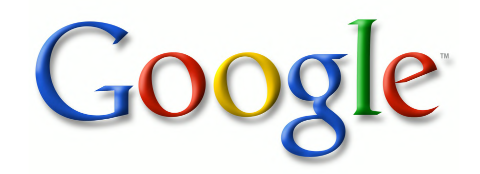








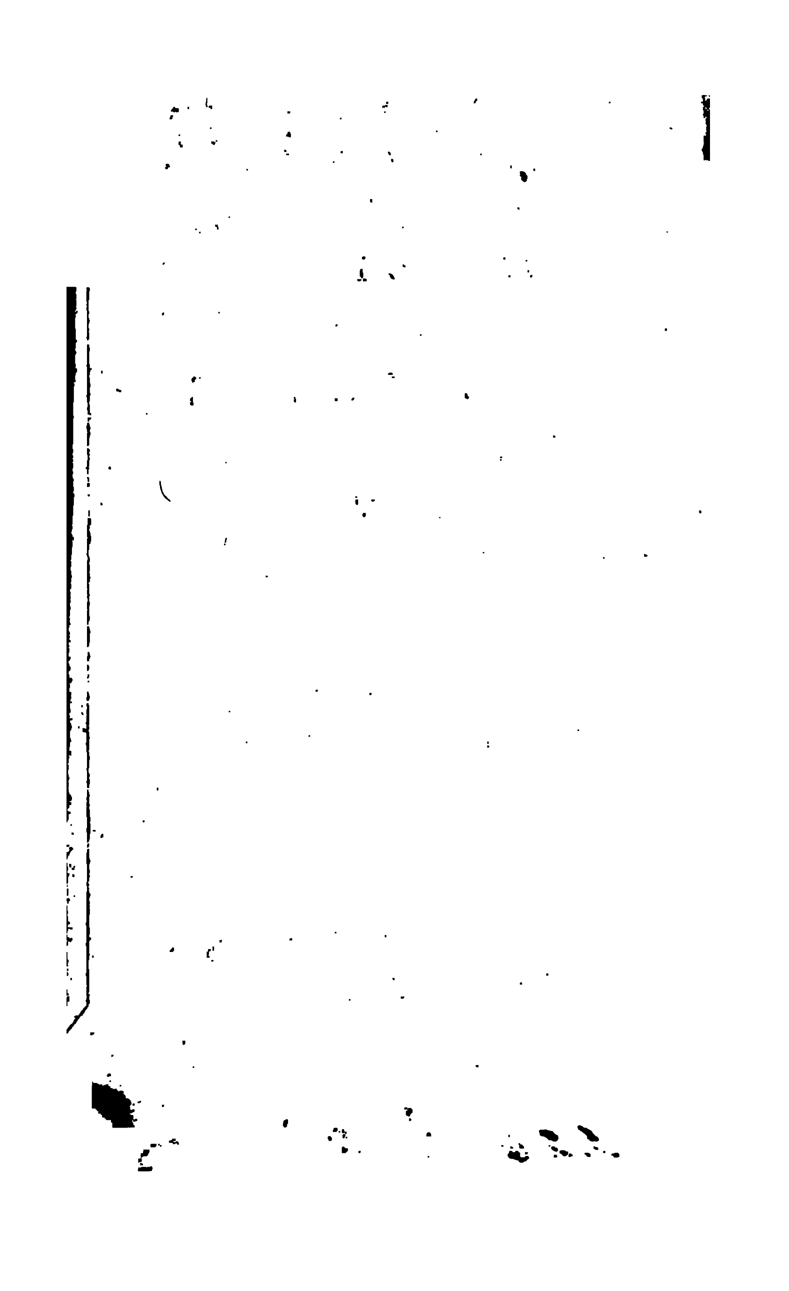
20/-

HISTOIRE EXCELLENTE ET HEROÏQVE DV ROY WILLAVME LE BASTARD, IADIS ROY D'ANGLETERRE & Duc de Normandie.

Par FR. D'EVDEMARE, *Prestre & Chanoine en l'Eglise Cathedrale nostre Dame de Roüen.*

A ROVEN,
Chez NICOLAS ANGO, Ruë du Bec.

M. DC. XXVI.
Auec Approbations.





AV LECTEVR.

L'Histoire, Eſt le grand Miroir, la Loy volontaire, & le royal Tableau, qui vont reiglans & guidans vn chacun ſur céte vie humaine. Ce ſeroit par ſes narrations, que les deprauées affections qui tyranniſent aux Hommes la raiſon, modereroient la licence dont elles y abbatent *& dominent céte* raiſon, Et

„ à deuorer aux Lions. Ce Roy-
„ là n'est pas digne vestir l'Ha-
„ bit royal, qui va desdaignant
„ la belle Robe de l'innocence.
„ Et l'imprudence aux Roys
„ qui negligent leur Dignité,
„ feroit reconnoître que leur
„ Regne feroit en proye aux
„ aduersaires de la Coronne, à
„ raison dequoy la subuersion
„ & le changement inconti-
„ nent aprez y apparoissent;
Si vous auez affection aux Chaires à
Sap. 6. *Regner, & aux Sceptres, ô vous Rois*
qui Commandez aux Peuples, Af-
fectionnez pareillement la Prudence
& la Sapience, afin que vous y puis-
siez tousiours Regner. Ce feroit
donc par céte Prudence re-
quise aux Roys, que les
actio

actions qu'ils produisent ne tombent aux blasmes d'exercer vn Regne illegitime.

Pour ce qui concerne la troisiesme qualité; Lors apparoîtroit vn Roy legitimement porter la Coronne, quand il l'honoreroit courageusement par ses combats Militaires d'vne vertu si valeureuse, que les voisins & ennemis du dehors, apprehenderoient autant son Espée, que les Citoyens au dedans craindroient & redouteroient sa Iustice. Dieu voulut que les Israëlites, eschappez de la seruitude du Roy Pharaon, *Subjugassent* & *conquissent* armez le Païs

de la promesse : Et le R
4. Reg. 13. *Ioaz* eust sur ses mains, l'i
position de la main du sain
homme *Helisée*, à rendre
forces victorieuses cont
le Monarque *Assyrien* : Di
reprouua le Roy *Saül*
1. Reg. 15. Trosne d'Israël, par ce qu
feit trop bonne Guerre
Roy *Amalech*: Mais il y seroit
quis à vn braue Roy consid
rer trois poincts principau
ains qu'y desployer la Bann
re en l'air, N'entreprend
vne Guerre injuste ; Paroî
luy-mesme aux Combats ;
qu'il aye vne droite & Sync
re intention aux desseins qu
va tramant contre ses h
neux; Car autrement, n'aya

l'entier droict au subject de la Guerre qu'il meine, & si le Chef y manque d'authorité, & y biaise en ses intentions, Dieu le grand Dieu des Armées ne felicitera jamais ses entreprises, jusques à l'y faire obtenir la gloire entiere de la Victoire. Ce seroit donc par céte vaillance jointe au courage des Roys, qu'ils paroîtroient regner sous vne legitime Coronne, & que leur Sens ne seroit bastard à rendre en ces trois qualitez, la conduite exercée des grands Estats & Regnes ausquels ils seroient appellez, & sur lesquels ils commandent.

Mais que veux-ie dire, par

uateurs de la ſeuerité de la droi-ᵭture, pour tenir la bride haute à conſeruer la vertu, & y extirper le vice; Ainſi auroit pareillement voulu le grand Roy des Roys, & le Monarque des Monarques, faire apparoître au ſiecle vnzieſme vn Magnanime & valeureux Roy, digne & propre à porter la Coronne du Royaume d'Angleterre, & puiſſant à gouuerner céte illuſtre Prouince de la Duché de Normandie, quand vne Empirance vniuerſelle y déprauoit tout, & dans l'Eſtat Politi-
1065. que, & dans l'ordre Eccleſiaſtique.

C'eſt noſtre Prince Normand, c'eſt noſtre Willaume, ce grand Heroz, ce braue & genereux Duc, fils du Duc Robert, le ſeptieſme de la lignée de Raoul

premier du tige des Ducs qui commanderent aux Normands venus des contrées de Dannemarch.

Or que les yeux de la diuine prouidence ne regardassent à esleuer, d'vn ascendant fauorable ce vaillant chef des Normands pour luy coronner la teste du cercle Royal, comme elle auroit fait jadis au successeur du Roy Dauid, *De fructu ventris tui ponam super sedem tuam* ; *Ie rendray ta lignée assise sur le Trosne Royal* ; Il apparoit, par vne vision que auroit receuë diuinement long-temps auparauant, vn S. Prelat Anglois appellé, *Brithwoldus*, Euesque de *Witonne*.

Psal. 131.

Willelm. *Malmesb.* *l.* 2. *c.* 13.

Rauy d'vn celeste extase, le *Prince des Apostres S. Pierre luy feit* connoître le regne à ve-

1065. nir de sainct *Edwart*, luy dit com-
me il regneroit & orneroit so
chef d'vne coronne Vierge p
l'espace de vingt-quatre ans; Su
quoy il luy demanda, quel aut
Prince y roit donc succedant à
S. Roy-là, puis qu'il decedero
sans hoirs: il respondit; *Le reg*
appartenant à Dieu, il y a prem
d'vn Roy apres luy, qui y regnera
lon sa volonté.

ç'auroit esté ce vaillant Du
nostre Willaume conqueran
que la main diuine amena & f
seoir magnanimement sur le tr
ne d'Angleterre, apres son co
sin *Edwart*, sorty d'*Anne*,
Emme, sœur du Duc Rich
son ayeul, & tante de Rob
son Pere.

C'est vn celebre aduerti
ment aux Roys de la part

Dieu, ſur le changement de la domination des Coronnes; *Le Royaume paſſe d'vne nation à l'autre, à cauſe des iniuſtices, des iniures, des affronts, des tromperies diuerſes qui y ſeroient exercées*; Car quand ces licences regnent, tolerées des Roys, elles yroient ſubuertiſſans les hauts troſnes des plus grands Monarques, à raiſon que c'eſt de leurs contraires, que la gloire des Princes vient à ſe rendre eternelle. Eccl. 10

Le Roy *Edwart* n'auroit pas eſté de la qualité de ceux-là, car il ſçauoit trop bien ſes deuoirs, & comme vn iuſte Roy apparoit, à s'empeſcher de nuire à tous, comme encor à refrener au Royaume ceux qui y offenceroient d'oppreſſions l'innocence. *Le Roy nuiſant* dans ſon regne

„ aux particuliers, seroit coulpable „ des iniures qu'ils y reçoiuent, & „ lors qu'il n'empescheroit pas ceux „ qui y offencent autruy, il seroit „ veu y seruir du tout à l'iniustice.

La fraude, & la tromperie, ains la rupture de la foy, la perfidie d'vn *Harold*, grand Seigneur d'Angleterre qui regna neuf mois & neuf iours au Royaume apres la mort de S. *Edwart*, armerent contre luy la vengeance du iuste iugement de Dieu, lequel punissant le serment rompu qu'il auoit iuré au Duc, céte diuinité se seroit fait-là
f. 5. connoître, *Le grand Dieu qui ne veut point l'iniquité.*

Donc ce Roy d'Angleterre par preuention, voulut rauir l'asseurance qu'auoit euë auparauant *du Roy Edwart*, nostre Duc,

quand il l'alla visiter à grand & magnifique train à Londres, de luy succeder au Royaume d'Angleterre, iouxte la parole que aucuns disent qu'il luy en auoit promise quand il demeuroit encor ieune adolescent en Normandie, auec sa mere & son plus jeune frere, fugitifs du Roy de *Noruegue* qui auoit enuahy ceste Isle, & selon la confirmation que depuis ce mesme Roy Eduart eust agreable luy en declarer, enuoyant expres l'Archeuesque de Cantorbie, *Robert*, au Duc Willaume en Normandie luy dire qu'il l'establissoit seul successeur apres luy, & le faisoit son presomptif heritier de la Coronne que Dieu luy auoit mise sur la teste, *Tam debito cognationis, quam merito virtutis*, [dit l'original] Et

pour la consideration de ce qu'ils estoient cousins, & pour le merite de sa vertu.

Ce *Harold* qui auoit abouché nostre Duc dans la ville de Roüen, Metropole de sa Prouince, apres qu'il eust esté deliuré par Willaume, de la capture du Comte *Guyon* d'Abbeuille, qui l'auroit prins & arresté prisonnier sur la riuiere de Somme, où il auoit esté poussé de la tempeste sur vne barque de pescheurs, y promit à Willaume, par jurement solennel fait sur les saincts Euangiles, & les sacrées Reliques des Saincts, qu'il espouseroit sa fille, (laquelle il fiançà) & luy conserueroit le droit de la Coronne Angloise apres la mort du Roy Edwart.

Il negligeá tout à fait céte

promesse, ains il s'empara injustement de la Coronne du regne Anglois, à luy (disoit-il) escheuë par le trespas du S. Roy, & s'en feit coronner par l'Archeuesque *D'Yorch*, *Aldredus*, le iour de la feste de l'Epyphanie. Et par ce qu'en céte Royale qualité, il obtint aprés assez heureusemét quelques victoires contre les ennemis attaquans son regne, il seroit venu de-là, à s'enfler d'vn si grand sentiment du merite Royal, que céte superbe luy diminuant le jugément, y augmenta (ainsi que le vin croîtroit la fiéure aux malades) la presomptueuse asseurance de garder & retenir céte Coronne contre le droit du Duc.

Il pensoit se faire vn fort bouclier, *de la mort* de la fille de *Willaume qu'il auoit* promise espou-

ſer, decedée au parauant ſes ans nubils, & de-là s'eſtimoit-il quitte de l'obligation du mariage; Comme encor iugeoit-il, que l'eſpée du Duc tirée ſur ſes voiſins, qui luy faiſoient la guerre, ne ſeroit pas ſi toſt miſe au fourreau pour en reſſortir à diſputer contre luy le Royaume d'Angleterre; jugement faux, & dont il conceût encor vne plus fauſſe eſperance, ſçauoir que les menaces du Duc ne reüſſiroient pas, ains s'en yroient en fumée contre luy; à joindre qu'il diſoit, que le ſerment fait au Duc, ne ſe pouuoit pas nullement tenir & garder, par ce qu'il n'auroit eſté en ſa puiſſance de diſpoſer de la coronne Angloiſe, au temps que le Roy Edwart y regnoit encor.

Mais l'Anglois Harold, pignoit

ſes raiſons d'vn ſens, & noſtre vaillant Duc coiffoit ſes penſées d'vn autre, car céte audace infidelle recognuë, il luy enuoye incontinent ſes Ambaſſadeurs luy 1066
repreſenter la foy promiſe & jurée, ainſi deſloyaument rompuë, luy prie de la remettre à ſon plein & entier effet; Et feit joindre aux prieres les menaces, qu'il ne laiſſeroit point acheuer céte année-là, ſans aller treuuer Harold juſques-là où il cuidoit affermir ſes pas, & ſe tenir ſur les pieds d'vne poſture mieux aſſeurée.

L'autre reſpondit, *ſi vne pucelle demeurant encor dans la maiſon paternelle, faiſoit promeſſe à quelqu'vn, ſans l'approbation & le ſceú de ſes parens, de ſe marier, ſeroit-ce pas vne promeſſe du tout vaine & caſſable & à laquelle on n'auroit pas*

066. aucun esgard ? Combien d'auantage ne seroit à obseruer la promesse qu'auroit faite quelqu'vn (contraint par la necessité du temps) d'adiuger vn regne à vn autre, quand il seroit encor suiet & submis au sceptre & à la puissance du mesme regne, & duquel tout le peuple ignoreroit ceste promesse ? Qu'il eust esté necessaire au prealable assembler le Parlement d'Angleterre, & y conuoquer les Estats Generaux, à deliberer meurement sur cest affaire, au parauant que promettre l'heritage d'autruy à vn autre : Et pour ce qui concernoit la remise de la Coronne Angloise au Duc Willaume, celà ne pouuoit estre raisonnable, car demandant qu'vn Prince eust à luy quitter l'administration Royale, ia receuë par vn consentement & applaudissement general de tous les ordres du regne, ce ne seroit pas iamais-là vne

action, ny agreable aux Prouinces, ny à y rendre asseurée la Noblesse & les gens de Guerre. Ainsi vainement reuenoient d'Angleterre les Ambassadeurs du Chef des Normands chargez des responces de Harold, & amusez par ces argumens vraysemblables, dont il pensoit lier la main & l'espée au Duc.

Mais ce vaillant Chef, s'asseurant d'auantage sur celuy qui void du Ciel l'injuste perfidie & la desloyauté, pour luy rendre vne juste punition, que la religieuse pieté dont il craignoit Dieu luy disoit dans le cœur, *Celuy qui regarde équité & droiture, iuge cete* Ps. 10.
fraude, il fera qu'elle sera la butte aux flesches de l'ire diuine, Pensa à bon escient d'vn courage magnanime à acquerir par la force, la Coronne qu'il voyoit ne luy pouuoir

estre accordée par la raison.

Assemble les Nobles; leur declare sa resolution; Ils consentent à le suiure; oblige par carresses & dons extraordinaires ses gens de Guerre; Inuite par presens les autres; Il prend soigneusement garde à choisir pour ceste royale expedition des hommes vaillans & forts; Il ne veut pas seulement que les Capitaines qui y commanderoient, soient expers en l'art militaire, ains sages de Conseil, & pleins de grande prudence à executer; jusques-là, que vous eussiez dit, voyans quelques vns d'entre eux hors de l'armée, ou s'exerçans dans la pratique de leurs charges, que ce n'auroient pas esté seulement des maistres de Camp, ains quelques Princes, ou des Roys.

Aprés ce, il alla treuuer le Roy

de France Philippes I. & luy representa le iuste ſujet qu'il auoit à entreprendre céte expedition militaire pour rendre contraint Harold , de luy quitter l'vſurpation de la Coronne dont il penſoit le fruſtrer du Royaume d'Angleterre. Le Roy n'approuua pas ce deſſein. Willaume le pria nonobſtant, comme ſon Seigneur , de luy ayder ,. & promet luy en faire hommage & tenir le regne de luy, au cas qu'il fut le vainqueur. Le Roy le r'enuoye à ſon Conſeil ; auquel tous concluënt, que le Roy ne deuoit pas ſouffrir nullement ce paſſage du Duc en Angleterre. *Le Duc eſt grand en puiſſance , il ne vous rend obeyſſance qu'autant qu'il veut, aprés qu'il ſera maiſtre des Anglois, Il vous obeyra encor beaucoup moins, aura-t'il la victoire? Il ſera*

aussi fort que vous, Ne l'obtiendra t'il point ? vous en aurez tousiours le Anglois pour vos ennemis. Philippes suit cét aduis, & de-là, il est conduit tout à fait le Duc.

. Cét absolu refuz piquá nostr Duc, il repart, qu'aduenant qu Dieu fortunât ses desseins d'vn heureux succez, il en seroit apré obligé à ceux-là qui l'y auroien assisté, si au contraire, il ne pour roit y perdre que la teste, & se enfans se deffendroient aprés lu de toutes sortes d'ennemis. A re cours de-là, au Comte de Flan dres, *Baudouyn*, duquel il auoi espousé la fille, niepce du Roy Henry le pere de Philippes; Mai par ce que ce Flamand se voyoi engagé au Roy Philippes par de charges qu'il exerçoit sous luy dans sa Comté de Flandres, no

st

ſtre Willaume n'euſt autre reſponce de luy, qu'vne ſubtile interrogation, ſçauoir, quelle portion il auroit au Royaume d'Angleterre, aduenant que le Duc par ſes trouppes s'en rendit le maiſtre? ſagement Willaume & accortement luy dit, qu'il luy mandera par eſcrit; Reuenu à Roüen, il enuoya vne pancarte au Comte de Flandres, ployée comme vne miſſiue, qui eſtoit ſubſcrite, *Beau-Pere, vous aurez de l'Angleterre ce que vous trouuerez eſcrit dans la preſente*; Il l'ouure, & void le parchemin tout blanc ſans nulle eſcriture; affront pour affront,

Le Duc, ne recognoiſſant en ce beſoin autre meilleur amy que ſa bourſe, il la deſploye & l'ouure liberalement à ſes voiſins, comme *aux Manſſeaux*, Poićteuins, An-

geuins, ceux du Boulenois, Ponthieu, & autres Prouinces circonuoiſines & Royaumes Eſtrangers, pour faire vne armée ſuffiſante & complette à ſurmonter la force de ſes aduerſaires.

Ses amis, & ſubiets, meûs d'vn d'vn legitime deuoir feirent tous vn grand effort pour l'aſſiſter, & contribuerent volontairement à ſeconder ſa bonne fortune; entre autres l'Hiſtoire remarque d'vn Seigneur Normand, dit, *Guillaume Fils-Osber*, qui luy offrit le premier de tous quinze Nauires à ſes deſpens, chargez d'hommes de guerre pour luy rendre ſeruice; *Odon*, Eueſque de Bayeux & frere maternel du Duc, luy promit quarante Nauires; L'Eueſque du Mans, trente; Et tous les autres *pareillement* ſelon leurs forces &

facultez ; *Ingulphe*, Moine & escriuain Anglois qui entra au seruice de Willaume, quand le Duc alla premierement voir le Roy Edwart à Londres, en narreroit vn notable exemple, car il dit que *Cerbert*, (que le Duc auoit fait Abbé de Fontenelles qui est auiourd'huy S. *Wandrille* ou ce Religieux-là seruoit à la diuinité) voulut qu'il allast treuuer le Duc à S. Valery ou la flotte estoit assemblée, pour luy offrir de sa part douze Caualiers, hommes choisis & bien armez, ayans cent marcs d'argent pour entretenir leur équipage, *Duodecim iuuenes electos equites & armatos, cum centum marcis pro suis sumptibus, in suam expeditionem offerebam.* Ingulph. Hist. Al bat. Croy

Ainsi le grand soin du Duc, *coóperant* genereusement à la

prouidence diuine, qui occultement agissoit en ceste entreprise, enuahissoit já par esperance le Royaume Anglois, quand prenant garde qu'vne si juste cause & vn si loüable dessein n'amoindrissent, & vinssent à souffrir quelque perte de leur lustre, par vne oubliance d'y reconnoître & accepter la direction & la benediction du premier chef de l'Eglise, le Pape, se souuenant (dis-je) que les Chefs de la milice temporelle n'auoient pas moins que les autres Chefs de la milice spirituelle, à considerer céte parole sacrée, *Que aucun n'ait pas à prendre gloire de*
r. 5. *soy-mesme, ains à receuoir l'honneur de la charge ou il sera appellé de la part de Dieu*, & voulant estre en céte guerre vn de ceux-là qu'auroit dit ce Roy, *Lés loüanges de*

Dieu seront en leurs bouches, & les glaiues trenchans aux mains, pour Ps. 149.
faire la vengeance sur les nations, & chastier les peuples, pour enchesner les Roys aux fers, & tenir les Nobles emmanottez; Il depute incontinent vne Ambassade au Pape Alexandre II. pour luy faire entendre la iustice de la Guerre qu'il entreprenoit, & pour en receuoir de sa Saincteté tel iugement qu'il luy en voudroit prescrire, afin de l'ensuyure aprez & executer.

Harold vsurpateur, soit qu'il se deffiât du droit qu'il pretendoit, ou qu'il negligeât céte reconnoissance, *Iudicium Papæ paruipendens*, dit l'original, mesprisant le Ciel pour se tenir à la terre, n'eust au cõtraire autre esgard qu'à recueillir ses trouppes, & faire amas de gẽs

de Guerre. Le Pape adóc benissant la juste procedure de nostre Willaume, l'animá & saincteme nt excitá à la rendre accomplie & à la poursuyure jusques à la fin ; & pour vn signe heureux de la future victoire ; il luy enuoya vn des Gonfanons du regne de sainct Pierre.

Si n'auroit-on pas seulement ainsi reconnu céte premiere & plus grande grandeur du monde, applaudir à ses justes intentions; Au Ciel, les signes & meteores celestes parloient encor fauorablement pour luy ; car, tous les Philosophes de ce temps-là interpreterent la vision d'vn grand Comete qui luysoit à triple queuë aux supremes regions de l'air,
66. l'année que le Roy Edwart deceda, pour vn precurseur signi-

ficatif de la mutation de la Coronne du regne Anglois, qui alloit passer dans vne autre maison; Car ce prodige regardoit & poussoit ses raiz droitement sur l'Isle Angloise, ce qui feit faire à aucuns ces vers,

Anno milleno sexageno, quoque seno,
Anglorum metæ crinem sensere Cometæ.

C'est ce que les Astrologues disent, des ordinaires effects des Cometes, qu'ils yroient naissans là ou la principale irradiation paroîtroit allumée, & seroit reconnuë y luire.

Céte religieuse enseigne venuë de la Cour Romaine, & offerte ainsi au Duc, luy fait perdre la crainte & l'apprehension qu'il auoit au *parauant*, il conçoit de-là *vne grande* confiance à regner

1066. sur l'Angleterre, il luy semble y ouïr parler ce grand Pape, & luy dire (comme auroit fait Christ à
S. Math. 16. sainct Pierre) *Ie te donne les Clefs du Royaume d'Angleterre.*

Et tout ainsi que l'impudēce apparoîtroit bannie du cabinet des Princesses à l'aduenemēt qui y apparoit de la premiere Dame d'hōneur ; incontinent disparoissent ceux-là, qui alloient au precedent luy dissuadans ce voyage, il voyoit reluire au Pectoral du grand Pre-
Exod. 28. stre qui porte *l'Vrim, & Thumin*, la diuinité fauorable, & par ce il cōuoqua à Lislebonne vne grande assemblée des principaux de tous les Ordres du païs de Normandie, ausquels il represente d'vn tranquille & serein esprit la Banniere, & le consentement de sa Saincteté, leur en tesmoignant par paro-

les l'asseurance qu'il auoit mise sur 1066.
ses benedictions à accomplir l'entreprise commencée; & augmentant le courage & l'affection aux Nobles qui luy applaudissoient & desiroient le seruir, il auroit fait à tous promesses magnifiques de recompenses au païs conquis, par Villes, Chasteaux, Seigneuries, Dames en mariage, confiscations, & autres droicts gratificatifs qu'il eslargiroit aux vaincœurs. Puis il ordonna que les fraiz de l'équipage, & fret des Nauires, seroient reduits à prendre par taxe sur tous ses Vassaux, au marc la liure, & à l'equalité des biens d'vn chacun.

Il preuoid aprés, pour l'asseurance de son estat Normand durant *son absence*, renouueller ses *confederations* auec l'Empereur

d'Allemaigne, & le Roy de Dannemarch, y depute ses Ambassadeurs qui eúrent responce d'amitié de la part de tous les deux Princes.

1066. Tandis *Harold*, auoit suborné quelques vns pour estre espies dans le Camp du Duc, & y obseruer ses preparatifs, il y en eút vn descouuert, & mis au conspect de Willaume qui luy dit; *Vostre maistre* Harold, *n'auoit que faire vous ouurir sa bourse, pour achepter vostre accortise ou vostre fidelité à nous venir reconnoître; car, dites luy que ie luy mande, que celà que mes conseils resoluent, celà, que j'assemble de Nauires & de gens de Guerre, ma presence mesme le luy notifiera, & l'en rendray beaucoup mieux asseuré qu'il ne voudroit, au parauant la fin de l'année.*

C'estoit au mois d'Aoust de

l'an 1066. que tous les Vaisseaux auoient à se rendre au port de S. Valery, pour de-là leuer l'anchre & passer en l'Isle ou la Coronne estoit à conquerir; mais il suruint au Duc vne subite trauerse qui luy apporta quelque estonnement, c'est qu'vne Ambassade luy arriue de la part du Comte de Bretagne, qu'on appelloit, *Chunanus*, se plaignant à luy de la mort de son pere, *I'ay ouy dire* (fait-il) *que vous vous disposez à vous rendre Roy d'Angleterre, ie m'en resiouys du tout; Mais ie vous prie de me rendre au parauant le païs de Normandie. Car quand le Duc Robert, (que vous feindriez estre vostre pere) partit Pelerin de Ierusalem, il laissa à mon pere* Allain *son cousin, la commande entiere sur toutes ses possessions, depuis vous auriez auec vos*

Complices fait mourir mon pere poison dans Vilmontier en Norm die, & vous seriez aprés saisi de t tes ses terres dont ie n'auois pas en le gouuernement, à raison du bas a qui m'en empeschoit; & contre to raison, (vous qui estes Bastard) a iusques à auiourd'huy à faux titre tenu mes possessions; Ie vous decl donc, ou que vous ayez à me ren la Normandie qui m'appartient; que vous ne trouuiez pas estrange ie vous fay la guerre de toutes m forces pour la recouurer.

Cete nouuelle injuste & inn pinée querelle de la Bretagne, e meût du commencement le Du mais celuy qui dirigeoit ses de seins à vne autre fin, connoissai l'injustice des demandes de l'aut pour diuertir Willaume, il le del ura incontinent des menaces

ſes ennemis, car vn Gentilhomme Breton qui auoit preſté ſerment de fidelité au Comte, duquel il eſtoit Chambellam, pour quelques diſgraces receuës dudit Comte, empoiſonna toſt aprés les gands, la trompe, & les reſnes de la bride du cheual du Comte, dont il ſeroit venu aprés à deceder par la violence du venin. Et noſtre Willaume alla joindre l'armée Naualle, & ſes Nauires à S. Valery.

Vaiſſeaux & gens luy auoſloient de toutes parts. Tous les braues des Allemagnes, de Flandres, de la Bretagne, qui cherchoient reputation par les armes, venoiét joindre noſtre Duc; d'autres Eſtrangers s'y rangeoient encor en partie pour ce qu'ils connoiſſoient la liberalité du Duc; & d'autres, à raiſon de la confiance

qu'ils auoient en la droicture de
cause dont il estoit meú à céte en
treprinse.

Mais ce qui rend sa pruden
ce & sa justice entierement r
commandables, c'est qu'il payo
si loyalement vne armée qu'il m
noit de cinquante mil homme
que les païsans ny contribuoien
aucune chose du leur; vous eussi
veú tout autour de S. Valery o
ses gens de Guerre alloient sejou
nans, les troupeaux des Contadin
y paître en toute asseurance, l
bergerots joüoient de la muset
aupres de leurs brebis, & les Aou
terons y tenoient la faucille d'vn
main, & la jauelle de l'autre, san
nulle apprehension que les che
uaux legers des Gendarmes
vinssent à la picorée; Chacun de
Laboureurs alloit vendre aux C

tez circonuoisines ses denrées, ils chantoient sur leurs monstures regardans céte Gendarmerie, mais ils ne l'apprehendoient pas; Car le Duc auoit preueú par Commissaires establis, que les soldats & leurs hostes dans S. Valery, ny manquassent d'aucune chose.

Aucuns disent qu'il y auoit jusques à trois mil Vaisseaux deuant la rade de sainct Valery, autres tiennent qu'il y eust seulement neuf cens & sept grandes Nefs, sans le menu Vaissselin. Ou vas-tu grand Duc? arreste, arreste-toy, Dieu icy te rameine à la consideration que tu ne serois rien, & vaine seroit encor sans luy la puissance de tous les hommes du monde, reconnoy que c'est par luy, en *luy, & sous luy*, que tu vas à céte *belle Coronne*, ce grand Dieu,

dis-je, qui tient au tresbuchet
disposition des vents (*Car il les a*
Iob. 28. *reit fait au poids*) se rit, voya
que tu as le cœur tout plein
courage & d'vne ardeur de com
batre, & tes voiles seroient vuid
& sans vent.

Voila donc tout l'équipage,
tout l'arméme nt arresté faute q
les Nauires n'auroient pas ve
propre, & ce retardement aduen
au mois de Septembre, y du
presque jusques à la fin. Ce q
y faisoit paroître alentir l'aff
ction des Soldats, qui murmu
roient dans les cabarets, & pa
loient (comme ils ont de coustu
me) temerairement du contrair
empeschement suruenú au Du
jusques-là, que aucuns gazoüil
loient que les desseins du Duc pro
uenans d'vn homme insensé, q
voul

vouloit joindre par vn droit in-
juste la Coronne & le païs d'au-
truy, au sien, y trouuoit la barriere
opposite de la diuinité, qui y fai-
soit arrest; autres disoient, que son
pere auoit autrefois voulu entre-
prendre vn semblable voyage,
mais qu'il y auoit rencontré vne
pareille opposition, & que céte
famille Ducale auoit céte fatalité,
que esleuans leurs desseins par des-
sus leurs forces, ils y venoient
aprez à experimenter la diuinité
contraire; Ces paroles estoient
communes & publiques aux ta-
bles & colloques familiers, qui
eussent peú enerver aux Caualiers
volontaires, la genereuse vaillan-
ce aspirant à la gloire, & aux sol-
dats mercenaires, l'intention de
combattre & de s'embarquer.

Mais vn grand sainct, duquel

le precieux cadauere reposoit-là, vouloit encor auoir part au lustre d'vne si heroïque & hardie actiō, l'Abbé sainct *Waleric*, quand nostre grand Duc extremément pieux à venerer les Reliques des Saincts, (ainsi qu'il l'auroit faict paroître au serment qu'il feit faire à *Harold*, & au Synode qu'il feit conuoquer à Caen) aduerty que le Sainct gisoit-là, incontinent il commande qu'on l'apportât à descouuert pour estre honoré des Soldats; Il est mis sur vn riche drap en broderie d'or, & luy-mesme le premier inuoquant la diuinité, priá, qu'elle eût agreable, par les vertus, intercessions & merites du Sainct là present, fauoriser d'vne libre & heureuse Nauigation ce voyage; y fait vne riche offrande, & tous les autres aprez luy. La

nuict ensuyuant voilà que les voiles cueillent le vent, qui souffle fauorable vers Angleterre; Au point du iour, chaque Nauire haussant la principale voile, tous les Soldats esueillent d'vn haut cry leur Duc.

Il entre au bord de l'Admiral tout le premier, & parlant par ses trompettes, il y appelle & inuite la Gendarmerie, à passer d'vn element à l'autre, à passer de l'oisiueté à la gloire des combats. Il estoit já en pleine mer, que les autres n'auoient pas encor quitté la terre; y arreste la voile, par l'anchre; Et aux Leopards que le vẽt desployoit sur la soye au mast principal du Nauire, ains aux lumieres qu'il y arboroit & allumoit durant la nuict; toute la flotte se ioint; Et aprez que *chacun eût reconneu* la route du *Chef, ils nauiguerẽt* heureusement

droit au riuage d'Angleterre, & y arriuerét la veille du iour de la feste de S. Michel; La flotte aborda premierement à *Peneuessel*, ou le Duc feit incontinent hausser & blocquer vn Fort, le munissant de bons fossez tout autour, & y posant gens fideles à le luy garder pour la seureté des Nauires dans ce Royaume ennemy, puis de-là ils descendirent à *Hastings*, ou ce grand Duc feit pareillemét esleuer & construire vn autre Fort, pour luy estre vne place de retraite asseurée à mettre à l'abry ses Nauires. Actes où l'on recónoit de la façon qu'à ceux-là qui agiroient d'vne pieuse intention, Dieu donne & eslargit la Sapience, car entr'autres éloges honorables qu'attribuë l'histoire à nostre Duc; Céte-là y apparoit; d'estre extremément de-

uor, Inuictus in armorum exercitio, iudex iustissimus in causarum iudicio, Religiosissimúsque ac deuotissimus in diuino seruitio, Le Roy estoit inuincible aux combats, vn tres-iuste Iuge à rendre droit aux parties, & grandement deuot au seruice de la Diuinité. *Ingulph. Hist. Abat. Cro*

Or tous les gens de pied du Duc, comme les Archers, Arbalestriers, & autres armez de Fondes, commencerent premieremét à mettre pied à terre; Aprez sortirent les Seigneurs, Gendarmes & Gentils-hommes; par suite, toutes les armes, cheuaux, viures, bagages, & les ouuriers de bras, comme gens d'enclume, charpentiers, maçons, & autres, prindrent terre; Le Duc sortit le dernier, auquel il arriua, quand il passoit du bord, *au riuage, vn bronchement & vne glissade du pied*, tellement qu'il

tresbucha sur la molliere du sable, & soudainement pallissant il interpreta tacitement dans luy-mesme, céte cheute pour estre vn augure mal-heureux & vn sinistre presage; Mais quelqu'vn des Seigneurs Normands qui descendoit quand & luy l'ayant releué, & luy voyant encor la main pleine de la fange, Il luy dit, *Courage, mon Seigneur, ie vous voy desiá possesseur de la terre d'Angleterre, laquelle vous tenez dans vos mains; cela m'asseure & me fait esperer, que nous vous verrons tous incontinent seoir au trône d'*Edwart*, & le seul Roy de céte grande Isle.* A céte argûtie & industrieuse parole du Caualier, il perdit l'apprehension já conceuë, & s'en r'asseura d'auantage.

Mais il va se souuenir d'vn cer-

teste ses ennemis, luy obeïrent du tout. Et combien que les Chefs d'vne armée en païs ennemy n'yroient pas eux-mesmes çà & là reconnoître, ains commanderoient-ils aux autres aller seruir de coureurs & y descouurir ; Il voulut nonobstant, accõpagné de vingt-cinq Gentils-hommes seulement battre la strade, & prendre langue des ennemis ; reconnût le païs, & les habitans qui y estoient-là tout autour.

Ils sejournerent sur ces riues par quatorze à quinze iours, n'employans le temps à autre chose qu'à bastir ces Forts já narrez, pour l'asseurance de leurs Nauires, durant lequel temps *Harold* faisoit vn grand carnage des trouppes du Comte *Tostiule*, son frere, & du *Roy de Northwergue*, venu luy ai-

der, sur la dispute esmeuë en
eux deux, à cause de la possessi
du Royaume, par ce que le Cõt
pretendoit estre Roy comme lu
Harold y obtint vne entiere
ctoire auprez de la ville d'*Yorc*
sur les Anglois-Saxons, le se
066. tiesme iour d'Octobre; Victoi
pour luy glorieuse en ces prem
ces du Regne, sauf que les La
riers en furent soüillez du sang,
de la mort de son propre Frei
Cruelle barbarie, ains grande i
humanité, mettre vne Coroni
sur sa teste, teinte comme d'vn e
mail, du propre sang fraterne
mais vn autre Chef beny du Ci
se prepare à la receuoir, pure
intacte de ces barbarismes.

Le Duc receût, par vn Messa
ger, aduis d'vn riche homme qu
demeuroit-là auprez, & au

nom, *Robert*, Normand de nation, & fils d'vne femme sortie de Noble maison, appellée *Cuimare*; Il luy mandoit, comme le Roy *Harold* auoit gaigné céte bataille sur le Comte, & le Roy de *Northvergue*, tous deux tuez par ses armes, & qu'il arriueroit incótinent menant vne armée innombrable d'hommes forts & vaillants sur luy, contre lesquels il n'estimoit pas que ses gens entrassent en comparaison autre qué de chiens, qu'il pensast prudemment comme il auroit à s'eschapper d'vn peril si éminent, & qu'il luy conseilloit se fortifier, & baricader au port de Hastings dans la place jà bastie, & qu'il se gardât sur tout se mettre au hazard d'vn iour de combat. Le Duc repart, *Dites à vostre Maître, Pour ce qu'il*

1066. *me mande que i'aye à me tenir sur mes gardes, (ce qu'il auroit deû faire neantmoins sans vser d'injures) que ie luy en rend graces, & l'asseurerez de ma resolution, que ie ne veux pas me musser à l'abry de quelques murailles, ains combattre & affronter promptement* Harold, *& que ie ne me deffierois nullement de la force des espées des Normands, pour mettre en pieces* Harold, *& ses gens, (la diuine volonté n'y resistant pas) quand ie n'aurois que dix mil hommes du nombre de soixante mil que i'ay amenez contre luy dans ce Royaume.*

Mais vne autre Ambassade arriue incontinent aprez au Duc Willaume. *Harold*, reuenu à Londres, luy enuoye vn Religieux, qui demande à luy estre offert; Willaume assemble son Conseil, commande aux Barons l'assister;

Et l'autre exposant sa Legatiõ, dit; *Le Roy* Harold *vous mande, qu'il ne sçait pas de quelle asseurance, ou par quelle temerité vous estes ainsi entré dãs ce Royaume; Ce ne seroit pas qu'il ignore, comme autres-fois le Roy* Edwart *auroit eú l'affection de vous establir son successeur Roy des Anglois aprez luy, & que vous n'en ayez eú mesme encor de luy une entiere asseurance, jusques à vous enuoyer gens deputez vous l'annoncer chez vous; Mais nostre Roy contre ces pretensions dont vous cuidez vous preualoir, vous declare que le Royaume vrayment est sien, d'vn autre droit beaucoup plus iuste que celuy-là, dont vous pensez vous aider. Car quand le Roy* Edwart, *luy en auroit fait le don, par ses dernieres paroles, lors qu'il mouroit, il l'auroit fait Roy d'Angleterre irreuocablement, par ce*

que c'est vne Loy entretenuë imm ble depuis le temps de la Predicà de S. Augustin en ce païs, que dons qui y seroient faits au poinct deceds, ne subiroient aucun contra & passent ratifiez, n'admettans au ne question, comme chose indubita De-là, vous fait-il sçauoir, que v ayez à sortir promptement vous vos gens hors du Royaume d'Ang terre, autrement qu'il rompra a vous toutes sortes d'amitiez euës a parauant, & toutes sortes de prom ses qu'il vous auroit faites estant pr de vous en Normandie, comme d meurans quittes & annullées.

Ces paroles ouyes par nostr Willaume, il demande à l'Am bassadeur de *Harold*, s'il luy pou roit d'vne pareille asseurance en uoyer quelqu'vn à Londres, pou luy declarer ses droits, & respe

dre aux paroles de ſa Legation. L'autre luy promet toute fidelité, & qu'il cõſeruera celuy qu'il y enuoyera, tout ainſi cõme luy méme. Il inſtruit donc vn autre Religieux qui eſtoit prez de luy, & ſeruoit Dieu auparauant à Feſcamp, pour rendre raiſon à *Harold* de la cauſe du paſſage de la flotte Ducale en Angleterre. Mais il ſeroit de l'hiſtoire (au precedent que introduire dans le Conſeil Royal de *Harold*, ce ſacré Legat du Duc) y deſployer la grande & occulte ſageſſe de la diuine Prouidence, qui va aueuglant le cœur & creueroit les yeux à la Sapience des Roys, qu'elle auroit jà reprouuez, & endurciroit leurs courages, comme celuy du Roy *Pharaon*, juſques à *permettre qu'ils* tombent au precipice.

„ La gloire mondaine ser
„ comme ces fumées que les ver
„ dissiperoient dans la nuë, elle
„ d'vne nature muable, caduque,
„ sujette à disparoir ; Ce seroit-el
que ce grád Seigneur Anglois *H*
rold, seroit en céte sorte recõnoît
& pour laquelle il joüeroit mai
tenant sur le Theatre céte sce
de la Guerre, il ne possedera p
long-temps ces cruels trophé
qu'il y a nouuellement acquis a
prez d'Y*orck*. Ses amis presagea
& craignans ce malheur que les a
mes de nostre Duc luy alloie
foudroyer, à peine eúrent-ils cé
puissáce sur luy de l'arrester, & lu
faire enuoyer cét Ambassadeur i
represénté, au Duc, Il vouloit, (pa
sant par dessus toutes sortes d
conseils) tout chaudement mene
ses trouppes victorieuses à prou

q'

quer Willaume au combat; Mais, *Githa*, Noble & vertueuſe Dame, Mere du Tiran *Harold*, toute triſte encor de la mort de ſon fils tué à la bataille, luy remonſtra l'affliction où il la vouloit d'vne entiere deſolation abyſmer, s'il aduenoit qu'il y demeurât encor luy-meſme en céte derniere Guerre contre les Normands: Et le Comte *Worth*, frere de *Harold*, prenant la parole aprez elle, luy dit céte fraternelle remonſtrance.

Penſez à conduire voſtre courage par la force de la diſcretion; vous voila reuenu tout lâs & haraſſé de la fatigue d'vne bataille, & vous voulez la repreſenter de rechef aux Normands, Repoſez-vous au nom de Dieu. Voulez vous conſulter prudemment auec vous-meſmes du Serment que vous auriez promis au Duc des Normands? ap-

prehendez le jugement de Dieu, & craignez que à raison de la promesse enfrainte au Duc, vous ne tombiez vous-mesme & toute la force de nôtre nation ensemble sous ces armes estrangeres, & que de-là il n'en demeure vn des-honneur perpetuel à nôtre maison. Ie vous diray d'auantage, vous sçauez que ie n'aurois pas aucune obligation au Duc Willaume, *& que ie suis libre entierement enuers luy de toutes sortes de negoces; Permettez donc que ie voise hardyment le combattre, j'y suis preparé; Mais vous, mon cher Frere, donnez-vous du repos pour quelque temps, attendant cét illustre éuenement, afin que l'heur, la liberté, & la gloire de la Coronne Angloise ne precipitent pas, renduë du tout esteinte & perduë auec vous.*

Sage & prudente considera-tion, qui regardoit l'vtilité publi

que du Royaume, & la particuliere conseruation de *Harold*, mais il la falloit seruir à l'aureille d'vn homme qui eût eú l'esprit moins preoccupé, car *Harold*, qui aspiroit naturellement à la gloire, & s'en reconnoissoit já aucunement accompagné, n'en conceût autre chose que de l'indignation, & tout au contraire de la maxime tres-vraye, qui obserueroit, qu'on gauchit aux inconueniens d'vne " plus prompte & facile euasion, " que les dangers en feroient faits " connoître d'vne plus grande cer- " titude & fidelité, il rendit des con- " uices à celuy qui luy estoit vrayment Frere & fidele Conseiller, & ses pensées seruirent à ses passions jusques-là, qu'il repoussa mesme *encor du pied*, l'amour de la mere, *voulant par la* force d'vne mater-

nelle amitié, le retenir à deme
rer auprez d'elle.

Tandis arriue l'Ambassade
de nostre Duc à Londres, rec
proque en condition, & sembl
ble en qualité, à celuy de *Harol*
Il entre au cabinet, & parle a
Roy.

*Ce ne seroit par iniustice, ny p
temerité, que le Duc mon Seigneur
fait aborder ses Nauires aux Portz
ce Regne, ains auroit ce esté d'v
meur & prudent Conseil, & y a es
conduit seulement par la pure dir
ction de l'équité, car ayant esté par s
Seigneur & cousin le Roy* Edwar
*esleú seul heritier de la Coronne d'A
gleterre, (comme vous,* Harold, *a
riez ingenúment aduoüé & declar
par consideration des grands honne
& gracieux bien-faits qu'à luy, s
Frere, & à ses gens, le Duc &*

Majeurs auroient tousiours liberalement rendus, & pour ce que le feu Roy Edwart reconnût en Monseigneur le Duc, ces rares merites dont il est par aduantage orné sur tous ceux du sang Royal, vaillant, iuste, prudent, & digne de regner, il feit ratifier céte élection aux principaux hommes & mieux sensez du Royaume, comme par l'Archeuesque, Stigandus, par le Comte Godouin, le Comte Leuric, le Comte Swigard, & autres qui prêterent Serment solemnel de conseruer à mon Seigneur la Coronne d'Angleterre, comme encor pour gage d'asseurance de la succession Royale, le Roy Edwart enuoya au païs de Normandie l'Archeuesque de Cantorbie, Robert, pour ratifier sa royale volonté & pour ostages de ses promesses, un des fils du Comte Godouin, accompagné d'un des nepueux dudit Comte. De-

puis vous, Harold, *seriez venu vous-mesme (enuoyé par* Edwart*) trouuer Monseigneur, afin que ce que vostre Pere & les autres sus-nommez iurérent & promirent (le Duc estant absent) vous à la presence de mondit Seigneur rendissiez stable & asseuré, aprez qu'ayant suby la disgrace de la prison d'un Seigneur de France, & deliuré* gratis *par la force & prudence de mon Seigneur, vous jurâtes, vos mains iointes aux siennes dans sa Ville principale, luy conseruer & garder la Coronne que vous luy auez vsurpée. Ce Droit luy augmenteroit donc au courage vne si grande confiance, qu'il yroit consentant (si vous le iugez à propos) la cause estre à uuider au tribunal des loix de Normandie, ou par les loix & coûtumes d'Angleterre; Et si les Iuges Normands, ou le Senat Anglois, d'vne équitable droicture adiugent ce*

Royaume à luy, ou à vous; Que l'vn ou l'autre y regne aprez paisiblement; Mais au cas que céte condition offerte ne vous sembleroit à receuoir & admettre, Luy qui n'estime pas qu'il soit iuste que ses hommes, ou vos gens de Guerre tombent au combat incoulpables de vos differens, il est tout prest s'esprouuer contre-vous seul à seul par les armes, & mettre sa teste contre la vostre, que ce Regne d'Angleterre luy appartiendroit & reuiendroit à luy, d'vn plus iuste droit, qu'à vous.

A ces paroles, le Roy *Harold*, pallissant & múant de couleur ne respondit rien au Legat, mais l'autre luy demandant responce, Ce Roy luy dit premierement, *Nous ne tarderons guere à l'aller trouuer.* Et secondement, *Nous luy allons presenter le combat*; Et leuant *la face* au Ciel il feit céte excla-

mation ; *Que le Seigneur daigne auiourd'huy iuger celà qui est iuste entre le Duc* Wilaume , *& moy.* Roy aueugle d'vne affection de regner, qui ne se souuenant pas de la promesse enfrainte, & de l'injure faite au Duc, (injure qui luy lioit la conscience) appelloit sur luy la justice d'vn tres-iuste Iuge, mais pour luy estre à confusion, & à vne entiere ruine.

Nostre Duc Willaume aduerty que les ennemis partoient desjá, & venoient droit à luy, cheminans toute la nuict mesme, afin de surprendre en tumulte ceux-là des Normands qui dormiroient d'vne trop grande asseurance, il commanda à vn chacun se preparer pieusement par la confession des pechez, & Communion de la saincte Eucharistie ; Et luy-mes-

me, oyant (céte nuict precedant le combat) la saincte Messe, & y communiant deuotement, y estoit aux Soldats vn exemple de vraye pieté & deuotion, comme ses actes genereux & vaillans ; estoient à tous l'incomparable objet de gloire & de valeur.

Au point du iour, qui estoit d'vn Samedy 14. iour d'Octobre anniuersaire du martyre de S. *Calixte* Pape, iour memorable, & auquel la diuinité voulut qu'il eût pour fauorable au Ciel, vn du mesme rang que celuy, sous les auspices & l'exhortation duquel il auoit entrepris céte Guerre, la grande armée des ennemis commence à paroître, ils estoient prez de cent mil hommes, car par l'espace de sept à huict iours, *Harold* auoit fait remuër toute l'Angleterre pour le

venir joindre, & auoit mesme en
uoyé sept cens Nauires sur la mer
pour retrancher & oster la voye d
fuir aux nostres, à rendre sa victoi
„ re entiere; Mais l'homme propo
„ se, & Dieu dispose.

Ce grand Duc ayant donc ain
l'Ame armée du precieux Corp
du Christ, il met aprez sur sa po
trine nuë la precieuse deffenc
des sainctes & sacrées Relique
sur lesquelles *Harold* auroit fa
auparauant le Serment; Et apre
ces armes spirituelles ainsi deuc
tement agencées sur luy, il ve
par dessus ses armes de comb
materielles; Mais celuy qui lu
seruoit, já tout esmeú de la pertu
bation du tumulte bellique, lu
endossa la cuirasse tout au rebou
de ce qu'il conuenoit, car ce q
deuoit estre au deuant, alloit d

riere, & ce qui eût deú estre mis au derriere, alloit deuant; Nostre Willaume incontinent s'en apperceût, & s'en prit à rire, dit tout haut aux assistans; *Messieurs, ne reconnoissez-vous pas toutes choses desià se muër? Ie pren cét augure pour vn changement de la force de ma qualité Ducale, en la mutation de la puissance du Regne.*

Incontinent aprez, les enseignes par tout se desployent, la chanson de Rolland se commence, (c'estoit la marque alors du combat, que les Roys & les Chefs des armées pratiquoient, à exhorter les Soldats de combattre genereusement par l'exemple des hommes vaillans,) la Banniere Apostolique enuoyée au Duc par le Pape Alexandre, est mise la premiere au vent: Il ordonne luy-

mesme ses trouppes, Place au froi
ses Archers & Arbalestriers, il fa
suyure aprez ses gens de pied a
mez de haubergeons, dispos a
Caualerie la derniere, dedans l
quelle il voulut demeurer, & s'y a
restá. La Banniere de Normandi
apparoit haute en l'air furieuse e
ses Leopards, vn braue & vaillar
Cheualier la portoit, *Toustain* fil
de *Rollon*, & Sieur du Bec Crespin
Aprez le Duc va par toutes ses Es
cadres, & monstrant vne fac
joyeuse aux Soldats, aux Barons
aux Comtes, aux Gentilshommes
il parle à tous.

Vous regardans aujourd'huy, mes chers Compagnons, il me reuient au penser vn souuenir de vos hardies actions, dont ie vous ay tousiours recognus vaincre resolument & vaillamment vos ennemis; Vos courages si

roient ores encor ceux-là meſmes qui obtenoient ces victoires en ce tẽps-là; Et voſtre Duc ſeroit ſemblablement encor celuy-là meſme qui combattoit auprez de vous; Donc que les eſpées que nous tenons noblement & courageuſement contre l'ennemy, facent paroître en céte iournée la force de nôtre vertu; Nous auons vn grand aduantage ſur nos aduerſaires, c'eſt vne diuine aſſiſtance qui arriuera, & n'en doutez pas, du grand Roy des Roys à vos belliques actions, par ce que c'eſt de luy que naiſſent toutes les victoires, & aduiennent principalement à ceux-là, qui prennent les armes contre l'iniuſtice, & combattent pour vn iuſte ſuiet. N'apprehendons nullement la multitude de nos aduerſaires; I'ay la Diuinité & ſes Saincts pour teſmoins, que les Anglois auroient tort; car ce ne ſeroit pas contre vn Roy legitime que nous auons à combattre,

c'est contre vn Tyran vsurpateur, qui fait posseder à ses satellites Anglois, les terres, Seigneuries, & richesses qui vous appartiennent sous moy loyalement, & que vous auez à esperer obtenir & acquerir de moy-mesme, si vous en estes auiourd'huy glorieusement vaincœurs. Ces paroles accreúrent aux Normands l'affection de vaincre; Et comme en quelque litige ou la cause apparoit d'vn larcin, celuy y parle le premier qui y est d'auantage interessé, & Appelle en la presence du President, larron, celuy qui a fait la rapine; Pareillement la gaillardise du courage des Normands, anticipe la froideur Angloise, & sur les neuf heures du matin Tous resolúment vont commencer la charge à conquerir à la pointe de l'espée ce Royaume d'Angleterre.

Harold, craignant le Duc Willaume, & n'oſant pas l'attaquer front à front, comme il auoit fait auparauant les Anglois-Saxons & le Roy de *Northwergue* auprez d'*Yorck*, encor qu'il luy fut ſuruenú quelque augmentation de gens de Guerre du païs de *Dannemarch*, arreſta ſon armée ſur vn lieu fort & releué au deſſus de la plaine, auquel allerent nos pietons Normands teſte baiſſée matraſſer vaillamment le retranchement des Anglois; Mais à beau jeu, beau retour, car les Anglois lançans Iauelots, pleuuans dards, & tirans toutes ſortes de traits contre-eux, ſoûtindrent vigoureuſement cét effort.

L'aſpre deſir de gloire, feit paroître pour quelque temps la meſlée égale. Mais noſtre Caualerie

qui voyoit le conflict, & sur
qu'il sembloit que les gens de pi
Normands y eussent du pire, pa
tirent à bride abbatuë, & ceux-
qui estoient les derniers selon
disposition de la bataille, se mo
strerent aprez les premiers à joi
dre l'Anglois & à le combatre, c
ils quitterent tous la Lance, po
approcher & vaincre au trench
de l'espée céte force des ennem
A ce renfort la clameur d
Normands, le haut cry des A
glois barbares, s'esleuerent fort
ment, mais ils n'estoient pas e
tendus dans la grande confusi
du bruit & cliquetis des arm
plaintes & gemissemens des bl
sez & mourans. Nonobstant,
force du combat sembloit deme
rer aux Anglois, par la naturel
deffense de l'opportunité du li

& la grande quantité d'hommes forts & puiſſans qui y combattoient contre les noſtres, par des armes ne trouuans pas de boucliers qu'ils ne fauçaſſent & penetraſſent. Ils repouſſoient donc valeureuſement ceux-là qui oſoient approcher d'eux par l'eſpée, & bleſſoient pareillement au loing, les autres qui tiroient contre eux des fleſches. *Harold*, entr'autres y faiſoit vn extréme deuoir, car deſcendu à pied, & ſes cheuaux renuoyez à Londres, pour eſtre vn exemple à tous qu'il ne falloit pas fuir, il ne ſe contentoit pas exhorter & accourager par diſcours ſes trouppes, ains il combattoit encor vaillamment luy-meſme aux premiers rangs des autres Soldats, & *nul n'approchoit* de luy, qu'il ne *bleſſaſt* irremediablement, ou

du moins qu'il n'abbatit le cheual de l'Aggreſſeur.

D'autre part le Duc Willaume, ſans s'effroyer de la force des armes contraires, d'vn courage inuincible enfloit le cœur aux Siens par l'exemple de ſa vertu, combattant touſiours des premiers à entr'ouurir céte deffence du retranchement des Anglois ſur la colline, & y rendre vn paſſage à ſes Caualiers. Mais céte reſoluë & cruelle oppoſition des Anglois, y faiſoit barriere, & apporta de l'eſtonnement à la pointe gauche de noſtre armée, tellement que les gens de pied Bretons & les Caualiers du meſme pays, y reculerent, & céte deſmarche ainſi cõmencée, comme vne plotte de neige yroit accroiſſant à la deſcente, y augmenta tellement la frayeur, que les

Normands qui y estoient joints, s'esbranlerent, Normands, accoûtumez de vaincre par terre & par mer, fuyent, ils s'effroyerent (dis-je) par vne terreur panique qui glissa dans leurs opinions, que le Duc Willaume auroit esté abbatu par terre & rendu mort. O que les " actions de la diuine Prouidence " seroient pleines d'vne grande & " profonde sagesse! "

Cete briefue fuite, qui n'auroit pas esté honteuse, ains tres-heureuse, auroit fait assez depuis connoître qu'elle auoit esté seulement excitée de la diuinité pour faire apparoître au Duc, vn stratageme industrieux dont il luy estoit necessaire se seruir & aider à vaincre aprez ses ennemis, autrement du tout insurmōtables & inuincibles. Car nostre vaillant Duc qui com-

battoit au coſté droit à l'autre corne de la bataille, voyant céte grande trouppe des aduerſaires qui desemparoit le hourdiz, & quittoit le Fort pour ſuyure & à flanc & à doz nos fuyards, il prit de-là vne reſolution en luy-meſme, de feindre aprez ſemblable & pareille fuite, à enuelopper & attraper (à l'imitation des Parthes) ces aduerſaires Anglois.

Il va donc au grand galop incontinent au deuant de tous ſes gens qui prenoient la fuite, teſte nuë & ſalade oſtée, criant à tous, *Ha! mes chers amis, mes compagnons, ou fuyez-vous? Regardez-moy, ie ne ſuis pas mort, ie ſuis vif, & à l'aide de Dieu ie vaincray. Quelle perturbation d'eſprit vous fait ainſi prendre la fuite? & ou penſez-vous vous ſauuer? Ceux que vous pouuez rendre aſſom-*

mez comme des bestes , vous tuëront par tout où ils vous rencontreront. Abandonnerez-vous la victoire , & vn perpetuel honneur qui vous rit, pour fuir à vostre mort & à vne eternelle honte ? Croyez moy, si vous fuyez d'auantage il n'y aura jamais aucun de vous qui puisse eschapper la mort. A ces paroles ils reprennent tous la force & le cœur, que la fausse creance de sa mort leur auoit osté. Et luy, le premier d'vne espée qui sembloit vn foudre, arreste ces audacieux barbares, charge à front les premiers qu'il rencontre, il abbat testes, separe à cétuy vn bras, à l'autre vne espaule; Tous les Normands vont aprez luy enuironnans ces deux à trois mil aduersaires descendus & separez , tuënt tout entierement , & il n'en demeura pas vn seul.

Ainsi reuenus & r'asseurez, ils s'en vont d'vne plus grande force qu'au parauant, joindre vaillamment céte Armée presque innombrable des aduersaires, qui n'amoindrissoit nullement par ces saignées si frequentes qu'on luy faisoit, au contraire ces braues Anglois d'vne grande confiance opposerent toutes leurs forces à ce torrent de l'assaut des Normands, ayans principalement esgard que leurs ennemis n'esbrechassent, & feissent ouuerture dans la bataille au principal gros qui couuroit céte colline. Ce nonobstant la force & vaillance du Duc, accompagné de la fleur des Nobles du Mans, de France, de Bretaigne, de Poictou, & principalement des Gentils-hommes de Normandie, tout ainsi que la Prouë & le Bec armé d'vn

grand Gallion, voguant à force de rames, alla penetrant céte premiere-force, & y feit voye & passage aux siens par le fer trenchant.

Le cry des Anglois redoubla, *Saincte Croix*, *Dieu tout-puissant.* (Cry du Roy *Harold*, n'aguere ayant basty dans vne place dite, *Waltham*, vn grand Temple à l'honneur de la saincte Croix, & dit-on, que au partir de céte Eglise, le Crucifix y baissa son Chef & n'en releua pas du depuis, comme luy disant à Dieu,) Et celuy des Normands poussoit jusques au Ciel, *Nostre Dame*, *Dieu aide.*

L'histoire en cét endroit honore d'vne loüange eternelle, vn braue Caualier Normand, *Robert*, sorty de *Roger de Beaumont*, pour la hardiesse dont il se precipita à trauers *les haches* & piques des Anglois,

pour en vaincre à force d'arm
l'opiniâtre resistance. Et à la v
rité céte valeur apparoissant d
puissans & genereux Anglois, So
dats qui combatoient pour la glo
re de la liberté & deffence de le
chere patrie qu'ils voyoient a
poinct de cheoir en la puissan
des Estrangers, alloit augmentai
d'vne si aspre & vehemente oppo
sition, que les Normands ne
pouuoient pas aisément vaincr
quand le Duc reconnoissant com
me il y auroit vne trop grande pe
te à rendre esteinte céte force pa
la force, vsa du stratageme jà re
connú, à l'imitation du grand *Ro*
xt. Iul. *mule* contre les *Fidenates*, du Con
. l. 2. sul *Fabius maximus* contre le
5. *Ethrusques*, d'vn autre Consu
Metellus contre les *Carthaginois*, d
la Reine *Tomyris* contre *Cyr*; E

sonna la retraite commandant à
la Caualerie feindre vn desespoir
pour se retirer, comme encor à
l'Infanterie incontinent aprez se
mettre à la fuite ; Et les Anglois,
ignorans céte ruse de Guerre, es-
meuz d'vn espoir de la Victoire,
& pleins d'vne grande joye, com-
mencent à releuer le courage l'vn
de l'autre, & menaçans desiá à
grands criz accõpagnez d'injures
les nostres, sortent du hourdiz, &
descendent trois à quatre mil des
plus vaillans aprez nos Normands
qu'ils jugeoient desiá fuir à bon
scient.

Mais incontinent vn Trom-
pette sonnant la charge, on void
nos Caualiers retourner bride, &
retranchans païs aux Anglois du
costé de la colline, enuironnent
ce *qui estoit* descendu sur la plai-

pour en vaincre à force d'armes l'opiniâtre resistance. Et à la verité céte valeur apparoissant des puissans & genereux Anglois, Soldats qui combatoient pour la gloire de la liberté & deffence de leur chere patrie qu'ils voyoient au poinct de cheoir en la puissance des Estrangers, alloit augmentant d'vne si aspre & vehemente opposition, que les Normands ne la pouuoient pas aisément vaincre, quand le Duc reconnoissant comme il y auroit vne trop grande perte à rendre esteinte céte force par la force, vsa du stratageme jà reconnú, à l'imitation du grand *Romule* contre les *Fidenates*, du Consul *Fabius maximus* contre les *Ethrusques*, d'vn autre Consul *Metellus* contre les *Carthaginois*, de la Reine *Tomyris* contre *Cyr*; Et

'xt. Iul. .l.2. 5.

ſonna la retraite commandant à la Caualerie feindre vn deſeſpoir pour ſe retirer, comme encor à l'Infanterie incontinent aprez ſe mettre à la fuite ; Et les Anglois, ignorans céte ruſe de Guerre, eſmeuz d'vn eſpoir de la Victoire, & pleins d'vne grande joye, commencent à releuer le courage l'vn de l'autre, & menaçans deſiá à grands criz accõpagnez d'injures les noſtres, ſortent du hourdiz, & deſcendent trois à quatre mil des plus vaillans aprez nos Normands qu'ils jugeoient deſiá fuir à bon eſcient.

Mais incontinent vn Trompette ſonnant la charge, on void nos Caualiers retourner bride, & retranchans païs aux Anglois du coſté de la colline, enuironnent ce *qui eſtoit deſc*endu ſur la plai-

pour en vaincre à force d'arı
l'opiniâtre resistance. Et à la
rité céte valeur apparoissant
puissans & genereux Anglois, S
dats qui combatoient pour la gl
re de la liberté & deffence de l
chere patrie qu'ils voyoient
poinct de cheoir en la puissaı
des Estrangers, alloit augment
d'vne si aspre & vehemente opı
sition, que les Normands ne
pouuoient pas aisément vainc
quand le Duc reconnoissant co
me il y auroit vne trop grande p
te à rendre esteinte céte force
la force, vsa du stratageme jà
connú, à l'imitation du grand
'xt. Iul. *mule* contre les *Fidenates*, du Co
·. l. 2. sul *Fabius maximus* contre
5. *Ethrusques*, d'vn autre Con
Metellus contre les *Carthaginois*,
la Reine Tomyris contre *Cyr*;

ſonna la retraite commandant à la Caualerie feindre vn deſeſpoir pour ſe retirer, comme encor à l'Infanterie incontinent aprez ſe mettre à la fuite ; Et les Anglois, ignorans céte ruſe de Guerre, eſmeuz d'vn eſpoir de la Victoire, & pleins d'vne grande joye, commencent à releuer le courage l'vn de l'autre, & menaçans deſiá à grands criz accõpagnez d'injures les noſtres, ſortent du hourdiz, & deſcendent trois à quatre mil des plus vaillans aprez nos Normands qu'ils jugeoient deſiá fuir à bon eſcient.

Mais incontinent vn Trompette ſonnant la charge, on void nos Caualiers retourner bride, & retranchans païs aux Anglois du coſté de la *colline*, enuironnent *ce qui eſtoit* deſcendu ſur la plai-

ne ; Les gens de pied y auoſlei
pareillement , & tous enſemb
chargeans ſur ſes ennemis , ils m
traſſerent d'vn horrible carnage
tourbe Angloiſe ainſi ſurpriſe d
ce ſtratageme. De-là , toutes n
trouppes reuont d'vn courage a
dacieux & plein de gloire, recha
ger valeureuſement l'Anglois, q
combattoit de tous coſtez ſur
colline ; L'aſſemblée grande
joincte & ſerrée y eſtoit encor e
froyable; Les noſtres forcerent l
retranchemens & hourdiz des A
glois, Y entrent; Et noſtre Willa
me (que les Soldats de ſes Gard
aduertiſſoient tacitement , qu'il
precipitoit trop) r'accouragea
l'imbecilité des tardifs , & bla
mant la puſillanimité des pao
reux & eſtonnez , promettoit
l'acquiſition de la victoire , rend

incontinent aprez tous les Soldats riches, & leur posterité.

Or par ce qu'il voyoit encor là le grand nombre des Anglois du tout arrestez sans se separer, il y feit combattre ses Gens d'vne autre addresse, car ils voltigeoient tout autour, à coups de Lances, traits d'Arbalestres, & Sagettes; Vne Armée agissoit par incursions, par diuers mouuemens; Et l'autre (que vous eussiez dit tenir à la terre) ne faisoit já que tolerer & souffrir. En fin, les Anglois perdent cœur, ils commencent à languir & à deffaillir, & presque aduoüans & confessans, par céte deffaillance, la coulpe du crime de *Harold*, ils en subissoient desiá la vengeance. Les Normands tandis nâurent, *matrassent, tuënt*; *Ils* se sentoient d'a-*uantage esmeuz* des morts tõbans

au Combat, qu'à la presence de hommes qui y resistoient vifs.

Le Duc passe outre, & va jus ques au plus fort de la Bataille, o l'Estandart de *Harold* subsistoi droit encor, il y auoit sur céte en seigne la figure d'vn homme qu cõbattoit, representé en riche bro derie d'or semée de gemmes pre tieuses. *Harold* tenoit là pied fer me, ayant l'élite d'Angleterre & ses Freres joints auprez de luy Mais à céte rencontre vne Sagett tirée par quelque Archer luy vien frapper dans la teste, luy rompt l ceruelle, & il chet mort par terre *Toustain du Bec Crespin*, qu portoit la Banniere de Norman die, suyuoit le Duc, *Roger de Mon gommery*, & *Guillaume Mallet*, qu perdit son cheual auprez du Duc *Willaume* pareillement s'y seroi

veu incontinent cheoir à terre son cheual tué sous luy, & ces deux vaillans hommes mis à pied, y combattirent assez long-temps en céte posture, jusques à ce que le Sieur de *Maynieres* Baron de *Ducler*, vint fondre sur le Frere de *Harold*, le Comte *Worth*, qui soûtenoit encor tout le combat, & l'outrepassa d'vn coup de Lance au pied de l'Estandart.

Adonc la force des Normands se rendit maîtresse sur l'Enseigne de *Harold*, qu'ils arracherent de la place, & y planterent la Banniere de Normandie. De toutes parts les Anglois commencent à fuir, sauf les Nobles qui combattirent jusques à l'extremité, aymant mieux honnorablement perdre la vie, *que la conseruer* sous vn joug *intolerable de la seruitude* d'vn

Estranger. La Bataille dura jusques au soir, & jusques à minuict la poursuite des fuyards; C'est sans doute que la diuine & fauorable protection celeste, conserua d'vne particuliere grace nostre *Willaume* en céte illustre journée, ainsi qu'il aduoüa souuent luy-mesme aprez, Et céte verité apparoit, par ce que toutes les pointes des armes, des sagettes, des jauelots, des piques, des espées, lancez ce iour-là contre luy par ses ennemis, ne luy auroient sceú arracher vne seule goutte du sang genereux qu'il auoit, Eust trois cheuaux tuez sous luy dans céte bataille, & luy-mesme, ore estant à pied, ore à cheual, sauua & deffendit au trenchant de son Espée, beaucoup de ses gens qui estoient engagez dans la presse au danger des ennemis.

Toutes choſes donc ainſi heureuſement reüſſies à l'aduantage de noſtre Duc, ſelon la volonté du grand Dieu des armées, Luy qui auoit apris à coronner de la moderation ſes Victoires, quoy qu'il eût vn juſte ſujet abandonner à la faim des Loups & des Vaultours les cadaueres ennemis, pour l'injure receuë de la rebellion Angloiſe, & le peril eminent de la mort ou la force de leurs armes auparauant l'auroit engagé, il permit neantmoins à tous les naturels du païs, venir reconnoître leurs morts, & les enſeuelir & enterrer ainſi qu'il leur plairoit, & la part où ils voudroient. Feit faire aux ſiens de tres-honorables exeques. Et comme la mere de *Harold* luy enuoya faire *offre d'vne* grande ſomme *d'or, juſques au* poids du cadauere

du Roy son fils, afin qu'il le rem
en sa puissance, il refusa la pecun
& la requeste à la mere, ne trou
uant pas juste que celuy qui auro
esté durant céte vie vn tyran vsu
pateur, eût aprez qu'il seroit mo
l'honneur d'vne tombe Royal
Ains il commit à *Guillaume Mal*
le soin d'ensepulturer *Harold*; Il
feit enterrer sur le riuage, ou
flotte auparauant auoit pris po
„ Ainsi tõberoient ceux-là qui vo
„ posans leur entiere felicité aux C
„ ronnes & puissances Souuerain
„ du monde, Coronnes qu'ils raui
„ sent cuidans s'en rendre bien-he
„ reux, & comme ils en seroient po
„ sesseurs, ils s'efforceroient apr
„ en maintenir la gloire par la for
„ & la violence des armes.

Cét homme estoit beau,
fort de corps, hardy entrep
ne

peur, assez homme de bien, joyeux en ses discours, affable aux delinquans, & participoit beaucoup aux humeurs du Comte *Godouin* son pere ; Mais la medaille tournée, il auoit beaucoup d'inconsideration & temerité, Presomptueux à prendre asseurance de luy-mesme aux choses douteuses, aymant la gloire & la loüange, Auare à thesauriser, & oublioit en la prosperité à obseruer ses promesses, De-là deuenoit-il odieux à ses sujets mesmes les Anglois, & à ses proches parens; Quand le grand Dieu des vengeances & des batailles luy concedoit quelques victoires, il ne luy en attribuoit pas la gloire & l'honneur, mais à luy-mesme & à sa propre vaillance, Cete derniere experiẽce y roit l'apprenant, car superbe de la victoire

nom de *Sainct Martin.* Il y eust l
quarante sept mil Anglois tuez,
six mil de la part des Normand
Iournée fatale, & sanglante, po
le Releuement de la Coron
d'Angleterre, duquel le Reg
estoit tellement dépraué & co
rompu, que ceux qui seruoient
l'Eglise à peine y balbutioient
les paroles des Sacremens; L
Moines & Religieux delicateme
vestus, & y vsans indifferemme
de toutes sortes de viandes, faisoi
paroître qu'ils se mocquoient d
la Reigle qu'ils suyuoient; L
Princes & Milords, n'y auoie
autre object, que les plaisirs d
Bacchus, & *Venus*; Ceux qui
demeuroient aux Villes & au
Champs, n'ayans aucune charg
& dignité, y estoient la proye de
autres plus forts qui y dominoient

Et les principaux Magistrats qui y administroiét la Iustice, c'estoient Rats en paille, y recherchans seulement s'y accommoder de grandes richesses par leurs injustes actions. Mais nostre grand Duc y va apparoître vne nouuelle clarté à remettre au lüstre premier la splendeur de la Religion ; Vn admirable exemple aux Nobles, de generosité & de vertu ; Et se va asseoir luy-mesme au throsne de la Iustice, à rendre droit à vn chacun contre la tyrannie & l'oppression qui y estoient exercées.

Or céte victoire en céte sorte, & legitimement, & glorieusement acquise, *Willaume*.estima que les Lauriers en seroient premierement à estre offerts & consacrez *à Dieu, par vne* reconnoissance *qu'il conuenoit* en rendre à son

Vicaire general le premier C
de l'Eglise, sçauoir le Pape, a
que auroit fait, *Abraham à Melch-*
Genes. 14 *lech*, reuenant de sa victoire c
tre les Roys aduersaires; Il enu
donc à Rome au Pape Alexanc
la superbe & magnifique enseig
de *Harold*, tyran vaincu, afin
la mesme dextre qui benit la B
niere sacrée qu'auparauant *Wil*
me auoit receuë, acceptât céte
tre pour estre vn illustre trop
au Temple du Seigneur, & de l
sistance fauorable du Ciel &
son merite.

Du Champ de la bataille, il
uint incontinent au port de *H*
stings, y met vne bonne Garni
& vn Gouuerneur fidele; &
chastier ceux de *Romane*
qui auoient fierement comb
quelques Nauires de la Flott

tué beaucoup d'hommes Normands venuz par erreur aborder là, il en feit telle justice qu'il voulut. Il s'achemine de-là, à la forteresse marine appellée, *Douures*, Château basty sur la sommité d'vn Roc, auquel tout le peuple circonuoisin, comme en l'asseurance d'vne place imprenable auoit mis l'espoir du salut de leurs vies & de leurs biens; Et ce pendant que les Soldats qui gardoient le Roc & le Fort, craignans que le Duc n'assiegeât la Place, se preparoient à le reconnoître, & à luy apporter les Clefs du Château, quelques goujats & valets des Seigneurs Normands esperâs picorer & y gaigner de la proye, mirent incontinent le feu aux maisons du Bourg, ou la flâme ardante y feit soudain vn grâd *dommage*, que le Duc apperceût

& veid à regret, par ce que ce
gens-là desiá pensoient à la com
position & se vouloient rendr
à raison dequoy il restitua aux ha
bitans le prix des edifices; Et les re
compensa grandement pour c
qu'ils y auoient eú d'autres perte
par le feu; Les Soldats du Châtea
luy ouurent la porte, Et la forteres
se mise en son obeïssance il y de
meura huict jours à la remparer &
munir. Les principaux de la ville
de *Cantorbie*, qui n'est pas situé
beaucoup loin, vindrent l'y saluë
& reconnoître, & luy jurerent fi-
delité en luy baillans ostages.

Il part de *Douures*, ou beaucoup
de vaillans hommes & gens de
Guerre Normands, malades d'vne
dissenterie procedant de l'vsage
des viandes nouuellement tuées
& breuage d'eaux, demeurere

pour se guarir, & s'achemine droit à Londres; Il campe & loge à *Tour-brisée*, ou luy-mesme auroit esté grandement incommodé de la mesme maladie, mais regardant d'auantage à l'vtilité publique qu'au particulier de luy-mesme, Céte place n'ayant pas grandes commoditez pour les Soldats, il poursuit son chemin. Cependant le Prelat *Stigandus*, Archeuesque Metropolitain de Cantorbie, esgalement grand en creance auprez des Anglois, comme en biens, en dignité, & en puissance; fait mine, par vne association & ligue sourde des principaux du Royaume, (qui n'auoient pas pris les armes & combatu à la bataille de *Hastings*): comme les deux Freres *Edwinus*, & *Moroadus*, fils de *Elfgarus*, & autres, de luy resister & l'empescher

de paruenir à ce Regne & à la
session de la Coronne, par vne
ction qu'ils trament & propo
faire, voulans mettre sur la
d'Edgarus, fils *d'Eduard*, fc
d'Edmundus, surnommé *Cos*
Fer, céte Coronne d'Anglet
Trame dont les premiers fils
cedoient en ce Prelat d'vne g
de crainte & deffiance qu'il
coût de nostre *Willaume*, p
bonne intelligence dont il le
noit estre joint au S. Siege, &
Alexandre II. lors tenant la C
re de S. Pierre, duquel il appre
doit la Censure, à raison qu'il a
vsurpé indignement céte digi
& y auoit receu le *Pallium* pa
gent de l'Anti-pape *Benoist*; I
banderole & principale cou
qu'ils prenoient en ce des
ç'auroit esté, qu'ils ne vou

obeïr qu'à vn Roy du païs.

Mais nostre Duc, qui y auoit já esté esleú pour regner, & leur commander par la diuine prouidence de celuy, qui dispose des Regnes & des Sceptres ainsi qu'il luy plaît, sans qu'aucun luy puisse arguër ny dire pourquoy il fait céte chose, ou céte-lá, aduerty que céte Menée se disposoit principalement à Londres, il y auance ses trouppes, & se logeant tout auprez, il enuoye cinq cens Caualiers battre la strade à reconnoistre la morgue des ennemis. Tandis il sort grand nombre de leurs partisans de la Ville, en trouppe, serrez & rangez pour combattre; Mais sans piaffer rencontrez & chargez par nostre Caualerie, il y en demeura de toutes *les lignées de la* Ville beaucoup *sur la place, ce qui* y feit naître, par

ces morts, aux Citoyens vn c
lamentable ; Et de surcroist
gens de Guerre allerent aprez
dain mettre en feu tous les
beaux Manoirs & Lieux de
sir qui estoient bastiz sur l
uiere de la *Tamise* qui passe pa
dans Londres, appartenans
mesmes Citadins. Le Duc ce
dant passe au de-lá de la Tami
se loge à *Guarenge-fort*.

L'effroy saisit ce puissant
tropolitain, *Stigandus*, & cro
qu'il trouueroit mieux l'asseur
dans l'obeyssance, qu'en la
stance, il se presente au Du
submet à luy, & luy preste le
ment de fidelité, abrogeant e
rement l'imaginaire Roy
d'Edgarus, lequel pareille
(jeune enfant) auroit reconn
stre Duc d'vne tres-humb

mission ; *Willaume* receût l'vn & l'autre, mais particulierement *Edgarus*, qu'il cherit & embrassa fort amiablement, jouuenceau syncere & debonnaire, fils du nepueu du Roy S. *Edwart*, & le retint tousjours aprez honorablement chez luy.

Les principaux Chefs de la ville de Londres par suite s'humilierent au Duc, & luy offrirent la Ville, leurs personnes, & leurs biens, Tels ostages & autant, qu'il eust agreable en prendre & choisir. Puis venans à s'y joindre les Euesques & Milords du païs, ils le prierent ensemble qu'il daignât receuoir l'hõneur de la Coronne, & qu'ils estoient accoustumez rendre seruice aux Roys, & desiroient qu'il y en eust vn qui leur commandât. *Ce zele estoit sage*, & regardoit au

bien public, par ce que les deu
Freres já mentionnez, *Eduinus*, e
Marchardus, auoient fait de gran
des poursuites & suscité force gē
dans Londres, solicitans & gai
gnans l'affection du peuple à eslir
vn d'entr'eux à estre Roy. Et d'ail
leurs, vn autre party des Seigneur
du païs vouloient chaudemen
qu'on eslit, *Edgarus* pour Roy
mais tous les Euesques ne consen
toient pas à leurs volontez. Voil
comme les Anglois, qui eussen
peú, estans tous bien joints & vni
ensemble, releuer la ruine de leu
patrie ; pour ne vouloir eslire au-
cun d'entr'eux à la Coronne, y re
çoiuent & admirent vn autre qu
„ estoit Estranger : Mais que peu
„ faire la prudence humaine contr
„ les desseins ou la conduite de la di-
„ uinité y estoit agissant.

Il assemble tous les Seigneurs enuz quand & luy de Normanie, desquels il n'estimoit pas noins la prudence, que la fidelité, t leur representa ce qui retenoit es affections de se joindre à la niere des Anglois, leur dit que outes choses seroient encor dans e Royaume en trouble, qu'ils 'ignoroiét pas eux-mesmes ceux-à qui y monopolloient des rebelions contre luy, qu'il desiroit d'auantage que le repos y regnât, que on Chef y portât la Coronne, *Et* dit-il) *si vous me r'amenez que c'est Dieu qui m'appelle à ce grand honneur, ie n'en veux point estre participant, que ie ne voye la Duchesse y participer*. Et finalement, qu'il ne conuenoit pas trop se haster à celuy qui va montant au faiste d'vne *souueraine* grandeur.

joint ensemble vne affection, à augmenter par vostre aggrandissement leurs biens & leurs honneurs.

Le Duc repensant encor sagement à part luy & dans luymesme, sur céte concurrence de la generale opinion du Conseil à prendre la Coronne Angloise, & reconnoissant que ses Gentilshommes (porte-clefs du bon-heur & de la fortune Royale où il se voyoit paruenu) desiroient conjointement céte gloire luy aduenir, par vne esperance conceuë d'estre ensemble honorablement & richement recompensez par luy, il se laissa vaincre à ces considerations, & principalement par ce qu'il ratiocinoit, que quand il auroit la Coronne sur sa teste & commenceroit à Regner, le courage en seroit moindre aux fa-

objet ny autre fin, que ſon Coron-nemét, particulierement l'Eueſque de *Toüars, Haimerius*, habile homme aux armes & à l'eloquence, delibera ainſi prudemment & facé-tieuſement, (admirant la modeſtie du requerant) *Il n'y a pas beaucoup de Gendarmes* (dit-il) *dans noſtre Armée, qui ayent iamais eſté conſultez ſur pareilles deliberations, & me ſembleroit-il que le Conſeil n'auroit pas à tenir longuement ſur céte propoſition, à raiſon que ce ſeroit noſtre plus grand & dernier contentement, que cela que les Anglois ores vous preſentent; Ioint que tous tant qu'il y a icy de rares hommes n'auroient voulu affe-ctiõner de vous eſleuer & faire aſſeoir ſur ce troſne du Regne des Anglois, ſi auparauant ils n'auoient ià tous aſſez reconnú, comme vous en eſtes idoine & capable, quoy qu'ils y ayent* con-

l'Anglois y consentant à la diuin volonté, & du Normand pou rendre entiere la gloire de sa ver tu; ç'auroit esté en la feste procha ne du S. iour de Noël, commen
1067. çant & ouurant l'année 1067. I entre auparauant en la ville d Londres, d'vn pareil Triomphe que auroient esté veuz jadis le glorieux Cesars faire entrée dar l'alme cité de Rome, où comm auroit fait l'Empereur *Alexandi* aprez la victoire du Monarqu *Darius*, quand il entra dans Baby lone Siege principal de l'Emp re; Tout autour de luy ses valeu reux Gendarmes glorieusemer vaincœurs de la force d'vn Royau me, se faisoient-là admirer, & r chement ornez y enuironnoier leur vaillant Duc, vous y eussie veu le Comte de Tancaruille,

Comte d'Eu, le Comte de Harcour, le Sire de Longueuille, le ſire de Mortaing, le ſire d'Arques, le ſire de Montfort, le ſire de Baſqueuille, le ſire du Bec Creſpin, le ſire de Clere, le ſire de Rouuille, le ſire de Mongommery, le ſire de Maynieres, Le ſire de Ferrieres, Le ſire d'Aubemare, le ſire de Touque, le ſire de l'Aigle, le ſire de Torcy, le ſire du Homme, le ſire de la Mare, le ſire d'Eſtouteuille, le ſire de Victry, le ſire de S. Aubin, le ſire de Bailleul, le ſire de Tillieres, le ſire de Preaux, le ſire du Baſſet, le ſire de Manneuille, le ſire de Bolebec, le ſire de Garancieres, & toutes les autres vaillantes & fameuſes Eſpées de la Prouince de Normandie, accompagnans ce grand *Duc qui* cueilloit, aprez *toutes ces eſpines* d'vne infinité

de labeurs Martiaux, la belle roze de l'Isle Angloise, & alloit séoir au trosne de Roy *Edwart*. Tous les Euesques du païs & le Clergé de la Ville, & places circonuoisines, joints aux principaux Chefs & Milords d'Angleterre, l'y receûrent fort fauorablement, comme encor tout le peuple à grands cris de joye & acclamations publiques, luy declara la bienveillance de son affection à ce Regne.

Donc céte feste de la Natiuité de nostre Seigneur estant arriuée, (elle éschéoit céte année-là au Lundy) Il y receût à Westmōstier
1067. dans l'Eglise de S. Pierre honorée de la sepulture du Roy S. *Edwart*, la Coronne du Royaume Anglois par le Ministere de l'Archeuesque d'*Yorck*, *Aldredus*, digne Prelat, *illustre* par l'Histoire d'obseruer

grandement l'équité, bon, sage, & qui taschoit imiter deuotement la vertu & la pieté des autres saints Prelats qui já l'auoient precedé, car nostre *Willaume* n'auoit pas voulu que l'Archeuesque *Stigandus*, Prelat de Cantorbie, (auquel nonobstant appartenoit ce droit de consacrer le Roy) luy posast la Coronne sur la teste, à raison qu'il ne possedoit pas legitimement céte grande & premiere dignité.

Mais auparauãt qu'accõplir céte religieuse action du Sacre du Roy, l'Archeuesque *Aldredus*, parlant dãs l'Eglise, Anglois aux Anglois, & *Geuffroy* Euesque de Constance, y parlant Normand aux Normands, demanderent à ceux-lá qui y estoient assistans, (ainsi que alloit *requerant* la Loy du *Coronnement*) s'ils vouloient pas tous

1067. que le Duc de Normandie, *Willau-
me*, regnât Roy par dessus eux? In-
continent toute la multitude d'v-
semblable accord & consente-
ment, mais d'vn langage different
respond hautement, qu'ils l'ac-
ceptoient & desiroient ; Sur cét
exclamation, le Diable surprenant
le jugement des gens de Guerre d
Duc, qui estoient tous rangez
pied & à cheual tout autour d
Temple au dehors pour rendre a
seurée céte action, leur feit croire
oyans ce bruit du langage incon-
neú, qu'il y auoit-là dedans quel
que entreprise desauantageuse a
Roy; Sinistre interpretation, don
ils vont promptement mettre au
maisons prochaines le feu, le
quel incontinent va d'vn grand
embrasement s'augmentant ; Et le
peuple se réjoüissant dans l'Eglise

aduerty du feu, ſort en trouble, & tout triſte y demeura merueilleuſement indigné contre les Normands d'vne telle precipitation, car il y euſt vne tres-grande perte & aux baſtimens & au vol. D'vne ſi grande aſſemblée, il ne demeura dans l'Egliſe que les Eueſques, & quelques Eccleſiaſtiques auprez d'eux, tremblans d'apprehenſion; Ils y acheuerent nonobſtant le miniſtere de la conſecration du Roy, lequel y auroit eú luy-meſme grande peur; L'Archeueſque *Aldredus* tout debout deuant l'Autel de l'Apoſtre ſainct Pierre, y exigea ce Serment du Roy, en la preſence du Clergé, & du peuple, *Qu'il promettoit eſtre le deffenſeur de l'Egliſe de Dieu, le protecteur du Clergé, & le iuſte conſeruateur de tout le peuple à luy ſujet, Qu'il*

n'establiroit iamais aucunes Loix iniustes, ains toutes Ordonnances droites & équitables, lesquelles il yroit aprez obseruant luy-mesme, Abolirroit toute sorte de licence aux rapines, & banniroit tout à fait les Iugemens iniques & l'iniustice hors du Royaume.

Ces gemmes des Coronnes vrayement Royales, auroient aprez esté veuës tousiours resplendir aux vertus de nostre *Wilaume*, lequel ainsi solemnellement declaré Roy, receût à Londres, pour la confirmation de son Regne, les submissions, hommages & Sermens de fidelité des grands du Royaume, Prit asseurance & ostages de tous, & se rendit espouuentable aux factieux qui y eussent peû encor cõtre luy disputer leurs pretensions. Le nõ de Duc n'auroit si tost fait place en ce Prince à l'ap-

pellation de Roy, qu'en céte augmẽtation de l'hõneur & de la gloire Royale, il creût que l'obligation y augmentoit pareillemẽt à honorer le grand Roy des Roys; Et par ce, ouurant les Tresors de *Harold*, il en employa la plus grande partie aux reédifications des Eglises & Monasteres de diuerses Prouinces du Regne, à releuer les pauures de leurs miseres, & à ayder aux Soldats & Gendarmes estropiez sous ses enseignes & blessez pour luy aux cõbats; Apparoit magnifique à enuoyer des dons aux Eglises hors du Royaume, à l'Eglise de S. Pierre à Rome, de l'or & de l'argent presque incroyablement; A beaucoup d'Eglises de la France, Aquitaine, Bourgongne, Auuergne, *des Croix d'or* ornez de pierres *precieuses*, *Tapis* en broderie

d'or, Chappes couuertes d
cieuses Marguerites, & de ce
l'excellence & la grandeur
pour viure sans fin, elles n'er
ront jamais cheoir en l'ou
memoire de ce grand & M
que bien-faicteur.

Ce Zele du Roy comm
faire apparoître & ressuscit
le regne Anglois, la Re
presque esteinte & morte a
uant céte venuë du grand D
Normands, car vous y eussi
par tous les Villages, aux B
& aux Villes, des Monast
bastir d'vne construction n
le & peregrine, & le païs tel
reflorir par ces deuotions
santes, qu'vn chacun de
qui y auoient quelque opul
puissance en biens, estime
les jours auoient esté perd

l n'auroit pas fait paroître en ces exercices de la pieté quelque illustre magnificence.

Ces diuines & pieuſes reconnoiſſances accomplies, le Roy *Willaume*, comme vn Chef plein de prudence s'employa aprez dans Londres à diſpoſer l'Eſtat, y reiglant juſtement des Loix qu'il y vouloit faire enſuyure, aucunes y concernans la Police & la conduite de la Ville, autres y alloient regardans à l'vtilité de tout le Royaume, & quelques autres, ſur la conſeruation des Exemptions & Priuileges des Eccleſiaſtiques; Il ne feit aucuns Edicts & Ordonnances qui n'euſſent l'appuy d'vne grande équité; Et jamais il n'a eſté requis par quiconque ſoit, de la reformation de ſes Arreſts prononcez par gens de ſa Iuſtice; Il ne

condamnoit aucun, qu'il ne le
nitât grandement ; Il recomm
doit aux Magistrats qu'ils se co
portassent d'vne grauité di
d'eux-mesmes, aux exercices
leurs charges ; Comme encor
hortoit-il ses Comtes & Baro
(qu'il esleuoit aux grands Estats
honoroit des Seigneuries d'A
gleterre) fuir l'outrage & la viol
ce, ains qu'ils se proposassent to
jours dans la pensée, celuy par
ils auroient esté já rendus va
cœurs, & qu'il ne conuenoit
aux victorieux oppresser ceux
qui estoient par la foy du Chr
pareils & esgaux aux vaincou
ny contraindre par injures ces A
glois justement assujetiz, à retou
d'vne injuste rebellion à prend
les armes contr'eux.
Il establit apres des Loix co

enables à refrener la licence des
utres Nobles qui estoient d'vn
moindre rang, & de la qualité de
Gendarmes ; Rendit toutes les
emmes asseurées contre la force
que les amoureuses recherches &
onuoitises impudiques des gens
le Guerre, auroient peú exciter
ontr'elles. Et deffendit mesme
ux Soldats, la honte & l'infamie
les bordeaux, il ne vouloit pas
emblablement qu'ils hantassent
beaucoup les tauernes, par ce que
l'yurongnerie esmeút les querelles,
& des querelles aduiennent aprez
es Duels sanglans & les meurtres;
il feit cesser absolúment toutes
ortes de seditions, de batteries, de
arcins ; Et aprez qu'il eût ainsi fait
ployer ce Regne sous ses armes, il
y rangea & feit obeyr les armes
ux Loix ; Comme vn Medecin

conduit par la Loy de la medecine, void au deuant & au derriere de la constitution d'vn corps, ce qui luy est requis & propre à la santé: Il regardoit & preuoyoit de toutes parts à conseruer & maintenir le Regne qu'il auoit acquis. Les chemins estoient libres de larrons & de volleries; Et la flotte des Nauires qui y arriuoient pleins de denrées de toutes sortes, trouuoit hâures par tout. Il ne se contentoit pas que ceux-là qui estoient appertement reconnúz perturbateurs du repos public, sortissent hors du Royaume, mais il condamná par seueres supplices ceux-là qui vont troublans secretement les Estats, sçauoir, les Sorciers, Enchanteurs, & *Magiciens* à quitter le païs, & en nettoya son Regne; Ce seroient

là

là les premices de ſa Iuſtice, conſideron ceux de ſa Clemence.

Celuy qui voulut premierement tramer des menées contre luy aprez ſa victoire, & qui meritoit vn chaſtiment pour ce qui regardoit l'Eſtat, ç'auroit eſté *Stigandus*, Archeueſque de Cantorbie; Mais ce grand Roy negligeá du tout l'offence, & n'en euſt aucun reſſentiment pour ce qui l'alloit concernant, trop bien luy deſplaiſoit-il en l'exercice des fonctions du Miniſtere ſacré, à raiſon que ſa Prelature n'auroit pas eſté canonique, Crime de ſpirituelle Inuaſion, qu'il diſſimula neantmoins, aymant mieux patienter encor quelque temps juſques à ce qu'il receût (ainſi qu'il aduiendra incontinent) la derniere Sentence *du Chef Apoſtolique*, il ne vouloit

pas ſe haſter de proceder à la dépoſition d'vn Prelat, qui eſtoit hors de ſa competence, & qui auoit vne tres-grande creance auprez des Anglois dans tout le païs: Et de-là, il luy faiſoit toutes ſortes d'honneurs, comme au premier Eueſque du Royaume.

Il exercá vne autre grande clemence aux deux Freres, *Edwinus*, & *Morcadus*, premiers Chefs à executer la faction commencée par *Stigandus*, & qui engagerent aux armes les Bourgeois de Londres juſques à ſortir contre le Duc, quoy qu'ils ſe retirerent des premiers, & abandonnerent au glaiue & aux coups, ceux qu'ils y auoient excitez, Car ſçachans que le Roy *Willaume* eſtoit party de Londres, & demeuroit dás vn beau lieu tout proche de-lá, dit, *Bercinq*, cepen-

dant qu'il faisoit establir quelque seuere reglement dans là Ville, Requis à y retenir en deuoir l'audace d'vn si grand & muable peuple, altier, & nouuellement assujety, Ils l'y seroient venuz humblement reconnoître, & luy voüer à ses pieds toute sorte de fidele obeïssance ; Le supplierent ne se souuenir de ce qu'ils auoient voulu entreprendre contre luy, & qu'ils se mettoient à la discretion de sa Clemence ; Il les receût & honora des faueurs de son amitié, comme encor beaucoup d'autres qui luy auoient esté semblablement contraires, cõme le Comte *Coxo*, *Turchilt de Lime*, *Siwardus*, & *Aldredus* ; Freres, grands Seigneurs & Milords du païs, qui rechercherent *l'asseurance &* la paix dans la *clemence du Roy*, de la puissance

duquel leurs biens & leurs fortunes dépendoient, Iá auparauãt demandez en recompenſe de ſeruices par quelques Caualiers & gens de Guerre du Roy, mais aprez que ils eúrent tous fait l'hommage & rendu le Serment de fidelité, ils en reprindrent l'entiere & honorable poſſeſſion.

1067. Le Roy part de-là, & va à bon train reconnoître le païs, y conſidere la force & la conſequence des Places, & par tout il y faiſoit quelques Ordonnances concernans ſes appartenances, & l'vtilité des Habitans; Vers quelque quartier qu'il tirât, chacun mettoit les armes bas, il n'y auoit aucun qui luy y empeſchât le chemin, Tous luy venoient au deuant pleins d'excuſes, ou de Requeſtes; Il voyoit d'vn œil benin les Gentils-hom-

mes; d'vn œil tres-clement, le pauure Laboureur. En ce voyage il voulut que *Edgar Adelin*, (que les Anglois auoient esleú Roy aprez la ruine de *Harold*) receút de sa liberalité de grands dons, afin qu'il n'eût aprez aucun regret de n'estre paruenu au Regne.

Dans les Villes & Chasteaux Anglois il y mit gens de pied & gens de cheual, & de vaillans hommes pour Gouuerneurs, Normáds de nation, & desquels comme il en reconnoissoit la vertu, il en tenoit la fidelité asseurée; Obligeá les Chefs & les Soldats par de grandes & opulentes pieces d'heritages qu'il leur distribuá dans le païs, Possessions qui tenoient au Domaine & à la Coronne, & ne venoiét *pas des biens* appartenans *aux fideles sujets* Anglois.

1067. Ainsi ce grand Roy, Bastar
de Sang, mais legitime en sen:
declaroit par ces actions la bonn
conduite dont il sçauoit establir &
affermir par prudence, la Coron
ne conquise & receuë par sa vai
lance. Mais n'est-il pas vray qu'
a le corps dans l'Angleterre, & l'es
prit desiá au païs de Normandie
Il veut luy rendre & luy remon
strer celuy qui estoit Duc quand i
partit, reuenant honoré du lustr
de la Coronne Royale. Et par c
il choisit encor sur ce qu'il auoit d
rares hommes, deux Chefs princi
paux, pour estre en son absence se
Lieutenans Generaux au païs con
quiz, l'vn pour commander du
costé de Septentrion, & l'autre au
Midy. Il s'achemine à *Wintonne*
grande & puissante Cité, elle a se
Citoyens & Peuples circonuoi

ſins riches, mais infideles & audacieux, c'eſt vne Ville qui peut receuoir incontinent & admettre en ſes murs, vne Armée de cinquante mil Danois pour luy ayder, car elle eſt ſeize à ſept lieuës prez de la pleine mer qui fait la ſeparation en céte part-là, du Royaume de Dannemarch, & de celuy d'Angleterre; Là il feit conſtruire dans le circuit de la Ville, vne forte & haute Citadelle, & y laiſſa *Guillaume Fils-Osber*, grand Seigneur de Normandie, & vn des premiers & vaillans Chefs de ſon Armée, creé par luy Comte d'*Herefords* au païs d'Angleterre, pour eſtre vn de ſes Lieutenans ſur toute céte partie du Regne qui regarde le Septentrion; Et l'autre, auroit eſté *Odon*, Eueſque de Bayeux ſon Frere maternel, *qu'il conſtitua* Chef en ſon

absence pour commander au Royaume vers la partie du Midy, & luy mit la forteresse de *Douures* en ses mains, car ce Prelat auoit la suffisance propre & aux affaires d'Estat, & à la códuite du Spirituel.

Mais le Roy sur son partement, illustre encor l'Histoire d'vn rare & remarquable acte de prudence, car industrieux & sage en dissimulation, il persuade au Schismatique *Stigandus* já rendu suspens par le Pape Alexandre, de l'accompagner & l'honorer de sa presence au retour qu'il va faire en Normandie, luy fait cas de la beauté, magnificence, & deuotion des Eglises Cathedrales & du Clergé d'vne si grande Prouince ; Y mentionne les Abbayes à l'Abbé du *Clast*, *Agnolt*, Les exercices de Noblesse aux Comtes *Edwinus* &

Morcadus, à *Edgar Adelin*, au Satrape de Cantorbie *Agelnothus*, & au Milord *Calews*, tous gens de menée, & qui pouuoient beaucoup luy nuire à remuër dans le Royaume durant son absence, ainsi que y auroit fait vn seul Comte qui y demeura, *Eadricus*, (il paroîtra sur le Theatre cy apres,) Ils ne l'oserent desdire. Ils vont dõc auec luy à *Peneuesel*, lieu fameux, à raison de la premiere descente que son Armée y auoit fait au precedent, & s'embarquerent tous ensemble. Au parauant que voguer, il y voulut recognoître par grandes & riches recompenses chacun des Soldats, Gendarmes & Gentils-hommes qui estoient venuz quand & luy en ce voyage, & retournoient au païs, afin qu'ils eussent de-là occasion se resioüir en

céte liberalité, & comme ils y auoient par leur vertu seruy au Roy, y communicassent & participassent à ses Victoires.

Mais tandis qu'ils nauiguent à pleine voile aux hâures Normãds, Ie vous inuite (vous qui aimez l'histoire) à admirer la gloire de l'éuenement d'vne si magnanime entreprise, que le grand *Homere* eust preferée au sujet Heroïque du Roy *Agamemnon*, si ce Roy *Willaume* eust esté d'vn tel temps; Car nostre Duc arriua dans l'Isle Angloise le jour de la feste de sainct Michel, 1066. Et au mois de Mars ensuyuant 1067. Il reuint entierement Victorieux, & la Coronne du Royaume asseurée & paisible sur son Chef. Si vous conferez les actes de *Cesar*, quand il alla aborder par deux diuerses flottes dans

ce Regne d'Angleterre, auec céte expedition de nostre grand Duc *Willaume*, le paralelle ira panchant sans doute à la gloire du dernier; Car le Roy *Willaume* ne reuient point (comme auroit fait *Cesar*) ramenant de céte Isle je ne sçay quels pauures Soldats Anglois captifs que les Romains sembloient craindre & redouter, ny n'yroit pas rapportant de-là quelques rapines assemblées de la pecune du payement d'vn tribut annuel, ains il s'en reua voguát glorieusement, & accompagné volontairement de la premiere & principale fleur des Nobles du païs; l'or, l'argent, fait affaissir ses Nefs chargées des gazes & royaux tresors venuz justement par la mort du Roy *Edwart* en sa possession, & qu'il *medite sagement* employer aux

justes & raisonnables occasions que la paix ou la guerre luy pourront faire naître ; Ie vous inuite (dis-je) encor à admirer la faueur de l'assistance diuine, à rendre céte genereuse action libre de tout autre diuertissement pour la conduire à vne heureuse fin , ainsi que Dieu l'auoit já preueuë, & en voulut disposer ; Car tout ainsi que les Mariniers disent ; qu'au temps que les oyseaux qu'on appelleroit Alcyons, bastissent leurs nids sur la Mer & y couueroient leurs petits, les vents cessent fauorables, la mer est tranquille d'orages ; Pareillement, Dieu n'auroit pas voulu permettre qu'il y eust aucuns des Roys & autres puissans ennemis du Duc Willaume, qui osassent enuahir, ny faire aucun effort (tandis qu'il gaignoit l'Angleterre) sur ses

païs & regions de Normandie, nuë alors & dégarnie tout à fait de forces, car il n'y auoit que la Duchesse *Mathilde*, accompagnée seulement de *Roger de Beaumont*, Seigneur sage, & de la prudence duquel elle se seruoit vtilement à conduire & gouuerner en paix céte Prouince durant l'absence du Duc.

Mais céte admiration rauiroit la pensée à vne autre consideration, sçauoir de la bonté du Tout-puissant à benir d'vne belle fortune les desseins des hommes Magnanimes qui l'honorent & le craignent; Car n'auroit-ce pas esté à nostre Duc Willaume vraiment honorer Dieu, que rendre toutes sortes d'honorables reconnoissances aux pieds de la Sainćteté des *sacrez Pontifes*, qui tenoient alors

la Chaire de S. Pierre à Rome ?
desdaigner mesme se joindre, (
quis par quelques impies ennem
aux ligues tramées contre ce
Siege ? Exciter les Archeuesque
Roüen, & les Prelats des Egli
d'Angleterre, à celebter des Syn
des Prouinciaux, pour refrer
d'vne bonne reformation la dis
lution des Prestres qui y estoie
presque tous concubinaires ? Y
sister luy-mesme à condamner
deffendre la Symonie ? Contrai
dre toutes sortes de Laïques à re
dre aux Ecclesiastiques le droi
des dismes que ces laïcs retenoie
& occupoient tyranniquemer
Bastir & fonder ces grandes
magnifiques Abbayes de sain
Estienne de Caen, S. Martin
Regne d'Angleterre, & autres
chanter loüanges à Dieu ? Ne sere

re pas ſemblablement craindre la Diuinité, que obſeruer perpetuellement la chaſteté du lict Nuptial, (rare loüange aux grands Roys) pendant le Mariage? Ne manquer pas d'vn ſeul iour à ouyr deuotement le S. Office en l'Egliſe, quelques empeſchemens qu'il euſt? Et n'eſleuer aux Chaires Archiepiſcopales, ny aux Croſſes Abbatiales, que les vrais Religieux & hommes pleins de la Doctrine requiſe à exercer ces hautes Functions? Il ne faut donc pas s'eſmerueiller s'il ſeroit ainſi paruenu à vn ſi haut rang, Car c'eſt vraiment ſur ces Teſtes-là, ou regne ainſi au dedans toutes ces pieuſes & vertueuſes qualitez, que Dieu enuoye du Ciel la benediction des Coronnes, & y adjoûteroit & augmenteroit par ſuite ces grandeurs des Re-

gnes & puissances Royales; *Ie*
ay fait regner, & mis en reputa
1. Reg. 7. (disoit-il au bergerot Dauid) *c*
me seroient les plus grands Monar
de la terre.

Quand il eût mis pied à t
aux riues de la Normandie,
les Peuples circonuoisins auoi
aux Villes prochaines pour pa
ciper au bon-heur de voir ce gr
Roy, Il va à Roüen, Chef d
Prouince, Roüen, grande &
ble ville comparable en l'affect
qu'elle auoit d'honorer ce n
ueau Roy, au zele de l'anti
Rome à aymer & honorer l'I
pereur *Auguste*, Et luy par
Auguste à luy rendre vne s
blable bienveillance; Mais il
passoit d'auantage en ce Tri
phe la gloire des anciés Rom
que ces genereux & pu

vaincœurs du monde , entrans dans Rome y menoient captifs la trouppe des vaincus ; Et ceux-là desquels il se voyoit estre vaincœur, y honoroient de leur liberté la gloire de son triomphe, Car céte Noblesse Angloise richement parée & suyuant le Roy, declaroit à tous les Citoyens l'asseurance de la conqueste d'Angleterre, & y admiroit-on les Anglois, cõme les glorieux Trophées de la vertu de celuy qui reuenoit vaincœur & triomphant de leur païs.

Il faisoit-là paroître aux yeux de tous l'illustre éuenement des augures significatifs, qui préfigurerent auparauant & promirent céte Royale dignité à Willaume. La clef celeste ouurant & declarant *desiá la grandeur* qu'auroit *celuy qui croissoit* dans les flancs

de la Mere, jeune Fille de Falaize, & la fille d'vn Pelletier, affectionnée du Magnanime Duc *Robert* le pere de *Willaume*, Dormante il luy sembloit qu'elle apperceuoit ses entrailles par tout estenduës & dilatées sur la Prouince de Normandie & le Royaume d'Angleterre. Et le temps reuolú & accomply de l'accouchement, tout au mesme instant que le Part seroit venu sur terre, & mis sur l'aire en la chambre semée de Ioncs, Il y prit vn jonc plus grand qu'il n'estoit pas luy-mesme, prodige admirable! Il ne voyoit pas encor le Soleil, & la puissance Royale se voyoit en ses actions; Ce qui feit croire aux femmes-là presentes, d'vne preuision veritable, qu'il arriueroit que ce seroit vraiment vn grand Roy. Aussi n'auroit-on pas

Willelm. Malmesb. l. 3. de Reg. Angl.

dit de luy céte parole propre aux Roys jeunes; *Infortunée la terre & le Royaume, ou le Roy seroit vn enfant*; Car n'ayant encor que huict ans seulement, Il prit la Coronne Ducale, & mise sur son Chef, il y rangea & feit submettre genereusement ses rebelles Vassaux. Eccl. 1c

Icy l'histoire auroit à marquer d'vne briéue intelligence, le lustre de nostre ville de Roüen, premierement, Elle seroit assise sur la glebe d'vne des premieres Prouinces de la France, qualifiée de trois diuers noms qui ne luy peuuent estre que tres-honorables, le premier qu'elle auroit receu des Romains, seroit d'estre appellée *La seconde Lyonnoise*, Auquel tiltre céte Prouince n'acquerroit pas seulement la gloire d'estre au jugement d'vn chacun honorable par

céte nomination antique, ains elle y obtiendroit encor la preferencee sur les autres Prouinces de la France. Le second, sçauoir *Neustrie*, seroit celuy qu'elle a merité de retenir au prejudice de ses voisins & sur la ville capitale mesme de ce Royaume, aprez la separation du territoire François, & tesmoigne-il euidemment que ce País a tousiours esté vne des plus riches pieces de l'Estat; Et le troisiesme duquel on la nommeroit aujourd'huy *Normandie*, est celuy qu'elle s'est acquise en cõsacrant au seruice de Dieu, les courages barbares de ceux là qui l'auoiét enuahie à force d'armes, la releue au dessus d'elle-mesme, & la met au comble de ses perfections.

Mais la plus grande partie de ces tiltres d'honneur attribuez à

noſtre Prouince, appartiennent d'vn plein droit à la ville de Roüen, Metropole & Chef du païs Normand, pour ce que la reputation d'vne ſi belle Prouince auroit eſté premierement eſpanduë & ſe ſeroit fait connoître aux Royaumes Eſtrangers, par les merites ſeulement de la Religion & pieté qui y ont fleury ſous la conduite de ſes premiers Chefs Spirituels.

Sainct *Paulin*, Eueſque de *Nole*, au Regne de *Naples*, en fait preuue, eſcriuant au grand S. *Victrix*, vn de nos premiers Archeueſques, *Nunc Rothomagum, & vicinis ante regionibus tenui nomine peruulgatum, in longinquis etiam Prouinciis, nominari venerabiliter audiuimus, & inter vrbes, ſacratis locis, nobiles, cum diuina laude numerari. Par vous,* *S. Paulin Ep. 26. ann. Dom 420.*

Tous connoissent ores la ville de Roüen, qui estoit auparauant chez les Nations circonuoisines d'une assez mince reputation, mais céte Ville seroit ores estimée par tous les Royaumes esloignez, d'une loüange diuine, comme encor honorablement conioincte à ces autres Royales Villes que les sacrées maisons de Dieu illustrent & declarent recommandables. Ainsi S. *Paulin* Euesque attestoit au quatriesme Siecle, la religieuse deuotiō qui regnoit à Roüen; Loüange qui est cōfirmée aux Decrets enuoyez par le sainct Pere *Innocent* I. au mesme S. Archeuesque *Victrix*, qui luy auoit requis céte direction Spirituelle, *Quia Romanæ Ecclesiæ Normam, atque authoritatem magnopere postulasti, &c. Ie vous enuoye le formulaire de l'ordre du seruice de l'Eglise Romaine*, & l'authorité pour

Tom. 1. Concil. Decret. Innoc. Pap. Epist. ad Vr. E- Re- ge.

le rendre obſerué, comme vous nous l'auriez d'vne ſi grande affection requis. Ie r'entre dans l'Hiſtoire.

Les Vieillars, les Enfans, les Matrônes, & tous les Bourgeois de la Ville, ſortirent au deuant du Roy Willaume; Toutes les compagnies du Clergé des Monaſteres de la Ville & païs circonuoiſin auoient de l'émulation à qui honoreroit d'auantage, par demonſtrations d'vne grande & cordiale affection, leur tres-aimable & tres-illuſtre Conſeruateur, obſeruans exactement ce qui eſt accouſtumé rendre & accomplir en pareilles Ceremonies, &. ce qui y pouuoit eſtre joint par ſurcroît, ils l'y augmenterent & adjoûterent fort promptement & librement; Pieté *fidele, & honorable* reconnoiſſance *qu'il ne manqua* pas inconti-

nent aprez à recompenser, ornant les Autels des Eglises de riches paremens, esquels reluysoit d'vn excellent ouurage la broderie d'Angleterre, qui surpasse en reputation toutes les autres qu'on sçauroit dire, (car les Dames Angloises estoient alors les premieres du monde, à instruire en ce temps-là Quiconque vouloit s'employer à pratiquer cét artifice.) Il enuoya aux autres Eglises esloignées pareils dons Sacrez pour seruir aux loüanges de Dieu, & afin qu'elles participassent au lustre du triomphe Royal & à la resioüissance publique.

L'Histoire asseure que ces pieces qu'il donnoit, ne venoient pas de la proye, ou du butin d'Angleterre, car il ne vouloit pas que son merite ressemblât à celuy des hy-

pocrites, lesquels pour accroître leurs loüanges au monde, augmentent en pechez deuant Dieu ; Il n'auroit pas fait ces dons-là, (dis-ie) que de celà mesme qu'au parauant les grandes Eglises du Royaume Anglois luy auoient já offert & enuoyé, car pour luy gratifier, & acquerir ses bonnes graces, connoissans comme il affectionnoit sur toutes choses l'ornement de la maison de Dieu, Ils prenoient peine à l'obliger par ces dons-là, qu'ils luy enuoyoient, comme seroient des Croix d'or, des riches Tapiz, des Vazes, & autres pieces d'ameublemens precieux propres aux Offices Ecclesiastiques, qu'il alloit aprez liberalement distribuant aux principales *Eglises de* Normandie.

Il loüa Mathilde, & ceux de son

Conſeil, de la prudence & bonne conduite dont elle auoit eſté fidellement aſſiſtée à conſeruer la Normandie durant ſon voyage. Céte Ducheſſe auoit commencé, en l'abſence du Duc, à fonder & baſtir l'Egliſe de noſtre Dame de *Bonnes Nouuelles*, aux Faux-bourgs de la Ville, & le Roy Henry ſon fils la feit aprez acheuer & accomplir. Le Roy alla celebrer la feſte
67. de Paſques en l'Abbaye de Feſcamp; Il y euſt-là vne fort Illuſtre aſſemblée d'Eueſques, Prelats, & Abbez, comme encor vn grand abord des principaux Seigneurs & Nobles, qui y vindrent luy faire honneur & le ſalüer, entr'autres y arriua le Comte *Raoul*, beau pere du Roy *Philippe*, accompagné de jeunes Gentils-hommes François *qui y* conſideroient fort curieuſe-

ment (mais enuieusement) la grande cheuelure blonde que les Anglois si soigneusement pignoient, agençoient, & cultiuoient, & y admiroient encor pareillement l'apparât Royal, le grand nombre des Vazes d'or & d'argent, la pompe des cazaques des Archers de ses Gardes toutes semées d'vne riche Orféurerie d'or, ce qu'ils remarquerent exactement pour le referer aprez à la Cour de France, comme vne admirable & nouuelle Magnificence.

La Feste passée, Il commande aux Prelats celebrer la Dedicace & consecration du Temple de nostre Dame sur *Diue*; En céte sacrée Ceremonie il y voulut assister luy-mesme, aux Kalendes de May,
1067. Feit-là quelques Ordonnan- 1067.
ces & Edicts qui concernoient le

Reglement des negoces pour l'vtilité du peuple. De-là, il se träsporte à *Iumieges*, & y veut honorer encor de sa presence la celebration d'vne mesme & pareille Ceremonie, céte belle Eglise y auroit esté voüée au seruice de Dieu sous le tiltre de saincte *Marie*, il y feit de grands dons ; *Maurille* Archeuesque de Roüen honora cét acte, de son Ministere, accompagné de *Baudouyn*, Euesque d'Eureux, aux Kalendes de Iuillet du mesme an; Mais ce grand Archeuesque *Maurillé* incontinent aprez deceda au mois d'Aoust ensuyuant ; Il auoit eú l'heur d'acheuer auparauant l'illustre bâtiment du Temple de nostre Dame de Roüen ; Et le dedia en la presence du Duc, l'an 1063. Il estoit natif de *Mayence*, eust le merite & l'honneur d'estre

Abbé, & commãder ſur vn grand Monaſtere à *Florence*, ou haï des Moines par ce qu'il y faiſoit obſeruer la rigueur de la diſcipline Religieuſe, ils luy preparerent quelque poiſon, dont ayant eú la connoiſſance il quitte ces Incorrigibles, & s'en vient auec *Gerbert*, ſage & ſçauant Religieux, en la Normandie, dans l'Abbaye de *Feſcamp*, au temps que y commandoit l'Abbé *Iean* qui y eſtoit venu de ſa meſme patrie; Et là feit-il (à l'honneur de la tres-ſaincte Trinité) le choix de la deuote élection d'vne perpetuelle profeſſion Religieuſe.

Il auroit eſté aprez appellé & eſleué à l'Archeueſché de Roüen par la dépoſition de *Mauger*, qui *y preſidoit auparauant*, lequel *aymant d'auantage* la chaſſe & la

vollerie, que les Liures & l'Eglise, de-là (par céte reputation, qui vollá jusques à Rome) il n'auroit pas obtenu du Pape le priuilege du *Pallium* ; Mais il ne se seroit pas veú estre mis hors de la Chaire de l'Archeuesché de Roüen, à cause seulement de la precedente reputatiō; Ains par ce qu'il auoit voulu faire auparauant rompre & dissoudre le Mariage de *Willaume*, & de *Mathilde*, menaçant de les Excommunier tous deux, à raison (disoit-il) qu'ils estoient parens, Dont *Willaume* aprez espiant sur ses vices l'occasion de luy rendre la pareille, il le feit descendre du trosne Archiepiscopal, par la Sentence publique d'vn Synode Prouincial assemblé à *Lysieux*, ou Presidoit le Legat du Pape *Victor* II. & y assisterent tous les Euesques de la

Prouince, qui déposerent de la Chaire de Roüen, par l'authorité des Canons & Reigles Ecclesiastiques, justement le Prelat *Mauger*, & y accepterent pour Archeuesque, *Maurille.*

Céte reprimande à *Willaume* du Prelat *Mauger*, l'auroit mis nonobstant, & *Mathilde* en deuotion de rendre fondées ces deux grandes & fameuses Abbayes de sainct Estienne de Caen, & de la saincte Trinité, pour en expier l'opinion declarée par ce *Mauger* Archeuesque. Il est vray que aucuns disent, que *Willaume* aduerty, & jusques-là serieusement admonnesté, par quelques deuots Religieux de la Prouince, sur ce qui concernoit la coulpe de céte Alliance, il enuoya exprez *vne Ambassade à Rome consulter la Chaire Apostolique*, *Willelm Gemiticens. c. 2*[illegible]

pour en resoudre & asseurer ses sentimens interieurs & ces opposites contradictions, & que le Pape ayant meúrement consideré ces Nopces (c'estoit le Pape *Victor* II. enuiron l'an 1055.) & veú que le diuorce y pourroit causer & faire allumer quelque Guerre sanglante de la part du Comte *Baudouyn*, contre les Normands, il voulut prudemment, d'vne Apostolique authorité, absoudre l'vn & l'autre par céte illustre deuotion où il obligeá le Duc *Willaume* & *Mathilde* à bastir ces Abbayes; Céte affinité y estoit declarée par céte raison, que le second *Richard*, bisayeul du Duc *Willaume*, ayant espousé *Iudith*, la sœur du Comte de Bretaigne, mariá vne de ses filles au Comte *Baudouyn de Flandres*, Bisayeul de *Mathilde*.

Don

Donc aprez l'Archeuesque *Mauger*, *Willaume* y nomma & appella *Maurille* qui y auroit esté séant douze ans, au temps du Pontificat des saincts Peres *Victor*, *Estienne*, *Nicolas*, & *Alexandre* Papes; Il y dedia & consacra au neufiesme an de son Archiepiscopat céte grande Eglise de nostre Dame, comme nous auons desiá dit, y translata & inhuma les corps des deux premiers Ducs de Normandie, sçauoir, *Raoul*, auprez de la porte du costé du Midy; Et *Willaume Longue-Espée* du costé du Septentrion, ainsi qu'ils y seroient encor à present, & y feit mettre leurs Epitaphes.

EPITAPHE
du Duc Raoul.

Dux Normannorum, timor hostis,

& arma suorum,

Rollo sub hoc titulo clauditur in tumulo.

Maiores cuius probitas prouexit, ut eius

Seruierit nec auus, nec pater, nec proauus,

Ducentem fortes Regem multasque cohortes

Deuicit Daciæ congrediens acie.

Frixonas, Wálcros, Halbacenses, Hainaucos,

Hos simul adiunctos Rollo dedit profugos.

Egit ad hoc fresios per plurima vulnera victos,

Ut sibi iurarent, atque tributa darent.

Baiocas cœpit, bis Parisiis superauit,

Nemo fuit Francis asperior cuneis.

Annis triginta Callorum cædibus arua

Impleuit, pigro bella gerens Carolo.

Post multas strages, prædas, incendia, cædes,
Utile cum Gallis fœdus iuit cupidis.
Supplex Franconi meruit Baptismate tingi;
Sic periit veteris omne nefas hominis.
Ut fuit ante lupus, sic post fit mitibus agnus:
Pax ita mutatum mulceat ante Deum.

EPITAPHE DV DVC Willaume Longue-Espée.

Quos defendebat Willelmus, nemo premebat,
Auxilio caruit lædere quem voluit.
Regibus ac Ducibus metuenda manus fuit eius,
Belliger Henricus Cæsar eum timuit;
Rexit Normannos viginti quinque per annos,
Militis atque Ducis promptus in of-

ficiis.

Cœnobium pulchrè reparauit Gemeticense,

Et decreuit ibi ferre iugum Monachi.

Feruidus inuicti coluit Normam Benedicti,

Cui petiit subdi plenus amore Dei.

Distulit hoc Abbas Martinus, diua potestas,

Saeua per arma mori praetulit omen ei.

Namque Dolis Comitis Arnulphi nectus inermis

Corruit, ethereum possit habere Deum. Amen.

Céte Eglise bastie en la principale Ville de la Prouince d'vn si grand Roy & grand Duc, merite, ainsi qu'il l'honora d'vne magnifique & propre assistance, au premier iour d'Octobre en céte Dedicace qu'auroit fait *Maurille*, Pa-

roître honorable en ſes Magnifi-
cences prez ſa Coronne dans l'hi-
ſtoire, Egliſe, nonobſtant plainti-
ue, par la vollerie des Religionai-
res Caluiniſtes, de ce qu'elle n'a
pas ſes premietes richeſſes, pour
eſtre ornée ainſi qu'il l'auroit deſiá
reconnuë.

C'eſt à la deuotion de l'Arche-
ueſque *Robert* fils du Duc de Nor-
mandie *Richard* I. & frere de *Ri-
chard* II. Qu'on rapporte, & ſeroit
deuë la gloire des premieres pier-
res aſſiſes d'vn ſi beau Bâtiment,
car il commença à la conſtruire
enuiron le temps de l'an 890. de la
façõ & reſſemblance d'vne Croix;
Elle auroit quatre cens pieds de
longueur, & 150. de largeur; Ses
voûtes au Chœur ſeroient eſ-
leuées ſur cent pieds d'vne juſte
hauteur, elles y en auroient dans la

grande Nef, quatre-vingts neuf. L'illustre & grand paruiz du costé d'Occident est admirable pour la hauteur de la structure, dessein de la fabrique, & artifice de la sculpture aux ouurages des Figures sacrées, y representans le Mystere du tige & Genealogie de la glorieuse vierge Marie ; Aux deux coings & extrémitez du frontispice du paruiz, seroient construites deux hautes Tours, qui illustrent d'vn magnifique parement ce grand Portal, vne au costé gauche appellée, *la Tour S. Romain* au sein de laquelle y sonnent vnze cloches d'vne grande & admirable grosseur ; Et l'autre au costé droit, dite *la Tour de Beurre*, œuure d'vne excellente Architecture, commencée à bastir l'an 1487. par *Robert de Croismare*, Archeuesq

que, qui y mit la premiere pierre aux fondemens, auroit la cloche n'ayant point de pareille au monde, du don du Cardinal *D'Amboise*, appellée *Georges*, qui poise quarante mil liures; Sous cét edifice est vne Parroisse bastie, y a esté dediée au nom de *S. Estienne* l'an 1496. par l'Euesque de *Philadelphe*, Religieux Carme & dit *Henry Potin* Euesque Suffragant de l'Archeuesque de Roüen; Céte place du grand Portal est grande & spacieuse, quarrée, & y fluë vne claire & belle Fontaine jointe & appartenant à l'Eglise,

Sur la croisure, au dessus de la grande Nef, & sur l'entrée du Chœur paroit esleuée nompareille en hauteur la Pyramide du Cardinal d'*Amboise*, d'vne charpenterie de bois, & reuestuë de

plomb, mise sur la baze & le fon d'vne voûte assise sur quatre gros pilliers, qui montent du pied jusques au faiste, il n'y en a point aujourd'huy sur aucune Eglise de l'Europe, vne autre qui la puisse esgaler en hauteur, i'ay veú dans l'Italie la Pyramide de *Cremone*, céte-cy la surpasseroit; Il y a quelque objet d'admiration aux Dômes de Rome & de Florence, mais ce seroit pour ce qui concerne la rotondité seulement, Ils ne seroient pas admirables par la hauteur pour luy estre paralelles; La premiere Pyramide de pierre que y auoit fait bastir auparauant d'vne structure admirable, l'Archeuesque *Maurille*, surpassoit encor en hauteur céte-cy, ainsi que j'en aurois veú moy-mesme le modelle en parchemin dás le cabinet de feu mon

pere, *Pierre d'Eudemare* Escuyer, ancien Capitaine des Bourgeois, & l'vn des quatre Escheuins en céte ville de Roüen, Elle approchoit fort de la façon des Pyramides de l'Eglise nostre Dame de Chartres; Mais elle estoit beaucoup plus éminente en grosseur & en hauteur, le foudre tomba dessus, l'abbatit & ruyna l'an 1120.

Aux deux bouts de ladite croisure, ayant de longueur par le trauers de l'Eglise cent cinquante pieds, seroient encor bastiz deux autres excellens paruis, vn dit le Portal des Libraires du costé d'Aquilon, construit l'an 1280. au temps de l'Archeuesque *Willaume de Flauacour* qui laissa au Doyen & Chapitre, la place ou seroit ledit Portal basty, qui faisoit en ce

temps-là, partie du Manoir Ar-chiepiſcopal, & pour eſchange auroiét leſdits Doyen & Chapitre quitté audit Sieur Archeueſque, deux maiſons Canoniales ſeizes en la parroiſſe S. Eſtienne auprez dudit Manoir. A l'autre coſté du Midy, ſeroit le Portal S. Eſtienne, autrement dit, de la Calendre, ouurage excellent pour la ſculpture des Figures & Hiſtoires qui y ſeroient repreſentées.

L'Egliſe entierement eſt couuerte à lames de Plomb; Au frontiſpice du coſté d'Orient, le ſecond Cardinal d'*Amboiſe* Nepueu du premier, y auroit fait dorer l'Image de *S. Georges* qui apparoit au dehors ſur le Chœur de l'Egliſe, qu'il feit couurir de Plomb, comme encor feit-il pareillement d'orer le theatre, & la grande lucarne

ſur laquelle eſt aſſiſe vne autre figure de la vierge Marie reueſtuë de plomb doré.

Il y a pluſieurs Sepultures de Roys, Princes, Cardinaux, Archeueſques, & autres Seigneurs d'illuſtre memoire, en céte grande Egliſe, vne partie deſquelles paroit en ſon entier, les autres y auroient eſté ruynées, rompuës, ou mutilées par le degât des premieres violences Caluiniſtes, comme entr'autres ſe voyent aux deux coſtez du grand Autel, deux repréſentations de Roys giſans, eſleuez du paué en haut viron deux pieds ſur deux tables de pierre, eſcornées & mutilées par ces Religionaires; Au coſté gauche ſeroit giſant le corps du jeune *Henry*, fils de *Henry* II. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, le pere viuant il auoit eſté

inhumé par violéce en l'Eglise du *Mans*, Mais par l'authorité dudit *Henry* son pere à l'instance du Chapitre de Roüen, & le regret que le peuple de Roüen conceút à la mort de ce jeune Prince, il auroit esté mis hors de la terre & transporté en céte Eglise.

Au costé droit, est le cœur du Roy *Richard cœur de Lyon*, Roy d'Angleterre & Duc de Normandie & de Guyenne, céte Tombe auroit esté premierement enuironnée d'vne riche clôture d'argent, que les Doyen, Chanoines & Chapitre, par vn zele de bons & fideles sujets, voulurent & permirent estre employée au r'achapt de la prison du Roy *S. Louys* pris captif des Payens en la Terre saincte; Cét Epitaphe y auoit esté mis.

Achalus cecidit Rex regni cardo
Richardus,
His ferus, his humilis, his Agnus,
& his Leopardus.
Casus erat lucis, chalus per secula no-
men,
Ignotum fuerat sed certum nomi-
nis omen,
Nunc patuit Rex clausa fuit sed lu-
cidente
Prodiit in lucem per casum lucis
ademptæ
Anno milleno ducenteno minus vno,
Ambrosi festo deceßit ab orbe mo-
lesto,
Pictauis exta ducis sepelis rea terra
caduci,
Neustria tuque tegis cor inestima-
bile Regis,
Corpus datur claudi sub marmore fons
Eberandi,
Sic loca per trina sparsit tanta ruina,

Nec fuit hoc funus cui sufficeret locus vnus,
Eius vitâ breuis cunctis plangetur in æuis:

Deuant le grand Autel, au milieu du Chœur est esleué le Tombeau du cœur de Charles V. Roy de France, à representatiõ de Marbre blanc sans inscription ; Il y auoit auparauant d'autres riches magnificences & ornemens qui l'enuironnoient, que les profanes Religionaires violerent & abbatirent. Le Sepulchre du Duc *Iean de Bethfort* Anglois, Regent en France & frere du Roy Henry VI. d'Angleterre, duquel il feit Sacrer le fils Roy de Frãce à Paris, l'an 1432. y est à costé gauche du grand Autel, tout abbatu & ruyné par cesdits Religionaires, au pillier prochain sur vne lame de cuyure

eſt l'Epitaphe dudit Duc, *Cy giſt feu de Noble memoire, haut & puiſſant Prince Iean, en ſon viuant Regent du Royaume de France, Duc de Bethfort, treſpaſſa le traizieſme iour de Septembre 1435. auquel iour eſt fondé pour luy un Obit en céte Egliſe.*

Vn autre Magnifique & illuſtre Tombeau paroit dans la Chapelle noſtre Dame, au coſté droit, ou ſeroient repreſentez d'vne naturelle grandeur en Marbre blanc ornez de l'habit de Cardinal, les corps de Meſſieurs les Cardinaux d'Amboiſe, Oncle & Nepueu, ils giſent au pied dudit Tombeau; Cét Epitaphe s'y lit, la France, & le paſſant parlent.

Quid tumulus, quid pulla volunt altaria? quidue? V
Gallia funebreis induis alma togas?

Gallia. *Spes mea disperijt; cecidit mea sola voluptas,*
Cardinei cœtus firma columna ruit:
V. *Quis precor?* G. *an nescis? proles Ambasia Præsul,*
Rothomagi splendor, palma, triumphus, honor,
Legatus Gallis Diadema Georgius orbis,
Spreuit sancta putans sceptra nefas emere.
Liliger hoc duce Rex aquilas, colubrosque subegit,
Fuluaque de veneto terga leone tulit:
Eius & auspicijs statuens hac vrbe Senatum
Rex pius & leges & noua iura dedit:
Quid remoror? periere fides, pax, gloria, virtus,
Iustitiæ columen, vel pietatis amor.
V. *Pone tuos luctus, nam sidera spiritus implet,*

Fama

Fama viros, cineres pignus amoris habes.

Spiritus è Cœlis populi pia vota secundat,

Excolito cineres Gallia læta pios.

Thura dabo & læto redolentia balsama vultu,

Inque suas laudes nostra minerua canet.

Iamque vale, & tumulum rogito reuerenter adora;

Iamque vale, & cœptum perge viator iter:

Au costé gauche est vn autre superbe Mausolée de *Louys de Brezé* grand Seneschal de Normandie, representé vif en marbre blanc, au haut du Sepulchre Caualier armé de toutes pieces, & gît mort tout nud sur la table du Tombeau d'vn pareil marbre blanc, cõme encor seroit-il representé en la forme de

la qualité de la charge qu'il exerçoit, regardant vne Image de la Vierge-Mere esleuée du costé des pieds de la Figure morte, & de l'autre y est representée pleurante, Madame la Duchesse de *Valentinois* femme dudit Seneschal ; S'y lisent ces vers.

Dedans le corps que ce blanc marbre enserre,
Iadis le Ciel pour embellir la terre
Transmit le choix des illustres esprits,
Lequel au corps feit tant d'honneur acquerre
Qu'en temps de paix & furieuse guerre
Sous quatre Roys il emporta le prix.
Le Souuerain pour son partage a pris
Céte noble Ame, & la terre a repris
Le corps já vieux, mais quand à la gloire ample
Pour ce qu'elle est de vertu decorée,
Aux bons François est icy demeurée
Pour leur seruir d'vn memorable

exemple.

Il y auroit dans ladite Chapelle plusieurs autres Nobles Sepultures de grands Seigneurs de France & Archeuesques de céte Eglise, comme entr'autres y apparoit, vn Epitaphe au lieu ou repose le cœur de Messire *Charles de la Rochefoucault*, qui luy donne la qualité de Cheualier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes & Colonnel general des Bandes de l'Infanterie Françoise, eust vne blesseure à l'assaut du Fort de saincte Catherine contre les Religionaires Caluinistes an 1562. y deceda, n'ayant que 37. ans, feit la paix entre les Roys de France, d'Angleterre, & d'Escosse, sous le Regne du Roy François II. qui l'enuoya en Ambassade au Regne Anglois pour ce

subjet. Le Tombeau de l'Archeuesque *Flauacour*, est à l'entrée de la Chappelle, au costé gauche, enuironné d'vn Treillis de fer; A costé droit seroit celuy de l'Archeuesque *Odo Rigault*; Et autres n'ayans aucune inscription.

D'vne pareille rage & frenesie se ruërent sur les Reliques des Saincts de nostre Eglise, ces Religionaires Caluinistes, y brûlerent & consumerent au feu le glorieux Corps & le Chef de l'Archeuesque *S. Romain.* Mais il y auroit encor grand nombre d'autres rares & sainctes Reliques precieusement conseruées aux quatre principales Capses des Saincts de ladite Eglise, comme en la Capse de *nostre Dame* richement dorée par dehors, & ornée de Gemmes precieuses, Coronnes d'or, de Perles,

Coral, voüées-lá par deuotions,
roit vne Chemise, cruë & esti-
ée estre la Chemise de la tres-
ncte Vierge, est à vsage de fem-
e, d'estoffe de lin blanc, entre-
uë de bandes de soye jaulne,
tes au mestier, sans estre cousuës
a toile, ains tissuës, de la lon-
eur de trois quartiers & demy,
a tout autour deux aulnes & de-
ie de large. Vne autre precieuse
lique des cheueux de nostre
ame, tels & de la couleur & qua-
é, qu'auroit escrit l'Historien *Ni*
icephore. Il y auroit dans vne pre- *hist.*
euse boëtte de chrystal taillée à *l.* 2
ettes & enuironnée de six pe-
es branches d'argent doré ver-
eil, du laict de la tres-saincte
erge Mere; Dans vne autre
ëtte de chrystal, des Reliques &
emens des Saincts Apostres

Pierre; Philippe & Paul; Et dans deux autres plombs, autres Reliques de Sainct André Apostre; ossemens de S. Denis Areopagite, de S. Martial, de S. Arnould, de S. Lucian; Du bois de la saincte Croix; Du S. Suaire, qui enueloppa le Chef de nostre Seigneur au Tombeau. Et plusieurs autres, moins illustres que les precedétes.

Dans la Fierte dé S. *Romain*, ou reposoit le corps entierement, il y auroit, pour contrecarrer la fausse opinion & cruauté des Religionaires Caluinistes, qui bruslerent le corps & le Chef du mesme *S. Romain*, (Illustre Prelat qui tenoit la chaire en céte Eglise, l'an 623.) deux Attestations en parchemin, vne de l'Archeuesque *Robert*, fils du Duc *Richard* I. reconnoissant comme il auroit veú dans céte Chasse

y reposer le corps & le chef du mesme *S. Romain*; Vne autre pareillement y est encor leuë sur parchemin, de l'Archeuesque *Gides Rotrou*, qui y feroit semblable foy des Reliques de l'Archeuesque *S. Romain*. Tous deux séans és années 989. & 1164. Attestations toutes saines & entieres, que j'ay veuës & leuës moy-mesme en l'année 1625. & qui témoigneroient, il y a six cens ans, la deuotion renduë par ces grâds Archeuesques de Roüen à venerer & porter honneur aux Reliques des corps Saincts; Il y auroit encor dans céte Capse deux Chefs des saincts Martyrs Innocens; Ossemens des saincts Apostres Pierre, Barthelemy, & Matthieu; de sainct Calixte Pape, de sainct Eloy Euesque de Noyon, Et infinies autres Reliques trop

longues à repreſenter & narrer,

Dans la grande Capſe de *ſainct Seuer*, richement ornée par dehors, y repoſe entier le precieux Corps du meſme *S. Seuer* Eueſque d'Auranches, auec ſes Suaires dont il auroit eſté enſeuely & inhumé; Et dans vne autre moindre Capſe richement dorée par dehors & couuerte d'vn tranſparent chryſtal, ſeroient vne cuiſſe, jambe, & pied du meſme corps Sainct; L'autre jambe & cuiſſe ſeroient dans vne autre Capſe pareille à la precedente.

Dans la Capſe dite & appellée de *tous les Saincts*, y auroit le corps entier de *S. Saire* Eueſque d'Auranches, & celuy de *S. Iuſte* Martyr auec le Chef, Il ſouffrit Martyre à *Beauuais*; Oſſemens de S. André Apoſtre, de S. Sylueſtre

Pape, de S. Laurens Martyr, de S. Vincent Martyr, de S. Eleuthere compagnon de sainct Denis Areopage, & vne infinité d'autres sainctes Reliques.

Vn eschantillon des Richesses sacrées qui ornent encor céte Eglise. Il y a vn Mitre precieux Archiepiscopal, à champ de perles Barroques, lequel champ a saize gros chattons remplis de Saphirs, Amethistes, Rubis, & autres gemmes de grand prix; Les garnitures du Mitre seroient d'argent doré pleines de gros chattons jusques au nombre de vingt huict, remplis de precieuses Amethistes, Rubis, & Saphirs de grand prix; A chaque gros chatton y auroit tout autour quatre autres petits chattons de Rubis & Saphirs; Et aux bordures du haut du Mitre, seroient feuilla-

ges de raport d'argent doré, & à chaque feuille vn chatton de Rubis; Au derriere du Mitre, deux Fanons pendans à champ de Perles Barroques, ſemez de gros chattons remplis de precieux Rubis, entre leſquels ſeroient des roſes d'Eſmail dont chacune a tout autour ſix chattons remplis de Rubis, au bout deſquels Fanons, y auroit à chacun, trois longues clochettes d'argent doré.

Il y a vne riche Croix à mettre ſur l'Autel, de la hauteur de deux pieds & demy, dont la principale branche ſeroit d'vn fin chriſtal, qui pouſſe aux deux coſtez deux cornes d'abondance d'argent doré, & ſorties au dehors porteroient à la cyme chacun vne Image, ſçauoir de la vierge Marie & de ſainct Iean, d'argent doré vermeil cize-

lé; Au pied, seroient sursemées par tout des Agathes & des Turquoises, lequel pied est porté sur six boulettes de christal taillées à facettes; Et seroient grosses Perles semées haut & bas sur ladite Croix, au fin bout de laquelle y a vn gros Saphir.

Il y auroit pareillement deux grands Chandeliers d'vn ouurage excellent, en façon de Nauires, d'argent doré vermeil & cizelé, ayans la hauteur de deux pieds & demy, dans la branche desquels seroit au milieu de chacun, vne boëtte quarrée de christal, dans lesquelles y a deux Orloges sonnantes; Et ce qui est au dessus & dessous de la branche seroient pieces de Iaspe, reuestuës & garnies de crotesques & feuillages d'argent doré vermeil cizelé, par pe-

tits perſonnages, & figurettes, ſur-ſemées de fines Perles & Tur-quoiſes.

Quand aux Chappes & Orne-mens, il y a, de *Clement VI.* Pape, (auparauant Archeueſque en céte Egliſe, & qui y eſtablit vn College de Preſtres, dits *Clementins*,) vn Chaſuble, deux Tuniques, & trois Chappes de Damaz bleu ſemées de Fleurs de liz d'or, à carreaux de Perles & lozanges ſemées de Fleurs de liz releuées en broderie, Au chapperon, huict oiſeaux de grain, formez par le bec de pate-noſtres de coral rouge.

Du Roy *Charles V.* le drap de corps Royal, de ſoye bleuë figuré de Fleurs de liz d'or, tant plein, que vuide.

Du Cardinal d'*Eſtouteuille*, vne Chappe toute de broderie, ou ſe-

toit repreſentée l'hiſtoire de la vierge Marie. Vn Chaſuble, deux Tuniques, & trois Chappes de drap d'or frizé, & velours blanc, auec offrois hiſtoriez. Vn Chaſuble, deux Tuniques, & ſept Chappes de drap d'or frizé & figuré de velours rouge, auec offrois hiſtoriez. Grand drap de corps dudit Sieur Cardinal, & vn haut parement d'Autel de meſme eſtoffe & couleur. Vn Chaſuble, deux Tuniques, & ſept Chappes de drap d'or frizé, & figuré de velours violet, auec offrois hiſtoriez. Vn Chaſuble, deux Tuniques, & ſept Chappes de drap d'or figuré de noir, auec des offrois d'vne eſtoffe d'or faite au meſtier bien riche. Vn Chaſuble, deux Tuniques, & vne Chappe de drap de ſoye de roſe ſeiche, figuré de velours, auec en-

richissemens de drap d'or violet.
Vn Chasuble, deux Tuniques, & vne Chappe de damaz blanc figuré d'or auec offrois historiez, &c.

Du Cardinal d'*Amboise*, vne Chappe de drap d'or figuré de blanc, & d'or frizé, sur les offrois est vn arbre de Iessé, dont les feuilles de Moresque sont toutes de Perles sur vn fond de satin rouge cramoisy, tout remply de paillettes d'or, & au chapperon est vne Assomption de la Vierge, qui est faite de Perles auec vne plaque d'or enrichie de trois Gemmes precieuses, & trente-huict Perles Orientales d'vne grosseur admirable; Vne Chappe de drap d'or frizé grandement riche, auec des figures faites au mestier, les armes dudit Sieur Cardinal exprimez en la mesme estoffe, & les offrois, &

chapperon, hiſtoriez par taberna-cles artificieuſement élabourez, repreſentans la Paſſion & Reſurre-ction de noſtre Seigneur, ladite Chappe doublée de damaz verd. Vn Chaſuble, deux Tuniques, & trois Chappes de drap d'or figuré d'or frizé grandement riches, auec les offrois hiſtoriez. Vn Chaſuble, deux Tuniques, deux Chappes de drap d'argent frizé, auec pluſieurs Fleurons d'or par endroits, les of-frois de drap d'or frizé, où il y a des figures d'Apoſtres à demy corps. Deux grands draps de corps, & deux paremens d'Autel haut & bas de drap d'or, & pluſieurs autres Ornemens.

Du Cardinal de *Bourbon*, vn chaſuble, deux Tuniques, & ſix chappes de velours blanc, ſemées de Fleurs de liz d'or fleuronnées en

broderie, auec offrois de velours bleu ſemées de Fleurs de liz d'or: Deux paremés d'Autel de velours bleu ſemées de Fleurs de liz d'or aux deux bouts, & le corps deſdits paremens hiſtorié en broderie par tabernacles.

Du Duc de *Bethford*; Vn grand drap de corps de drap d'or, deux Chappes de penne de ſoye rouge cramoiſie, ſemées de Soleils d'or auec offrois de broderie hiſtoriez. Vingt-deux Chappes de meſme eſtoffe & couleur, ſemées de racines d'or, auec offrois de velours vert enrichis de Cherubins & nuées qui iettent des rayons. Vn Chaſuble, & deux Tuniques, de meſme eſtoffe & façon; Six chappes de velours blanc ſemées de racines d'or en broderie, auec offrois de velours rouge brun hiſtoriez.

Du

Du grand Seneſchal de *Brezé*; Vne chappe de la Ducheſſe de *Valentinois*, de drap d'or figuré à fond d'argent, ſur les offrois il y a des figures des ſignes du dernier jugement auec pluſieurs larmes compoſées de perles au chapperon & pectoral; Vn chaſuble, & parement d'Autel haut & bas de velours rouge cramoiſy, l'offrois d'argent nué grandement beau. Vn chaſuble, & deux Tuniques de velours violet, auec palmes & lettres jointes en broderie, & offrois hiſtoriez; Le drap de corps de broderie fort riche. Et autre grand nombre de chaſubles, Tuniques, chappes & paremens d'Autel, trop longs à repreſenter & narrer.

Céte illuſtre Egliſe eſt ſeruie par cinquante Chanoines, deſquels il y en auoit dix qui y tien-

nent les dignitez, Doyen, Chantre, Thesaurier, grand Archidiacre, l'Archidiacre d'Eu, Archidiacre du grand Caux, Archidiacre du Veulqssin François, Archidiacre du petit Caux, Archidiacre du Veulqssin Normād, & le Chancelier. Quatre Colleges de Chappellains y chanteroient (comme encor les Chanoines) l'entiere Psalmodie & Respons par cœur; Et aucuns d'entr'eux ne pourroiēt estre admis ausdits Colleges, qu'ils ne sçachent & n'ayent rendu auparauant tout le Psaultier, Hymnes, Respons, & Antiennes par cœur.

Seroient sortis de grands & Illustres hommes de ce Venerable Chapitre, & paruenus jusques aux dernieres grandeurs des dignitez Ecclesiastiques, vn *Pierre de Beaufort* qui y estoit Chanoine & Ar-

chidiacre l'an 1360, & aprez Cardinal, & Pape, du nom de Gregoire XI. Quatre autres Cardinaux, *Iean de Noientello*, qui y auroit eú céte qualité de Chanoine & d'Archidiacre, comme encor estoit-il Vicaire general de l'Archeuesque *Odo Rigauld*, en l'an 1271. Cardinal du Tiltre de saincte Cecile. *Caillard de la Motte*, Nepueu du Pape Clement V. Chanoine & Archidiacre en l'an 1325. Cardinal du Tiltre de saincte Luce. *Brandon de Castiliano*, Chanoine & Archidiacre en l'an 1420. Cardinal du Tiltre de sainct Clement. *Georges d'Amboise*, Nepueu du Legat, Chanoine & grand Archidiacre en l'an 1511. Cardinal du Tiltre de saincte Susanne.

Il y a eú sept Chanoines esleúz & sacrez Archeuesques de la mes-

me Eglise, *Guillaume I. Gilles*, surnommé *Rotrou*, *Gaultier de Constances*, *Robert Poulain*, *Rodolphe Roussel*, *Robert de Croismare*, & *Georges d'Amboise*. Dix-neuf autres, qui ont esté Euesques d'autres Diocesses; *Gilles* Euesque d'Eureux, autre *Gilles* Euesque d'Eureux, *Raoul de Varneuille* Euesque de Lysieux, *Iean de Constance* Euesque de Wigorne, *Thomas de Freauuille* Euesque de Bayeux, *Guido de Merula* Euesque de Lysieux, *Iean* Euesque de Carcassonne, *Nicolas* Euesque de S. Malo; *Pierre Rostain* Euesque de Carpentras, *Guillaume* Euesque d'Ausch, *Nicolas Oresme*, precepteur du Roy Charles V. Euesque de Lysieux, *Charles Robertet* Euesque de , *Artus Foulon* Euesque de Senlis, *François Pericard* Euesque d'Auranches, *Guil-*

laume *Pericard* Euesque d'Eureux, *Charles de Balsac* Euesque de Noyō, *Charles de Hacqueuille* Euesque de Soissons, *François Pericard* Euesque d'Eureux, *Henry Boyuin* Euesque de Tarse.

Il y auroit eú pareillement de grands hommes aux Lettres & en la Doctrine, comme *Pierre de Bloys* Chanoine, *Nicolas Oresme* Chanoine & Doyen, *Iean Dadré* Chanoine & Penitencier, & autres.

Les Roys de France ont voulu honorer céte Eglise d'vn rare & excellent Priuilege qui y est solemnellement celebré par chacun an, à y rendre libre des fers de la mort vn Prisonnier au iour de l'Ascension de nostre Seigneur : Mais par ce que j'en aurois desiá assez fait mention ailleurs, ie n'en par-

leray point d'auantage, ſeulement l'hiſtoire repreſentera icy la deuotion qu'alloient pratiquans les ſiecles precedans ſur la veneration des ſacrées & illuſtres Reliques des Saincts, par ce que le Duc *Robert*, pere du Roy *Willaume*, dans vne chartre de l'an 1030. dont il confirmoit la conceſſion & poſſeſſion des Prebendes du Chapitre, alloit authoriſant céte ratification par la reuerence de la preſence des corps de ſainct *Romain*, S. *Ouën*, S. *Lo*, S. *Candide*; *Hæc firmamus, ſub teſtimonio Chriſti, & corporali preſentia ſanctorum Confeſſorum*, Romani, Audoëni, Laudi, Candidi, *quos noſtri huius teſtimonii adjutores eſſe depoſcimus, & vltores de his eſſe precamur.*

Chartrier de l'Archeueſché de Roüen. Chartr. 15.

Donc aprez l'Archeueſque *Maurille*, le Roy nommá pour

estre Archeuesque, *Lanfranc*, qu'il auoit fait auparauant Abbé de S. Estienne de Caen, mais il s'en excusa, escriuant au Pape Alexandre qu'il n'accepteroit point céte charge, & luy suggera la personne de l'Euesque d'Auranches, *Iean* venu de la race des Ducs, qui y entrá, habile homme, & grand zelateur de la discipline Ecclesiastique, ainsi qu'au danger de sa vie il le feit paroître au Synode qu'il assembla depuis pour ce sujet en l'Eglise de Roüen, car sur ce qu'il y argüoit viuemét les Prestres impudiques à raison des garces qu'ils auoient & y entretenoient publiquement, & vouloit (suyuant les reigles Canoniques) qu'ils cessassent mener céte vie scandaleuse, ils se mutinerent tous contre luy, jusques à l'outrager dans l'assemblée du Synode à

coups de pierre, & luy, s'enfuyant,
Ps. 78. crioit hautement, *Deus venerunt gentes in hæreditatem tuam.* Mais ce seroit dit assez suffisamment sur cét argument.

Tandis que le Roy *Willaume* alloit ainsi reiglant en sa Prouince de Normandie, & l'estat politique par bonnes & justes Ordonnances, & l'ordre Ecclesiastique par l'Institution & Exaltation aux principales Chaires, des rares & excellens hommes y paroissans pleins de doctrine & pieté, Ses Lieutenans qui gouuernoient le Regne Anglois sous sa dispositiō, y apperceúrent naître vn soudain remuëment & soûleuement, qui proceda, ou par ce que les Anglois trop altiers ne pouuans subir le commandement des Normands, se plaignoient qu'on ne leur faisoit

pas comme ils vouloient la Iustice, ains qu'ils estoient pressez, oppressez, & accablez d'injures, rendus l'objet de l'insolence des soldats & Gendarmes Estrangers; Ou par ce que tout ainsi que les Tuteurs esleúz par Iustice à gouuerner quelques soubs-aages, n'auroient pas jamais l'affable douceur & l'amitié qui y est requise cóme yroiét exerçans enuers leurs propres enfans, ceux qui en seroient vraiment les pere & mere; car celuy auquel n'appartient pas la Bergerie, n'en préd point vn si grand soin, que le pere de famille & le maître mesme du trouppeau; Ainsi les Gouuerneurs posez par *Willaume*, n'ayans pas la creance & l'entregent comme luy, à gaigner ces nouueaux peuples conquiz, ils en negligeoient tout à fait la plainte, & n'alloient pas s'y

proposans d'autre objet, qu'à augmenter le fisc, abjecter & abbaisser ces vaincus.

L'Anglois ainsi reduit, gemit à bon escient sa liberté perduë, & recherche par toutes sortes d'occasions se liberer & descharger d'vn tel joug. Ceux qui estoient sous le district & commandement du Comte *d'Hæreford Guillaume Fils-Osber*, au quartier du Septentrion, enuoyent secretement au Roy *Suene* de Dannemarch quelques vns le soliciter, qu'il daignât s'armer, & resueiller la juste pretension qu'il auoit de poursuyure la Coronne & le Royaume d'Angleterre, pour reuenir au Trosne ou les Roys *Suene*, & *Chunutus* ses Predecesseurs, auoient já autrefois esté glorieusement asseís. Et les autres qui obeyssoient sous la préfe-

ſture du Prelat *Odon*, manderent au Comte *Euſtache* de Bologne, proche voiſin à l'autre bord oppoſite de la France, & lequel auoit lors quelques deffiances ſur les bras meuës au courage du Roy *Willaume* contre luy, qu'il paſſaſt, & vint hardiment ſe rendre maître du Fort de *Douures*: Le Comte accepte & prend l'occaſion, il paſſe auec quelques Nauires pleins d'hommes d'elite & choiſis, la nuict que toutes choſes eſtoient coyes & tranquilles, pour ſe rendre par ſurpriſe en la Fortereſſe; Tous les habitans du païs auoient já pris les armes pour fauoriſer le Comte, & principalement vne groſſe trouppe luy venoit de *Cantorbiè*, pour ſe joindre à luy, car l'Eueſque *Odon*, & *Hugues de Mont-fort*, premiers Chefs qui

commandoient-là pour le Roy *Willaume*, ne se voyoient pas lors à *Cantorbie*, ains passez au de-là de la Tamise ils auoiét emmené quand & eux presque toute la Gendarmerie.

Le Comte descend, il reçoit l'asseurance & est receu de l'Anglois, va resolument planter l'escalade au pied des murs du Château de *Douures*, mais il treuua des soldats Normãds qui ne dormoient pas; Le cõbat se disputa vaillamment d'vne resolutiõ égale, car le Comte vouloit promptement y entrer & l'emporter par force, à raison qu'il préuoyoit le secours que les assiegez pourroient auoir des deux Chefs susdits; Mais ceux qui estoient dedans resisterent genereusement, & repousserent fortement le Comte, qui y craignant vne furieuse sortie

des ennemis sur ses Gens, & d'estre enueloppé par derriere des Trouppes de *Hugues*, feit sonner la retraite pour retourner aux Nauires ; La Garnison du Château voyāt qu'ils fuyoient, sort & va aprez, taillent en pieces ceux qu'ils peuuent attaindre ; Et le reste des autres qui fuyoiēt, estimās que l'Euesque *Odō* já venoit fondre aprez eux, s'espouuanterent d'vne telle sorte, que quittans-là toutes leurs armes & ayans perdu le sens & le jugement, ils grimpoiēt (cuidans se sauuer) au coupeau des roches & hautes falaizes proches de la mer, de la hauteur desquelles aprez ils se precipitoient & se noyoient; Cōme encor les autres qui tumultueusement entroient aux esquifs pour se rejoindre aux Nauires, perissoient semblablement, car trop chargez

ils renuerſoient; Le Comte *Euſtache* ſe ſauua des premiers ſur la legereté d'vn bon Cheual, & trouuant la Barque já preparée, feit voile à l'autre bord; Les Anglois pareillement eſchapperent cét eſchec par la connoiſſance qu'ils auoient des petits chemins & ſentes qu'ils enfilerent, car eſtans beaucoup, & les autres peú, ils n'eúrent aucune pourſuite.

Ces miſerables Anglois ſe voyans donc fruſtrez meshuy de l'eſperance qu'ils auoient conceuë de céte part-là, aucuns d'entr'eux, meúz d'vn deſeſpoir, ſe bannirent volontairement de leur propre patrie ſous céte conſideration, ou qu'ils ſeroient du tout ailleurs libres de la ſeruitude des Normãds, ou qu'ils pourroient par leur vaillance acquerir quelques autres re-

gions, dont ils reuiendroient aprez mieux qu'auparauant combattre contre ces possesseurs d'Angleterre, & deliurer leur païs de la puissance contraire qui y commandoit ; Grand nombre d'autres beaux jeunes hommes d'vn aage fort & fleurissant, meirent la voile au vent pour rechercher ailleurs fortune aux pays plus éloignez, nauiguerent jusques au riues de l'Empire Grec ou commandoit alors l'Empereur *Alexis*, Prince sage, & faisant bonne chere aux Estrangers qui y venoient aborder, ils luy offrent donc leur seruice que ce grand Empereur eust fort agreable, & receût fauorablement ces Anglois, car il auoit adone sur les bras la force du Normand *Robert Guistard*, Duc de la Poüille & Calabre, qui combatoit

pour le ſecours de l'Empereur *Mi-chel*, fait deſcendre & mis hors du Troſne Imperial par l'autre; Et par ce, il oppoſe & employe incontinent ces fugitifs Anglois, au Duc Normand, qui dominoit céte mer là & preſſoit fort Conſtantinople.

L'Empereur cependant commence à fonder vne nouuelle Ville pour ſes Anglois, au deſſous de *Byzance*, il la nomme *Cheuetot*, mais par ce que les armes de *Guiſcard* y apporterent perpetuellement du contraſte & de l'empeſchement, il les r'amena dans Conſtantinople, & y appointe honorablement ces Anglois, qui manderent de-là incontinent au païs, leur fortune; Et la plus grande partie des autres Anglois-Saxons, voguent aprez eux ſur la mer, & deſdaignans la

ſeruitude

:ruitude obligatiue des Normãds,
.s vont ſans contrainte offrir leurs
ourages à ſeruir cét Empereur.

Le Comte de *Boloigne* reuenu
hez luy, ne tarda pas longuement
aprez à eſtre reconcilié auec no-
:re Willaume , car ce Seigneur
ſtoit de grand reſpect , ſorty du
'ige de *Charlemaigne* , Prince ſur
rois Comtez , ſçauoir , *Boloigne*,
'uynes , & *Therouenne* , Il auoit eſ-
ouzé la ſœur de *Godefroy* Duc de
.orraine , de laquelle il euſt trois
ils & vne fille mariée aprez à l'Em-
ereur d'Allemaigne , *Henry* ; Il
: void donc aupres de noſtre Wil-
uume en meilleur prédicament
qu'auparauant. L'hiſtoire nous r'a-
meine aux Anglois.

En ce temps-là , *Eadricus* , Mi-
ord Anglois, qui dédaignoit y re-
connoître l'eſpée des Normands,

& se submettre aux commande-mens du Comte d'*Hæreford* Lieutenant general pour le Roy au païs Septentrional, receût de grandes pertes par les gens de Guerre dudit Comte, qui coururent & rauagerent souuent ses terres & subjets; mais ce n'auroit pas esté sans qu'ils y esprouuassent la trēchante espée du Milord, qui y abbatoit tousjours quelques vns des Gendarmes ennemis. Pour reuanche, il appelle à son secours les Roys *Wallains-Bretons*, qui occupoient l'extrémité du Royaume en ces quartiers-là, sçauoir, *Leotkgentus*, & *Rinoad*, & tous ensemble, enuiron la feste de l'Assomption nostre Dame, ils entrent en la Prouince *d'Hæreford*, courent toute céte region jusques au pont de la riuiere de *Lucq*, y saccage & ruine entierement le païs,

ouis il en seroit reuenu plein d'vne
grande proye acquise sur ses ad-
uersaires.

Tandis que les courages des
Anglois alloient ainsi s'aigrissans
contre les Normands à cause de la
perte de la liberté, quelques au-
tres d'entr'eux gardans loyalement
la foy jurée à Dieu, & reuerans le
Roy já estably dans ce Royaume
sous la diuine prouidence, comme
auroit dit S. Pierre, *Deum timete,* 1. P
Regem honorificate, *Craignez Dieu,*
honorez le Roy. Vn de ceux-là qui
seruoit ainsi le Roy *Coxo*, Comte
entre les Anglois des plus Illustres
& releuez, par lignage, puissance,
singuliere modestie, & prudence,
& qui alloit tousiours fauorable-
ment tenant le party Royal, & ap-
prouuant le Regne & actions du
Roy *Willaume*, acquit de-là vne

grande mal-veillance dans l'affe-ction de ses plus proches Gentils-hommes & domestiques, jusques-là, qu'ils vont d'vn sens contraire au sien luy contre-disans apperte-ment., à raison qu'ils estoient du tout joints de courage & de volon-té aux autres factieux, Ils le com-battoient (dis-je) par paroles & raisons., l'attaquans or' par prie-res, or' par menaces, & conjura-tions tres-preignantes de quitter & abandonner ces Normands Estrangers, pour suyure & adherer aux vaillans hommes de son païs, aux gens de bien Anglois,(disoiét-ils) Mais l'autre, vraiment sage & prudent Seigneur, ne voulant pas sortir hors de sa premiere resolu-tion vertueuse, n'y faire apparoî-tre aucune inconstance en la fide-lité jurée à *Willaume*., repartoit à

celà, *Que la Royale Majesté, deuoit tousiours estre honorable, & recommandable en l'affection de ceux-là qui luy estoient, & deuoient estre fideles subjets*; Et de-lá n'auroit-il pas voulu condescendre à suyure ces propositions desreiglées; Ils exciterent donc contre luy d'autres perdus & déterminez du mesme païs, qui l'aguetterent, & le tuërent.

Ce meurtre esmeút à bon escient la vertu & le sentiment des autres premiers hõmes du Royaume, comme de l'Archeuesque *Aldredus*, Prelat qui consacra le Roy, Séoit à *Yorck*, & autres Euesques Anglois, pour asseurer la paix publique au Royáume, & à estouffer ces factions & remuëmens, qui y pulluloient, par vn grand soin qu'ils contribuérent pour affermir par tout l'authorité du Roy *Willau*-

me; Comme encor, grand nombre d'autres excellens hommes des principaux des Villes, & du rang de la Noblesse, Illustres en force & en biens, & beaucoup mesmes des gens de la commune & du vulgaire, parlerent, & s'esleuerent pour les Normands, à rendre resistance aux factieux.

Ces bruits paruenus aux oreilles du Roy qui estoit en Normandie, Il se dispose à retourner au Royaume Anglois, laisse à la Duchesse *Mathilde*, & au jouuenceau *Robert* leur fils aisné, le Gouuernement de la Prouince. Et le sixiesme jour du
067. mois de Decembre 1067. Il s'en va à *Arques*, de-là à *Dieppe*, & s'embarque au temps d'vne grande froidure à la premiere veille de la nuict, passe heureusement aux riues Angloises, & y aborde au port

de *Wicenese*, il menoit quand & luy *Roger de Mongommery*, auquel il donná la Comté de *Cheshire* & de *Harondel*, & d'autres encor par ſuite.

Tous les Ordres Sacrez, & Seculiers du Royaume, l'y receúrent auec grand honneur; Il celebre la feſte de la Natiuité noſtre Seigneur à Londres; Là d'vne rare diſcretion, il feit grand accueil & bon viſage à tous les Prelats & Milords du païs, venans luy baiſer les mains; Ces faueurs, céte bien-veillance offertes ainſi d'vne ſereine affection à tous, arrachoient deſiá aux ennemis declarez, les armes de la main, & admonneſtoient les autres qui luy eſtoient ennemis ſecrets, à ſe reconcilier; Toutes les Villes & Places luy ouuroient la porte, & tous luy obeïſſoient plei-

1067. nement, il n'y auoit que quelques habitans aux regions Septentrionales, gens Sauuages & Barbares, qui du temps du Roy *Edwart* mesme secouérent le joug de la Royauté, qui mesprisoient son authorité.

Quelques vnes des Villes qui estoient d'auantage esloignées de la Cour, l'obligerent nonobstant à la Guerre qu'il n'esperoit pas, *Exone*, eust l'asseurance luy rendre ce mescontentement par vne entiere desobeyssance, c'estoit vne place forte assize sur la campagne, à demie lieuë prez des riuages marins regardans à la premiere *Bretaigne*, ou païs *d'Hybernie*; Estoit pleine d'hommes furieusement resolus à garder & entretenir la liberté, excitoient encor ceux qui leur estoient voisins à conspirer en pareilles intentions; Mais nostre

Roy Bâtard d'vn courage legitime y feit tourner incontinent son Armée, & approchant à deux lieuës prez *d'Exone*, enuoye le Heraut y dire aux principaux, qu'ils eussent à luy venir rendre le deuoir de sujets, & le Serment de fidelité; Eux luy contre-mandent, qu'ils ne feroient pas ce Serment-lá au Roy, & qu'il n'entrerá pas dans *Exone*, ains qu'ils luy payeroient seulement toutes les Daces & Tributs qui estoient accoûtumez. Il respondit, *Qu'il n'auoit pas céte coûtume de commander à ses subjets par condition.* Auroit fait soudain commandement aux trouppes Angloises s'auancer.

Ces premiers Maires de la Ville rebelle, ayans reconnû comme le Roy venoit droit à eux, ils sortirent au deuant, requierent

la paix, promettent accomplir ſes commandemens, & diſent que les portes luy ſeroient toutesfois & quantes qu'il luy plairoit ouuertes, Feirent aprez comparoître en ſa preſence tels oſtages des principaux Citoyens qu'il euſt agreable prendre & exiger; Mais ceux-là retournez aux autres, (qui craignoient fort ſubir quelques châtimens, de la temeraire & audacieuſe contradiction declarée) Ils n'auroient ſceú y cŏtraindre & rēdre abaiſſez leurs courages pour eſtre obeyſſans au Roy, au contraire ces rebelles s'exhortoient l'vn l'autre à luy reſiſter, & à defendre courageuſement leurs murailles.

Dans céte Ville, la Comteſſe *Githa* mere du Roy *Harold*, & ſœur de *Suene* Roy de Danne-

march, Estoit venuë auparauant y chercher l'abry & musser ses infortunes, de laquelle par cét approchement du Roy, elle auroit incontinent pris la fuite, & auec grand nombre d'autres, se sauua en *Flandres*; Illustre exemple de la mutabilité des choses mondaines, & grand tableau de la fortune, qui éleue aucuns de la poussiere d'vne abjection mince & basse, à l'heur des Regnes & des Coronnes, & fait cheoir soudain les autres d'vne souueraine & Royale grandeur, en ces dures fuites que toutes sortes de plaintes & de regrets accompaignent. *C'est le Seigneur qui appauurit, & enrichit; Il r'abaisse, & esleue.* Céte Dame eust du Comte *Godouyn d'Angleterre*, sept fils, *Suéne, Tostill, Harold, Worth, Elfgar, Leofwin, & Wluode.* Il y en 1. R

eust deux, *Elfgar & Wluode*, qui moururent Religieux; Et les cinq autres, finirent dans les armes.

Donc le Roy *Willaume* aduerty de l'obstination des Bourgeois d'*Exone*, Il s'en estonna grandement & jusques à l'admiration, venant à considerer la durté & fierté du courage de ces gés-là. Icy diray-je par aduertissement au Lecteur, que ce seroit à tort qu'on blasme vn si grand Roy de la tare d'auarice, & qu'il se seroit aprez rendu comme vn tyran dans ce Royaume par de trop grands subsides & tributs qu'il y establit, car comment auroit-il peú jamais autrement se rendre maître sur ceux-là qui cõtre ses debonnaires & royales intentiõs, luy opposoient tousjours la force de la contradiction? Il ne desiroit autre chose que de

leur estre vn gracieux & bon Roy;
Et ils le contraignoient contre sa
volonté, s'y faire apparoître rigoureux
maître & Seigneur seuere. Car vne commune auda- "
cieuse & insolente ne sçauroit "
mieux estre saignée, & vuidée de "
ce sang chaud & rebelle qui la mu- "
tine, qu'en la gourmettant, & pi- "
qüant par la bourse. "

Il va donc luy-mesme auec cinq cens cheuaux seulement, reconnoître la muraille des ennemis, & apprendre à l'œil l'asseurance & la contenance de ses aduersaires, Vn grand pan de la muraille creue miraculeusement & tombe alors qu'il arriue, Dieu luy tesmoignant par céte ruyne n'estre autheur de la superbe audace dont ces rebelles, sous vn faux pretexte de liberté, prenoient

les armes contre luy; Nonobstant, combien que les ostages receux des premiers Maires venuz à luy, eussent esté mis tout au deuant & à la premiere salve nuds & sans armes, & qu'il y en eust eú já vn d'entr'eux auquel ils matrasserent la lumiere des deux yeux, tout auprez de la porte, ils demeurerent nonobstant du tout resolus ne luy rendre pas obeissance.

Quand il eust apperceú céte opposition des Anglois à defendre & tenir la Ville contre luy, il y amena toute son Armée, & l'assiegeá fortement & estroitement, Combat ces obstinez jusques sur leurs murailles par assauts frequés qu'il y fait donner, & par dessous il mine & sappe tous les fondemens des fortes defences dont ils se couuroient; Les Soldats instam-

nent pressoient ; Nul autre espoir aux rebelles, que venir implorer la grace du Roy ; Contrains, ils y auoslent, assemblent vne brigade de beaux jeunes Adolescens des principales familles de la Ville, qu'ils faisoient marcher & preceder deuant, Et aprez suyuoient quelques autres Anciens qui accompagnoient vn grand nombre de Prestres apportans les liures Sacrez; Et vont ainsi au conspect du Roy luy demander Misericorde; Willaume, d'vne clemence Royale pardonne aux vaincus ainsi prosternez deuant luy, & se rend si indulgent qu'il oubliá, & céte derniere indiscretion, & la premiere cruauté dont ils auoient já outrageusement offencé quelques vns de ses gens de Guerre, auparauant enuoyez par luy du païs de Nor-

mandie, & venuz aborder pouſ-
ſez de la tempeſte à ces riuages.
1068. Céte année 1068. le Roy *Willaume* député vne honorable Ambaſſade en Normandie ; Mande *Mathilde* ſon eſpouze ; Elle arriue à grande compagnie de Seigneurs & Dames, l'Eueſque d'Amiens, *Guido*, l'accompagnoit, & la ſeruit à l'Egliſe quand elle y receût l'honneur du Coronnement du Royaume d'Angleterre, C'eſtoit vn illuſtre Prelat, il auoit já eſcrit par vers élegans céte grãde Bataille ou le Roy *Harold* précipita le bonheur de la fortune Angloiſe contre les armes de Willaume. *Aldredus* Archeueſque d'Y*orck* confera, comme au Roy, Ce meſme honneur Royal à la Reine *Mathilde*, au iour de la feſte de Pentecoſte ; Et la Ducheſſe ainſi ornée de la Co-

tonne Royale, au mesme an y se-roit venuë à accoucher d'vn beau fils, il eust nom *Henry*, lequel succedera par rang aux vertus & aux honneurs du Roy *Willaume* son pere.

Ce n'auroient esté céte année & l'autre ensuyuante dans le Royaume d'Angleterre, que menées, seditions, remuëmens, & entreprises des Seigneurs du païs implorans contre le Roy les armes de toutes sortes d'ennemis; Mais tout ainsi que le cours du Soleil yroit tousiours d'vne semblable clarté au Ciel, nonobstant toutes les nuës opposites qui semblent luy ternir ses splendeurs; Ainsi tous leurs efforts n'auroient fait disparoître & arrester les grands & justes effects de la prouidence diuine à conduire & faire apparoî-

tre inuincible la vertu d'vn si grand Roy, afin de rendre sous sa Coronne en ce païs-là, florissante la Religion, & regnante la Iustice, Toutes ces oppositions, dis-je, & vaines contradictions des Anglois n'auroient pas eú là d'autre puissance, qu'apparoit celle des broüillards contre le Soleil. Vn *Edwinus*, vn *Morcadus*, freres, vn *Edgar Adèlin*, & quelques autres Milords Anglois, y auroient esté les principaux flambeaux de toutes ces mutineries & seditions; y feirent descendre vn *Suene* Roy de Dannemarch auec 240. Nauires, Y exciterent les Princes de Galles & le Roy d'Escosse; Mais ces esprits remuans & impatiens, (ainsi que j'aurois dit) ne feirent par tous ces efforts autre chose que ayder à ruyner leur païs,

Fleaux par surcroît à châtier les pechez du Regne Anglois.

En ce temps-là, l'illustre Archeuesque *Aldredus*, voyant l'orage de la conspiration Angloise, se ioindre & condenser d'vne nuë espaisse aux armes de Dannemarch, & prest à esclorre sur son païs, & que les Nauires mesmes des ennemis estoient já venuz sur le fleuue d'*Humbre* à descendre vers Y*orc*k, il en conceût vne si grande tristesse qu'il tomba malade, & le iour des Octaues de la Natiuité nostre Dame, 1069. Cét Archeuesque de- 1069.
ceda en la Ferie sixiesme au dixiesme an de son Archiepiscopat; Il estoit fort vertueux, & de grand exemple, honoré, & craint du Roy *Willaume*, lequel il Coronna & mit en la Possession entiere du Royaume d'Angleterre.

rendans tout le deuoir que leur Chef eust sceú desirer du courage de braues & vaillans hommes, ils y demeurerent tous morts, Il n'y eust que le Sieur *Mallet*, sa femme & ses deux fils, & *Gilbert de Gant*, & quelques autres grãds Seigneurs que les Anglois conseruerent, qui y eúrent la vie sauue, tous les autres Normands prisonniers furent cruellement décapitez par le Comte *Waltheof*, Chef des Anglois rebelles, grand & puissant Caualier, & de nerfs forts & robustes sur tous les Anglois de ce tẽps-lá, Mais barbare, & qui deshonora la gloire de sa Noblesse exerçant sur les nostres l'infame action de bourreau, car il feit passer ces braues Normands sous vne basse porte, ausquels il tranchoit-là de son espée luy-mesme la teste aux Sol-

dats; L'affection de vanger son païs, l'aueuglá; Mais il ne sçauoit pas céte parole Sacrée; *Aye memoire des iours derniers, & cesse d'estre ennemy.* Eccl.

Le Roy y auosle, & eust incontinent démanché ces forces venuës de Dannemarch conduites par *Harold*, & *Canuth*, fils du Roy *Suene*, par la separation qu'il feit de quelques Anglois & Seigneurs rebelles qui alloient excitans ces orages, Ioints d'vne autre Armée à céte Nuë, sçauoir le Comte *Clito, Eadgar*, & le Comte *Cospatricus*, par la paix & l'amitié Royale qu'il leur feit offrir; Gaigna & appointa secretement par argent, *Osberne*, vn des principaux Chefs de la Flotte, frere du Roy *Suene* de Dannemarch.

Or ce seroit par céte Royere que

auroit ore à suyure le Char de nostre histoire, pour paruenir à la declaration de la premiere & royale institution de la feste de la *Conception nostre Dame* ; Car tous les Historiens de la vie des Saincts & premiers escriuains des Martyrologes, diroient, qu'au Regne florissant du Roy *Willaume le Bâtard*, l'an 1070. ou enuirō, Auroit commencé à estre deuotement celebrée céte virginale Feste ; Et la principale circonstance de l'occasion, est, qu'vne Ambassade auroit esté par ce Roy *Willaume* trāsmise alors au Regne de Dannemarch, sçauoir, d'vn Reuerend & bon Abbé de nation Anglois, dit, *Helsin*, ou autrement, *Elpin*, Ainsi qu'auroit narré principalement le tres-Illustre Cardinal *Baronius*, qui dit ; *Nous aurions céte*

Histoire-là escrite en nostre Biblio- *Mart.*
theque dans un fort ancien Manus- *Rom.*
crit, qui commenceroit par ce principe; *Fest. C*
Eo tempore quo Willelmus, *&c.* *cept.*
Mari
Virg.

Mais il n'y a aucun des autres Escriuains de l'Histoire entiere de ce temps-là qui face mention de cete Ambassade; Et toutes les Volumes Angloises d'vne generale reticéce y obseruent vn grãd silence, Et la raison en seroit à conjecturer de ce que la foy de la *Conception nostre Dame*, n'auroit pas encor esté alors receuë & approuuée generalement par toute l'Eglise; Dont ils auroient fait ce scrupule en escrire la celebration auparauant l'approbation du S. Siege, ainsi qu'auroit fait *sainct Bernard* soixante ans aprez, qui reprenoit l'Eglise de Lyon sur le sujet d'vne *S. Ber* semblable anticipation à celebrer *Epist.*

céte royale Feſte. Ioint que les hiſtoriens Anglois qui eſcriuoient alors, n'appuyoient pas tellement à rendre céte royale & deuote action declarée, ſuyuant que les occurrences des temps requeroient, par ce qu'ils ne voyoient pas volontiers accroître la gloire du païs Normand, auquel céte Feſte auroit pris céte premiere inſtitution.

Nonobſtant, ceux-lá qui ont compilé la vie des Saincts, & autres illuſtres Martyrologes, narrent tous ſur céte feſte de la Conception, l'Ambaſſade qu'auroit alors députée le Roy Willaume au païs de Dannemarch, & y nomment l'Ambaſſadeur, ſçauoir, *Helſin*, Mais ils vont ſe taiſans du ſujet de l'Ambaſſade, lequel (ſi aux probables conjectures

ſtoire yroit trouuant quelque
ouy) il conuiendroit neceſſai-
ment reconnoître eſtre aduenu
céte année, par céte occurrẽce,
ſt que noſtre Roy Willaume
ez qu'il euſt ſceú que *Osberne*
it eſté banny (par cét argent
pecune receuë de luy) hors du
yaume de Dannemarch, il vou-
ſagement preuenir vn autre ſé-
nd orage qui euſt peú fondre en
Regne par vn ſemblable Ar-
ment ; Et lors auroit-il enuoyé
bbé de Rameſe *Helſin*, habile
nme, & auquel il ſe confioit du
t, repreſenter au Roy *Suene*, la
gue & indiſſoluble confedera-
n qui auoit touſiours eſté ſi ho-
ablement conſeruée entre les
ys de Dannemarch ſes Prede-
ſeurs, & les Ducs de Norman-
Majeurs de Willaume, cómme

le Duc *Richard I.* qui auoit esté fort vtilement assisté de *Harold* Roy des Danois, contre le Roy de France *Lothaire*; Et le second *Richard*, qui jurá amitié dans l'Illustre ville de Roüen chef de la Duché de Normandie, au Roy *Suene* son Predecesseur, allant se venger de la cruauté du Roy d'Angleterre *Eldredus* qui auoit fait passer tous les Danois par le trenchant de l'espée dans ce mesme Royaume; Et luy-mesme encor le dernier auoit eú de la Coronne de Dannemarch, entiere asseurance d'vne durable paix & bien-veillance par l'Ambassade qu'il luy enuoyá sur le point de son partement à recueillir la Coronne du Roy *Edwart*; Comme encor il auroit commandé à l'Abbé *Helsin* de luy dire, que quand à ce qui con-

cernoit ſes pretenſions ſur le Regne Anglois, il s'eſtonnoit grandement comme le Roy *Suene* n'apperceuoit pas l'artifice dont quelques pauures & deſeſperez Anglois ſes rebelles ſubjets, vouloiét ſe ſeruir, & prenoient ce pretexte aux deſpens de ſa reputation, pour faire & rendre par ſes armes vn dernier effort contre luy; Qu'il conſiderât que ſes Droits pretendus n'auoient autre appuy, que celuy d'vne force violente dont l'autre Roy *Suene* vſurpa la Coronne Angloiſe aprez la vengeance exercée de la mort de ſes ſubjets, ſur *Eldredus*; Qu'auparauant il n'y auoit aucune alliance, aucun Monarque reſignataire qui l'y appellât à eſtre aſſeſis ſur ce Troſne. Et que ces juſtes conſideratiós ayans eſté miſes & deſployées au con-

ſpect du ſens du Roy des Danois par l'Abbé *Helſin*, il y attiedit & feit arreſter ſes armes, Promit amitié au Roy Willaume, mais ſauf & ſans prejudice des royales pretenſions qu'il ne vouloit quitter, ains qu'il eſperoit aprez effectuer quãd il luy plairoit, & que l'occaſion luy en ſeroit offerte.

Ce ſeroit donc-là, comme d'vne Ambaſſade qui eſt creuë & tenuë toute aſſeurée, encor que le ſujet & l'inſtructiõ particuliere en ſoient demeurées celées dans l'incertitude des tẽps, il nous conuiendroit en cõjecturer céte expeditiõ comme vray-ſemblable. Quand à la ſuite que les Martyrologes narrent ; L'Abbé *Helſin* reprend la Mer, & vogue ſur la route d'Angleterre, mais il luy arriue vn tẽps contraire, la Mer luy reſiſte, la

force des vents l'agitent, l'impetueuse & menaçante bourrasque alloit par tout combatant ce Gallion; *Helsin* or' au Ciel, or' tombant aux abismes, ne regarderoit meshuy qu'à inuoquer en ce Nauire par ses vœuz l'assistance diuine, le marinage des Pilotes cederoit à ces denses & espaisses nuës qui desrobent aux yeux la clarté, la force des Mathelots aux perils marins y est reduite au desespoir, l'vn y crieroit, *S. Nicolas assistez-nous*, l'autre appelleroit *La vierge Marie, la Reine des Cieux* à haute voix, Ce seroit la derniere esperance aux miserables que les vagues vont engloutissans.

En cete extremité, apparoit vn Prelat reluisant qui ouure la Nuë de la splendeur qui l'alloit enuironnant, dit, accomplir le commande-

mét de l'Imperatrice Celeste à ap-paiser la tempeste; Nüaux s'y roiét dissipans, la bonace r'apporte incontinent l'asseurance aux cœurs; Mais il luy declare la deuotion requise à rendre graces à Dieu du naufrage eschappé, C'est qu'il luy conuenoit solemnellement establir la royale feste de la Conception de la tres-Haute & tres-Illustre Reine des Cieux, Marie Vierge & Mere, au mois de Decembre, & y induire encor, par lettres & paroles tout le monde à la receuoir; *Helsin* luy promet; Et l'orage entierement cessant, il acheue heureusement céte Nauigation.

L'Abbé reuenu, il narre au Roy la resolution de *Suene*, & l'accident du marin passage, la promesse & stipulation par luy renduë

tenduë au ſainct Miniſtre, de l'obſeruation de la Feſte.

Le Roy *Willaume*, commande aux Prelats du Regne céte nouuelle & virginale Celebration, & depeſche vn Meſſager en Normandie à aduertir l'Archeueſque de Roüen, *Iean*, que la Conception de la Reine des Cieux euſt à eſtre honorée d'vne entiere cognoiſſance & deuote Solemnité par toutes les Egliſes de la Prouince; Eſt de-là appellée *La Feſte aux Normands*, Ce qui auroit fait taire (par enuie) toutes les plumes Angloiſes ſur cét Illuſtre principe de la feſte de la Conception noſtre Dame, mais céte verité paroit à Rome, par l'Atteſtation qu'en auroit voulu rendre le tres-Illuſtre Cardinal *Baronius*; Et ſainct *Anſelme* Archeueſque de Cantorbie, inconti-

Martyrol Rom. in feſt. Concept. Bea Mariæ Virg.

S. Ansel. Tract. de Concept. B. Mariæ Virg. nent aprez, au Regne du fils du Roy *Willaume*, en declara par ses escrits la pratique procedant de la premiere Institution.

Aprez il seroit en suite aduenu pendant ce Regne du Roy *Willaume* & sous la Prelature du mesme Archeuesque *Iean*, Qu'vne grande & illustre Compagnie des premiers Citoyens de la ville de Roüen, s'vnirent en la deuotion qu'ils auoient à confesser la Conception de la Reine des Cieux; Deuotion, qui alla augmentant jusques au comble des derniers honneurs que les loüanges des Chants Panegyrics, Odes, Epigrammes, y deuoüroient encor jusques à aujourd'huy, narrans sur le Puy de la Conception céte gloire de la vierge Marie; Moy-mesme y au-

rois-ie voulu par quelques Stances loüer ce virginal Concept il y a desiá vingt-sept ans, & ces Stances lors auroient esté premiées d'vn Phœbus d'argent.

STANCES.

Beau nom qui resonnez par les
Concerts des Anges,
Vierge, ou leur saincte amour guide
sa pureté,
Rendez ma voix pareille à chanter
vos loüanges,
Comme d'vn cœur pareil j'ayme vo-
stre beauté.

Lors que les Cieux benins bien-
heurérent la terre
Du bon-heur de vostre Estre admira-
ble à iamais,
Dés lors mourut en vous, & la mort,
& la guerre,
Pour faire naistre en nous; & la vie,

& la paix.

Dans céte impure chair qui l'ame pure agite
Vostre chair s'exempta du vice originel;
Le corps qui vous conceût estoit la nuict d'Egypte,
Et vous fûtes en luy le beau iour d'Israël.

L'Amour qui fut jadis la belle Ame du monde
Fut l'Ame de vostre ame, & s'abaissa des Cieux
Pour venir r'alumer d'une chaleur feconde
Sa flamme en vostre cœur, & sa gloire en vos yeux.

Et toutes les vertus qui du Ciel aduisérent
Esclorre en céte nuict l'aube d'un si bel œil,
Pour leur Temple agreable encores

preférerent
La splendeur de vostre Ame, aux clartez du Soleil.

Ne me reprenez point, ô Belle entre les belles,
Si ie chante si peu vostre diuinité,
Vous voyez bien comment vos beautez immortelles
Me cachent vostre gloire en leur infinité.

Ie joints à l'Histoire pareillement cét Epigramme, qu'auroit produit la Muse d'vn Ecclesiastique Chanoine en nostre Eglise, ou la doctrine est égale à la pieté.

EPIGRAMMA.

Stat vetus ausoniæ Temeses in littore lucus
Manibus infernis dictus sacer, unde gementum
Planctus & ambiguus per cæca silen-

tia terror.

Fama est Dulichii crudelem militis umbram
Infestare locum, cui gens miseranda quotannis
Virginis intactæ deuotum sorte pudorem
Destinat, & tumulo diros indicit honores,
Hinc laceros artus, & sparsi signa cruoris
Limen habet fluidoque madent vestigia Tabo.
Fortè trahebatur patria de more per vrbem
Infelix virgo nocturnis dedita monstris;
Non tulit Elæo nuper certamine victor
Et magnum Euthynnius dictis accendit amorem;
Nec sua passa moram pietas, non

vna perire
Virgo mereris (ait) vel cæde Piabere nostra,
Vel coniux victoris eris : tantum annue votis,
Iusta peto, noctem liceat pro nocte pacisci:
Annuit, & comitem virgo pudibunda recepit.
Ecce autem sub nocte caua tractaque catenæ
Confusique soni, nec longum tempus, & ingens
Visa per obscurum prorumpere forma sepulchro
Terribiles vultus facibus succensa cruentis,
Occupat ille oculis venientem & feruidus instat
O Amor! Et quis te fortem neget? Inter vtrumque
Anxia pallebat gemina formidine

virgo,

Haud tamen horror habet; pugillem, sed viribus iras
Suggerit, & crebris luctantem assultibus urget
Donec ad auroræ reduces euanuit ortus
Umbra fugax. Redit ille gener, saluaque potitus
Virgine securos trahit in miracula ciues.

Allusio.

Nec patitur Spectrum Virgo: nec diua reatum.

IOANNES PREVOSTIVS.

La premiation de l'ouurage, auroit esté deux branches de Laurier d'argent.

Mais ce pendant que les vaillans hommes de Normandie seruent le Roy fidelement dans ces

tumultes des rebelles d'Angleter- 106
re, Ils reçoiuent lettres de la part de leurs femmes, Plaintiues d'vne trop longue absence; Et ces femmes foibles combattent par céte foiblesse d'auantage la force des gens du Roy, que les ennemis par la rencontre des armes; Car céte cause alloit au tribunal de la conscience, Ils voyent en ces missiues d'auantage d'éloquence, qu'aux langues des Aduocats qui plaident au Barreau. Elles auoient raison, car n'osans pas se mettre au danger d'vn embarquement sur Mer, afin de se rendre auprez d'eux en Angleterre, Ces Dames concluoient necessairement, ou qu'ils eussent à reuenir en bref dans leurs maisons au païs, ou autrement que chacune d'entr'elles auroit juste occasion se rendre separée de la

Nuptiale alliance, & s'en diuorcer.

Willaume, par céte occurrence estoit grandement en peine, car semblable à la Salamandre dans le feu de toutes sortes d'aduersaires, il vouloit retenir pour céte consideration ces Braues-lá prez de luy, & par ce il offroit à tous fort amiablement toutes sortes de gratifications, Seigneuries, Charges, Gouuernemens, & de grands honneurs en ce Regne-là. Et ses Barons & Gendarmes qui estoient mariez, auoient d'autre part vne grande espine au penser, car recõnoissans tous le Roy engagé aux troubles, & ceint tout autour de ses ennemis, Et d'ailleurs, que leurs femmes estoient impatientes & foibles, ils ne sçauoiét lequel essire; Les loix de la Guerre obligeoient

à l'honneur de combatre auprez du Roy auec leurs Compagnons, leurs amis, leurs freres; Mais ces Loix n'auroient pas esté à chacun d'eux d'vne si proche necessité comme les loix du Mariage, Sacrement, & religieuse obligation; Tellement que les considerations des femmes, feirent ceder à aucuns des premiers & mieux estimez, les Armes à l'Amour, & retournerét en Normandie, entr'autres, *Hugues de Grand-Mesnil*, auquel le Roy *Willaume* auoit donné auparauant la Præfecture sur la Prouince de *Wintonne*; Et son beau-frere *Omfray du Teil*, qui eust le Gouuernement de *Hastings*; Et beaucoup d'autres Seigneurs & Gentils-hommes, qui partirent à regret & inuolontairement, preuoyans qu'ils perdroient quand &

quand la gloire qu'ils auoient ja acquise par leurs vertus dans ce Regne, & par suite leurs Charges & Gouuernemens, car eux ny leurs Successeurs ny r'entrerent aprez jamais.

Le Roy tousiours à la Guerre, & l'Espée à la main, r'enuoye la Reine *Mathilde* en Normandie, ne veut point que le bruit des armes luy trouble son repos. C'estoit vne femme sage, egalemét Illustre en Noblesse & en vertu; Elle feit naître au Roy Willaume, *Robert*, *Richard*, *Willaume*, & *Henry*; Comme encor *Agathe*, *Constance*, *Adelize*, *Adele*, & *Cecile*. Il luy recommande *Robert* son aisné. Aprez la suite de ces deux Années, sanglantes & penibles au Roy, & à ses Amis, mais qui estoufferent les principales factions refrenées &

domptées par tout dans ce Royaume, la paix commença à y apparoître, & y refleurir le regne ſpirituel de la Foy.

L'an 1070. comme le Roy e- 10
ſtoit à *Wintonne* & en deuotion y celebrer la Paſque, trois Legats de l'Egliſe Romaine y arriuerent, deputez vers luy par *Alexandre* II. Pape, ainſi qu'auparauant le Roy en auoit requis ſa Saincteté, ſçauoir, *Ermenfroy*, Eueſque de Syon, & deux Cardinaux Preſtres, *Iean*, & *Pierre*: Ils luy meirent ſolemnellement la Coronne du Regne de rechef ſur la teſte en céte celebration du iour de la Paſque. Et aprez, *Willaume* en retint vn, ſçauoir l'Eueſque de *Syon*, preſque toute céte année-là auprez de luy; *Il les oyoit & honoroit* (dit l'Hiſtoire.) *comme des Anges de Dieu*,

Employa leur Ministere en beau-coup d'occurrences sur ce qui concernoit & regardoit le regle-ment des Eglises du Royaume; mais auparauant ils celebrerent vn Concile assemblé à *Wintonne* aux Octaues de Pasques, auquel en la presence du Roy, & de tous les Prelats & Seigneurs du païs, *Stigandus*, Primat de Cantorbie, eust Sentence de condamnation, & pour trois raisons principales y au-roit esté degradé de la premiere Chaire d'Angleterre, sçauoir l'Ar-cheuesché de Cantorbie; La pre-miere, par ce qu'il possedoit inju-stement & conjoinctement l'E-uesché de *Wintonne* auec l'Arche-uesché de *Cantorbie*; Secōdement, par ce qu'il auoit enuahy cét Illu-stre Archeuesché, du temps & du viuant mesme de celuy qui la pos-

ſedoit auparauant; *Robert,* Archeueſque de Cantorbie ; Et tiercement, par ce qu'il auoit pris le *Pallium*, lequel appartenoit audit *Robert*, de la puiſſance & authorité du Symoniaque & Anti-pape, *Cadolus*, autrement *Benoiſt*, ou *Honoré*. Ce ſeroient-là les principaux griefs qui culbuterent cét homme auare & ambitieux, d'vn ſi haut Siege honorable, ou ſes indignes artifices l'auoient eſleué auparauant.

Mais à rendre ces actions de l'inuaſion de Stigand miſes à plein jour, & écernées dans l'intelligence d'vn chacun, conuient ſçauoir, que celuy-là eſtoit vn grand brigand d'Abbayes, Eueſchez, & de toutes autres ſortes de Benefices Eccleſiaſtiques qu'il ne faiſoit aucune conſcience, ou d'acquerir

pour augmenter ſa dignité, ou de vendre aux autres pour remplir ſes coffres; Auoit abuzé de la facilité du bon Roy *Edwart*, & comme vn autre *Abſalon*, s'eſtoit licentié à entrer ſur le lict paternel, rauiſſant à *Robert* cét Archeueſché, *Robert*, Moine de *Iumieges*, & qui auoit eſté de-là appellé à l'Eueſché de *Londres* par *S. Edwart*, & par luy-meſme eſtably aprez en la Chaire de l'Archeueſché de *Canterbie*; Mais par ce que le Comte *Godouyn*, & ſes enfans, ſçauoir, *Harold*, que noſtre *Willaume* desfeit à *Haſtings*, troubloiét le Royaume & le bon *Edwart*, ils condamnerent l'Archeueſque *Robert*, qui eſtoit fauorable aux Normands ſelon la volonté du Roy, à ſortir expulſé hors du Royaume, ainſi qu'vn perturbateur du repos public,

blic; Luy se voyãt à tort persecuté, appelle de leur Sentence à Rome; & s'en va pour cét effet descendre en Normandie aux riues de l'Abbaye de *Iumieges*, auquel lieu incontinent aprez il decedá, & y a esté enterré dans l'Eglise qu'il y auoit fait auparauant somptueusement & magnifiquement construire, ainsi qu'elle y subsiste encor à present.

Robert n'eust si tost mis le pied hors du Regne d'Angleterre, que cét ardant *Stigandus*, sans attendre l'éuenement du procez & de la Sentence du different remis à la Cour Rome, se rendit Maître de la Chaire de Cantorbie, & montá au faiste de l'honneur de l'Eglise Angloise par céte dignité qu'il rauit à *Robert* auparauant. *O Dieu vous donnerez à vn chacun jouxte ce*

qu'il aura merité, Car ce seroit vous
Reg. 8. *seul qui connoîtriez l'affection & les cœurs de tous les fils des hommes, afin qu'ils vous craignent tous les iours qu'ils viuront sur la face de la terre!*

Incontinent aprez, le Roy preuoyant que ce Prelat *Stigandus* luy pourroit nuire, s'il se joignoit aux factieux du Royaume, il le cõstitua prisonnier dans *Wintonne*; Et cõme en céte captiuité il se contentoit pauuremét vser du pain du Roy, & n'auoit autre chose que ce qui luy venoit du reglemét de la Sentence Royale, pâtissant d'auantage que le rang qu'il tenoit auparauant ne sembloit meriter : Ses amis, & la Reine mesme *Edgitha*, vefue du Roy S. *Edwart*, l'alloient exhortans qu'il se vestit & se traictât mieux & plus indulgemment, afin qu'il s'en consolât & affermit en

ſes afflictions ; Luy au contraire, juroit & affirmoit par tous les Saincts de Paradis, qu'il n'auoit aucune pecune, & qu'il manquoit dans céte priſon de la faculté d'en gaigner ; Mais ce qu'il diſoit, auroit eſté reconnú aprez du tout faux, par la groſſe ſomme d'or & d'argent, & autres richeſſes rencontrées aprez ſa mort au treſor que auparauant ce Prelat aſſembloit, par vne clef qui luy fut trouuée penduë au col d'vn petit bahur, auquel il y auoit mis par eſcrit aux bordereaux la qualité des metaux, & la quantité du poids qu'ils auoient, comme encor dans quel lieu c'eſt qu'ils eſtoient cachez & muſſez ſous terre.

L'Hiſtoire dit, qu'au meſme treſor de l'Archeueſque *Stigandus*, il y auoit vn grand Crucifix fait de

pur argent, & deux Images des Saincts d'vn pareil metal, que le Roy enuoya soudain dans vne Abbaye qui estoit à *Wintonne* où reposoit le corps du mesme *Stigandus*, commandant aux Religieux qu'ils y priassent Dieu pour le Deffunct; Aucuns d'vne autre opinion tiennent, que le Concile & le Roy, aprez sa déposition, le condamnerent à rendre honneur à Dieu, par ce precieux don des trois Images d'argent, afin d'expier la Symonie par luy exercée auparauant contre les reigles des saincts Conciles.

Au Siecle dernier precedent cétuy, vn Sacrilege (dit *Chamberus*) aduertit le Roy *Henry* VIII. (Introducteur du Caluinisme en Angleterre, & qui y despoüilloit en ce temps-là toutes les Eglises, des

Chasses d'or & d'argent, & precieux Reliquaires qui y estoient,) qu'il y auoit à *Wintonne* des Crucifix & Images faits d'argent, estimez à grand prix; Mais quand on les luy eust apportez, il les mesestimá, & ne les treuua pas si riches & precieux qu'il pensoit; Et le Sacrilege, d'vne punition diuine, eust incontinent aprez pour recompense de l'aduertissement au Roy, la prison, & la mort, recherché pour les deniers Royaux desquels il demeuroit par ses comptes grandement & onereusement redeuable.

Ainsi ce grand Prelat qui faisoit gloire d'abjecter, abbatre, & depossseder les autres pour estre assiz en leurs places, eust à *Wintonne* vne prison à acheuer ses jours dans le Palais Episcopal, aprez qu'il eust

tenu dix-sept ans l'Archeuesché de *Cantorbie*, homme impie, & sordide, & qui n'eust jamais le merite d'estre associé en la communication de l'Eglise Romaine, & sur qui (le Roy *Edwart* estant mort qui toleroit ses meschancetez,) Dieu enuoya la dextre vengeresse d'vn autre grand Roy, qui luy feit justement porter la peine de ses Crimes.

En ce Concile, il y eust vn bon & sainct Euesque, appellé *Wlstanus*, qui séoit dans la Chaire Episcopale de *Wigorne*, en laquelle, (tout au contraire des autres qui aspirent aux Mitres,) il auroit esté contraint y séoir & entrer, Feit vne remonstrance aux Prelats, que l'Archeuesque *Aldredus*, quand il quitta l'Euesché de *Wigorne* pour estre Archeuesque d'*Yorck*, auoit

dis-joint & aliené beaucoup de terres & possessions releuans de son Eueſché, & que le Roy possedoit maintenant; Pressoit instamment, que ces biens-là de l'Eglise de *Wigorne* eussent à luy estre renduz & restituez. On luy respond, qu'il n'y auoit point encor d'homme esleu à l'Archeueſché que tenoit *Aldredus*, & que céte Eglise Archiepiscopale manquant de Chef, n'auroit sceu luy respondre, & partant il luy conuenoit attendre qu'il y eust vn Archeuesque séant, ains qu'il peût obtenir cela qu'il demandoit au Concile.

Or cét Eueſque estoit homme assez simple, sans artifice, & sans dissimulation, *Verus Israëlita in quo dolus non erat*, Simplicité nonobstant, dans laquelle il ne se laissoit pas surprendre, & circonue-

nir aux astuces des prudens mondains.

Thomas, Chanoine de Bayeux, est par le Concile subrogé & mis en la place de *Aldredus*, & le iour de la Pentecoste ensuyuant, est asseiz dans la Chaire de l'Eglise d'Y*orck*. *Wlstanus* reuient au Concile tenu & assemblé au lendemain de ladite Feste; (Il n'y auoit des Legats du Pape, que l'Euesque de *Syon* seulement, car les deux Cardinaux estoient já retournez à Rome.) Il presse comme auparauant l'Assemblée, que ce qui luy auoit esté osté, luy fut rendu: Tous les Suffrages du Synode exhortent Thomas Archeuesque d'Y*orck* luy restituer ses pieces; Il y consent, & y satisfait; Nonobstant, quelques vns du Concile le voulurent presque reduire en la cathe-

gorie de ceux-là qui estoient à déposer, Vaultours aguignans la proye; Ils luy representerent en particulier, qu'il deuoit se descharger d'vn tel fardeau, comme n'en estant pas autrement capable, mais il respond; *Céte charge onereuse (ou mes espaules ne se seroient jamais submises volontairement, ains y aurois-ie esté violenté,) ne me feroit pas grand peine à remettre, mais par ce que ce n'a pas esté vous qui me l'auriez commise, ie la remettray seulement à celuy dont elle me seroit venuë.* De-là il s'en va au Sepulchre du Roy S. *Edwart*, & prosterné à genoux, y prie; *Vous n'ignorez pas, ô grand* Edwart, *comme j'aurois contre ma volonté, esté principalement par vostre élection, & les Suffrages du Peuple & du Clergé, admis à céte charge Episcopale; Et mainte-*

nant plusieurs me taxent d'arrogance de ce que ie l'occuperois indignement; Corrigez donc vostre erreur vous-mesme, ô grand Roy, & me deliurez des poursuites dont ils me trauaillent; Ou me tesmoignez par quelque efficace signification de vostre vertu, que i'ayt librement & volontairement à la remettre; Ou que vostre iugement & vostre élection, y soient veuz paroître iustes d'vne certaine ratification. Cela dit, Il prend sa Crosse Episcopale & la fiche dedans la pierre du Tombeau qui couuroit le Corps, elle y entre & s'y enracine tout ainsi qu'elle eust fait dans la molle terre d'vn pré, & y demeura tellement fixe & jointe au dedans, que l'Euesque *Cundulphe* enuoyé par le Concile ne la sceut jamais arracher, ny le Roy mesme qui y vint au Miracle, lequel dit, (voyant

céte surnaturelle merueille,) *Digitum Dei est hic.* Ils manderent *Wlstanus*, & deuant eux ce Prelat reprend la Crosse, d'vne tres-grande facilité; Et le Roy, & les Euesques se prosternent à ses pieds, requerans Pardon, & sa Benediction.

Iusques à l'Archeuesque *Strigandus*, il n'y auoit point eu (depuis S. *Augustin* Apostre d'Angleterre) aucun Archeuesque en la Chaire de *Cantorbie*, qui n'eust esté de la qualité de Moine auparauant; La deposition donc estant faite de *Strigandus*, le Roy, qui sçauoit le merite des hommes, mande l'Abbé *Lanfranc* du cloître de l'Abbaye de Caen, où il seruoit Dieu, & comme vne precieuse Esmeraude à joindre en la construction des murs de la Cité de Dieu, il le pre-

sente à l'Euesque de *Syon* Legat *à Latere* de sa Saincteté, pour l'orner de la Primatie sur l'Eglise d'Angleterre. C'estoit vn grand & docte homme, natif de *Pauie* en *Lombardie*, il auoit já refuté l'erreur de l'Archidiacre *Berenger* qui troubloit la foy de l'Eglise sur le mystere du sainct Sacrement, par toute la France en ce temps-là. Icy le grand Roy *Willaume*, puis qu'il a mis *Lanfranc* dans cét Archeuesché par la consideration de ses merites, desquels l'vn des premiers & plus considerables seroit la refutation de l'Heresie Sacramentaire, n'aura pas à desdain que ie narre dás son Histoire la digladiation qui arriua en ce temps-là sur céte doctrine de la verité de la tres-saincte Eucharistie, Ce sera vn beau diamant que j'adjoûteray

sur la gloire de sa Coronne.

Auparauant l'Archidiacre *Berenger*, contre lequel *Lanfranc* combatit vaillamment, *Leuthericus* Archeuesque de *Sens* ponnût l'œuf du serpent de l'Heresie, que couuá & feit esclorre aprez luy l'Archidiacre d'Angers *Berenger*. Cét Archeuesque appellé *Leutheric*, estoit du temps du Roy *Robert*, auquel la pieté & la doctrine alloient ornans également la puissance du Sceptre François tenu par ce grand Roy; Il increpa serieusement & royalement *Leutheric*, sur l'erreur Eucharistique qu'il suyuoit, l'histoire en dit; *Il y auoit vn Prelat en l'Archeuesché de Sens, dit,* Leutheric, *qui ne croyoit pas bien en Dieu, car il recherchoit vne preuue & demonstration pour certaines causes & raisons, au Corps de nostre Seigneur*

Hel dus du Rob

Iesus-Christ; Mais nostre Roy qui aimoit la droicture & la verité, s'en fascha contre luy, & luy manda par escrit; Ie m'esmerueille fort, comme vous qui auez la reputation d'estre vn sçauant Prelat, estes veú manquer en vous-mesmes de la lumiere de la Sapience, & sçaurois volontiers par quelle raison c'est que vous faictes (sous céte puissance tres-inique dont vous commandez aux seruiteurs de Dieu) vne extraordinaire requisition sur le Corps & le Sang de nostre Seigneur, & veú que ce qui est conferé par le Prestre qui dit, Corpus Domini nostri Iesu Christi, sit tibi salus animæ & corporis, *Seroit céte mesme chose, pourquoy c'est que vous dites d'vne bouche temeraire & polluë,* Si vous en estes digne, receuez-lé? *Pourquoy est-ce que vous voulez soûmettre & obliger la toute-puissance di-*

Céte action arriua en l'an 1004.

uine, aux foiblesses & à l'infirmité de la nature humaine? Ie vous iure par la foy du Seigneur, que vous serez priué de l'hōneur d'estre Archeuesque, si vous ne vous repentez d'vn si grand erreur, & serez condamné auec ceux-là qui disoient à Dieu; Retirez-vous au loin de nous. *Iob 21.* *Et vous ne serez point d'auantage en la communication de ceux-là ausquels il seroit dit;* Approchez-vous de Dieu, & Dieu s'approchera de vous. *S. Iac. c. 4.* *Par ces royales paroles, l'Archeuesque* Leutheric *reuenu à luy-mesme, & sagement instruit par ce bon & pieux Roy, se teût d'ores-en-auant, & cessá d'instruire le peuple en la doctrine corrompuë qui estoit contraire à la verité, & alloit iá croissant dans l'opinion du monde.* Iusques-là l'histoire de *Helgand* narrant les actes du Roy *Robert.*

Il y eust aprez celà, *Fulbert,*

Euesque de Chartres, illustre en ce temps-là sur tous les autres Euesques de la France, qui mandá au mesme Prelat *Leutheric*, céte Epistre, dont il l'aduertissoit qu'il se donnât garde de se damner par cét erreur já conceú contre la saincte Eucharistie, Elle se commence; *Proreta Nauis Regiæ,&c. Soyez veillant & plein de circonspection* (disoit-il) *sur la prouë ou vous estes du grand Nauire Royal; Les vents terrestres soufflent, & sifflent insolemment; Les vagues du Siecle croissent & s'enflent; Les promontoires & rocs de la puissance mondaine, menacent des dangers du naufrage; Et tout ainsi que les Pirates, les mœurs des hypocrites prepareroient des embusches; C'est par le trauers de toutes ces contradictions-là, que nous auons à paruenir au port de la celeste patrie. Donc ne vous embarrassez-*

Fulb. Ep. 27.

point

point vous-mesme d'vne double intelligence en vostre cœur; Car la doctrine du Seigneur est simple, Et qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter, *Si vous errez hors du chemin de la diuine Loy, seduit par quelque occasion que ce soit, asseurez-vous que vous en tomberez dans le gouffre de Caribde, & pâtirez le naufrage.*

Et nonobstant ces fortes barrieres que l'esprit de Dieu (preuoyant la confusion qui pourroit naître d'vn tel sens contraire à la foy) y alloit já opposant, *Berenger*, qui estoit alors disciple du mesme Euesque *Fulbert* , n'auroit aprez refrené ses licences à s'eschapper de prescher & escrirecontre la foy. d'vn si haut Mystere, ç'auroit esté sur le temps de l'année 1035. qu'il commença à publier ses opinions & se faire apparoître la sarbatane

d'Enfer à ventiler cét erreur, aprez la mort du Roy *Robert* qui decedá l'an 1033. Car durant le Regne & la vie d'vn si grand Roy, la bouche des Heretiques demeuroit tousjours muëtte, mais le Roy *Henry*, heritier du Sceptre & du zele tres-Chrestien de son Pere, Conduit à la lumiere de l'exemple Royal qui portoit le flambeau deuant luy, voulant par vn Concile legitime esteindre & amortir entierement céte Heresie, feit au prealable que assembler aucuns Euesques, admonnester & exhorter par lettres l'Archidiacre impie & Chef de part *Berenger*; Mais par ce qu'il y a tousiours du danger à commencer quelque Guerre, sans en deliberer & en prendre auparauant aduis & Conseil, tout à propos vn grand Euesque du *Liege*, appellé

Durandus, eſcriuant au Roy *Henry* ſur ce meſme ſujet & au meſme temps, luy enuoye vne elegante & docte Epiſtre, dont il l'aduertiſſoit que *Bruno* Eueſque d'Angers, (lequel *Berenger* auoit já gaſté) & ſon impie Archidiacre ſe voyant jà anathematiſez par la declaration de la doctrine des ſaincts Peres, ſçauoir, *Léon*, *Cyrille*, *Ambroiſe*, *Auguſtin*, *Baſile*, *Euſebe*, *Hylaire*, & aux reigles du Concile de *Tolette*, il ne luy eſtoit point autrement beſoin faire aſſembler de Concile, ains ſeulement chaſtier & reprimer fortement les Heretiques par peines deuës & ſupplices conuenables; Céte Epiſtre ſe commence, *Fama ſupremos Galliæ fines*, *&c.* Et va ainſi deſployant au commencement, l'erreur de l'impie Archidiacre; *Ils diſent que le Corps*

Epiſt. Durani Eueſq. Liege.

du Seigneur ne seroit pas tant vn corps comme ce seroit seulement l'ombre & figure du Corps du Seigneur; Ils destruisent les Mariages legitimes; Et autant qu'il leur est poßible, abrogent les Baptesmes des petits enfans, &c. Premieres pierres du bâtiment de *Caluin*, & vrais Precurseurs des Religionaires de ce temps. Le Roy *Henry* suyuant ce Conseil du Prelat Liegois, y apporta vne si grande & seuere precaution, que les Nouateurs Sacramentaires n'oserent pas dire mot tandis qu'il Regna.

Ce pendant la saincteté du Pape *Leon IX.* veillante sur la pureté de la doctrine de l'Eglise, & voyant cete gangrene qui y alloit augmentant, Sur ce qu'il eut aduertissement que l'Archidiacre *Berenger* auoit voulu soliciter pa

ttres, *Lanfranc* en l'Abbaye du
lec, (*Lanfranc* , jà d'vne grande
eputation par tout le regne de la
oy, quoy qu'il demeurât encor
ans le Cloître & n'eust d'autre
ualité que l'habit Monachal) in-
ique à Rome vn Synode aprez
asques, l'an 1050. & mande à
anfranc y rendre assistance; Il y
a, & ce qui auroit esté dit, & fait,
ur cét argument, se void leú dans
e liure qu'il a escrit contre l'impie
Archidiacre *Berenger*; Vous y lisez
donc.

ç'auroit esté au temps du sainct Pere Leon, *que ton Heresie* (il parle luy) *ce seroit veuë manifestée au S. Siege Apostolique, & lequel* Leon *presidant actuellement au Synode, accompaigné d'vn grand nombre d'Euesques, Abbez, & d'autres Religieuses personnes qui y estoient venuës d'estran-*

Ce Liure cómence, *Lanfrancus miser cordia D Catholicus, &c.*

ges Païs, & y assistoient de toutes sortes d'Ordres, Commanda que les lettres que tu m'auois mandées touchant le Corps & le Sang de nostre Seigneur, y eussent a estre hautement leuës & recitées deuant l'Assemblée; Car le Messager auquel tu les auois baillées, ne me treuua pas dans la Normandie; ainsi ces Missiues tomberent és mains de quelques autres Prestres, qui y lisans & reconnoissans vne autre Foy que celle qui est vsitée & accoustumée au sens de l'Eglise, ils les offrirent, par vn bon zele de l'honneur de Dieu, aux yeux de quelques autres pieux & sçauans hommes; De-là, nous eusmes toy & moy pareille reputation, & soubçonnoit-on que ie participois à tes erreurs ainsi que tu auois voulu que ie participasses à tes lettres. Elles furent portées par vn Prestre de Rheims, à Rome. Et aprez que la lecture y en auroit esté ainsi faite

au Synode, chacun reconnoissant comme tu y loüois hautement l'opinion de Ioannes Scotus, *& y condamnois du tout le sens de* Paschasius, *& que tu n'y suyuois pas la commune foy de l'Eglise sur la tres-saincte Eucharistie, la Sentence y auroit esté prononcée contre toy, qui te condamna Heretique, & t'excommunia absolument hors de l'assemblée de l'Eglise, laquelle tu voulois & t'efforçois priuer de sa saincte Communion. Le Pape aprez celà me commanda parler publiquement, & que ie me purgeasses de la fausseté du bruit d'Heresie; Que ie declarasses la Foy que ie tenois, & l'ayant declarée, ie l'approuuasses d'auantage par authoritez Sacrées, que par subtils argumens; Ie me leuay donc, & y dy celà que i'en croyois, ie prouuay cela que ie dy, & ce que ie prouuay, auroit esté accepté & tenu*

pour Orthodoxe par toute la Cõpagnie.

Cete belle action du docte *Lanfranc* contre *Berenger* luy accreût grandement sa reputation. Le sainct Pere *Leon* le retient pres de luy jusques à l'Automne ensuyuant, où il auroit de rechef fait assembler vn autre Synode à *Verceil*, afin d'y condamner tout à fait l'erreur de l'impie Archidiacre qui troubloit l'Eglise.

Mais il conuient rendre intelligibles ces deux hommes leúz dans la relation de *Lanfranc*, au Concile, *Ioannes Scotus*, & *Paschasius*, auparauãt que traicter du deuxiesme Concile. Ce *Iean*, qu'vn translateur en François des œuures de S. *Denys* en nostre temps, surnomme *Eriugena*. (*Car*, dit-il, *Charles le Chauue feit commandement à* Iean Eriugena *Escossois de nation, habile*

anc. de Franc. lig. uill. polog. de Denys g.

homme de son temps, de translater les mesmes œuures de S. Denys *du Grec en Latin, ce qu'il feit le premier de tous, enuiron l'an* 860.) estoit sçauant, puis qu'il mit au langage Latin, en ce temps-là du Roy *Charles le Chauue*, les œuures de S. *Denys* Areopagite, mais l'histoire remarque qu'il n'auroit pas esté exempt de fausses opinions & contraires erreurs qu'il inseroit dans ses Liures, & entr'autres dans celuy qu'il feit, *De natura diuisione*, par lesquels nos Docteurs de France, & principalement *Florus*, celuy qui escriuit vn Commentaire entier sur la preface & le Canon de la Messe durant le Regne de *Charles le Chauue*, l'agitoient & pressoient fort, à raison dequoy voyant qu'au Regne d'Angleterre le Roy *Alfredus*, en ce temps-là grand zelateur de la

Voy la Bibliotb. des Peres. Tom. 4.

Religion, y appelloit & requeroit toutes sortes d'hommes doctes, il quitta la France & se rendit en céte Isle, ou il y enseigna & y tenoit Escole ouuerte publiquement.

Le Pape *Nicolas I.* auroit mesmement fait mentiō des erreurs de ce *Iean* Escossois, dans l'Epistre qu'il enuoyá au Roy *Charles le Chauue*, où il se plaindroit à luy de céte premiere traduction des œuures de S. *Denys*, par ce qu'elle ne luy auroit pas esté enuoyée à Rome ainsi que tous les autres Liures qui estoient nouuellement mis au iour; *Quelques vns auroient r'apporté* (dit-il) *& declaré à nostre Apostolat, que les œuures qu'auroit escrites en langage Grec sainct Denys Areopagite*, des Noms diuins, & Ordres celestes, *se seroient veuës translatées & mises en la langue Latine en vostre Regne, par vn certain*

Coustume ancienne d'envoyer au Pape, coppie des Liures qui estoient mis au iour.

Voy Baron. Ann. Eccl.

Iean, *de nation Escossois, lequel liure ainsi traduit, auroit deú estre, (auparauant la diuulgation,) enuoyé à Rome, pour en receuoir de nous l'Approbation, & principalement pour céte consideration, que ce mesme* Iean, *quoy qu'il soit tenu vraiment pour homme docte & sçauant, auroit jà esté estimé par beaucoup d'autres sçauans hommes, n'estre pas sans opinions erronées.*

Quand à l'autre, sçauoir, *Paschasius*, ç'auroit esté vn grand & docte Abbé de France, lequel y fleurissoit au Siecle neufiesme, & y escriuoit enuiron l'an 822. Il feit veoir au iour vn beau & docte Commentaire sur ces paroles de l'Euangeliste S. Mathieu, *Cœnantibus autem eis, accepit Iesus panem,* Que le Cardinal *Baronius* dit, qu'il escriuit par ce qu'il auoit já, peut-estre, entendu quelque chose du

Voy la Bibl. des Peres, Tom 4.

ſens corrompu ſur le S. Sacrement, de ce *Ioannes Scotus*, & qu'il en auroit eſté meú à compoſer ce liure pour l'y contre-carrer; Mais le Cardinal *Belarmin* ſeroit d'vn autre aduis, car il dit, que *Paſchaſius* a eſcrit ce Commentaire de l'Euchariſtie, contre vn *Bertramus* Preſtre heretique, qui premierement reuoquá en doute, céte verité de l'Euchariſtie, lequel *Bertram* eſcriuoit l'an 840. au Regne de Charles le Chauue auquel il dedieroit ſon liure de l'Euchariſtie; Opinions toutes deux vray-ſemblables, Nōobſtant le jugement du Cardinal *Belarmin* me ſatisferoit d'auantage, par ce que l'heretique *Bertram*, eſcriuoit l'an 840. Et l'autre *Ioannes Scotus*, l'an 860. partit de France l'an 878. Eſt mort dans l'Angleterre l'an 883. ou l'Abbé *Paſchaſius*,

qui estoit já du temps du cousin de Charlemaigne *Adelhardus*, duquel il a escrit la vie, auroit beaucoup fait de paruenir seulement jusques à ce temps-là du Sacramentaire *Bertram*.

Ces deux grands hommes donc reconnúz, c'est à reuenir au Concile de *Verceil*, auquel l'impie Archidiacre *Berenger* auroit esté adjourné par le S. Pere *Leon*, ainsi qu'auroit dit nostre Archeuesque *Lanfranc*, il en parle ainsi. *Aprez tout celà, le Synode de* Verceil *est declaré se tenir au mois de Septembre ensuyuant; le mesme sainct Pontife* Leon *y tenant la Chaire & y presidant; Il y auroit esté solemnellement celebré, sans que tu y ayes voulu y assister, quoy que tu y eusses esté appellé à y comparoître. Le commandement & les prieres du mesme sainct Pere m'obligerent à de-*

meurer auprez de luy jusques à la celebration d'vn tel Synode, auquel le liure de l'Eucharistie escrit par Iean *Escossois, y auroit esté, presence de l'assemblée des Prelats qui y estoient venus de plusieurs endroits du monde, anathematizé & condamné comme Heretique; Comme encor ton opinion mise à l'audience de tous, y receût pareille condamnation; Mais d'vn sens general tous reconnûrent & approuuerent la saincte Foy de l'Eglise que j'y feis apparoître, & laquelle j'obserue, & en l'obseruant ie la confirme. Deux Clercs qui estoient-là parlans pour toy, te voulûrent defendre, Mais ils n'eûrent si tost ouuert la bouche, qu'ils representerent leur foiblesse, & s'y seroient veûz incontinent confondus, &c.*

Mais ce ne seroit pas encor tout, car le mesme *Lanfranc*, au mesme Liure contre *Berenger*, y

narreroit vn autre acte hyſtorique qui n'eſt pas moins celebre que les precedents; Comme le Pape *Nicolas I.* en l'an 1059. feit conuoquer vn autre Concile dans Rome, en l'Egliſe de *Latran*, où il y euſt juſques au nombre de 113. Eueſques aſſemblez & aſſiſtans, en la preſence deſquels l'impie Archidiacre *Berenger* auroit eſté ouy deſaduouët ſon erreur, & y bruſla luy-meſme ſes liures.

Toy (dit-il à Berenger) *tu te feis paroître-là, d'vn corps incliné à allumer le feu, (mais n'ayant pas le cœur humilié,) pour en la preſence de l'aſſemblée du ſainct Concile, y jetter tes beaux liures pleins d'vne doctrine corrōpuë dans la flamme, &c.* Or quels auroient eſté ces liures de *Berenger*, l'hiſtoire Françoiſe de ce temps-là, nous l'apprend, car elle dit de

luy; *Examiné par beaucoup d'Euesques, & confessant & anathematizant ses erreurs, il brusla le liure de* Ioannes Scotus, *par la lecture duquel il s'estoit precipité à suyure céte meschante opinion.* Voilà brieuement l'histoire du principe & progrez de l'heresie de l'impie Archidiacre *Berenger*, qui y auroit esté vaillamment combatu comme ennemy, par celuy qu'il vouloit seduire en le recherchant pour amy.

In fragmentis appositis ad Glabr. Hist. Franc.

Or ce seroit maintenant à desployer par suite, quelques brieues paroles du mesme Archeuesque *Lanfranc*, comme vne forte armúre de la foy de ce Siecle-lá, contre céte faussété des erreurs Sacramentaires qui regnent encor aujourd'huy dans nostre France. Syncere & venerable histoire, leue toy donc au deuant de sa

grande

grande maîtresse, car c'est la Reine des sciences qui daigne or apparoître en toy, tu luy dois place, elle est trop recommandable, & pleine d'vne Illustre gloire, pour ne luy faire honneur, Reçoy la gloire de la Theologie ainsi qu'vne Esmeraude au chatton d'or de la bague de ta Royale verité.

A reconnoître céte sorte d'erreur jusques à la premiere veine; C'est du premier & subtil Heretique *Bertram*, Prestre, já representé par la religieuse verité de l'histoire, qu'il conuient faire apparoître le gond & le sens cardinal, sur qui va agissant & tournant ce faux erreur qu'augmentá aprez luy, *Ioannes Scotus*, & aprez ce second, *Berenger* troisiesme Heresiarche, qui a esté suyui aprez par *Iean Caluin* le quatriesme.

Celuy qui veut estre asseuré si ce seroit vn vray & bon diamant que celuy qu'il desire achapter, il le fait mettre & approcher premierement auprez le faux lustre d'vn Strin; Ainsi, Sorte à la clairté tout premierement la happelourde de l'heresie, Et aprez par suite la solide & pure verité y apparoîtra. Ce *Bertram* donc, auroit dit & escrit contre la publique clef & la creance generale de la Foy du Regne, ces fausses & friuoles raisons.

ertr. resb. l. de Euchar. *Le corps du Christ qui est mort & resuscité & fait immortel, jà ne mourroit plus, la mort n'auroit plus de domination sur luy, ains est eternel, il ne peut plus souffrir : Et celuy qui est celebré dans l'Eglise, est temporel, non eternel, est corruptible, non exempt de corruption, est en ce monde, non en la partie celeste : Ils different donc grandement*

l'vn de l'autre; Et par ce ils ne seroient pas vne mesme chose : Que s'ils ne seroient pas vne mesme chose, comment est-il dit le vray corps du Christ & vray sang? Car si c'est-là vraiment le corps du Christ, & que cela ait esté dit veritablement, que pour ce qu'il seroit le corps du Christ il est le propre & vray corps du Christ; Et si c'est-là le vray corps du Christ, & que le corps du Christ soit incorruptible & impassible; & pour ce Eternel; C'est vne consequence necessaire que ce Corps qui est celebré dans l'Eglise, soit pareillement incorruptible & Eternel : Mais au contraire, on ne pourroit nier, que cela ne soit suiet à se corrompre, qui mis par pieces est distribué pour estre mangé, & lequel masché aux dents seroit enuoyé dans le corps. Mais c'est toute autre chose que ce qui se fait exterieurement, & autre chose ce qui seroit creû par la foy : Telle-

ment que ce qui est des appartenances des sens du corps, seroit corruptible; Et cela que la Foy vroit creyant, seroit incorruptible. Celuy qui apparoit donc exterieurement, ne seroit la chose propre, ains seulement l'image & la figure de la chose; Mais ce qui est senty & entendu par l'esprit, seroit la verité de la chose.

Il soujoint par suite, desployant ses caprices & ses autres extrauagances sur cét argument; *Or la semblance & la verité, different grandement l'vn de l'autre, & par ce le Corps & le sang qui est celebré dans l'Eglise, differeroient de l'autre Corps & Sang qu'vn chacun sçait pour vray estre jà glorifié au corps du Christ par la Resurrection; tellement que ce Corps celebré dans l'Eglise, est vn gage & semblance; Et l'autre, est la propre verité: Cétuy se celebreroit iusques à ce qu'vn chacun paruienne à l'autre; Et*

lors qu'on y sera paruenu, cét autre-là sera osté, Il appert donc euidemment, que ces deux choses seroient par vne grande difference separées l'vne de l'autre, & tout autant qu'il y a à dire entre le gage, & céte autre fin pour laquelle le gage est engagé, & qu'il y auroit de la difference de la semblance à la verité. De-là, nous voyons que le Mystere du Sang & du corps du Christ, qui est pris ores dans l'Eglise par les Fideles; Et celuy qui est né de la vierge Marie, qui a souffert, qui a esté enseuely, qui est ressuscité, qui est monté aux Cieux, & y sied à la dextre du Pere, seroient separez par vne grande difference, De sorte que celuy qui est celebré en céte vie y doit estre pris spirituellement, par ce que la Foy croit ce qu'elle ne void pas, comme encor par ce qu'il nourrit l'ame spirituellement, & resioüit le cœur, & y confere vne vie eternelle & l'incorruption, lors

qu'on ne s'arreste pas à ce qui nourrit seulement le corps, à ce qui est moulu sous la dent, à ce qui est brisé par pieces, ains à ce qui y est par la Foy pris spirituellement.

Nostre *Lanfranc* respond à ces sentimens, qui procedoient seulement en cét homme-lá, de la ratiocination de l'homme, & parlant à l'impie Archidiacre *Berenger*, il refute quand & quand en luy *Bertram*, par ce que *Berenger* auoit appris de *Ioannes Scotus*, & *Ioannes Scotus* du premier Sacramentaire *Bertram*; Il dit donc. *Quand aux raisons que vous opposez à nostre Foy, ainsi qu'vne chose qui est du tout impossible, que le Corps de nostre Seigneur ià incorruptible, ne pourroit pas estre éuoqué, ny sortir du Ciel iusques au iour du Iugement; Foy, par laquelle nous croyons qu'il peut estre vraiment man-*

gé par tous ses Fideles ; Ie vous respons, que vous ne connoissez pas vraiement qu'elle est céte foy-là que nous auons, ou si vous la connoissez, vous l'expliqueriez d'vn sens du tout dépraué & peruerty à vostre perdition, Car c'est de la façon que nous croirions que le corps de nostre Seigneur Iesus-Christ seroit mangé vraiment, & pour le salut des Croyans icy bas, par ceux-là qui le reçoiuent dignement, que nous ne douteriōs pas nullement qu'il ne subsiste quand & quand & regne aux parties celestes, tout pur, incorruptible, & sans pâtir nulle offence. D'vne pareille ineptie que vous diriez, que la bonne vefue de Sarepte n'auroit peú nullement manger de l'huyle dont elle auoit vn vaze tout plein, à raison, que le vaze n'en receuoit aucune diminution, ainsi qu'il se lit dans l'histoire sacrée, car l'Escriture saincte attesteroit, que céte vefue s'en alla, & feit so-

3. Reg. 17. lon la parole d'*Helye*, & que luy mesme en mangeá, comme encor la vefue, & sa famille; *Pareillement vous seroit-ce une impertinence grande, si vous pensiez asseurer que les fideles de l'Eglise ne pourroient estre alimentez de la chair & du sang du Roy Christ leur Redempteur, à cause que l'Apostre a dit*; Christ ressuscitant des morts,
Rom. 6. ne sçauroit plus estre sujet à la mort, céte mort n'aura plus nulle domination sur luy; *Quand nostre Seigneur mesme a dit aux siens*, prenez & mangez, c'est icy mō corps
1. Luc. 22. qui sera liuré pour vous. *Comme encor*, c'est icy la couppe de mon Sang, le mystere de la foy, qui sera respandu pour vous & pour plusieurs : *Et*, le pain que ie don-
Iean 6. neray, est ma chair pour la vie du monde. *Puis aprez*, si vous ne mangez la chair du fils de

l'Homme, & ne beuuez son Sang, vous n'auez point la vie dans vous. *Nous suyurions donc céte foy-là, que les terrestres substances renduës diuinement sanctifiées sur la table du Seigneur par le ministere Sacerdotal, seroient-là ineffablement & incomprehensiblement conuerties par la souueraine puissance qui y va operant admirablement, en l'essence du corps de nostre Seigneur, les especes des choses reseruées, & autres semblables qualitez qui y paroissent, pour empescher que les Fideles n'en conçoiuent une horreur des choses cruës & sanglantes, comme encor afin qu'ils y acquierent une plus grande & excellente recompense du merite de la Foy, le Corps du Seigneur cependant réellement existant aux Cieux à la dextre du Pere immortel, immolé, entier, tout pur, & sans nulle offence, De telle sorte qu'on peut vraiment dire, que*

c'est ce mesme Corps né de la Vierge, que les fideles prennent quand à la proprieté & à la vertu de la nature & de l'essence, sous les especes du pain & du vin; Foy, que l'Eglise tenoit tout aux premiers Siecles, & professeroit encor maintenant, ie dy l'Eglise qui est espanduë par tout le monde & y est appellée Catholique, à raison dequoy (ainsi que nous aurions ià dit) Iesus *prononce en*
S. Math. 26. *l'Euangile,* Prenez, & mangez, *&c. Car vraiment tous les hommes qui disent qu'ils seroient Chrestiens, & s'esiouyroient d'estre honorez d'une telle Nomination, se glorifieroient encor pareillement de prendre & receuoir en ce Sacremēt la vraye chair & le vray sang du Roy Christ né de la saincte vierge Marie. Interrogez tous tant qu'il y a d'hommes instruits en la cognoissance de nostre langue Latine, Interrogez les Grecs, les Armeniens, & quelque au-*

tre sorte de nation que ce soit, faisant profeßion de la Religion du Christ, Ils vous diront tous d'vne voix, qu'ils auroient tous céte mesme Foy.

De-là, si la foy de l'Eglise est fausse, il s'ensuyura, ou qu'il n'y auroit eú jamais au monde d'Eglise Catholique, ou qu'elle y seroit ià du tout esteinte & perduë. Mais il n'est point d'erreur plus efficace à la perte des Ames que cétuy-là, car il n'y auroit iamais eú aucun des Catholiques qui ait voulu soûtenir que l'Eglise n'aye iamais esté, ou qu'elle ne subsiste plus desiá, Autrement, il ne seroit pas vray cela que la celeste verité auroit promis au Patriarche Abraham, Toutes les Nations Gene seront benites en vostre posterité; Et le Roy Dauid, Demande moy, & ie te donneray les Gents pour Ps. 2. ton heritage, & les extremitez de la terre, pour ta possessiõ; Et nostre

Math. 3. *Seigneur dãs l'Euangile*, Ce Champ, seroit le monde, &c. *Et à ses*
Marc 6. *Disciples*, Allez par tout l'Vniuers, preschez l'Euangile à toute Creature. *Mais vous objecteriez, vous & ceux-là que vous auez ià deceûz, & qui taschent encor aprez-vous, decevoir les autres, contre ces tesmoignages si clairs du Christ & du S. Esprit touchant la foy de l'Eglise & sur l'estat de l'Eglise, que aprez la Predication du S. Euangile à toutes sortes de gens, le monde y auroit creû, l'Eglise a esté faite, elle s'est accreuë, A fructifié grandement, Mais par la faute & l'indiscretion des hommes qui y ont eû de mauuaises intelligences, elle auroit erré aprez, & de-là, s'est perduë; Tellement qu'à vous seuls, céte saincte Eglise seroit demeurée aprez sur ce monde. Mais vostre vanité sacrilege seroit démentie par l'Euangelique verité, &*

par l'inuiolable Authorité de tous les Prophetes & saincts Peres, car nostre Seigneur y auroit dit, d'vne promesse qu'il fait aux siens dans l'Euangile; Ie suis auec vous jusques à la consommatiō des Siecles; *Ce qu'il n'eust pas ainsi asseuré, s'il eust preueu que l'Eglise eust deu perir auparauant la consommation des Siecles; Cōme encor ailleurs où il dit*, Lors si aucun vous dit, icy est le Christ, il seroit-là, ne vueillez pas y adjoûter foy. *Ce seroit donc chose fausse que celà que vous croyez & asseurez du corps du Christ. Et vraye est nostre assertion, que c'est vraiment la chair du Christ que nous prenons, & le vray sang du mesme Christ lequel nous beuuons.* Ie r'entre à suyure l'Histoire. S. Math. 24.

Neuf Euesques des Eglises sujettes à l'Archeuesché de *Lanfranc*, & ses Suffragans, le consa-

crerent dans l'Eglise Metropole de Cantorbie, au mois de Septembre ensuyuant; Mais il luy aduint aprez céte honorable & glorieuse Promotion ; ce qui auroit accoûtumé aduenir aux hommes qui n'ont jamais esté sur la Mer, car soudain qu'ils commencent à perdre la rade & yroient Nauiguans; esmeúz de la tempeste & malades de l'odeur de la Marine, ils se faschent, & prient le Maître du Nauire r'amener la Barque au Port: Ainsi reconnoissant par la diuerse agitation du cours des choses du monde, l'heureuse tranquilité qu'il auoit quittée de la condition Monastique, Il commence à regretter ce Calme, & à desirer sa premiere condition, Prie par lettres le Pape qu'il eust agreable le descharger de l'Archeuesché, Céte Epistre se

commence; *Nescio cui aptius calamitates meas explicem, quam tibi (Pater) qui ipsarum mihi calamitatum causa existis, &c.* Lettres sans respōse; Et par ce, il se resould à se rendre fort à la force des contrarietez, & à y resister par la constance vertueuse qui regnoit en son courage, contre toutes sortes d'oppositions; Enuoye à Rome ses Legats, pour obtenir le *Pallium*. *Hildebrand* Archidiacre en l'Eglise Romaine, luy mande qu'il luy conuient y venir luy-mesme en personne, par ce qu'encor que le Pape *Iean* XX. eust par quelque espece de derogance leué la barriere en l'année 1027. aux Archeuesques d'Angleterre pour n'en prendre point la peine y venir eux-mesmes, Céte licence auroit esté depuis reuoquée, & remise la premiere injon-

ction à tous les Archeuesques se transporter à Rome pour cét effect d'y obtenir le *Pallium*.

Il y alla donc luy-mesme l'an-
1071. née suyuante 1071. accompaigné de *Thomas* Archeuesque d'Yorck, & *Remy* Euesque de *Lincolne*, tous deux en litige contre luy pour les prerogatiues des Eglises qu'ils possedoient au Royaume d'Angleterre. Le Pape *Alexandre* reçoit l'Archeuesque *Lanfranc* d'vne extraordinaire carresse, & luy tesmoigne vne extréme bien-veillan-lance, car laissant à part la grandeur du rang supréme qu'il tenoit, il se leue de la Chaire, vient au deuant de luy, & luy dit, *Qu'il ne deferoit pas cét honneur-là à vn Archeuesque, ains à vn grand Docteur*; Mais il ne negligea pas nonobstant l'obliger d'autre part à rendre.

dre à sa Sainctetė l'honneur que luy doiuent par hommage; Ceux qui ont ce rang-là d'Archeuesque, car luy disant, *Ie vous ay rendu ce qui est d'honorable*, il soujoint; *C'est à vous à vous acquitter de ce que vous me deuez par droit*. L'autre se prosterne aux pieds de sa Sainctetė, & luy baise la Croix sur la pantoufle:

Quelques vns auoient já preuenu & abbreuué l'aureille du Pape, sur le procez de *Thomas* & *Remy*, contre *Lanfranc*, Et luy auoient dit cōme l'Archeuesque d'*Yorck*, estoit sorty d'vn Prestre; Et l'autre Euesque de *Lincolne*, auoit esté Gendarme, homme sanguinaire, ayant receu du Roy cete Piece par recompense de seruices militaires. Ce qui esmeût le Pape à vouloir proceder à leur déposition, & reprit la Crosse & l'Anneau des

1071. deux Prelats entre ses mains: Mais le Primat *Lanfranc* s'y oppose, & intercede à bon escient vers le Pape pour ses deux Euesques; Sa Sainctete remit le tout à la discretion de *Lanfranc*, à raison dequoy il ne tarda guere aprez à rendre l'honneur à tous deux de la Crosse, & de l'Anneau, & à les releuer aux Dignitez dont ils se voyoient rauallez & presque estre jà decheuz.

Quand au principal objet de son voyage, sçauoir, le *Pallium*, le Pape Alexandre ne luy conceda pas seulement le *Pallium* ordinaire que les Archeuesques prenoient à Rome, ains par dessus cét Illustre honneur Archiepiscopal, il voulut luy en conferer encor vn autre second *Pallium*, qu'il pourroit porter à châque celebration qu'il

feroit de la saincte Messe, vn pour honorable tiltre du rang Archiepiscopal, & l'autre, pour vn gage de l'amour que le Pape luy portoit.

L'Archeuesque *Lanfranc*, habile homme, sceút (aprez céte entiere possession) pratiquer & gouuerner le Roy prudemment & sagement, qui d'ailleurs assez difficile aux autres, luy vsoit d'vne grande amitié, Et cherissoit par dessus tous autres *Lanfranc*; Et luy qui discretement voyoit qu'il ne conuenoit pas gouuerner ce courage Martial d'vne façon aspre & importune, par ce que ç'auroit esté luy affiler l'espée à la perte & au detriment de la generalité du païs & de l'Estat, ains conduire enuers luy ses paroles doucement & mollement, & y agir d'vne agreable

Condescendence, ainsi que les occasions luy en seroient offertes & l'yroient requerans. Par céte prudence il auroit souuent rendu ce grand Roy, contre l'humeur altier & la volonté du courage qui l'emportoit, obeyssant à ses Conseils & ployable à suyure ses raisons; Sagesse vtile & profitable à l'Estat; & qui y conserua beaucoup de Seigneurs que les soubçons de la desloyauté, ains la desloyauté mesme y eussent autrement du tout perdus & ruinez. Ce loüable artifice de l'Archeuesque *Lanfranc*, comme encor la liberté de *Wlstanus* aux remonstrances qu'il luy faisoit, osterent au Roy céte barbarie & coûtume inhumaine dont il faisoit exposer à la vente publique, comme des bestes, les miserables *Hybernois* aprez qu'ils auoient

esté vaincus & pris à la Guerre.
“ Celuy ne ſeroit pas aſſez homme,
“ que les afflictions d'autruy ne tou-
“ cheroient pas d'vne pitoyable
“ commiſeration ; Le Maître cele-
“ ſte auroit apris à l'homme, d'affe- S.
“ ctionner chaque homme tout 5.
“ ainſi comme luy-meſme.

On voyoit la paix fleurir par tout le Regne d'Angleterre, à raiſon que ces deux Nations des Anglois & des Normands commençoient já à y communiquer & ſe hanter amiablement l'vn l'autre; Toutes rapines & voleries y eſtoient deſiá refreneés, Ils demeuroient & habitoient tous enſemble aux Villes, Châteaux, & Bourgs; Contractoient alliances par mariages; Nauires normands abordoient chargez des Denrées du païs aux Ports du Royaume

d'Angleterre; Comme encor aux Foires & places publiques des Villes ces Peuples y negotioient, acheptoient, & vendoient l'vn à l'autre toutes ces Denrées. Par tout, les Gentils-hommes & autres Citoyens Anglois, qui auparauant sembloient ridicules aux nostres par ce qu'ils estoient ac-commodez & vestus à la mode d'Angleterre, prenoient l'habit à la Françoise, & y ressembloient aux Normands. Il n'y auoit Soldat si temeraire & hardy, qui osast d'a-uantage entreprendre aller à la pi-corée & voler sur le Païs, ains cha-cun labouroit asseurément ses ter-res, Ils s'employoient journelle-ment aux charruës & y parloient familierement & joyeusement l'vn à l'autre.

La paix reparoit la couuerture

aux Monasteres, la paix releuoit les murs des Eglises ruynées, la Paix en bâtissoit & esleuoit de toutes neufues, les sacrez Ministres qui y habitoient prenoient peine y rendre à Dieu deuotement l'obligation de leur Ministere accomplie. Et cependant le Roy veilloit du tout au soin de rendre obseruée exactement la Iustice, & y excitoit tous ses Magistrats & Lieutenans à l'ensuiure & imiter, Se trauailloit grandement à apprendre la langue du Regne, afin qu'il n'eust pas aprez besoin d'Interprete pour reconnoître l'interest des plaintifs & y corriger l'injure, Mais ce grād Roy occupé necessairement aux principaux affaires d'Estat, n'auroit eû la libre faculté d'en acquerir l'intelligence, Ioint qu'il alloit jà tombant & arriuant sur l'aage

qui luy rendoit la langue du tout dure à obtenir cét effet.

L'augmentation de la gloire du Regne du Christ regnoit sur toutes choses dans ses affections, & par ce, tout ainsi qu'au temps de la Peste les Medecins seroient curieux cultiuer l'Angelique; Il alloit semblablement recherchant par tout, des hommes d'vne grande Suffisance à seruir d'antidots au mal de l'indeuote ignorance qui regnoit en ce temps-là dans l'Angleterre. Il mande *Cuitmundus*, vn Venerable Religieux du Monastere de la *Croix de S. Lieuffroy* au païs de Normandie, pour l'esleuer encor aprez *Lanfranc*, à quelqu'autre rang honorable du Mitre en ce Regne-là, mais tout au contraire de l'intention du Roy, Dieu endurcit le cœur de *Cuitmundus*, &

feit porter contre la gloire dont
luy vouloit conferer ces digni-
:, Soit, ou par ce que la Diuinité
soit par céte bouche Religieuse
ui parla fort librement au Roy,)
e grande & belle leçon à beau-
up d'Illustres Ecclesiastiques qui
oiét lors à la Cour par esperance
ntrer à ces hõneurs Episcopaux;
i soit par ce que la diuine Proui-
nce auoit jà preueú d'employer
: homme-là ailleurs; Car le Roy
ant admiré sa franchise, & re-
nnú le zele qui luy auoit fait
e sans fard celà que le Ciel luy
oit suggeré, pour luy represen-
ce qu'il pensoit luy estre vtile
honorable, l'eust en grande re-
ence, & le r'enuoya inconti-
nt aprez en Normandie.
Ce *Guitmundus* (dis-je) auoit
rit presque au mesme temps du

grand *Lanfranc*, deux autres Liures contre les erreurs du Sacramentaire & impie Archidiacre *Berenger*, esquels il n'yroit pas seulement confirmant nostre foy sur céte verité de la réellité, ains par forts & solides argumens il y destruit encor tout à fait la fausse & & contraire doctrine qui l'impugne. Mais comme incontinent aprez l'Archeuesque de Roüen *Iean*, seroit venu à deceder, *Guitmundus* auroit esté nommé du Roy pour estre Archeuesque aprez luy sur céte Chaire, Lors tous les autres Ecclesiastiques ses æmules, & declarez jà par luy au conspect du Roy auares & tarez de luxe & d'ambition, s'y opposerent fortement, & l'empescherent y paruenir, à raison dequoy se voulant purger du soubçon qu'ils luy

en vouloient imputer d'eſtre auare & ambitieux luy-meſme, & aymant mieux pâtir la pauureté dans quelque Regne Eſtranger, que ſe rendre en ſa Patrie l'occaſion d'entretenir ces enuieuſes diſſenſions, Il s'en alla à Rome, ou le Pape Gregoire VII. le receút fort volontiers, & ſoudain l'honora du Cardinalat; & le Pape *Vrbain* II. qui ſucceda à *Victor* III. Succeſſeur immediat de *Gregoire* VII. l'ayant reconnú eſtre vtile au ſeruice du regne de la Foy, il luy cõfera l'Archeueſché *d'Auerſe*, en la *Poüille*, ville qui y auoit eſté premieremẽt baſtie par le Normand *Guiſcard*, au temps que ſéoit à Rome le Pape *Leon* IX. Et par ce que les Normands qui la fonderent faiſoient lors la Guerre aux Romains, ces meſmes Romains la nommerent

Aduerse. Cela soit dit de *Cuitmundus*, & pour la gloire du merite qui luy appartient, & à l'augmentation de l'honneur du regne de nostre Roy *Willaume*, Car d'vn pareil lustre que les Estoilles yroient splendidement ornans la voûte du Ciel, Semblablement la vertu des habiles hommes illustreroit le Regne des Monarques sous qui elle yroit fleurissant & paroissant.

Durant céte nouuelle paix, le Roy Chassoit dás la Forest neufue qu'il auoit fait planter, & où il y auoit mis vne peuplade de grands Cerfs, Sangliers, Daims, Cheureux, dont il se rendit extrémement amoureux & jaloux, Car il auroit defendu expressément aux Seigneurs, Gentils-hommes, & à tous autres generalement quelsconques, y Chasser, sur peine d'y

estre rendus aueugles aux deux yeux arrachez par la Iustice. Icy le noir de l'encre Angloise marquetoit dans l'histoire vn grand blasme au tres-Illustre Roy *Willaume*, pour ce (diroient-ils) qu'il desola grand nombre de Parroisses & villages, priua de la culture de la terre le peuple habitant ce païs par l'estenduë de quatorze à quinze lieuës, pour mettre en leur place céte assemblée de beaux Cerfs, & autres pieces de venaison qui y couroient çà & là, sans apporter aucune autre vtilité au public; *Acte illustre au Roy*, (faisoient-ils) *rendre l'Eglise estropiée à jamais d'vne infinité de loüanges qui y estoient, & y eussent esté tousiours voüées à Dieu, & faire apparoître Sauuage & submis aux bestes, vn Terroir auparauant fertile, & propre*

à seruir aux hommes & à la communication humaine, ô l'injustice ! ô l'inhumaine cruauté !

Mais ces Histoires Angloises, par participation interessées en la reputation de leur païs conquis par nostre grand Duc, ne monstroient pas l'autre poids à la balance pour la defence du droict du Roy; Car si ce braue & genereux Chef auoit rendu incommodé quelque mince portion du regne, & fait céte passée de païs pour ses propres & particuliers contentemens à aller à la Chasse aux Cerfs, pour lesquels il rendit céte grande Plaine arborée; Les Anglois rebelles luy auoient beaucoup d'auantage apporté d'incommodité en negligeant ses royales & prudentes intentions; Car il ne se peut dire, sur ce qu'il auroit reconnu aupara-

ant la sauuage infidelité & la
eintise desloyale qui regnoit aux
actieux & aux Seigneurs d'An-
leterre, lesquels or' luy juroient
oute sorte de fidelité, & inconti-
ent aprez faussans la Foy s'en-
uyoient comme Loups dans les
randes & profondes Forests du
'aïs, & y demeuroient tousiours,
insi que aucuns d'entr'eux l'au-
oient fait paroître en retenans
ar suite la Nomination, comme
ar exemple, *Eadricus*, dit, *Sylua-
icus*, & vn *Edwinus*, vn *Morcadus*,
n *Walteüs*, & tous les autres mor-
ans & vaillans Comtes du Re-
ne, qui n'auoient autre asyle à
auuer leurs courages rebelles, que
es Forests-là dont ils faisoient
prez mille surprises & traîtres in-
asions. Il ne se peut (dis ie) assez
lire, la perte que le Roy y auroit

faite, & de biens & d'hommes à subjuguer ces fiers courages rebelles. Et ils le blasmeroient, si apres ces longues fatigues dont il combattoit vne si cruelle & barbare dureté, qui desdaignoit la juste & Royale subjetion où il appelloit ceux-là, il auroit voulu arborer céte Forest neufue pour ces grāds Cerfs qu'il y feit mettre à recréer ses esprits?

Ce ne seroit pas nonobstant que j'approuue aux Roys, la ruyne des Eglises, & la desolation d'vn Païs, pour seruir & plaire à ces Royaux exercices qui contentent leurs passions, par ce qu'ils ne
„ seroient pas Roys pour exercer ces
„ Chasses & ces Veneries, ains à aug-
„ menter l'honneur de Dieu, & fai-
„ re accroître dans leurs Royaumes,
„ la commune societé des hommes.

Donc par ce qu'il ne treuuoit presque aucun qui luy gardât la foy dans ce Regne-là, Excusable auroit esté le Roy s'il se seroit aucunesfois eschappé à estre dur & rigoureux à ses Anglois, car ces inconstans manquemens à luy estre fideles, aiguisoient tellement l'aspreté du naturel de *Willaume*, qu'il faisoit souuent vne Saignée, premierement aux plus puissans, de la pecune qu'ils auoient; Aprez il ostoit aux factieux la propre Terre qu'ils possedoient & la donnoit aux autres; Et finalement il en condamnoit aucuns jusques à perdre la vie. D'auantage, ils l'auroient souuent obligé à se rendre contre eux digne imitateur de la prudence Militaire du grand Cesar, car comme ce vaillant Chef Romain pratiqua vn Stratageme en la

1071. auec sept cens hommes de Guerre; à *Dunelme*, Les principaux du païs; comme *Cospatricus*, & *Marleswein*, desdaignans cete Domination Estrangere, Tous conspirans ensemble resolurent, qu'ils mettroiét en pieces ces soldats Normands, ou qu'autrement eux-mesmes y demeureroient & mourroient; L'Euesque auoit eu quelque vent de cete conjuration, tellement qu'à l'arriuée du Comte Robert, *Egelwinus* l'aduertit qu'il se donnât de garde des surprises; Il en mesprisa l'aduis, & respondit à l'Euesque qu'il n'estimoit pas qu'il y eust là aucun si hardy qui y osast entreprendre contre luy. Au point du jour la trouppe des conjurez ne manque pas à se rendre dans la ville, y Entre, & effectuë son cruel dessein, tuë & massacre

Tous les Normands qui y estoient sans defence & couchez au lict, Assaillent le Comte Robert dans la maison Episcopale son logis, qui vaillamment & fortement repousse ses ennemis, Eux mettent le feu au Palais, & y tuënt le Comte; *Duneline* regorge de sang, il n'en demeurá des sept cens hommes Normands, qu'vn seul qui eschappá & se sauuá.

Le Roy, dis-ie, soigneux qu'il y eust des Prelats recommandables aux Chaires Episcopales d'Angleterre, auoit mandé au *Liege* vn Ecclesiastique de grande reputation, dit, *Walcher*, Chanoine du *Liege*, homme illustre de race, honneste en ses mœurs, & Rare au sçauoir des Lettres humaines & diuines, veut qu'il aye la Crosse & l'Anneau *d'Egelwinus*: Il seroit

1072. tre, ce qui feit arrester le Primat *Lanfranc* de poursuyure à accomplir le Ministere du Sacre ; Et de là, *Thomas* plaintif, comme d'vne injure à luy faire, se presente au Roy, charge ses aureilles d'allegations & raisons friuoles contre sa Partie, & cuide rendre la pretension de *Lanfranc* vaine en l'opinion du Roy. L'autre arriuant, il feit incontinent cheoir & dissoudre ces vains nuages, de l'esprit du Roy, & cōtre ces preoccupations de Thomas, luy dit l'ancienne coûtume, Represente l'authorité de la Pocession continuée de temps en temps, & met le Roy en son Conseil pour deliberer sur cete nouuelle occurrence ; Le Conseil & le Roy r'enuoyent Thomas à l'Eglise receuoir le Mitre du Primat *Lanfranc*,

auec commandement exprez se ſubmettre aux preceptes de la Iuriſdiction & ſuperiorité dudit Primat, Chef de toute l'Egliſe Angloiſe; Thomas obeït au Roy, & reçoit la Conſecration de Lanfranc.

Ils allerent depuis enſemble à Rome, & là au conſpect du Pape, ce Thomas (homme litigieux) diſputa derechef contre Lanfranc, que la Chaire de Cantorbie n'auoit aucun prerogatiue ſur l'Egliſe d'*Yorck*, Dit que les Egliſes de *Dorceſtre*, *Lincolne*, & *Wigorne*, luy eſtoient ſujetes; Et qu'il n'y auoit autre obligation de ceder l'vn à l'autre, que au cas qu'vn des deux Archeueſques euſt eſté eſleu auparauant l'autre, Il y auoit l'honneur de la preſéance ſeulement, & non d'authorité & de Iuriſdiction ſur

l'autre ; Ce reglement eſtoit du grand ſainct Gregoire Pape.

Lanfranc modeſtement reſpond, que ce que Thomas auoit dit là, manquoit du tout de la verité, aſſeurant que céte conſtitution de ſainct Gregoire n'auoit eſté ſur le debat des Egliſes de Cantorbie & d'Yorck, mais la Clef Romaine y alloit reiglant l'Egliſe d'Yorck ſur la diſpute qu'elle auoit euë auec l'Egliſe de Londres. Le Pape là deſſus conclud, qu'il conuenoit pacifier ce diſcord par vne aſſemblée des Peres Anglois, & treuuer en leurs teſmoignages & jugemens, la definition du differend. Par ſuite, aduint la remiſe de la Croſſe & de l'Anneau, narrée deſiá cy deſſus. Et fut ce que le Pape y voulut proceder à la dépoſition de Thomas ; Lanfranc

prudent, luy remonstra que cét homme appartenoit au Roy & já esleué par luy dans vn Regne nouuellement conquis, il luy y estoit du tout necessaire; Le Pape luy respond, *Vous estes le pere du païs & du Regne des Anglois, Ie vous remets céte cause en vos mains, vous sçauriez assez ce qui est requis pour conseruer l'honneur du Regne & de la Religion.*

Or céte dispute grande & illustre desployée aprez au Concile d'Angleterre, auquel Lanfranc presidoit par Commission expresse du Pape declarée au Roy dans la lettre que Lanfranc luy en apportá de Rome, (*Alexander seruus seruorum Dei, Charissimo filio Willielmo glorioso Regi Anglorum salutem & Apostolicam Benedictionem*, Elles se commencent; *Omnipotenti Deo*

Epist. [A]lexan. II. P[a]

Pierre, à ses Vicaires & successeurs? Vous ne sçauriez nier que Rome n'aye la principauté sur toutes les Eglises du Monde, & ce qui y est notoirement pratiqué par premiere authorité, doit estre aussi pareillement receu & mis en pratique en chaque autre moindre Eglise ayant prerogative de principauté sur d'autres, sauf & exception ce qui y seroit nominativement propre & personnel: Et par ce tout ainsi que Christ auroit dit à tous les Papes, Cela qu'il promettoit seulement à sainct Pierre, semblablement sainct Gregoire auroit dit aux Prelats de Cantorbie successeurs de sainct Augustin, ce qu'il voulut conferer & dire seulement au mesme sainct Augustin; Et par consequent il est infaillible, qu'il s'ensuit, qu'en la façon que l'Eglise de Cantorbie

Matth. 16.

torbie seroit sujete & obeïssante à Rome, par ce que c'est de l'Eglise Romaine qu'elle auroit receú la foy du Christ, Ainsi l'Eglise de *Yorck*, auroit à estre submise & obeïssante à l'Eglise de *Cantorbie*, par ce qu'elle luy auroit premierement enuoyé ses Predicateurs à l'honorer de l'instruction en la Foy.

La resolution de tous les Suffrages du Synode y conclud, que l'Archeuesque de Yorck auroit à estre sujet à l'Archeuesque de Cantorbie; Sentence suyuie de la Profession de *Thomas*, prononcée à *Lanfranc* en ces paroles.

Decet Christianum quemque, Christianis legibus subiacere, nec his quæ à patribus salubriter instituta sunt, quibuslibet rationibus contraire, hinc namque iræ, dissentiones, inuidiæ,

contentiones, cæteraque procedunt, quæ amatores suos in pœnas æternas demergunt, & quanto quis altioris est ordinis, tantò impensius diuinis debet obtemperare præceptis. Propterea ego, Thomas *ordinatus iam Eboracensis Ecclesiæ Metropolitanus Antistes, auditis, cognitisque rationibus, absolutam tibi,* Lanfrance, *Dorobernensis Archiepiscope, tuisque successoribus de Canonica obedientia professionem facio; Et quidquid à te, vel ab eis iustè ac Canonicè iniunctum mihi fuerit, seruaturum me esse promitto. De hac autem re dum adhuc ordinandus essem, dubius fui, ideoque tibi sine conditione, Successoribusque tuis conditionaliter obtemperandum me esse promisi. Ce seroit le deuoir de chaque Chrestien, obeyr & se rendre submis aux loix Chrestiennes, & nullement aller contreuenant par quelque*

allegation que ce ſoit, aux Statutz que les ſaincts Peres ont voulu juſtement & pieuſement eſtablir, car faiſant autrement, ce ſeroit de-là que les diſſentions, l'ire, l'enuie, les querelles; & toutes autres ſortes de paſsions damnables procedent; qui vont precipitans dans l'abyſme des peines eternelles, ceux-là qui y arreſtent leurs affections, & quiconque auroit ſur les autres vn rang plus illuſtre & plus releué; c'eſt à cétuy-là qu'il conuiendroit d'auantage ſe rendre humble à obtemperer à ces Ordonnances diuines. Meu par céte conſideration, Moy Thomas, *jà ordonné Eueſque Metropolitain de l'Egliſe d'Yorck, aprez que i'ay oüy & reconnú toutes les cauſes & raiſons par vous*, Lanfranc; *repreſentées en ce Concile; Ie vous ren, d'vne obeïſſance Canonique, A vous, diſ-ie, qui eſtes Archeueſque de Cantorbie, & à vos*

Successeurs, une pleine & entiere reconnoissance, & vous promets obseruer & accomplir ce qui me sera par vous, ou par Eux, justement & Canoniquement commandé; Il est vray que i'aurois eú sur ce sujet auparauant quelques doutes, & par ce, vous aurois-ie fait alors que ie receú de vous l'Ordre à l'Episcopat, Promesse de vous rendre céte obeyssance, & seulement à vous-mesme sans condition, mais à vos Successeurs, Conditionnellement.

Lanfranc escrit à Rome cét heureux succez; L'Epistre au Pape commence; *Meminisse debet humiliter excellens excellenterque humilis Beatitudo vestra, &c.* Et l'Epistre à Hildebrand; *Explicare litteris meis Mens mea non potest, quanta dilectione vestra sinceritati connectitur, &c.* Dans céte seconde n'ayant autre chose que complimens, il

r'enuoye *Hildebrand* à la lecture de la premiere escrite au Pape, afin qu'il y reconnoisse toutes les particularitez de sa victoire, par ce que elles y seroient amplement narrées & declarées.

Aprez céte guerre spirituelle des Prelats defendans ainsi leurs prerogatiues & pocession de leurs droits, le Roy medite à recommencer d'autres Guerres temporelles en veillant & pensant aux siens. Il leue donc vne armée pour se rendre Maître absolu dans le Royaume d'Escosse, duquel le Roy, dit, *Malcommus*, auoit l'an 1072. precedent fait vn grand & cruel rauage en Angleterre. Le Comte *Eadricus*, se joint au Roy, & d'vne armée Nauale & grande trouppe de Caualerie, aprez la feste de l'Assomption de nostre Dame,

1072. Ils vont enuahir le Royaume d'Escosse. *Malcommus* craignant son indignation, & reconnoissant le juste sujet qu'auoit le Roy de s'en ressentir, il s'humilie, & vient au deuant de luy à *Abernith*, luy met sa Coronne aux pieds, & aduouë estre homme lige & subjet de sa Majesté. Le Roy reçoit l'hommage du Sceptre d'Escosse, & céte expedition ainsi reüssie, Il reuient de son voyage. Priue à son retour *Cospatricus* des honneurs & biens de la Comté qu'il possedoit, luy representant la cruauté dont il vsa à *Dunelme*, où par sa Menée & conduite, le Comte *Robert Cumin* perdit la vie, & sept cens hommes Normands auec luy. Comme encor luy ramentoit-il qu'il auoit esté reconnú entre ceux-là qui entreprindrent sur la

ville d'*Yorck* par la descente des Danois, & y auoient fait vn si grand meurtre des hommes du Roy; Il donna ses biens & honneurs au Comte *Walteof*, qui y succedoit directement par lignage de pere & de mere, car il estoit fils du Comte *Siward*, Mais il paroîtra cy-apres la teste separée du corps, sous la main d'vn bourreau, souffrant luy-mesme ce qu'il auoit desiá fait souffrir aux autres, par ce cruel office qu'il y exerçá dans Yorck, y trenchant ferocement la teste aux gens de Guerre Normands qu'il faisoit passer vn à vn par dessous vne basse-porte, & d'vn bras fort & puissant leur abbatoit à chacun la teste.

Le Roy estant à *Dunelme*, il y feit construire vne Forteresse & Château, afin que l'Euesque & au-

1072. tres qui y seroient aprez pour sa Majesté, eussent-là quelque Place asseurée & de retraire, à contre-carrer les inuasions de ses ennemis. Dans céte Ville y reposoit la precieuse Relique du corps de S. *Cuthbert* Euesque. Or par ce que aucuns qui suyuoient le Roy doutoient si l'Euesque sainct *Cuthbert* reposoit-là dans l'Eglise, & n'adjoûtoient pas autrement grande foy à ses merites, le Roy cõmanda à deux Prestres ses Aumosniers, qu'ils ouurissent le Sepulchre, & s'asseurassent du scrupule dont il estoit question; Ce qu'ils feirent le iour de la feste de Toussaincts; tandis que le Roy oyoit la Messe celebrée par l'Euesque en vn tẽps grandement gelif & froid, Lors le Roy se sent incontinent saisy d'vne chaleur intolerable, il suoit par

tout le corps, esmeú d'vn tremblement qui l'agitoit tout au dedans; A raison dequoy il enuoye dire aux deux Chappelains qu'ils ne presumassent pas d'auantage ouurir le Tombeau du Sainct, & (dit l'Histoire) il monta incontinent à Cheual, & ne cessa de piquer jusques à ce qu'il eust reueú la riuiere de la Tamise.

Auparauant, le Comte *Ranulphe du Micenis* (qui auoit rendu de grands seruices au Roy tout au commencement des premieres armes d'Angleterre) auoit esté semblablement enuahy & saisy d'vn pareil inconuenient, quand le Roy l'enuoya premierement à *Dunelme* (Diocese auparauant libre & exempt de tous subsides Royaux) y receuoir quelques Tributs imposez pour luy, mais sainct

Cuthbert seroit venu incontinent à luy apparoître la nuict, le menaçant seuerement, & luy enuoyant ce mal qui l'incommodoit de la façon que le Roy en auroit já pâty le ressentiment, mais ce qui y estoit admirable, c'est que incontinent aprez que *Ranulphe* entroit sur ce Diocese de *Dunelme*, il se sentoit soudain surpris d'vn tel mal, & estoit-il sorty hors de-là? il reuenoit en sa premiere conualescence.

Cét accident aduenu ainsi au Roy *Willaume*, luy feit augmenter vers ce grand & Illustre Sainct, ses royales Deuotions, car il confirma à perpetuité les Franchises, Libertez, & Priuileges du Monastere de sainct *Cuthbert*, par Chartres & Lettres expresses, & liberalement offrit-il par pur don au mesme

Sainct & au Prieur & Religieux qui y seruoient Dieu, le Manoir Royal qu'il auoit-là, appellé *Hemingburch*, auec toute la Terre & Seigneurie de *Brasenbolin*, le Patronage du Village, Prez, Moulins, Estangs, & autres dépendances & redeuances Royales; Céte sagesse d'honorer & reuerer les Saincts auroit tousiours resplendy en luy, & comme vne belle Coronne, y releuoit ses Augustes actions. *Ainsi l'homme d'vn bon* *Eccl.*
sens, demeureroit en sa Sagesse comme le Soleil.

Ce n'auroit pas esté seulement aux regions d'Angleterre esquelles ces religieuses & pieuses Actiõs 107
se faisoient paroître, le zele de la Religion au mesme temps alloit esclattant d'vn grand lustre en la Prouince de Normandie, car l'Ar-

cheuesque de Roüen, *Iean*, y auroit fait lors tenir vn Concile assemblé dans la grande Eglise Cathedrale de nostre Dame, auquel assisterent, pour la reformation des mœurs & autres points concernans la discipline Ecclesiastique, ses Prelats Diocesains, *Odon*, Euesque de Bayeux, *Hugues* de Lisieux, *Robert* de Sées, *Michel* d'Auranches, & *Gilbert* d'Eureux ; Ils y establirent beaucoup de sainctes Constitutions regardans céte sacrée discipline Ecclesiastique, Blasmerent grandemẽt l'abuz des Archidiacres sur la distributiõ des sainctes Huyles, Archidiacres qui suyuans vne detestable coûtume, receuoient de quelque Euesque, *Canon II.* l'Huyle saincte mince en quãtité, cõme encor quelque rare portion du S. Chresme, qu'ils cõfondoient aprez dans de grands vazes pleins

d'autre huyle, & la distribuoiét aux Curez; Abrogerét l'vsage des Messes seiches; Condãnerent les Moines coureurs & demandeurs d'aumosnes, Religieuses Mandiantes, à se r'enfermer dans leurs Cloîtres; Anathematizerent la vente & achapt des Cures & autres charges Pastorales. Ainsi ces bons Archeuesques residans actuellement sur le Trouppeau dont ils tenoient la houlette, & veillans sur le Bercail du Seigneur y honoroient Dieu par ces illustres Actions, & y edifioient pieusement leurs prochains.

Canon IIII. *Canon XI.* *Canon XII.*

Cela resiouyssoit & faisoit fleurir le cœur du Roy, mais il receût vne autre triste nouuelle incontinent aprez qui luy flestrit ces gayes pensées, la mort du Pape *Alexandre* II. aduenuë au mois de

073. May, l'an 1073. Grand Pasteur, qui auoit beaucoup seruy à guider cét illustre *Hercz* à la gloire du trosne Royal, jusques-là qu'il y instruisoit encor *Willaume* à la Perseuerance en ses royales vertus, l'incitant à des actions qu'il dis-joignoit du merite de la loüange, quand elles n'estoient pas jointes au merite de la Pieté, *Excellentiam vestram plena dilectione monemus, ut studio Christianissimæ deuotionis vestræ persistatis : Et primo quidem Ecclesias Christi quæ in regno vestro sunt, Religioso cultu, & iustis dispositionibus exornetis. Commissa vobis regni gubernacula, ita iustitiam tenendo tractetis, ut ex operum rectitudine ; quod scriptum est*, cor Regis in manu Dei, *vobis manifestè congruat. Nous exhortons d'vne pleine & entiere affection vostre Excellence, à perseuerer au Soin*

Epistr. Alexand. I.

pieux qu'elle a de la Religion; Et ayez esgard qu'aux Fabriques des Temples que chacun fait construire en vostre Regne, la structure y soit belle, & conuenable à l'honneur de celuy auquel ils seroient voüez, comme encor à ce qu'ils soient religieusemẽt ornez; Secõdement, tenant les resnes du gouuernement de vostre Regne, vous yrez y administrant tellement la Iustice à Tous, que vous en faciez apparoître par la droicture de vos actions, comme c'est proprement à vous que ces paroles regardent; Le cœur du Roy est en la main de Dieu. Prou. 21.

Ce grand Pape, est par l'histoire de ce temps-là, honoré de l'operation des Miracles, car il seroit leú de luy, qu'il guarit hors de Rome vn Dæmoniaque en céte façõ; Sur ce qu'il luy venoit au deuant sur le chemin, aprez qu'il l'eust consideré, & resolu luy leuer cét excez ty-

tannique qu'il enduroit sous l'oppression du Diable, Auparauant que chasser hors cét esprit diabolique, Il pria Dieu, Puis il dit au Dæmon ces paroles. *Ie te commande, Esprit immunde, que tu aye à sortir du corps de cét hõme affligé par toy, & que tu voise là où l'oiseau ne vosle point, & ou la voix humaine ne resonne, & que tu y demeure iusques au iour du Iugement.* Adonc le Diable contraint du commandement Papal, est mis en fuite, & bat l'æle incontinent hors de cétuy-là, qu'il dominoit & tourmentoit au precedent.

Leo Ost. Chronic. Cassinat. l. 3. c. 53.

Au Pape *Alexandre* II. succeda *Hildebrand*, dit, *Gregoire* VII. habile homme, & religieusement plein de zele à l'honneur de la maison de Dieu.

Mais aprez ces illustres & heroïques Victoires de nostre Roy

Willaume, repreſenton quelqu'vne de ſes familieres & domeſtiques actions, Car comme vne jeune Damoiſelle ne feroit pas ſeulement élection dans vn beau jardin, à parfaire vn beau bouquet, de la blancheur d'vn Liz, d'vne Roze muſcadine, d'vn œillet incarnadin, d'vne Tulippe dorée, ains elle yroit encor curieuſement y joignant la couleur des menuës penſées, & y va mariant ces fleurettes aux autres principales & premieres fleurs ja cueillies par elle: Tout ainſi ne ſeroit-ce pas ſeulement ou l'on void paroître la propre & naturelle connoiſſance du Merite d'vn grand Roy, qu'aux publiques, royales, & magnifiques fonctions, ains ſeroit-ce encor au deſ-ploy des moindres & familiers actes produits chez ſoy & au ſe-

dant) *à vostre seconde proposition; Il y a dedans vostre Chapelle, Sire, vn certain pauure Prestre, mais Noble & de fort bonnes mœurs, que vous pouuez dignement employer à tenir cét Euesché, par ce qu'il seroit* (*comme i'estime*) *propre & apte à exercer céte dignité.* Le Roy luy demande, quel il est; Sanson luy respond, qu'il auroit nom, *Hoel*, de la Prouince de Bretaigne, Prestre grandement humble & homme de bien tout à fait.

Incontinent l'on mande *Hoel*; Il vient sans estre aduerty du sujet, simplement vestu, Homme d'vne pauure mine; Quand le Roy l'eust apperceu, il le mesprise, est ce la (dit-il à *Sanson*) l'homme dont vous me faisiez si grand cas? Ouy, Sire, (luy dit l'autre) c'est celuy que ie vous presente fidelement, sans qu'il y ait aucun doute en sa

probité, c'est luy qu'à bon droit ie prefere, & à moy-mesme, & à tous les autres Chappellains & Aumosniers mes semblables, Debonnaire, plein de benignité, & par ce d'auantage digne de céte Prelature; Il ne vous doit pas estre à mespris, Sire, à raison de l'attenuation & maigreur du corps, comme encor par ce qu'il n'est pas richement accommodé, car l'incuriosité en la vesture, plairoit tousiours d'auantage aux hommes sages, que la superfluité des accoûtremens, & ce ne seroit pas seulement par l'exterieur que Dieu considere les hommes, il y regarde d'auantage dans l'interieur. Le Roy prudent, examine ces paroles d'vn homme qui parloit sans feinte & sans fard, r'ameine & joint à luy toutes ses pensées par la ligatu-

conceue, il y eſt incontinen
uoyé au Clergé ; Election pu
naïfue qui y exigeá de tou
gens de bien des deuotes loüa
à Dieu. L'Eueſque eſleú y eſ
en poceſſion de la houlette P
rale par les Eueſques & autre
putez du Roy à cét effet, Paré
céte ſi ſubite & inopinée aſ
ption epiſcopale, à la fortun
jeune Roy Dauid, eſleué par
ſus tous ſes Freres à la dig
Royale. Il y exerçá par quinz

grand Poëte Latin, qui y paracheua le bastiment commencé.

Le Roy ce pendant ne negligeá pas honorer d'vne illustre reconnoissance le premier Chef de l'Eglise, Gregoire VII. Il luy enuoye ses Ambassadeurs, & luy congratule par lettres de la nouuelle assomption de sa Saincteté au Papat; Et voulut-il encor que la Reine *Mathilde* pareillement luy escriuit; Le Pape receût la Lettre, & eust agreable cét office de Willaume, Y reconnût la grande tristesse que le Roy auoit conceuë de la mort de son Predecesseur Alexandre II. Rare & Illustre Pasteur auquel il deuoit beaucoup d'amitié & d'honneur; Il luy mandá aprez ses lettres Apostoliques, pleines de doctrine & d'instruction, & r'escriuit pareillement à

la Reine *Mathilde*, qu'il alloit, exhortant à prendre vn grand soin (comme vne religieuse Dame doit faire) pour l'augmentation du salut du Roy Willaume; *Conseillez luy tousiours* (disoit-il) *la Deuotion; & ne cessez point de luy suggerer ce qui est du Salut spirituel; Car il n'y a point de doute, si l'Homme infidele est sauué par la Femme fidele* (comme auroit dit l'Apostre) *qu'encor l'Homme fidele n'aille pareillement acquerant de la perfection par la Femme fidele.*

1. Cor. 7.

Ils receúrent tous deux ses lettres au mois d'Auril, 1074. dans lesquelles y est fait mention de deux Legats du Siege apostolique, *Pierre*, & *Iean*, ayans charge du Pape recueillir en Angleterre (sous le bon plaisir du Roy) le Tribut de S. Pierre.

1074.

Grand certes estoit en ce temps-

là, le merite de la vertu du Roy Willaume, puis qu'vn ſi Illuſtre Pape l'auroit tant eſtimé & recõnú par ſur tous les autres Roys qui regnoient lors par tout le monde Chreſtien, car la reputatiõ du Roy de France, *Philippe*, n'eſtoit autre à Rome, que d'vn pilleur d'Egliſes; *Henry*, Roy de la Germanie, vn perſecuteur de la Chaire Apoſtolique; *Codefroy de Lorraine*, deſobeiſſant & preuaricateur; Et *Robert Guiſcard*, vn Tyran vſurpateur ſur le patrimoine de S. Pierre. Tellement que noſtre Roy, à comparaiſon des maux de ceux-là, ſe voyoit y paroître tres-honorable & tres-vertueux. *Le Roy des Anglois*, (faiſoit-il) *encor qu'il ſe comporte en quelques points aſſez moins religieuſement que nous ne deſirerions, Ce nonobſtant, par ce qu'il ne détruit pas les Egliſes de* Greg. lib. 9. Epiſt. 5.

1074. *Dieu, & qu'il ne les exposeroit pas en vente, Qu'il à vn grand soin de faire obseruer la Iustice, Et tenir en paix ses suiets, & lequel mesme inuité par quelques ennemis de la Croix du Christ à se ioindre au party contraire du sainct Siege, n'auroit pas voulu y consentir; Et par ce qu'il a contraint les Prestres mariez à quitter leurs femmes, Et obligé les Laïques illegitimes possesseurs & vsurpateurs des biens Ecclesiastiques, à remettre ce qu'ils en auoient jà acquis, en la pocession des Curez, il est vraiment recommandable & à honorer par sur tous les autres Roys de ce temps.*

Voila l'approbation glorieuse que ce grand Pasteur auroit fait connoître à tous, de la vertu & pieté de nostre Willaume.

Mais céte spirituelle clairté dont l'Euesque *Hoel* alloit jà illu-

minant la region du *Mans*, auroit veú incontinent aprez ses Splendeurs troublées de la nuë d'vne grande & subite tempeste bellique esmeuë en ce païs-là par quelques Seigneurs d'Anjou, & principalement par *Fulco*, enuieux que les Normands allassent joüissans du païs du Mans venu au Roy Willaume par le mariage de Marguerite fille de *Herbert* Comte d'Anjou, à son fils aisné *Robert*; Mais ce grand Soleil du Ciel d'Angleterre, ouurant ses rayons sur ces nuës de l'inuasion & reduction du Mans hors de son obeissance, joignit aux Normands, ses Anglois (bons hommes de Guerre hors du païs, mais irresolus sur leur territoire,) qui y feirent grand Deuoir à reduire le païs du Maine au Roy.

Iohan. Salisb. Episc. Carnot. lib. 6. Policr. De nug. curial. c. 18.

Du premier Abord, *Fresnay*,

ont, *Seilly*, luy cedent, & in-
nent s'explanadant le passa-
va droit à la Ville du Mans
fait mine de se resoudre à la
ence contre luy, jusques à pro-
ire par raillerie sur la muraille,
uelques actions & paroles inso-
entes, vsant de ces termes, *La peau*
d'Aignel, par ce que la mere du
Roy, auoit esté à *Falaize* la fille
d'vn Pelletier, Il en feit trancher
aprez à quelques vns les deu
mains, par reprimende & châ
ment; Et receût par suite la V
en son obeissance; Tout le
joüit aprez comme aupara
du bon-heur de la Paix.

Mais ce Comte d'Anjou
cité par Philippe Roy de
contre nostre Willaume.
céte nouuelle paix, assiege
Comte de la *Flesche* qui

aux Normands, dans son Château, auquel le Roy Willaume enuoyá incontinent *Guillaume des Moulins*, & *Robert de Vieupont*, luy rendre secours; Céte Trouppe feit barriere au Comte d'Anjou *Fulco*; Mais il r'assemble toutes ses forces, & appellant à luy le Comte *Hoel* de Bretaigne, il veut par ce dernier effort reduire à vn eschec & mat tous les Normands; Nostre magnanime Willaume fait releuer l'Estandart aux Anglois, signifie l'arriere-ban à toute la Noblesse de Normandie, & meine aprez luy soixante mil hommes fondre en la Comté du Maine.

Fulco d'Anjou fremit d'apprehension, ses Bretons voudroient estre desiá retournez en leur païs; Quelques Prelats là dessus interuiennent, qui solicitent au nom de

Dieu les deux principaux Chefs des Armées, à conduire Bellone au Temple de la paix ; Et Willaume, & Roger d'Eureux, comme encor quelques grands Seigneurs Normands, s'y joignent, à espargner le sang des Nobles, car comme ils auoient vn courage inuincible à combatre aux justes querelles contre les ennemis du Roy, ainsi abhorroient-ils ces detestables vacarmes qui faisoient espandre le sang des Gentils-hommes pour quelques injustices, ou quelque superbe vanité seulement.

Cete grande Nuë en fin toute preste à esclorre vn orage d'effects Martiaux; Se void donc promptement diuertie & creuée aux rais du sage Conseil qui appaisa ces courages irritez, Y feirent la paix ; Et le Comte *Fulco* conceda à Robert

aiſné du Roy *Willaume*, le Droit
il pretendoit ſur ſa Comté du
ine, auec toutes ſes circonſtan-
& dependances; *Robert* en rend
ımmage deú à *Fulco*; De-là,
tes choſes demeurérent tran-
lles par cét accord conclu à
yeres. Le Roy Philippes n'eſt
trop content de la Pacification,
is il ſçaura bien incontinent
ez oſter le manche à céte Coi-
ſe, ſuggerant au cœur du Nor-
nd *Robert*, l'affection à s'empa-
de la Normandie contre la vo-
té du pere le Roy Willaume.
L'Angleterre nous r'appelle à
, là, le Comte *Waltheof* (autre-
nt *Waltheüs*) à qui le Roy auoit
nt ſa Niepce *Iudith* en mariage,
me vne brigade de vaillans
mmes, & va ſur le païs de *Nor-
mberland*, vanger la mort de ſon

ayeul le Comte *Aldredus* ; Y surprend tous les fils du Comte *Carl*, (qui auoit fait perpetrer le meurtre) dans le Château de *Stringet*, &y apporta dans ce conuiue ou alloit regnant la liesse, vne fin du monde à toute céte gaye assemblée passée au fil de l'Espée.

Au mesme temps vne grande Menée se practique en Angleterre par deux Illustres Seigneurs du Royaume, sur la vie & la Couronne du Roy, mais comme l'entreprise estoit injuste, Dieu en permettrá la conspiration estre indiscrette, pour la rendre declarée & connuë au sentiment d'vn chacun. Ces deux estoient, *Raulde Wacher*, Comte d'Estangles, & *Roger*, fils de Guillaume Fils-Osber, Comte de Herford, lequel faisoit vn Mariage de sa sœur auec

ledit Comte *Raoul*, sans respect du commandement du Roy, qui preuoyant céte Alliance pleine de force, auoit defendu expressément à *Roger*, le dessein de ce Mariage. Les Nopces s'en celebrerent dans la Prouince de *Cambrigh*, au Château de *Ixingham*, Grand nombre des Nobles du païs y prindrent la liurée de l'intelligence de la conjuration, contre le Roy; Ils y inuiterent de surcroit le Comte *Waltheof*, pour l'engager à se joindre au Party; Ce Seigneur estoit Puissant & Magnanime, mais il eust de l'imprudence à s'empescher lors de precipiter en céte conjuration du Comte *Raoul*, car l'estroite alliance du Mariage de la Niepce du Roy, *Iudith*, & les grands Dons que le Roy mesme luy auoit desiá faits, ne luy auroient peu remettre au

penser l'extréme obligation qu'il luy en auoit.

Tous à table & faisans bonn chere, eschauffez du vin, ils s'e chapperent à eux-mesmes, y fe rent parler la muette discretio Chacun y disoit que le temps ri à leurs intentions, & le Cor *Raoul* (principale torche de embrazement,) regardant Comte *Waltheof*, luy dit; *O va Homme, voy-tu la belle occasion couurer la liberté & à venger ces res que tu aurois ià receuës? Pren party, & y demeure sans en par tu y posséderas la troisiesme pa Regne; Car nous voulons que ce me Anglois reuienne à sa prem fection. L'vn de nous sera esleu les deux autres aprez luy y sero & Ducs principaux. Tous neurs du Regne demeureront*

position de Trois. Le Roy Willaume est accablé de la pesanteur des Guerres qu'il a sur les bras, nous sçauons asseurément qu'il n'en reuiendra iamais & ne repassera pas en Angleterre; Sus donc, ô grand Heroz, reçoy ces Conseils honorables à tes vertus & vtiles à ta Nation, ainsi abjectée sous la loy d'vn insolent vaincœur.

Céte flamme estoit trop claire pour ne mettre point le feu au bitume; Et nonobstant il respondit assez prudemment, qu'il desiroit conseruer au Roy la Foy qu'il luy auoit jà promise & jurée, par ce que jamais les Traîtres n'auroient pas acquis de grands honneurs par leurs trahisons; Ce neantmoins il consentit aux volontez des deux autres, qui l'obligerent par des Sermens extraordinaires, à tenir secret ce Conseil. Mais au jour suy-

uant que les fumées du vin eurent
esté cuuées, le Comte *Waltheof*, vn
de ceux-là entr'autres qui recon-
nûrent aprez la temerité de l'entre-
prise, alla treuuer le Prelat *Lan-
franc*, feit vne secrete confession
du Serment promis en la Conjura-
tion, accepte humblement la Pe-
nitence à luy enjointe par l'Arche
uesque, & suyuant son Conseil i
passe au païs de Normandie, &
declara au Roy l'entreprise de
Conspiration.

Durant ce voyage, céte Con
ration est descouuerte par tou
Royaume, & y commençoit
desiá à murmurer & contre
apertement contre les Com
saires qui y recueilloient les D
du Roy. *Guillaume de la Va*
& *Richard des Bienfaits*, fil
Comte *Gilbert*, qui auoien

mis & establis par le Roy, Magistrats & Iuges principaux sur ce qui concernoit la Iustice d'Angleterre, feirent appeller & citer ces Comtes rebelles, pour respondre à la Cour de la Iustice du Roy; Mais ils s'en mocquerent, Mespriserent leurs Commandemens, l'insipience aueugloit ces hommes-là, ils bastissoient vne Tour de Babel, Ils marchoient sur des lieux glissans dont ils ne se pourroient pas jamais aprez releuer.

Declarez donc Contraires au Roy, ils meirent vne grande Trouppe armée aux champs à combattre ces Lieutenans generaux de sa Majesté, le Rendez-vous se prend. Mais le Comte Roger de Herford n'auroit peù y amener ses forces & se joindre au Comte Raoul, à raison de l'obsta-

cle qu'il treuuá au passage de la riuiere de *Sabrins* par le Venerable *Wlstanus* Euesque de Wigorne, & *Agelwinus* Abbé de *Eoweshamnensis*, auec le Viconte de Wigorne, *Urson*, & *Gaultier de Lacei*, qui leuerent promptement des hommes, & seruirent vtilement le Roy à luy defendre ce passage.

Genereusement Willaume, & Richard, vont desployans la Banniere en l'air, & chargent vaillamment ces seditieux à *Fagadun*, & y demeurerent Victorieux, Prindrét grand nombre de prisonniers, ausquels sans y considerer la differen-ce des conditions, ils trancherent le pied dextre à chacun d'eux, pour rendre reconnúz par céte marque, ceux-là qui chancellerent de leur deuoir, & auoient esté veús manquer de la fidelité deuë au Roy,

Au mesme temps, *Odon* Euesque de Bayeux frere du Roy, *Godefroy* Euesque de Constance, & *Guillaume de Varenne*, & *Richard des Bienfaits*, Assiegerent *Raoul* dans la place de *Norfoltk* dont il estoit Comte, & de *Suffoltk* par le don du Roy, Ils le presserent dis-je là si estroitemét par quelques Mois, que les esperances du Conspirateur faillies, *Raoul* auroit esté contraint fuir & s'eschapper dans vn Nauire à requerir secours au Royaume de Dannemarch. Incontinent aprez la ville de *Nortfoltk* se rend, & remise aux mains du Roy, ses Lieutenans luy escriuent en Normandie le tumulte aduenu au Regne par ces deux Seigneurs.

Tandis que les fideles Anglois alloient ainsi dissipans les Conspirations dans l'Estat d'Angleterre

par les Armes temporelles, Le Pape Gregoire, nouuellement séant au Trosne du regne de la Foy, tasche en vaincre & chasser la corruption, par ses Armes spirituelles; Il conuoque au Karesme de céte
1074. année-là, 1074. vn Synode à Rome de tous les Euesques du païs d'Italie, & au nom de sainct Pierre, S. Clement, & autres saincts Peres, Il met en interdit tous les Prestres jà ordonnez & voüez au sacré Ministere lesquels partageoiẽt le merite de l'Autel, aux indignes affections des embrassemens des Concubines, & se voyoient contre les Clefs du prerogatiue d'vne si haute Fonction, jà tous mariez & obligez à des femmes, Il ne veut point qu'ils en ayent la hantise & frequentation, qu'à la reigle du grand Concile de Nicée. Il y de-

creta pareillement Anatheme aux Symoniaques qui acheptoient les Euefchez, Abbayes, & Priorez, comme encor en pouffa-t'il la foudre fur tous les autres qui y alloiét d'vn mefme efprit confentans.

Le Roy *Willaume* eftoit lors en Normandie, & y voüoit deuotement au Seruice de la diuinité à Fefcamp, vne de fes Filles, nommée *Cecile*, par le Miniftere de l'Archeuefque *Iean*; Depuis, elle alla Religieufe en la grande Abbaye de la Trinité de Caen fous l'Abbeffe *Mathilde*, & y euft aprez céte Abbeffe, le Commandement à gouuerner les Religieufes, ce que elle y accomplit par l'efpace de quatorze ans loüablement & vertueufement, Elle y decedá, aprez qu'elle euft efté cinquante deux ans Religieufe, y eft enterrée. Vne

1074. Ordonnance royale auroit lors esté resoluë audit lieu de Fescamp par *Willaume*, qu'Aucun n'auroit à combattre & rechercher à tuer son ennemy par armes, si dans céte querelle il ne falloit venger la mort du fils, ou du pere de cétuy-là.

Loy du Roy Willaume.

Le Roy *Willaume* ayant receu ces nouuelles de la conspiration d'Angleterre, il part promptemét, l'asseurance requise mise aux places du Maine, & aux frontieres de Normandie, Arriue incontinent aprez dans son Royaume, & y fait conuoquer les principaux Milordz, ses Lieutenans Generaux, Capitaines, & autres, qui luy auoient tousiours esté bons & fideles seruiteurs; Honore vn chacun par de grands remerciemens du loüable soin & diligence à conseruer & defendre l'Estat contre ce

tyrannique *Trium-virat* qui y alloit naître.

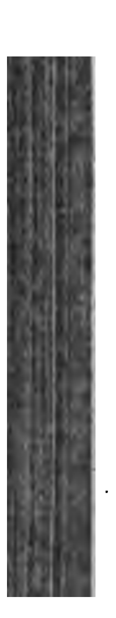
La Contumace du Comte *Raoul* est jugée, & luy condamné à sortir du Royaume, y perd entierement toutes ses Pocessions, Honneurs, & Seigneuries qu'il y tenoit du Roy auparauant. Mais il est desiá dans la Bretaigne auec sa femme au Château de *Cuader* qui luy appartenoit, comme encor y auoit-il celuy de *Monfort*, de *Dol*, & autres qui luy demeurerent tousiours, & aux siens aprez sa mort. Il alla depuis auec le Duc de Normandie *Robert* II. Pelerin à la Guerre sacrée contre les Turcs, quand le Pape *Vrbain* eust declaré par tout la deuote Croisade, & y mourut & sa femme pareillement.

Quand à l'autre, *Roger* Comte

d'*Herford*, mandé & appellé à la Cour ſur le grand crime de leze-Majeſté dont il ſe voyoit coulpable, il n'oſa nier cela que tout le monde & le Roy meſme deſiá ſçauoient; De-là, auroit-il eſté condamné à tenir priſon perpetuelle, dégradé des Honneurs, Charges, & Dignitez qu'il exerçoit au precedent dans le Royaume, & ſes biens entierement confiſquez au Roy. Ses larcins & impies Sacrileges dont il auoit eſcumé & enleué les plus riches pieces des Egliſes d'Angleterre, luy auroient merité
Eccl. 12. céte priſon; *Dieu rendra la vengeance aux meſchans, & aux pecheurs.*

Quelque temps aprez, le Roy ſe ſouuenant de luy, en la celebration d'vne feſte du jour de Paſques, Il luy enuoya dans la priſon par deux Gentils-hommes, vne

gratification royale d'vn manteau d'Escarlate, cazaque de Velours, & vn chaperõ fourré de precieuses peaux estrangeres par reuerẽce de la Solemnité du iour seulement; Mais l'autre esmeú d'vne extréme indignation, feit faire vn grand feu auquel il jetta cét habillement royal; Aussi estoit-ce vn crayon du dessein qu'il eust auparauant d'estre Roy. *Celuy-là est trop superbe* (dit le Roy) *qui m'a ainsi desdaigné, mais ie iure par la splendeur de Dieu, qu'il ne sortira jamais de la prison, qu'alors qu'il sortira de la vie.* Céte Sentence du *Roy Willaume* demeura & reüssit, car mesme encor aprez le deceds du Roy, il n'en auroit pas esté eslargy, ains se seroit-il veú finir ses jours dedans la prison; Mais il eust *Regnauld*, & *Roger*, ses deux fils aprez luy, qui



„ tomberoit comme le foin, la
„ ſuccede aux beaux jours, l
„ engloûtit la douce & riante
„ d'Eſté : Ainſi periroient ce
„ neurs mõdains; Comme au
ils duré à cét Illuſtre & v
Eſcuyer, *Guillaume Fils-Osl*
re de *Roger* ? le grand Eſcu
Normandie, Lieutenant g
ſur toute la Caualerie du D
mier du Conſeil de Norma
d'Angleterre, ce grand Sei

nerosité qui amená le Roy au trosne d'Edwart, ce Braue, dont la vertu & la fortune affermirent la fortune & la vertu de Normandie en Angleterre, pour rechercher le mariage d'vne femme en Flandres, Il y perdit ses Palmes & y treuua la mort; L'histoire en narre, que le Comte *Baudouyn*, pere de la Reine *Mathilde*, auoit eú deux fils, *Baudouyn*, & *Robert*, Le premier succeda aux Estats du pere, & espouza *Richelde*, fille de *Reynier* III. & vefue de *Herman des Ardennes*, duquel elle apporta à son mary la Comté de *Haynault*; Cétuy-là eust deux fils, *Arnulphe* & *Baudouyn*, & par ce qu'il mourut trois ans aprez ce mariage de *Richelde*, il laissa au Roy Philippe, & à Willaume Fils-Osber, la Tutelle & conseruation de ses enfans, Willau-

me accepte volontiers céte charge auec intention (pour accroître en puissance,) d'espouzer vne si belle & riche vefue : Mais céte femme, d'vne vanité qui surpassoit la vertu & capacité du sexe, tramant vn grand dessein, establit des nouuelles impositions sur le peuple, & par ce, il se rebelle contre elle; Et les Flamands, cheuaux eschappez, jetterent l'œil sur Robert, le frere de Baudouyn deffunct, & l'oncle d'Arnulphe, & l'appellent au Gouuernement de l'Estat; Desdaignent se rendre sujets au legitime Comte Arnulphe.

Willaume Fils-Osber, reconnoissant la dissentiõ des Flamends, & já du tout engagé à l'amour de Richelde, estima l'occasion estre à propos se transporter au païs de Flandres pour en obliger céte

vefue à conuoiter en ce Mariage qu'il defiroit. Il y auroit donc esté honorablement receu, par ceux-là qu'il venoit defendre, mais il y seroit aduenu quelque temps aprez; Ainsi qu'il luy sembloit que toutes choses y estoient tranquilles, & se promenoit d'vn Château à l'autre, assez mal accompaigné, que *Robert*, Oncle d'Arnulphe, qui n'ignoroit pas la folle amour de Willaume, luy dresse vne embuscade, & sur la surprise, il le taille en pieces, luy & tous ses gens. O grands courages ambitieux! *Penseriez-vous regner par ce que vous recherchez à vous loger sous des maisons de Cedre?* Hierem. 22. Apprenez vostre leçon de la cheûte de celuy qui disoit; *Ie monteray, & seray semblable au Tres-haut.* Isa. 14.

Il auoit fait bastir deux Abbayes en Normandie, *Saincte Marie de*

toyable aux pauures; Et pour ce il y auoit beaucoup de gens qui desiroient sa Deliurance, ce qui apparoit par cete longue prison d'vn an, pendant lequel la Cour y differa d'vn iour à autre luy prononcer le Iugement. Il feit (dit l'Histoire) estant là Captif, vne grande Penitence, par Ieusnes, Prieres, Aumosnes, & pleuroit chacun iour ses pechez commis.

L'atrocité du crime y sembloit accroître & paroître encor plus grande, aux Ambitieux qui affectionoient ses Pieces, Grāds biens du Comté qui estoiét la Lunette au trauers desquels regardoiét ces Auares courtizans, Harpies vollātes ayās toûjours la Serre ouuerte pour attrapper quelque morceau. ô que ces Seigneurs estoient du tout esloignez de la modestie honneste

qu'auroit fait paroître vn au grand Seigneur de Normandie, *Roger de Beaumont*, quand le Roy Willaume l'inuitant à venir participer au bon-heur du Regne d'Angleterre, par la pocession des Pieces honorables & Dons royaux qu'il vouloit & pouuoit luy faire escheoir; Il respondit, Que ses heritages venuz de ses Ancestres & Predecesseurs, luy suffisoient, sans qu'il allât rechercher aux païs transmarins des Terres & Seigneuries qui ne luy appartenoient pas. Ce Seigneur feit cõstruire en Normandie l'Abbaye de Preaux sur sa Seigneurie mesme de Preaux.

Williel. Malmes. l. 5. Reg. Angl.

Finalement le Conseil du Roy condamna le Comte *Waltheof* à auoir la teste tranchée, par ce qu'il consentit aux paroles des Comtes Traîtres sur la Deliberation de la

mort du Roy ſon Seigneur, & qu'il n'opposá aucune genereuſe Action à contredire & empeſcher céte Trahiſon, & n'alla pas incontinent narrer à la Iuſtice la Sceleratesse du deſſein; Seroit mené hors de la Ville auant le point du jour (que les Bourgeois de Wintonne & tout le peuple dormoit encor) ſur vn petit mont auquel il y euſt aprez vne Egliſe de ſainct Gilles baſtie, & là il diſtribuá aux pauures Religieux qui y aſſiſterent, ſes riches accoûtremens dont il eſtoit veſtu; Proſterné à genoux il y pria Dieu longuement, plein d'vne grande & larmoyante Contrition, juſques à y eſtre aduerty du bourreau qu'il acheuaſt ſes Prieres afin qu'il accomplit ſon miniſtere; Il le pria, par la Clemence du Dieu tout-puiſſant, qu'il euſt encor patience

luy permettre prononcer le *Pater noster*, & il y prieroit Dieu pour luy; Il esleue ses yeux au Ciel, & ses mains jointes, Il commença à dire hautement, *Pater noster qui es in cœlis*, Mais venant sur la fin, & y disant, *Et ne nos inducas in tentationem*, la Contrition efficace, y affluant & sortant du cœur, estouffa par vne suite de sanglots & de pleurs, ses paroles, & ne luy permit pas acheuer la Priere commencée; Et le bourreau incontinent prend le glaiue & luy abbat la Teste de sur les espaules; Mais céte teste abbatuë par terre acheua de dire, *Sed libera nos à malo, Amen.* Céte executiō seroit aduenuë au deuxiesme jour de May, 1075. année huictiesme du regne de Willaume. Le Roy qui luy auoit donné la Comté de *Northumberland*, Voulut y com-

mettre aprez luy au gouuernement, *Walcher*, Euesque de Dunelme, Prelat de grande creance, au Diocese duquel céte Comté-là estoit assize.

L'histoire blasmeroit la Niepce du Roy, Iudith, (fille du Comte *Robert de Mortaing*, frere Vterin du Roy) parce qu'elle accusa du crime capital le Comte *Waltheof*, comme y ayant esté preoccuppée d'vne ardante affection qu'elle auoit de se joindre par mariage à vn second Mary, mais ses nouuelles Amours n'auroient pas eú la fin desirée qu'elle s'en promettoit, car tout au cõtraire de ses intensiõs, le Roy la voulut remarier à vn braue Seigneur Normand, dit, *Symon de Senlis*, qui ne luy auroit pas esté agreable, ains elle en rejeta l'Alliãce, & ces Nopçes luy despleurent

par ce que ce Seigneur estoit stropiat & clochoit d'vne jambe. Le Roy s'irrita du mespris, & luy en feit perdre la Comté *d'Huntingdon* & toutes les Terres & Seigneuries qui en releuoient, Il en feit don à celuy qu'il luy auoit voulu faire Espouzer. *Iudith* craignant que l'ire du Roy n'augmentât ses feux contre elle, Prend la fuite auec ses deux filles, *Mathilde* & *Alix*, & s'en va presque desesperée çà & là errante & diuagante par vn juste Iugement de Dieu; Elle auoit ouy dire auparauant que Dieu alloit operant des miracles dans *l'Abbaye de Croyland*, qui couuroit le corps du deffunct W*altheof*, elle y auoste, & au Conspect des Religieux elle y mit sur le Sepulchre vn grand Voile de soye pour honorer ce gisant Caualier jà executé par Arrest. *Ingulph. hist. Abb. Croyl.*

rité de ſainct Pierre, Nous poſons interdict de l'ouuerture des Egliſes à ceux-là, & ne voulons pas qu'ils y ayent aucune entrée, juſques à ce qu'ils s'amendent & face Penitence; Et s'ils ayment mieux eſtre encor dans l'ordure de la fornication, Nous vous commandons qu'il n'y aye aucun d'entre vous qui preſume aßiſter aux Offices qu'ils diroient & celebreroient, par ce que ces Benedictions-là, ſeroient de vrayes maledictions, & oraiſons produites en peché, comme auroit dit noſtre Seigneur par cét oracle, Ie rendray maudites vos Benedictions, *&c.*

Noſtre Roy Willaume, aduerty que l'autre Traître *Raoul* Comte de Guader, eſtoit ſans apprehenſion & aſſeuré dans la Bretaigne, meú d'vn zele de Iuſtice à rendre châtiée céte Trahiſon, & non par vne ambitieuſe affection de conjoin-

dre la Bretaigne à la Normandie (ainsi que les histoires Angloises produisent & yroient presumans) quoy qu'il y eust vn bon & juste Droit à l'enuahir & la rejoindre à la Neustrie, à raison que céte Prouince obeissoit auparauant aux premiers Ducs de Normandie, sous la puissance des Ducs *Raoul*, & *Willaume Longue-Espée* ses Predecesseurs. Il y conduit donc son Armée & attaque la forteresse de *Dol*, l'assiege puissammēt & estroitement. Mais le Roy Philippes jaloux & enuieux de la prosperité du Roy Willaume, duquel la femme estoit niepce du Roy Henry son pere, assistá secretement d'vne Armée françoise, *Alain*, Comte de Bretaigne; On dit qu'il auoit ja débauché Robert fils aisné de Willaume, & qu'il commençá-là ses

premières armes, rendu ennemy de son pere. Le Comte approche incontinent à rendre libre Dol des Armes de Willaume; Et nostre Heroz soudain rompt le Siege, mais plein de discretion; pour desmancher cét homme Alain de l'amitié royale de Philippe & le joindre à son party, il luy offre toute sorte d'affection, & vne de ses filles en Mariage, l'autre accepte, Espouze à Caen céte fille, appellée *Constance*, demeurerent aprez constamment amis.

La premiere clef qui feit fermer & clorre l'amitié du fils au Roy Willaume pere, sortit de la forge des artifices de Philippe, il la limoit sourdement par grandes promesses, qu'il luy ayderoit à tenir la Normandie d'vn Droit entier contre la paternelle puissance

t le pretexte fauorable, estoit, la
mise que son pere luy en auoit jà
oulu faire auparauant, quand
mbant malade au precedent la
onqueste de l'Isle Angloise, il
nstituá Duc aprez luy, & voulut
ie les principaux, Chefs & Ba-
ns de la Normandie luy feissent
ommage, ainsi qu'à luy. Robert,
us céte asseurance, abouche har-
ment Willaume, & luy demande
s Honneurs já deúz de la Duché
: Normandie & de la Comté du
saine; Le pere prudent, & qui ne
ouloit se despoüiller auparauant
temps de se coucher, n'ignorant
is la doctrine du Sage; *Il vaut*
ieux que vos enfans vous recher- Eccl. 33.
ent, que vous attendiez à receuoir
umosne d'eux. Luy promet ce
i'il demande, mais ce sera quand
jugera estre à propos; L'autre ir-

rité qu'il n'auoit obtenu ce qu'il desiroit, repliqua arrogamment à Willaume, & dispute long-temps contre luy, car il estoit grand parleur & clairement & disertement, Braue aux Armes, fort Archer, tirant asseurément, la face grasse & pleine, d'vne basse stature, & pour ce, surnommé, *Courte-Heuze*, ou, *Iambes Courtes*; Ses autres Freres, Willaume, & Henry, se faschoient d'vne telle presomption, & se iugeans égaux à Robert, ils s'indignoient de ce qu'il desiroit partager le rang honorable du pere. Et de-là, aduint apres vne querelle.

Ces deux derniers s'en vont au logis du premier, (le Roy lors auoit quelque entreprise au païs d'Anjou, où il alloit, & ils se trouuoient logez dans la ville de l'*Aigle*,) y entrent familierement, & vont à

la chambre qui estoit au second estage au dessus de la chambre de Robert, & comme jeunes gens y joüent au Tric-trac, faisans vn grand bruit sur la teste de Robert, jusques à espandre grande quantité d'eau, qui alloit penetrant le plancher, & moüilla Robert & quelques autres Seigneurs prez de luy. Alors *Iues*, & *Albert de Grant-Mesnil* accompaignans Robert, interpreterent céte action pour vne brauade, & produite par dessein, luy disent pour l'animer d'auantage; *Comment est-ce que vous endurez cét affront; ne seroit-ce pas vne grande inconsideration ignorer la fin de ce beau Mystere? Les aueugles y liroient clair; Si vous ne vous ressentez promptement de la honte qu'ils vous ont aujourd'huy voulu faire, asseurez-vous que vous voilà taché d'v-*

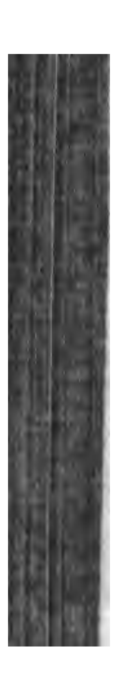
faisoit combatre contre eux.

Mais tandis que céte prudence royale oblige Robert à rechercher secours aux fleurs de liz contre le Roy Willaume, & Duché de Normandie ; l'Archeuesque Lan-
1075. franc, excité par les lettres du zele de nostre S. Pere Gregoire VII. jà receuës deux ans auparauant, fait assembler vn Synode en la ville de Londres ; auquel il restablit l'Eglise Angloise à la Reigle des premieres ordonnances des anciens Conciles, céte Epistre Papale à Lanfranc, seroit belle.

Gregoire, Euesque, Seruiteur des Seruiteurs de Dieu, à nostre tres-cher Frere en Christ, Lanfranc, Venerable Archeuesque de Cantorbie, Salut & Benediction apostolique.

Comment nous auons receu l'honneur de la Conduite apostolique du re

ne de la Foy, & comment le fardeau vous en auroit esté mis sur les espaules, comme encor de la façon que nous en serions affligez de toutes parts, Celuy qui vous porte ces presentes, vous le declarera & tesmoignera; Et par ce que nous nous asseurons entierement de vostre affection, nous luy aurions encor voulu declarer quelques negoces que ignoreroient les familiers de nostre Cour; Quand à qui est en suite, Nous vous prions premierement esleuer à Dieu vos Inuocations pour nostre sujet, & y joindre encor la Deuotion de vos Confreres; Car comme en ce haut Rang de l'Estat où nous sommes, le peril y apparoîtroit plus grand, nous y aurions aussi besoin d'auantage de vostre spirituelle Assistance, & du Suffrage des autres du Clergé vos Semblables. Ie vous diray verité, Voudrions nous fuir cheoir en la rigueur du Iugement de



Phil. 2. *vont* (comme auroit dit
Paul) *recherchans leurs inte*
ticuliers ; & non celuy du Chr
Monarques des Regnes , le
Princes de ce Monde , ne negl
pas seulement , ains combat
encor de toutes leurs forces la
la Iustice de Dieu , pour en
à la cupidité dont ils seroient
cus , Tellement que aiour
Oracle seruit accomply ; Le
Ps. 2. Princes , & grands du M
sont assemblez , & ont c
contre le Seigneur & son

vanité du monde, & aueuglez des Charnels delices, n'effaceroient pas seulemẽt, (pour ce qui les regarde,) ce qui est de la Pieté & de la Religion, ains confondroient-ils encor leurs propres subjets par les exemples des œuures qu'ils produisent, à suyure toutes sortes de meschancetez, ausquelles ne contredire point, vostre Prudence sçait assez comme c'est nous precipiter au peril de la Damnation oternelle, & y resister & refrener ces auares, ambitieuses, & impudiques insolences, vous n'ignoreriez point la difficulté qu'il y a. Quand à la tolerance de toutes sortes d'enuies, & oppositions contraires, que nous serions (pour céte fin) contraints de subir, Celuy qui vous porte ces Lettres (comme aurions desiá dit) vous en narrera l'asseurée verité, & Cesserons de vous en parler d'auantage.

Et combien que vous n'ayez pas à

estre admonnesté sur ce qui concerneroit vostre deuoir, meûz nonobstant du soin de nostre Charge, Nous vous exhortons veiller à retrancher par tous ces quartiers-là de l'Angleterre ou vostre Prelature a Puissance, ce qui y naist de grands vices, comme entr'autres choses, Vous penserez à arrester une extréme meschanceté que nous auons entendu se commettre par de-là, au païs d'Escosse, sçauoir, que ces gens Barbares n'abandonneroient pas seulement leurs Femmes, Ains seroient-ils veûz mesme y exposer ces propres Espouzes en vente; Et pour cét effect Nous vous y conferons l'appuy de nostre apostolique Authorité, afin que vous n'ayez pas seulement à arracher céte scelleratesse des Catholiques Escossois, mais que vous la punissiez seuerement & l'extirpiez entierement incontinent par tout ailleurs ou vous l'apperceûriez

naître & accroître aux Anglois.

En ce temps-là, ſeroit decedée 1076.
la Reine *Edgitha*, vefue du Roy S. *Edwart*, Elle alla reconnoître ſpirituellement au Regne celeſte, cét Eſpoux virginal qu'elle ignora charnellemét dans la couche Conjugale. Céte Dame eſtoit fille du Cõte *Godouyn*, Pere de l'vſurpateur *Harold* : Le Roy Willaume ne negligeá pas de l'honorer en ſes Exeques, luy feit faire vn Tombeau ſuperbe & magnifique ou reluyſoient l'or, l'argent, les Pierres precieuſes, tout joignant celuy du S. Roy dans l'Egliſe *ſainct Pierre de Weſtmouſtier.* Elle auoit eſté jà honorée d'vne fin beaucoup plus heureuſe, que celle qu'auroit eû le Pere, quand céte Reine ſe purgeant contre quelques iniques ſoubçons meûz ſur ſa pudicité, au-

parauant le deceds du Roy *Edwart*, comme encor lors qu'elle estoit vefue, elle auroit à tous declaré, par Sermens d'vne probable Asseurance faits quand elle mouroit, le grand soin dont elle conserua tousiours céte Coronne d'vne perpetuelle integrité; L'histoire en dit, que l'intelligence de céte Reine estoit vne escole pleine de toutes sortes d'Arts & de Sciences, mais qu'elle auoit l'esprit foible aux choses du monde & sur la connoissance des Affaires d'Estat, estoit Admirable aux Langues & aux Lettres, & auoit conjointe vne grande modestie, auec vne excellente beauté corporelle, Refuyant du tout ces humeurs & fraudulentes barbaries que le Pere auoit, & ses Freres, Et par ce, on disoit d'elle céte parole Elegiaque.

Sicut ſpina roſam, genuit Codwynus Egitham.

Comme d'vn noir Buiſſon naît la Roſe empourprée,
Godouyn Comte auroit céte Egithe engendrée.

Ce nonobſtant ce ſainct Roy a mis en doute l'Hiſtoire de ce temps-là, ſi l'abſtinence du lict Conjugal procedoit en luy, ou d'vne chaſte & virginale Penſée, ou de la haïne dont il abhorroit d'vne ſage diſſimulation la famille du Comte *Godouyn*; Elle y ſoujoindroit toutesfois, que chacun tenoit qu'il ne ſe feroit jamais conjoint auec aucune autre féme que ce ſoit, & la raiſō de la royale Haine d'Edwart ſur céte Maiſon, venoit d'vne grande & perfide cruauté jà auparauant exercée par ce Comte *Godouyn* contre le frere aiſné du

Roy, *Ælfredus*, car comme il se-
roit aduenu que le Roy *Hardecnut*,
dernier des Roys de Dannemarch
qui auoient vsurpé le Regne d'An-
gleterre, eust esté mis par la mort
hors du Trosne royal, les Grands
du Royaume manderent en Nor-
mandie *Ælfredus*, fils aisné du Roy
Ædreldus, & de *Anne*, ou, *Emme*,
fille du Duc *Richard*, afin qu'il re-
ceût la Coronne royale du Regne
qui luy appartenoit, Il y seroit ve-
nu accompaigné d'vne grande &
forte Trouppe de Normands, &
de ses Alliez du costé Maternel.
Lors le Comte *Codouyn*, grand
& puissant Seigneur en ce regne
Anglois, mais cruel & desloyal,
pensa finement qu'il pourroit ren-
dre *Edgitha* sa fille, Reine d'An-
gleterre en la mariant au second
fils d'*Ædreldus*, Edwart, qu'il sça-

uoit eſtre vn jeune Homme du tout ſimple & facile à ſurprendre; Ce qu'il n'auroit ſceú faire à lendroit de l'autre *Ælfredus*, jouuenceau d'vne grande eſperance, magnanime, & plein de courage, par ce qu'il n'auroit pas voulu ſe contenter d'vne ſi baſſe Alliance; Et par ce il prit occaſion à tramer la ruyne d'*Ælfredus*, ſur céte compagnie de Normands qu'il amena quand & luy dans ce Regne, Et dit au Conſeil de tous les Nobles d'Angleterre aſſemblez ſur céte occurrence du Coronnement de Ælfredus, *Qu'vne ſi grande force d'Eſtrangers venuz pour accompagner* Ælfredus; *deuoit eſtre ſuſpecte à tous & generalement à craindre, à raiſon que ce jeune Prince auoit ià promis à céte bande de Normands (Gens valeureux & deceptifs) les Terres & Po-*

Ps. 5. *Seigneur aura en horreur le meurtrier, & le trompeur.* Que feroit-il aprez aduenu ? La diuinité ne voulut pas qu'vn autre Iuge condamnât le Comte, & qu'il receut la peine de la mort par vn autre bourreau que par luy-mesme. Car dix ans aprez, cét acte meschant & desloyal auroit eú la deuë punition en céte façon.

Le Comte Godouyn séoit à table à disner auec le Roy à Wintonne, au lendemain du iour de la feste de Pasques, année, 1053. Quand reconnoissant que le Roy n'oyoit jamais luy representer la memoire de Ælfredus, qu'il ne luy tesmoignât, d'vn regard plein d'ire, le juste ressentiment que comme Frere il auoit du meurtre par luy commis. Or donc comme en ce banquet le discours se

stoit venu sur Ælfredus, il luy dit; *Sire, Ie voy qu'à chaque propos qu'on vous dit en ma presence concernant vostre frere* Ælfredus; *vous vous ridez le front, & me regardez d'une contenance aspre auec une esmotion de cholere; Mais Sire, contre céte opinion que vous auez, j'appelle à tesmoin la Diuinité, de ma Syncerité, & si elle est veritable & iuste, qu'elle ne veuille pas permettre que i'aualle ce morceau, si i'aurois iamais trempé & monopollé au dessein de la mort d'Ælfredus.*

Dieu, tout Iuste & tout veritable entendit céte parole, Dieu qui regnoit dans le cœur du S. Roy, ouyt incontinent céte fraudulente inuocation, du Traître & perfide Comte Godouyn, car comme il eust mis céte viande en la bouche & la pensoit aualler, voila que les yeux luy tournent en la teste, la pa-

stole luy defaut, il chet presque mort dessous la Table, & le Ieudy ensuyuant, *Harold* met dans le Tombeau celuy qui l'engendra & dont il ensuyuit incontinent apres la trace. *ô que les Fins & dissi-*
6. *mulez prouoquent grandement l'ire de Dieu!* ô artisans de fraudes, mirez vous dans ce rare Exemple!

Le Roy Willaume estoit lors en la Duché de Normandie, il l'asseuroit de sa presence contre les menées de *Robert*, & y faisoit la Guerre aux factieux qui y apportoier du trouble. En ce temps il y eu vne illustre Solemnité celebrée céte Duché, aux Dedicaces principales Eglises des Euescl de Bayeux, & Eureux, & de l' baye du Bec, toutes consacré l'honneur de la grande Reine Cieux, Marie tousiours Vier

Mere de Dieu ; Comme encor y auroit esté faite la Dedicace de l'Eglise de l'Abbaye sainct Estienne 1076.
de Caen, ou le Roy Willaume y assistá, & la dotá fort richement, ainsi que les Chartres passées quelques années aprez yroient declarans ; Il voulut que l'Archeuesque *Jean*, la Consacrât, que les premiers Prelats d'Angleterre honorassent céte Solemnité de leurs presences, entr'autres y vindrent, *Lanfranc*, & *Thomas*, & autres grands Abbez Anglois, De-là, cét Illustre Archeuesque & Primat d'Angleterre, *Lanfranc*, alla visiter l'Abbaye du Bec, ou premierement il s'estoit voiié religieusemét à seruir Dieu, & y feit paroître comme en luy la discipline du Cloître, & l'humilité Monachale alloient encor du tout pieusement

comme encor aux sacrez O
de l'Eglise, il ne voulut pas
asseíz ailleurs, qu'au banc m
auquel il eust auparauant, q
il y exerçoit céte religieuse Q
té, place & séance.

Au mesme An, contre les S
matiques qui troubloient l'E
en ce temps-là, le Pape *Gr*
VII. par la celebration d'vn S
de Conuoqué sous luy à Ron
mois de Mars, y commençá à
dre propre aux Romains Por
seulement, l'appellation de
auparauant commune à tou
autres Euesques du Regne
Et l'occasion raisonnable

euſt à reigler céte Ordonnance, ſeroit venuë de l'orgueilleuſe audace des Prelats Schiſmatiques, qui prenoient glorieuſement ce grand Tiltre, & tous indifferemment s'attribuoient l'honorable Qualité deuë ſeulement aux Romains Pontifes.

Robert, tandis, fort des Armes françoiſes, fait des courſes en Normandie, Deſole & bruſle des Villages; Tuë beaucoup d'hommes, 1077
Laſche aux ſoldats la reſne au pillage, & incommode le repos de ſon pere, qui va courageuſement faire vn ſemblable degaſt ſur le Royaume de France au pays Chartrain, & r'apporte du Regne en Normandie, beaucoup d'auantage de proye, que les armes de Robert n'en r'emporterent de Normandie en France.

Lors seroit aduenu que *Hugues* Euesque de Lisieux deceda, faisant la visite de son Diocese, au Pont-l'Euesque; Sur l'enterrement du Corps, les Religieuses de l'Abbaye de nostre Dame, qu'il y auoit fondée & construite, (autres disent que *Lucine* Comtesse d'Eu, auroit esté fondatrice d'vne telle Abbaye) y coucherent oppositiõ; Empeschent le Clergé du Chapitre de Lisieux ; Et demandent à estre ouyes deuant le Roy ; Y remonstrent que l'Euesque deffunct auroit esleu son Sepulchre en céte Abbaye ; Le ROY commande à l'Archeuesque de Rouen, *Iean*, enterrer cét Euesque au Monastere des Dames; *Iean*, que les Simultez conceuës auparauant entre luy, & Hugues deffunct, dominoient en cor, s'en excuse, & supplie le RO

le vouloir dispenser de cét office, par ce qu'il ne se voyoit pas d'vne saine disposition à quitter la Ville pour accomplir ce commandement; Mais il arriua à Iean vne disgrace, car du logis du Roy retournant chez luy il tres-buchá de sur la Mule dont il estoit porté, sur le paué, & languit encor quelques deux ans aprez offencé par ce tresbuchement; Ce pendant *Cilbert* Euesque d'Eureux, va à Lisieux, & y fait l'inhumation du Deffunct dans l'Abbaye des Religieuses; L'Epitaphe y est sur vn tableau de cuyure.

Hîc iacet Hugo Lexouiensis clarus honore,
Pontificatus nobilis éque sanguine patrum.
Præditus idem stemmate morum non sine bino

Munere sensus, Religione g...
dus.
Transitus eius Rege Philippo, tum Guillelmus
Rex erat Anglus, luce sequenti phœbus iniuit
Signa leonis, det Deus isti gaudia cœli. Amen.

Willaume Poictewin, Archidiacre en l'Eglise de Lisieux, & auparauant Chappellain du ROY Willaume, escriuoit en ce temps-là l'Histoire élegante en forme de Panegyric, du mesme ROY Willaume le Bastard; Comme encor, vn autre Religieux Anglois, lequel seruoit Dieu dans l'Abbaye sainct Eurould, au Diocese de Lisieux, appellé Ordricus Vitalis, viuoit ... mesme temps, A escrit aprez Willaume Poictewin céte mesme histoire d'Angleterre & de Norman

Le Roy esleue à l'Euesché de Londres, *Maurice*, son Chancelier, 1078.
qui n'auroit eú si tost la Clef de l'Eglise de Londres, qu'incontinent aprez le feu prit à la Ville, & cét embrazement y seroit venu pareillement à consumer la principale Eglise appellée du nom de sainct *Paul*; L'Euesque Maurice, qui en conduisoit le Trouppeau, y contribua vne grande despense à la reconstruire, & la r'establît beaucoup plus Magnifique & somptueuse qu'on ne la voyoit au premier estat.

Le bon Abbé *Herluyn*, qui edifia & dottá la grande & fameuze Abbaye du Bec, en Normandie, deceda céte année-là, il auoit pris l'habit & reigle Monachale, en l'aage de quarante ans sous la Crosse & le Ministere de l'Euesq.

que de Lisieux, *Hebert*; Y seruit Dieu quarante quatre ans; S. *Anselme*, Prieur de ladite Abbaye, luy succeda en céte qualité d'Abbé.

L'Histoire yroit icy blasmant le fils du ROY, *Robert*, d'vne imprudente profusion aux parasites, histrions, & courtizanes, des Deniers que les Grands fauorablement luy donnerent, Grands, qu'il alloit visiter & ausquels il demandoit assistance contre son pere, comme au satrape Flamen son oncle, *Robert*, surnommé le *Frison*, à *Vdon* son frere, Archeuesque de *Treues*, & à plusieurs autres puissans Seigneurs, de Lorraine, d'Allemaigne, Gascoigne, païs d'Aquitaine, ses Cousins & Alliez, comme encor alla-t'il rechercher jusques dans l'Italie, la fille d'vn puissant Marquis qui y estoit dit,

ice, afin de l'engager auec
ir céte alliance, contre Wil-
e son pere, mais l'autre l'es-
uit; *Mathilde*, pitoyable, le
a, & luy compâtit souuent,
le ROY qui ignoroit cela,
qu'il sceust céte secrete assi-
e de la Reine, il luy dit en
te. Ie voy par effect céte sage
e estre vraye, *Naufragium*
est mulier malefida marito.
pourroit jamais rencontrer une
e fiable? I'aurois obligée céte-cy
telle & si estroite amitié, que les
rs royaux seroient à couuert sous
eurance, seroit-il pas vray que à
qui à de l'amour, il conuient ren-
e semblable affection? Et qui au-
mais fait paroître de l'amour pa-
mien, à une femme? Tout au
tire, nonobstant, elle ouure la
à subuenir à mes ennemis, Con-

spire aux embusches, aux desseins, qu'ils trameroient sur ma vie; Elle enrichit du bien qui m'appartient, ceux qui cherchent ma ruyne; Elle arme, conforte, & console la foiblesse de ceux-là qui me sont contraires.

La passion du roy prenoit l'air d'vn desdain contre les Seducteurs qui luy rendoient son fils rebelle; Et la chanson de la reine se chantoit par la seule Clef de la nature: *Sire*, (disoit-elle) *Ie vous supplie tres-humblement ne vous offencer pas, si i'aime en céte sorte tendrement celuy que i'ay premier enfanté; Croyez-moy, Sire, & ie vous le iure, par toutes les diuines Vertus, qu'aduenant qu'vne cruelle mort eust rauy nostre fils Robert, & l'eust caché sous terre dans vne fosse de sept pieds aux yeux de vostre Maiesté, s'il ne me falloit qu'espandre le sang que ie porte à luy redonner la*

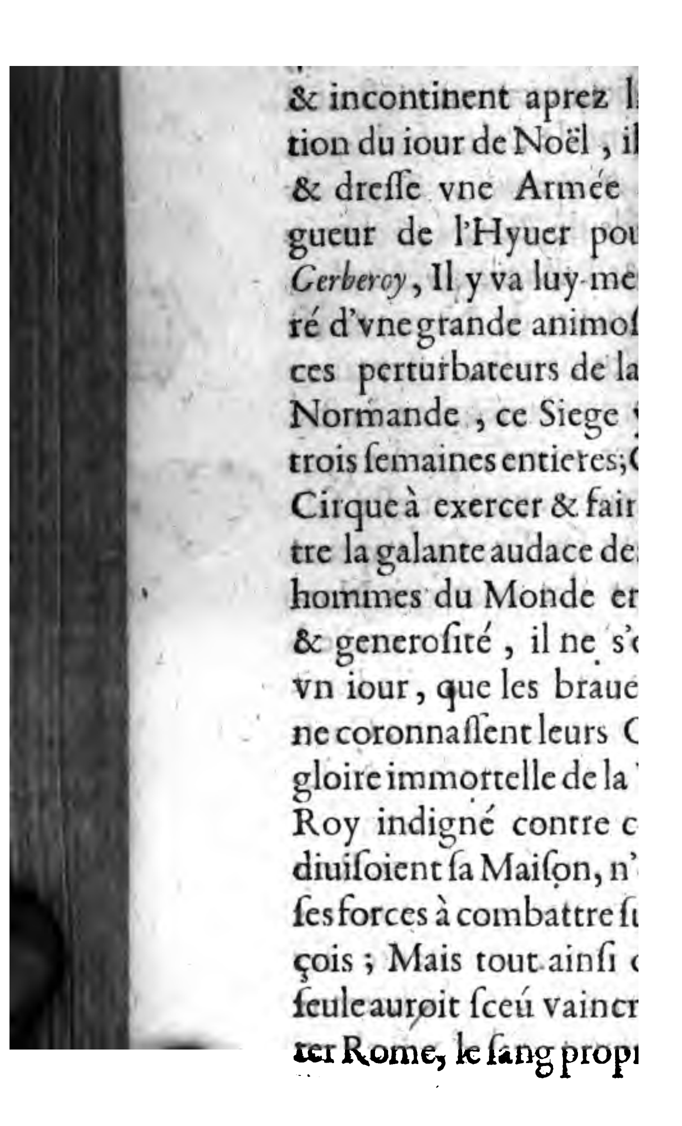
vie, vous verriez vostre Mathilde incontinent se saigner iusques à la derniere goutte, pour le remettre & rendre au beau iour ; Quelle raison pensez-vous qu'il y ait, que les muettes gazes, & l'or & l'argent insensibles me reluisent de toutes parts, & que celuy qui est ma chere lignée & ma seconde vie, pâtisse l'oppression d'vne extréme necessité? Céte durté, Sire, soit du tout esloignée de vostre espouze Mathilde, & vostre Maiesté me pardonnera, si autrement ie vous dy, que vous ne deuez, par vostre puissance, m'obliger contre la nature. Ces paroles, tout ainsi que les raiz du Soleil aux yeux lippides & chassieux, alloient piquans le cœur du Roy ; Vous l'eussiez veú incontinent paslir, & forcener d'vne ire qui esclatta contre la diligence d'vn des valets de pied de la Reine, appellé, *Sanson*, Breton,

& confident des messages de la Reine Mathilde, à Robert; Car le Roy commanda qu'il eust à estre soudainement arresté, & qu'on luy arrachât cruellement & promptement ses deux yeux; Il se sauue, par quelques amis de la Reine, dans vne Abbaye, & y acheua ses jours.

En fin l'indiscrete despense de Robert vint à l'abbaisser jusques-là, qu'il alla rechercher du Roy Philippe par mendicité quelque aduantage pour le releuer. Le Ro[y] le receût & carressa, luy mit en [sa] puissance la pocession du Châte[au] de *Gerbroy*, frontiere de Norma[n]die au païs de Beauuoisin, bon[ne] Place, & de grande Defense en [ce] temps-là. Il y assemble brig[ades] de Caualiers, ausquels il pro[met]toit beaucoup plus qu'il ne

uoit, particulierement y estoit-il accompaigné de *Robert de Belesme*, *Guillaume de Breteuil*, *Roger des Bienfaicts* fils de *Richard*, *Robert de Melbray*, & *Willaume des Moulins*, Tous Seigneurs de Nom & de Biens en Normandie, l'esperance desquels seroit venuë aprez à estre pareillement vaine, que les promesses de l'autre auroient esté fallacieusement fausses; Ces vapeurs & meteores des courages Normans, vont condenser vn orage à ruiner leur propre païs, ils sortiront tels que les Mousches Guespes de la Gauffre, pour rauir & deuorer la substance aux autres.

Mais nostre Magnanime Roy Willaume, contre ces nuës noires & menaçantes, augmente ses Garnisons aux Places & Châteaux limitrophes du nid de Robert,



& incontinent aprez l
tion du iour de Noël , il
& dresse vne Armée
gueur de l'Hyuer pou
Cerberoy, Il y va luy-me
ré d'vne grande animos
ces perturbateurs de la
Normande , ce Siege
trois semaines entieres;
Cirque à exercer & fair
tre la galante audace de
hommes du Monde en
& generosité , il ne s'e
vn iour, que les braue
ne coronnassent leurs C
gloire immortelle de la
Roy indigné contre c
diuisoient sa Maison, n'
ses forces à combattre su
çois ; Mais tout ainsi c
seule auroit sceú vaincr
ter Rome, le sang propr

luy porte vn coup de Lance, & le nâure au mol du bras, ce grand Heroz tombe à terre de sur son Cheual, & parlant il est reconnú par son fils, qui l'auoit abbatu; Incontinent Robert met pied à terre, & tient l'Estriuiere au Pere, il remonte, & sort du combat, attirant de grandes imprecations du Ciel contre le fils qui faisoit la Guerre au pere, il ressentira aprez les effects de céte malediction; Willaume, frere de Robert & le troisiesme fils du Roy, y auroit esté pareillement nauré, & beaucoup d'autres vaillans Hommes y demeurerent.

Tandis que le Roy r'amene ses Trouppes en Normandie, on void l'Archeuesque Iean, qui meurt à Roüen, l'an douziesme de son Archiepiscopat, Prelat vertueux qui

aimoit l'honneur de sa Profession, & zeloit la reformation du Clergé, il y receut de grandes contradictions presque tout au commencement qu'il entra dans céte Chaire, car en l'an 1073. ainsi qu'il celebroit la Messe en l'Abbaye de S. *Oüen* de Roüen, iour de la feste du mesme Sainct, Les Religieux de ladite Abbaye s'esleuerent contre luy, & soûtenuz par gens armez, l'outragerent furieusement, il y fut contraint sortir & fuir du Chœur & du Temple, demanda Iustice au Roy, vn Synode assemblé dans la mesme Ville y jugea que les Religieux criminels d'vn tel acte, seroient mis hors de l'Abbaye, & emprisonnez dans les Prisons des autres Abbayes circonuoisines au choix de l'Archeuesque, Il en enuoya donc vn lequel se nommoit

Vurnemar, aux priſons de l'Abbaye de Feſcamp, vn autre, dit, *Benoiſt*, à ſainct Wandrille, & vn autre qui eſtoit nommé *Raoul*, aux priſons de Iumieges. Dans cét illuſtre Archeueſché Willaume Abbé de l'Abbaye S. Eſtienne de Caen, prit la Chaire & y ſucceda.

Le Roy reuenu à Roüen, ſes principaux & féables Seigneurs de Normandie, s'aſſemblerent, *Roger de Montgommery*, *Hugues de Grandmeſnil*, & *Henry*, & *Robert* ſes deux fils, & autres, qui dirent & remonſtrerent au Roy; *Sire, Nous venons humblement ſupplier voſtre Maieſté que la Requeſte que or' vous preſente noſtre fidelité, ſoit enterinée & miſe à effect par voſtre Clemence. ç'auroit eſté par le conſeil d'vne Ieuneſſe déprauée que voſtre fils Robert (qui eſt ieune)*

a esté preoccupé & seduit; Il est vray, Sire, Il a voulu croire à ceux-là, qu'il n'auroit pas vrayment deú ensuyure; & de-là, il en seroit arriué de tres-grandes & déplorables ruynes en céte Prouince; Mais aprez qu'il a eú connoissance de cét erreur dont il a esté ainsi preuenu, un extréme regret luy en touche au cœur, il luy desplaist grandement, Sire, de vous auoir offencé; Vous l'auriez veú ià icy luy-mesme se prosterner à vos pieds pour vous en demander pardon, si sans vostre Commandement il luy estoit permis y comparoître. Il implore donc par nos humbles Prieres vostre royale Clemence, & ose-il se promettre impetrer céte grace de vous, si vous ne regardez point céte Ieunesse rebelle dont il a pris les Armes contre vous, sans estre ornée & couuerte par dessus de la fidelité des Seruices que nous vous auons tousiours rendus. Nous vous ad-

uoüons, Sire, que vostre fils Robert est du tout coulpable, & criminel contre vous en plusieurs instances; Mais nous vous representons ses iustes regrets, & l'affection qu'il a de paroître à l'aduenir, & vostre fidele Subiet, & vostre tres-obeissant Fils; Ne veillez donc point, Sire, Vous rendre inexorable aux prieres de vos Seruiteurs; Et comme vous estes égalememt Vaillant, & Pieux, Tirez vostre Espée sur ceux-là seulement qui fierement vous contredisent, Et vsez de la misericorde aux autres qui humblement vous reconnoissent. Ainsi parlerent au Roy ces bons Gentils-hommes, Mediateurs de la paix domestique, & Zelateurs du bien public; Mais nostre Willaume leur respond. *Ie m'esmerueille & m'estonne fort, Messieurs, du grand soin que vous auez de prier pour ce Traître & Infidele, qui a voulu estre*

le flambeau d'une meschanceté incognue & inouye auparauant dans mon Regne, qui a voulu (dis-ie) par des seditions intestines troubler tout en ce païs, rauir mes Gentils-hommes que i'ay faits Cheualiers & duits sous mes Armes, tels que Robert de Belesme, & autres. Comme encor pratiquer Hugues du Neuf-Chastel, & assez d'autres qu'il a renduz aprez mes ennemis. Repassez dans vostre memoire, si vous auriez iamais appris qu'il y ait eu aucun des grands Ducs mes Predecesseurs, Willaume, fils du Magnanime Rollon, les trois Richards, & mon Seigneur & tres-honoré Pere, Robert, qui ayent receu l'inquietude d'estre enuahis d'une guerriere hostilité par leurs propres enfans, comme ce dernier auroit entrepris contre moy? Ne seroit-ce pas luy qui auroit fait remuër la France, l'Anjou, & la Bretaigne, a solicité

les Comtes de Flandres, de Lorraine, les Princes d'Allemaigne, & finalement il s'est offert aux François pour estre vne mesche de nostre combustion, à se rendre Seigneur sur moy de la Neustrie & du païs du Maine? Bref vous n'ignorez point qu'il eust mis s'il eust peú, tout le Monde en Fuction contre Nous à vous tuer auec son Pere pour obtenir la fin & l'effect de ses ambitieuses pretensions; Et vous prierez encor pour cétuy-là? Et vous penserez que l'indulgence luy seroit preferable à la Iustice?

Céte genereuse Magnanimité se void là paroître du tout offencée; Mais examinon au flambeau d'vne exacte verité, si céte Victoire du fils contre le Pere, ne seroit point auparauant procedée de quelque irreuerence de la part de Willaume enuers Dieu, & à céte

occasion n'auroit point esté quelque acte de la vengeance Diuine. A la verité ses prosperitez auoient tousiours esté fortunées d'vne tres-heureuse entre-suite auparauant, Si est-ce qu'au Roy, il ne se voyoit point naître aucunes actions, sans le respect deu & conjoint à Dieu & à la Pieté, mais nonobstant, l'histoire apprend qu'en ce temps-là le Pape Gregoire VII. faisoit de grandes plaintes contre luy, pour ce qu'il auoit voulu Séurer Rome, qui tette la mammelle des Roys & des Reines, (ainsi qu'auroient dit les Oracles) de la Reconnoissance que les Archeuesques & Euesques de son Regne luy deuoient, & obligeá la cholere du Pape à dire jusques-là, (escriuant à *Hubert* son Legat en Angleterre)

49.

Il y a beaucoup de choses, à raison desquelles la saincte Eglises Romaine se pourroit plaindre de luy, Car il n'y a jamais eú aucun des autres Roys, ny des Payens mesmes, qui ait osé d'vn courage si imprudent & irreuerent, presumer entreprendre contre la Chaire Apostolique, Celà qu'il n'auroit pas eú honte accomplir, sçauoir, prohiber & defendre aux Euesques & Archeuesques de venir, Ad limina Apostolorum. Puis il soujoint aprez; *Vos prudentes admonitions, prendront peine à luy persuader, qu'il ne tasche pas diuertir les honneurs (qu'il ne voudroit pas que ses subiets luy refusassent,) d'estre renduz à la saincte Eglise Romaine, car autrement qu'il ne doute pas qu'il prouoquera & irritera contre luy griefuement l'ire de sainct Pierre.* Greg. Epis.

Il ny auroit pas eú aprez d'obstination d'auantage de la part du

Roy, car il y acquiesça par suite au Pontife, & n'empescha céte visite accoûtumée des Euesques & Archeuesques à Rome ; Et le Roy Willaume demeura sur tous les autres Monarques de la Chrestienté, en céte saison turbuléte ou l'Empereur *Henry* estoit separé de l'Eglise, Perseuerant en la deuë obeissance au S. Siege Apostolique, ainsi qu'il apparoit par les lettres que le Pape Gregoire enuoya au Roy l'année ensuyuante, (sur ce temps-là j'en remarqueray la teneur) Nos Histoires Normandes vont confirmans & tesmoignans céte verité, car elles disent nettement, qu'en ce tẽps-là le grand Lanfranc Archeuesque de Cantorbie, Thomas Archeuesque d'Yorck, & Remy Euesque de Lincolne, se transporterent *Ad limina Apostolorum*, & qu'ils

Ordric. Vital. Hist. Eccl. Angl. & [N]orm.

y furent tres-honorablement receuz du Pape Gregoire, & du Senat Romain; *De diuitiis Anglicis larga munera cupidis Romanis contulerunt, &c.* Il manque neantmoins à remarquer certainement les temps, par ce qu'il y dit que ç'auroit esté l'an 1077. que ce voyage seroit aduenu, & il ne se feit pas qu'en l'an 1081. à raison qu'en l'an 1079. l'Archeuesque Lanfranc n'estoit pas encor party d'Angleterre, comme yroient monstrans ses Epistres enuoyées à Rome céte année-là, 1079. pour responce aux Lettres que le Pape luy enuoyá par *Hubert* son Legat lors reuenu de Rome en Angleterre. Et par ce que le Pape Gregoire en ses Lettres sembloit y vouloir arguër Lanfranc d'arrogance par ce retardement de sa visite à Rome, il s'en *Ibidem.*

purgeroit ainsi par ses lettres, que j'ay voulues remettre au iour pour céte consideration.

Lanfranc, Pecheur, & indigne Archeuesque, au Reuerend & Souuerain Pasteur, Gregoire, *seruice & deuë subiection.*

I'ay receu d'une humble Reuerence, les Lettres de vostre Excellence, par Hubert *Soubs-Diacre du sacré Palais, dans lesquelles, presque en toute l'entiere contexture, vous vous estudiez (selon vostre paternelle douceur) me reprendre & arguër que j'affectionnerois moins, en céte dignité ou ie suis de l'Archiepiscopat, la saincte Eglise Romaine & vous mesme en consideration que vous en estes le Chef, que ie ne la reuerois auparauant quand ie n'auoy pas encor cét honneur Episcopal; Et voulez que céte reprimende soit principalement à raison que ie ne doubterois point d'estre par-*

venu à ce haut Rang, par l'authorité du S. Siege Apostolique, & que ie ne deurois pas mesme estimer qu'aucun en peút douter.

Certes, Pere Venerable, ie ne veux pas, n'y ne seroit-ce pas mon deuoir, vous repliquer là dessus, n'y apporter par quelque opposition & contestation, de la resistance à vos paroles; Et nonobstant, vous diray-ie, (ayant ma conscience pour tesmoin) que ie ne puis bonnement entendre & conceuoir dans mon intelligence, la puissance qu'auroit une absence corporelle, Quelle efficace il y auroit en des distances dès lieux, Et la vertu qui resulteroit de l'assomption & eslevation aux Dignitez souueraines, pour empescher que mes affections ne soient, jouxte les reigles Canoniques, obeyssantes en tout & par tout à vos Commandemens.

Et si Dieu me fait la grace que ie

puisse en vostre presence vous parler & communiquer, ie vous declareray & representeray, non tant par paroles comme par les effects, que i'aurois tousiours esté augmentant & croissant en vostre amour, & à vous affectionner & honorer; Vous au contraire (cela soit dit auec tout le respect qui vous est deû) vous auez beaucoup diminué enuers moy de vostre premiere affection. I'ay fait entendre au Roy, mon Seigneur, les paroles de vostre Ambassade, les luy aurois suggerées & desployées, mais ie ne les luy aurois pas persuadées : La raison d'vne telle contrarieté, & pourquoy il ne consent pas du tout à vos volontez, il vous la dira luy-mesme, & cela vous sera connû par ses paroles & ses Lettres.

Cete Epistre alla au Pape, l'an 1079. iointe auec vn autre du Roy Willaume, escrite à sa Sainctete,

que ie desployeray icy.

Willaume , par la grace de Dieu, 1075
Roy d'Angleterre & Duc de Normandie. Au tres-excellent Pasteur de la saincte Eglise, Gregoire, *Salut & amitié.*

Vostre Legat Hubert (*Pere religieux*) *venant à moy de vostre part, m'auroit admonnesté, que ie vous rendisses, & à vos Successeurs, l'honneur de l'hommage & fidelité du Regne d'Angleterre, & que ie me disposasses d'une entiere affection à vous enuoyer la pecune que mes Predecesseurs auoient accoûtumé adresser à l'Eglise Romaine. De ces deux points, ie luy en ay accordé un ; Ie n'ay pas admis l'autre ; Ie n'ay pas voulu (dis-ie) rendre cét hommage & céte fidelité demandée, comme encor ie ne veux pas la rendre, à raison que ie n'ay pas iamais promis cela, & ne treuues pas que mes Predecef-*

seurs y ayent esté obligez par promesse à aucun de vos Antecesseurs; Pour ce qui est de la pecune, elle a esté assez negligemment recueillie ces trois ans derniers que ie me voyois estre en France: Mais rendu & reuenu maintenãt par la Diuine grace en ce Royaume, ce qui est ja recueilly vous yra à Rome par vostre Legat; Et ce qui reste encor à recueillir, vous sera fait tenir par les Legats de nostre fidele Archeuesque Lanfranc quand il sera temps. Priez Dieu pour nous, & pour l'Estat de nostre Regne, car nous aurions eu vos Predecesseurs en grande affection, & vous desirons sur tout syncerement affectionner, comme encor humblement receuoir vos Admonitions & aduertissemens.

Le Pape auroit vn peu ressenty à contre-cœur ce desdain du Roy, touchant la fidelité qu'il demandoit du Regne d'Angleterre, comme

comme il appert par cecy qu'il manda aprez au Sous-Diacre Legat Hubert; *Comme i'aurois fait estime de céte pecune, receuë & enuoyée seule sans l'autre honneur, vous le pouuez assez reconnoître en vous-mesme.* Car il receuoit l'vn & l'autre du Roy de Sicile le Normand *Robert Guiscard*, qui feit hommage au Pape *Nicolas* II. en l'an 1059. & luy en jura fidelité tenant de luy le regne de Sicile, la Pouille, & la Calabre; Mais il y auoit vne grande difference de Guiscard, à Willaume, par la grãdeur de la Noblesse & de la Fortune l'vn de l'autre, à raison que Robert Guiscard Normand n'auroit esté autre qu'vn simple Gentil-homme, qui partit de la Normandie recherchant de la fortune quelque aduantageuse augmentation par ses Armes & par sa

Vertu, dont il conquit la Calabre, la Pouille, & la Sicile ; Et nostre Roy Willaume, estoit já né & sorty d'vn grăd Prince & puissant Duc; Et combien qu'il eust conquiz vn Païs comme l'autre, jà Feudataire au Pape à raison de quelques Droicts & Tributs annuels qu'il y auoit à prendre & recueillir chacun An, sçauoir, le Denier de S. Pierre, autrement appellé des Anglois, *Romescot*, ainsi qu'il recueilloit encor semblablement Tribut de la Poloigne, de Dannemarch, Dalmatie, & autres Royaumes entierement obligez à sainct Pierre par le benefice de la Foy, que les Pasteurs Romains y auoient auparauant fait Prescher, Ce nonobstant le Roy Willaume n'estimoit pas que l'Estat de sa Coronne demeurât à nul autre Redeuable, qu'à

son Espée, par laquelle seule il vouloit, & defendre son Regne, & rendre l'Eglise Romaine honorée.

Pour ce qui concerne la facilité dont le Roy accorda ce Tribut à *Gregoire*, c'est d'vne Missiue qu'auroit escrite auparauant le Pape *Alexandre* II. que la connoissance nous en illustreroit l'intelligence, Car l'an 1068. ce grand Pape, amy du Roy Willaume, en luy demandant ses Droicts, luy mandá la raison de céte exaction; *Vostre Prudence sera aduertie que depuis que le Royaume d'Angleterre auroit receu la Foy & le nom du Christ, il a tousiours esté tenu & conserué sous la protection du Prince des Apostres sainct Pierre, iusques à ce que quelques vns, rendus membres du premier aduersaire, le Diable, & suyuans l'orgueil de leur*

Epist. Pape Alexand au Roy Willaume.

chef Satan, auroient negligé l'accord diuinement estably; Et fait errer le peuple Anglois hors de la voye de la verité. Puis il soujoint; *Car comme vous n'ignoreriez point, que autant qu'on auroit veú le regne d'Angleterre estre perseuerant en la premiere Foy receuë, il auroit tousiours, par respect d'vne pieuse & syncere Deuotion, fait vne Pension annuelle au sainct Siege Apostolique, de laquelle vne partie seroit deuoüée au Romain Pontife, & l'autre employée à l'Eglise de saincte Marie, qui est appellée*, L'Escole aux Anglois, *&c.*

ç'auroit esté le ROY *Inas*, qui commençá au Regne d'Angleterre à establir & rendre aux Papes ce Tribut annuel, qui y estoit lors recueilly d'vn *Sterlin* par chaque feu qu'on appelloit, *Romescot*, ou autrement, *le Denier de sainct*

Pierre, Deuotion au Siege Apostolique, qui procedoit de la Religiō jà Preschée & asseíze premieremét en ce regne par la diligence des Pasteurs Romains, elle y alloit aprez fructifiant comme vne belle plante qui soigneusement cultiuée, porte du fruict au propre Agriculteur en la saison; Ce bon roy tenoit le Sceptre des Anglois au huictiesme Siecle, enuiron l'an 740. Il sortit aprez volontairement du Trosne royal, prit l'estat Monachal dans la ville de Rome ou ce roy estoit allé Pelerin rendre ses Vœuz à Dieu & à l'Apostre sainct Pierre; La reine *Ethelburgha* son Espouze voüée entierement à *Iesus*, feit l'ouuerture au cœur de son mary, à rompre ces liens du Monde & à chercher la liberté spirituelle en céte

ſacrée Profeſſion, car elle y vouloit regner encor ſpirituellement Elle-meſme. *Inas*, auroit eſté ſuiuy en céte Donatiõ & conceſſiõ du Tribut, par *Offa*, autre roy d'Angleterre, y regnât au meſme Siecle, qui edifia à Rome vne Egliſe au nom de la vierge Marie pour les Anglois, & y Conſtitua meſme vne Eſcole où ſeroient inſtruits ceux-là qui y yroient habitans de céte nation Angloiſe, C'eſt vne Place dite aujourd'huy, *l'Hoſpital des Anglois*, & y demeurent & ſeruent ſeulement à Dieu les Preſtres & Pelerins Anglois qui y jouyſſent de l'vſage & reuenu de l'Hoſpital.

Quand à la Redeuance annuelle du *Romeſcot*, ou Denier de ſainct Pierre elle auroit eſté l'an 1164. (ſçauoir, 324. ans aprez la premiere conſtitution

du Roy *Inas*,) diuertie & receuë pour le Roy dans le Regne Anglois, par *Henry* II. Celuy au Regne duquel *Thomas* Archeuesque de Cantorbie souffrit le Martyre ; Indeuotion aux Apostres, qu'aggrandira & augmentera de beaucoup le Roy *Iean* son fils, mais ce mesme esprit de la premiere Foy Apostolique l'y contraindra aprez & reduira tellement à l'extrémité, qu'il concedera au S. Siege vn hõmage entier de la Corõne d'Angleterre, & yra luy payant tous les ans par subjection de Vasselage, mil Marcs d'argent, sept cens pour la Coronne Angloise, & trois cens pour l'Hybernie en reconnoissance de la fidelité à luy promise & renduë au Pape. Le Legat *Pandulphe* enuoyé par le S. Pere *Innocent* IIII. au Regne de *Iean*, veid

ce Roy au treiziesme Siecle, l'an 1213. Décorõner son front du Diadéme, & le mettre aux pieds des Clefs de S. Pierre, Roy desirant contre ses ennemis Estrangers & domestiques, le bouclier de la protection de l'Eglise Romaine.

Mais par ce que le Roy Willaume fait obseruer dans son Epistre, & y auroit dit, qu'il se voyoit ceste
1080. année-là au Royaume d'Angleterre, c'est verité qu'il y alla & retourna pour beaucoup de justes causes & raisons; Car incontinent aprez qu'il eust ouuert ses bras à *Robert*, reconcilié au pere par l'entremise que i'ay narrée des premiers Seigneurs de Normandie, il receust nouuelles d'Angleterre, que le Roy d'Escosse, *Malcommus*, estoit venu aprez la feste de l'Assomption nostre Dame d'vne seconde

furie enuahir son regne, & couroit & rauageoit le païs de *Northumberland* jusques à la grande riuiere *Tina*, incontinent il se propose y enuoyer & y employer Robert, pour le retirer & diuertir des pratiques de la Normandie; Ce qu'il feit aprez sa descente au regne, & luy en donna la Cōmission, qu'il executa heureusement, & sur son retour de la Guerre entieremēt acheuée, le Roy feit bastir vn fort Château sur cête grande riuiere de la *Tine*, à brider & refrener pour l'aduenir, ces courses de l'Escossois.

Tandis le jeune *Richard*, second fils du Roy Willaume, n'ayant point encor esté fait Cheualier, & Chassant dans la Forest neufue auprez Wintonne, ainsi qu'il suiuoit d'vne trop grande ardeur son Gi-

80. bier, vne branche d'arbre en courant se lie aux arçons de la selle d'vn fort Cheual qu'il piquoit, & l'enueloppa si estroittement par le haut de la poictrine auprez du col, qu'il reuient tout panthelant & presque mort au logis, se Confesse & Communie deuotement, le lendemain il est porté au Tombeau, Tous regretterent sa mort.

Mais ce beau jour de la Paix que nous aurions veú naître en la Reconciliation du fils auec le pere, Recherché d'vn si grand soin, & souhaité si ardamment de la Noblesse de Normandie, auroit ressemblé à vn iour de la brume Hyuernale, il ne feit qu'apparoître & se clorre incontinent; Par ce que Robert qui desdaignoit fierement les Conseils & l'obeissance du pere, irritoit le Roy; Et Willaume au

grãd Courage royal, s'en faſchoit, Il l'en reprenoit publiquement, ce qui feit retirer ce jeune Prince de la Cour, repaſſe en Normandie, ſeparé de l'amitié & de la Compagnie du Roy Willaume ſon Pere.

Lors ſeroit aduenu le decedz de l'Eueſque d'*Herford*, appellé *Gaultier*; Le Roy y nomme en l'Eueſché, *Robert*, homme Vertueux & Docte, natif de la Lorraine, il receût le ſainct Ordre de la Preſtriſe du Miniſtere de l'Eueſque *Wlstanus*, à *Wigorne*, & l'Archeueſque Lanfranc le conſacre Eueſque à Cantorbie; Il y euſt vne grande & eſtroite amitié entre *Wlſtanus*, & ce Prelat *Robert*, par la ſimilitude de mœurs qu'il y auoit de l'vn, à l'autre, De-là, ſeroit aprez arriué l'année 1095. que comme l'Eueſque d'Herford alloit ſuyuant la

Cour & ſe voyoit auec le Roy; l'autre Eueſque de Wigorne par viſion ſe preſente à luy, & luy donne aduis qu'il s'en alloit partir du monde & mourir; Cét Eueſque de Herford eſueillé, ſans aucun retardement incontinent monte à Cheual, & ſe haſte afin de communiquer Wlſtanus, & luy parler auparauant ſon decedz. Mais comme il approchoit, il ſceut qu'il eſtoit deſiá mort, nonobſtant il acheua ſon chemin, & à vne journée de Wigorne il euſt de rechef vne autre viſion du meſme Wlſtanus, qui l'admonneſta ſerieuſement penſer luy-meſme à ſe preparer pour dignement ſortir de la vie, à raiſon qu'il ne le ſuruiuroit pas longuement, *Et afin* (diſoit-il) *que vous ne vous imaginiez pas eſtre abuſé & circonuenu par quelque vaine Idole fanta-*

ftque, aprez que vous aurez demain accomply deuëment mes Obseques, il vous sera fait offre d'vn certain Don en mon nom, qui vous asseurera & sera foy de ce que ores ie vous dy.

Ayant donc mis au Tombeau le corps de Wlstanus, & acheué l'Office du Ministere sacré, ainsi qu'il alloit mettre le pied à l'Estrief, le Prieur du Monastere arriue, qui luy presente vn manteau fourré par dedans de bonnes peaux d'Aigneaux, & dont Wlstanus ordinairement se couuroit quand il alloit à Cheual au temps d'Hyuer; Dit, qu'il auoit eú Commandement du Deffunct l'en rendre saisy; L'autre obserue ces effets, & reconnoit qu'il y a du rapport à la vision; Le premier, Euesque de Wigorne, deceda au mois de Ianuier, & le second,

Euesque d'Herford, au mois de Iuin ensuyuāt année 1095. Quand à la Cappe offerte en Don que les peaux d'Aigneaux fourroient, l'histoire yroit illustrant le saint Euesque *Wlstanus* d'vne response par luy produite en céte consideratiō, qui y declareroit la syncerité de la Foy qu'il auoit, par ce que ce grand Prelat n'ayant coûtume vser d'autres estoffes en ses accoûtremens, que les cōmunes & ordinaires, il repoussoit la froidure par ces chaudes peaux d'Aigneaux dont il fourroit ses habits, n'vsant pas des precieuses peaux de Martres ; Et quand on luy disoit qu'il auroit peú tout au moins faire accommoder ses Robes & Manteaux de peaux de Chats, il respondoit d'vne facétie honneste ; *Croyez-moy, ie n'auroy iamais ouy chanter aux*

Chœurs ſacrez, Cattus Dei ; *Ains chacun iour*, Agnus Dei ; *Et par ce ie ne veux point que les Chats m'eſchauffent, ie me couurirois des Aigneaux*. Cét illuſtre Eueſque feit conſtruire à *Wigorne* le grand & Magnifique Temple qui y eſt encor maintenant, & ſur ce qu'il voyoit aprez deſtruire la premiere Egliſe que y auoit baſtie le ſaint Prelat *Oſwaldus*, Il pleura ; Quelques vns du Clergé luy dirent qu'au contraire il deuoit ſe reſioüir de la perfection d'vn ſi beau Bâtiment ou la gloire diuine alloit accroître, par ce qu'il y auroit vne plus grande Aſſiſtance de Preſtres qui y loüeroient Dieu. *Il eſt vray*, (dit-il) *Mais combien que les premieres Maiſons d'oraiſon des Anciens Eueſques, n'ayent pas eû céte Splendeur & l'Amplitude qui apparoit en*

Willelm. Malmesb. l. 4. Pontific. Angl.



ornemens d'vn si magnifi
ou nos cõsiderations seroient
attachées, Car ils y veilloien
lement à rendre Edifiée &
Bergerie qu'ils menoient
soient à Salut ; Et nous y
geans ces Temples Spiritu
sent ruynez & abbatus irre
en nous mesmes, & en ceux-
a mis sous nostre Puissance,
nostre Attention curieusem
à ces hautes & magnifique
que les hommes bâtiroient.

n'est pas vne perte de la vie que ie fay, ce ne seroit seulement qu'vn eschange & vne mutation ; Ne pensez-pas que ie soy pour vous quitter & manquer iamais, Ains aprez la dissolution de ce nœud terrestre, d'auantage que ie seray ioint auprez de Dieu, d'auantage auray-ie d'affection & de promptitude à vous assister ; Lors que ie le prieray, Tout bon-heur vous aduiendra, Lors que ie vous defendray, Toute aduersité vous fuira. Langue heureuse ! qui proferoit ces dernieres paroles d'vne grande tranquillité qui regnoit dans sa cõscience ! Quád les autres mourroient, ils prient deuotement vn chacun qu'ils prient Dieu pour eux; Et ce sainct Euesque en mourant fait promesse aux autres qu'il sera aux Cieux vn Aduocat à prier & y rendre exorable la Diuinité; Grand miracle ! Seroit-il possible

qu'il ne reconnût alors dans luy-
mesme nulle offence luy piquer le
cœur ? Ains ce seroit vne Pureté
de cœur dont il yroit parlant ainsi
confidemment, vne perpetuelle
Amour des choses Celestes, qui ne
sçait que c'est d'entrer en desfian-
ce & y douter de la misericorde
de Dieu ; Le grand Midy y luisoit
de la presence Diuine, mais il ne
recherchoit pas lors comme au-
roit fait le Pere *Adam*, quelques
feuilles pour se musser & cacher,
nes. 3. Tu tremble, *Adam* ? Qu'as-tu fait?
La Synderese yroit t'accusant d'v-
ne Trahison à ton grand Roy;
Tout ainsi que les Criminels de la
mort d'vn puissant Monarque
yroient s'effroyans d'auantage,
que les autres communs Pecheurs,
par le grand Crime de leze-Ma-
jesté dont ils seroient reconnús

coulpables; Ainsi la faute du Chef de tous les hommes, *Adam*, luy feit apprehender le Conspect de la diuine Majesté; Mais cét Euesque, d'vne toute autre Asseurance, affermiroit d'auantage ses regards contre la splendeur du Soleil eternel, que les spirituelles Lumieres dont il l'apperçoit desiá, seroient pures de toutes ces Tenebres mondaines, Et céte conscience qui faisoit rechercher des Rameaux de Figuier à *Adam* (il ne s'en faut pas esmerueiller, car ce seroit là coûtume des pecheurs, & combien qu'ils ne puissent se cacher, ils desirent & veulent tousjours nonobstant se musser,) Di-ctoit au contraire à ce sainct Euesque, vne resolution à comparoître en la Cour de l'Empereur du Ciel & de la terre, Il y vouloit se rendre

auprez du Roy, & s'y mirer dans le royal Palais celeste au ſplendide Aſpect des Cherubins & des Seraphins.

Mais l'Hiſtoire nous adminiſtre, aprez céte pacifique ſortie hors du monde de ces deux Eueſques, la violente & cruelle fin d'vn autre illuſtre & grand Prelat d'Angleterre, c'eſt l'Eueſque de Dunelme que le Roy Willaume auoit eſtably, (à raiſon de la prudence & moderation qu'il voyoit eſtre en luy) Gouuerneur & ſon Lieutenant general en ce Pays-là, *Walcher*, que nous auons veú venir du Canonicat du Liege, & pour ſes merites eſtre eſleué par le Roy à céte dignité Epiſcopale, il eſt nonobſtant tué innocemment par l'excez d'vne Populace feroce & inſolente, en vengeance de la mort

d'vn Noble & genereux Seigneur de ce païs-là, dit, *Liulphe*, qui auoit espouzé la sœur de la mere du Comte *Walteof* executé à Wintonne. Ce bon Seigneur se seroit donc (fuyant les tumultes belliques) comme refugié de tous ses Manoirs & nobles Terres qu'il auoit aux champs, dans la ville de Dunelme, où il auoit particulierement vne grande deuotion a S. Cuthbert, *Liulphe*, qui estoit tellement affectionné de l'Euesque Walcher, qu'il ne vouloit agir, disposer, & determiner aucun negoce cõcernant la police & l'ordre du Gouuernement Ciuil, sans qu'auparauant il n'eust pris l'aduis & le conseil de *Liulphe*. Mais il y eust vn certain *Leofwinus*, Ausmonier & Chappellain de l'Euesque *Walcher*, esleué par luy à ce haut Rang de

creance & d'authorité, qu'il ne se faisoit aucune depesche au Comté, ny en l'Euesché, que cét Aumosnier ne l'eust agreable & y eust mis son Approbation auparauant, Il conceût, disie, vne si ardente émulation contre Liulphe, que cétuy-là alloit contredisant arrogamment à tous les conseils, aduis, & deliberations où ce Seigneur estoit appellé, & qu'il conferoit d'vn sens iuste & prudent à *Walcher*, Remúoit la balance pour la rendre fausse au poids de ses raisons, taschoit en corrompre la clarté & l'vtilité, tellement qu'ils eúrent pour ce subjeƈt vne grande querelle & dispute ensemble en presence de l'Euesque, jusques-là qu'au sortir du conseil, *Leofwin* (auquel l'autre auoit respondu peú plus durement & aigrem

qu'auparauant) se sentant offencé & piqué; Et meû d'vne grande indignation contre Liulphe, il appelle à soy *Gilbert*, proche parent de l'Euesque, & auquel Walcher confioit le Gouuernement du Comté de Northumberland, l'yroit priant d'vne extréme affection qu'il luy prestât ses bras & son espée à le venger de Liulphe pour le tuer; L'autre, indiscret, ploye à la priere de celuy que l'ire aueugloit; Et arme sur la brune vne Brigade de gés ramassez & determinez, dont il va aprez la nuict surprendre & enuahir Liulphe, entre en sa maison, & le tuë proditoirement & presque toute sa famille auec luy,

Walcher aduerty d'vn tel acte, est touché au cœur, Gemit cét accident, & preuoid que c'est vne in-

Autres, au contraire, n'adjoûtans pas foy aux paroles de l'Euesque, croyent faussement que Liulphe a esté occis par le commandement de *Walcher*, & n'en vouloient nullement douter, par ce (disoient-ils) que *Gilbert* & ses satellites, auoient esté receüz au retour du meurtre, chez l'Aumosnier de *Walcher*, Leofwinus ; Et mesme encor l'Euesque auroit-il admis, comme auparauant, familierement ces Traîtres sanguinaires qui tuërent Liulphe chez luy. Cela eschauffa leur cholere, & d'vne fureur inconsiderée commencent à prendre les armes, & à tuer ceux qu'ils rencontrerent des seruiteurs de *Walcher*; L'Euesque void ces Tygres croître en rage contre luy, fait sortir *Gilbert*, il est suiuy d'vne bonne Trouppe de Gentils-hom-

mes & Soldats resoluz de mourir auec luy ; Mais ils ne seroient pas à peine hors de l'Eglise , que les Autres nâurent , tuent, abbatent, à coups de lances, piques, & autres armes ces Criminels de l'assasin de Liulphe; Pardonnent seulement à deux Anglois pour la proximité du lignage qu'ils auoient auec le Deffunct. Sortent aprez quelques Prestres, qui pensoient se sauuer, mais tout est mis au fil de l'Espée.

L'Euesque reconnoissant que céte furie ainsi enflammée ne se pourroit esteindre qu'au sang & à la curée de celuy qui donna le Conseil d'assasiner Liulphe, Il prie instamment *Leofwinus* de sortir dehors; L'autre abhorre ce Commandement, & le refuse accomplir. Walcher, parlemente aux autres, & leur demande la vie,

Ils la luy nient abſolúment ; Il prend donc ſa Robe Epiſcopale, & la jettant ſur ſon viſage il ſort hors de l'Egliſe & s'expoſe ainſi plein d'innocence à la cruauté de ces Barbares , qui l'occirent incontinent ; Martyre, qu'auoit auparauant preueú de luy la Reine *Edgitha*, vefue du Roy S. Edwart, quand céte bonne Reine ayant apperceú *Walcher* , lors qu'on le menoit à Wintonne pour eſtre conſacré Eueſque, paroiſſant d'vne blanche & blonde cheuelúre, la face d'vne couleur de roſes, & la ſtature droicte & grande , *Pulchrum hic martyrem habemus* (dit-elle) *nous aurons vn beau martyr en cétuy-cy* ; Augurant ce preſage, par la connoiſſance qu'elle auoit de céte ſauuage & immodeſte nation qu'il alloit ſeruir.

Ces cruels pour acheuer, pressét chaudemét l'Aumosnier *Leofwinus* le sortir, autremét qu'ils le brusleront tout vif là dedans; Il prefere le feu au glaiue, & ne voulut pas sortir; Incontinent on void la flamme voltiger aux toicts du Temple, aux portes, aux paroiz, il n'y a dans l'Eglise que feu par tout, Il souffre donc-là dedans la sensible ardeur des flammes, & aprez qu'il y a esté demy-rosty & consumé, il se desgage de sous les poutres jà tombées & enflammées qui l'accabloient, & sort dehors, mais il est soudain tout tranché & mis par pieces des autres qui furieusement l'attendoient. Il y eust-là, cent hommes tuez, auec ce bon & iuste Euesque *Walcher.*

Le Roy grandement irrité d'vne si detestable & cruelle execu-

tion, enuoye vne armée, sous la Conduite de son frere, *Odon*, Euesque de Bayeux, dêtruire & ruiner céte partie de Northumberland, dans laquelle il y auoit des feres si sanglantes & sauuages par vengeance du mespris de son authorité, *Repren publiquement ceux qui pechent, afin que les autres en ayent crainte.* Willaume, Abbé de sainct Vincent Martyr, fut subrogé Euesque en la place du massacré. Cétuy-là remit dás l'Eglise de Dunelme au Monastere S. *Cuthbert* l'ordre & l'office Monachal, qui y auoit esté tousiours gardé & obserué auparauant, par ce que les Euesques qui y entroient, estoient Moines Religieux comme auroit esté l'Euesque sainct Cuthbert, jusques au Chanoine Walcher, qui y feit despoüiller la Cuculle aux

1. Tim. 5.

Clercs, & y feit Chanter en la forme que les Offices seroient Chantez dans le Chœur des Eglises Episcopales ; Ce dernier Willaume, auroit obtenu du Pape Gregoire VII. Lettres pour cét effet, qu'il presenta & feit Emologuer au Roy à Westmonstier, presence des principaux Euesques & Prelats d'Angleterre.

Le Roy, aprez cela, reçoit lettres de sa Saincteté venuës de Rome pour responce aux siennes, lesquelles i'ay voulu icy inserer, & que i'offre au Lecteur, à y reconnoître, la resoluë constanstance du Pape Gregoire VII. à resister aux ennemis du S. Siege, & l'honorable tesmoignage de la vertu & de la perseuerance de nostre Roy Willaume à demeurer au giron du Regne de la Foy ; Car



Ie vous declareray b
Greg. l. 7. tout ainsi qu'à nostre tres
Epist. 33. & fidele à sainct Pierre
façon que i'yrois parlant fan
à quelqu'vn) nostre Consei
vous seroit aprez mieux séan
nable à ensuyure, Car qua
exalte & leue en haut la
cœurs humbles, voulut & e
que la saincte Eglise Roma
dit par force, & contre

meschancetez, que céte saincte Eglise alloit endurant, & non seulement y aurois-ie esté contraint par céte necessité-là de mon Office, Ains y estois-ie encor comme diuinement forcé & vaincu de l'Amour & de la crainte; De l'amour, par consideration de la reuerence deuë à sainct Pierre, qui m'auoit esleué ieune enfant & nourry dans sa Maison, & par ce que la Charité de Dieu nostre Seigneur, comme si elle m'eust estimé quelque chose, m'auoit esleu Vicaire d'vn si grand Pasteur à gouuerner nostre saincte Mere l'Eglise; De la Crainte, à raison que la Loy sacrée yroit terriblement tonnant ces paroles; Maudit soit Hierem. l'homme qui empesche son Espée 48. de respandre le sang; C'est à dire, qui espargne la seuerité de la Doctrine, à retrancher & occir la vie charnelle & sensuelle.

Ores donc que vous voyez (nostre

tres-Cher, & tousiours à embrasser & à
affectionner selon Dieu) vostre Mere si
extrémement affligée, & que les forces
de Nos ennemis que nous ne sçaurions
mesbuy fuir & euiter, nous yroient pres-
sans d'une plus grande contrarieté, Ie
vous admonneste d'une charité vraye &
sans feintise que vous soyez entierement
obeissant à ses Prieres pour vostre
honneur & vostre salut. Et tout ainsi
que vous auriez ià merité (Dieu y coo-
perant) d'estre la Gemme & la Perle
des Princes; Ainsi y meriterez-vous
encor vous en rendre à tous les autres
Roys de la Terre, la reigle de la Iustice
& le miroir d'Obeissance; De-là, Ap
paroîtrez-vous Chef sur autant
Princes en la gloire future, qu'il y au
d'autres Roys aprez vous qui suiuro
vostre exemple à y acquerir le Sa
Et combien qu'aucuns ne voudro
pas venir à vous y imiter, & des

gneroient ainsi se sauuer, vostre recompence nonobstant n'en sera pas diminuée au Ciel, & ce ne seroit pas là seulement, ains d'vne diuine liberalité toutes sortes de Victoires, honneur, puissance, & souuerainété, vous en accroîtront sur ce Monde, & à vos Successeurs; Proposez-vous seulement pour exemple à vous-mesmes, &c.

Iustement ce sainct Pere appelleroit-là nostre Roy Willaume, la Perle & la Gemme des Roys; Il ne s'en faut pas (dis ie) beaucoup estonner, car la Reputation des merites de sa Vertu alloit s'espandant d'vne gloire si grande & si generale, qu'*Alphonce* Roy de *Gallice*, (Prouince de l'Espaigne) enuoya rechercher vne de ses filles en Mariage, le Pere Royalemét la luy accordá, mais elle deceda sur le chemin, ayant requis de la

Diuinité la Coronne virginale au
Ciel, par preference de la Coron-
ne Nuptiale en terre, le Cadauere
gist dans l'Eglise de noſtre Dame
de Bayeux; Vn autre grand Sei-
gneur de France, *Eſtienne*, Com
de Bloys, eſpouza la troiſieſme
fille de Willaume, *Adele*, &
fiançá dans la ville de *Bretueil*, P
de Normandie, il s'en mariá
feit ſes Nopces à Chartres, &
d'vn tel Mariage, *Willaume*,
bauld, *Eſtienne*, & *Henry*.

Le Roy Willaume enuiro
temps-là feit abbaiſſer du t
corne aux petits Roytelets c
poſoient en Angleterre vi
Regne, de la Prouince de
& s'en feit rendre hõmage.
rendit Tributaires par bo
ges qu'il y prit d'Eux. I
ueſque de Roüen, *Willaum*

par sa nouuelle Dignité requerir du Pape à Rome le *Pallium*, eust ce pendant vne Reprimende du Pape Gregoire VII. sur ce qu'il negligeá presque deux ans entiers à rechercher cét honneur-là du sainct Siege, car il luy mande entre autres paroles ; *Et pourquoy est-ce que vous auez ainsi peur du labeur? Et quelle difficulté treuuez-vous y estre si grande, qui vous ait fait par si long-temps negliger sainct Pierre, & diuerty de vous y acheminer? Consideré que les hommes & les femmes des Nations conuerties nouuellement à la Foy, auroient vn grand soin partir du bout du monde, & y venir annuellement?* Et par suite il luy enjoint tres-expressement qu'il ne presume pas exercer d'auantage ses Fonctions Archiepiscopales, sans s'estre au prealable acquité d'vn tel voyage.

Greg. l. Epist. 1.

1081.

Commandons d'vne apostolique Au-
thorité que vous ayez dans quatre mois
du iour que vous aurez receu ces presen-
tes, à vous acheminer, toute autre occa-
sion & vaine crainte postposées & mi-
ses arriere, pour vous rendre en céte
Ville au iour & feste de Toussaincts.
Et n'vsez d'auantage de tergiuersations
à vous amender & corriger du peché
de vostre Desobeissance, que nous auons
trop long-temps supporté; Et croyez, si
vous ne vous excitez à ces Commande-
mens Apostoliques, & que vous dissi-
muliez encor perseuerant en vostre mes-
pris, sans nulle apprehension de demeu-
rer au peril de la desobeissance (qui est
presque vn peché d'idolatrie, Ainsi
qu'attesteroit Samuel) que vous serez
du tout retranché de la grace de sainct
Pierre, & à frapper de la Puissance de
son Authorité; C'est à dire si vous ne
vous rendez present icy dans le temps

que nous vous auons ià prescrit, Vous estes pour demeurer entierement suspens de vostre Office & Fonction episcopale.

Roide & seuere Conseruateur du lustre du regne de la Foy, auquel céte Puissance (à la verité) doit estre ainsi obeye au spirituel, car autrement il n'y auroit que Confusion, & chaque Prelat ou Ministre qui abonderoit en son sens, y voudroit estre Maître absolu & s'en faire accroire en ses particulieres opinions; Loüable doc, en ce qu'encor qu'il n'ignorât le merite & le nom Celebre d'vn si grád Archeuesque, & que luy-mesme apperceût autour de luy des Abismes de contradictions prests de toutes parts à l'engloutir, il ne ployoit & cedoit aucunement, & ne cessoit point de se rendre tres-



cheuesque obeyssant,
Train, & part de Londr
tourner à Rome ; Au
quel, l'Histoire dit qu'i
au Roy la Confirmatio
ques anciens Priuilege
Papes precedans luy
Concedez à ses Predece
Roy estoit lors en sa
Normandie quand il r
cheuesque Lanfranc,
assisté au Concile qui y

le bâtie qu'on nommoit *Caux*, dont jusques à aujourd'huy le païs circonuoisin retient la nomination, & *Iules Cesar* l'assiegeá, mais indigné de l'asseurée resistance & forte opposition que luy rendirent les Habitans, il la subuertit & razá; Ce nonobstant quelque temps aprez les Romains considerans l'opportunité du lieu, à tenir en bride le Païs & y dominer sur la riuiere de Seine, y edifierent vn Château qu'ils appellerent du nom de leur Chef, *Iulia-Bona*, & depuis par corruption de langage céte Place est dite, *l'Isle-Bonne*. Céte consideration du nom de Iules Cesar (que nostre Willaume affectionnoit du tout imiter) luy faisoit-là ordinairement indiquer ses Comices & tenir ses Assemblées, & par ce quelqu'vn

en ce temps-là feit ce Paralelle de Iules Cesar, & de Willaume:

Cæsariem, Cæsar, tibi si Natura negauit,
Hanc, Willelme, tibi Stella comata dedit.

Alludant à l'effroyable Comete, qui presageá céte mutation du Regne Anglois que Dieu mit en sa Puissance, ainsi qu'auroit declaré l'Histoire.

Mais la ville de Caen, estoit sur toutes autres villes de Normandie la Demeure particuliere du Roy & de la Reine; Il y auroit fait auparauant assembler vn Synode Prouincial, ou l'Archeuesque *Maurille* assistá, & tous les Eues-ques de Normandie, *Bayeux*, *Auranches*, *Sées*, *Eureux*, *Lisieux*, *Constances*, Les Abbez de-là dependans, Comtes, Barons, & autres Nobles de la Prouince. En

comme celuy qui affectionnoit que tous les Euesques eússent leurs Fonctions en grande Recommandation, Il voulut rendre lá aux yeux des Prelats cathedrans la Pieté reluysante des autres sacrez-Saincts Euesques leurs Predecesseurs, par la representation de toutes les illustres Reliques des saincts Corps qu'il y feit apporter, & principalement celuy de sainct Romain, celuy de l'Archeuesque sainct Ouën, & autres; Bâtît vne Eglise, là où ces sainctes Reliques reposerent premierement, & la feit appeller, *Saincte Paix & Toussaincts*, Elle a esté depuis ruinée par l'hostilité des Religionaires de ce temps an 1562. Il y eust de beaux & saincts Reiglemens faits par céte illustre Assemblée concernans la Discipline

ecclesiastique & l'Estat politique en céte ville de Caen. Le Roy & la Reine y auroient aprez voulu Bâtir & Fonder ces deux celebres Abbayes de sainct Estienne, & de la Trinité, I'en representeray icy le commencement d'vne Chartre de la Concession des biens qu'ils y Aumosnerent.

Quiconque yroit faisant Don de quelque chose à Dieu, ou pour l'amour de Dieu, il ne le retranche pas de luy, ains plustost il se le conserue & garde pour accroître en merites au temps aduenir auec esperance de la vie eternelle. C'e[st] vn effect de la benigne largesse du Cre[a]teur, & de sa pieté liberale enuers [les] Creatures; Car combien qu'il n'ayt [au]cune necessité de nos biens, parce [que] c'est à luy que toute la Terre apparti[ent], il requerroit toutesfois, & veut-il [estre] honoré de nos facultez, & que l[...]

rifices de loüange luy soient offerts pour
nostre Salut, Nous exhorte à luy faire
seruice, & donne dequoy luy redonner
en reconnoissance des bienfaits ià receús
de luy, Ce qu'il accepte neantmoins d'v-
ne paternelle & misericordieuse bonté
comme venant d'ailleurs que de luy, &
l'oyroit recompensant comme Nostre
en ce Siecle; y remettant & y pardon-
nant nos pechez, comme encor se pro-
met-il à nous luy-mesme auec le Roy-
aume des Cieux, pour nous faire au sie-
cle aduenir receuoir le centuple du Don
que nous luy aurions ja voüé. Meú par
cette esperance, moy Willaume Roy
d'Angleterre, Duc de Normandie, &
Comte du Maine; aurois fait bâtir &
construire à l'honneur de Dieu & du
glorieux sainct Estienne, premier Mar-
tyr, vne Abbaye dans le grand Bourg
prez de Caen pour le salut de mon ame,
de ma femme, & de mes enfans & pa-

rens, &c. Céte Chartre autentiqu
est de l'an 1082. auquel téps nost
Willaume eust aduertissemét d'
estrange dessein qu'auroit conc
trop legerement Odon Euesq
de Bayeux, frere dudit Roy
laume.

Tandis que les tempeste
contradictions de l'Emp
Henry hurtoient la Cha
sainct Pierre sous Gregoi
Quelques Sorciers, Magic
Enchanteurs curieuseme
sulterent l'oracle d'Enfer
sçauoir qui pourroit es
luy son Successeur en l
Papale, Trouuent q
temps de Gregoire VI
seroit Seant à Rome
nom *Odo*. Ces belle
arriuerent jusques à
Frere du Roy, qui g

son absence le Regne d'Angleterre. Là dessus, le Comte & Prelat de Bayeux, ouurant l'huis de la pensée au Tan de l'ambition, l'y permit voltiger & prendre air si profondement, qu'il voulut croire en fin que ç'auroit esté pour luy que les Enfers auroient produit cét Oracle. Et de-là, n'estimant pas qu'il deust estre satisfait de Dominer auec le Roy sur l'Angleterre & la Normandie, Estre vn des premiers en puissance au Regne occidental, Sans se mettre encor sur la teste l'honneur de la Thyare papale, pour en commander à tout l'Vniuers, Il enuoye à Rome quelques siens confidens luy achepter-là vn magnifique Palais, & y faire prendre aux grands du Senat romain, ses riches & precieux Dons pour en acquerir la faueur & la

bien-veillance, Et à céte fin farcit les Escharpes & Mallettes des Pelerins qui alloient à Rome, de grosses sommes d'or & d'argent dont il vouloit faire espandre-là par tout sa Reputation.

Or il ne faut beaucoup s'esmerueiller si ce Prelat auoit le courage & l'audace d'estendre ses bras jusques-là, & s'y promettre estre Pape, car reconnoissant qu'il y auoit lors beaucoup de gens à Rome qui y affectionnoient extrémement la pecune, & luy plein des gazes & riches Tresors d'Angleterre, il esperoit finement y paruenir; Et pour ce, auoit-il jà fait preparatifs, & assemblé vne grande Trouppe des Nobles d'Angleterre & de Normandie qui estoient à ses Gages, & jà partis pour le voyage, desquels le prin

estoit, *Hugues* Comte de *Ceister*.

Mais quand le Roy eust apris ces menées tramées par *Odon*, qui vouloit ainsi par vn eschelle d'or attaindre au Ciel du Regne de S. Pierre, il n'en approuua pas le dessein, ains estima-t'il que céte entreprise estoit pour nuire grandement & à son Regne & encor à plusieurs autres; Et par ce, il passe hastiuement en Angleterre, & y arriue à la rencontre d'vn voyage que à grande Pompe & magnificence *Odon* se preparoit faire en Normandie. Incontinent le Roy fait Assembler les premiers hommes du Conseil royal, ausquels il parla ainsi.

Messieurs, Ie vous demande vos aduis, sur la Proposition que ie vous vay representer, & desire y estre aßisté

de vos sages Conseils. Auparauant que j'allasses, il y a trois à quatre ans en Normandie, i'estably au Gouuernement durant mon absence sur ce Royaume, l'Euesque & Comte de Bayeux nostre Frere, or vous ne seriez pas tous ignorans les grandes occupations qui nous y auroient par trop long-temps retenus contre nostre volonté, par la dissention que j'ay eüe sur les bras pour la Pocession de la Comté du Maine; La diuision de la force de ma Maison, qui me faisoit la Guerre, sçauoir Robert nostre fils aisné, & la Necessité de nostre Presence à remettre céte grande Prouince Normande en la premiere paix qu'elle auoit auparauant. Ce pendant, tandis que les noires nuës des troubles de ces Guerres produisoient ces orages sur nos Chefs, le susdit Euesque & Comte de Bayeux Triomphoit de tirannyser par toutes sortes de grandes in-

iustices ce Royaume d'Angleterre, Il y a escumé tous les Tresors des riches Eglises, s'en seroit attribué le Fonds & le Reuenu, les auroit despoüillées des utensiles d'or & autres Ameublemens precieux que les pieux Roys nos Predecesseurs y auoient voulu donner. D'auantage il auroit cueilly l'Eslite des bons & vaillans Hommes de ce Païs, qui y estoient vraiment la defence de nostre Royaume contre les inuasions des Danois & Hybernois, pour les enuoyer de-là lss Monts luy preparer la Coronne imaginaire & Papale qu'il se propose acquerir à Rcme. Mais ce qui me touche d'auantage, c'est ce Degast & affliction des Eglises esquelles ces grands Roys, Adelbert, Eduin, Oswald, Athulphe, Alfrede, Edwart Senieur, Edgarus, & nostre tres-cher Cousin de bonne & saincte Memoire Edwart le Ieune,

auroient par royales & illuſtres Deuo-tions (dont ils y teſmoignoient le grand ſoin qu'ils auoient d'orner la Maiſon de Dieu) acquis l'autre Richeſſe eternelle de la gloire Celeſte ; Et cétuy noſtre Frere, (dis-ie) auquel ma creance & l'aſſeurance que i'auois de ſa Syncerité, confierent le Gouuernement, & de l'Eccleſiaſtique & du Ciuil en ce Royaume, y auroit par force & violence (abuſant de noſtre Authorité) emporté toutes ces Cazes ſacrées, Cruellement tyranniſé les pauures, M'auroit desbauché mes Gens de guerre ſous vne friuole eſperance de s'en rendre aprez Grand & fort à Rome, Et affoibly par tout de Deniers mon Royaume par ſes grandes & iniuſtes exactions. Donç conſiderez, Meßieurs, par voſtre Prudence ce qui eſt à faire en céte occurrence, afin que ie puiſſe aprez me reigler ſur vos Iuſtes & ſainctes Reſolutions.

Toute l'assistance, muette à la royale Proposition, n'osoit la resoudre, n'y respondre au Roy, par apprehension de la Grandeur de cét Homme-là qu'il accusoit. Le Roy s'en apperceût, surquoy, pour retrancher le cours à la faueur, Il declara luy-mesme son sentiment, & donne le Resultat: *Toute temerité* (dit-il) *qui panche manifestement à nuire au public, seroit à vaincre & à s'abaisser; Donc pour empescher nostre Frere, qui apporte du trouble au Royaume, il le conuient prendre, & apprehender.* Quelques-vns alors objecterent au Roy, que les sacrées Préeminences des Karacteres sacerdotal & Episcopal qu'il auoit, y empeschoient le bras seculier de le mettre en Capture & l'arrester prisonnier; L'Archeuesque Lanfranc sur ce, dit au Roy, Sire: *Non*

Eum quatenus Episcopũ, sed quatenus comitem in carcerem conijcies; Vous ne le mettrez pas dans la Prison comme Euesque, mais comme estant Comte de Bayeux. Par céte raison, la Puissance royale enuoya ce grand & magnifique Prelat tenir ses Prisons à Roüen, où il aura-là vne triste Demeure jusques à la fin de la vie du Roy.

„ Ainsi, à celuy qui va ambitieusement recherchant estre d'auantage que ce qu'il est, il aduient souuent aprez qu'il se void estre moins qu'il n'estoit. Ce seroient-là les beaux fruicts que ce grand & illustre Euesque auroit recueillis de ses Esperances magiques & de la diuination, ains de la deception des Sorciers & Enchanteurs, qui luy promettoient la gloire du regne Papal, car pour vn grand &

magnifique Palais à Rome, Il a
vne obscure Prison dans Roüen,
Pour vne Thyare pontificale &
séance en la Chaire de S. Pierre,
Il se void reduit entre deux murail-
les & à vne dure & poisante Capti-
uité aux pieds. Pleust à Dieu que
ceux-là qui luy ressembleroient en
ces vaines esperances au temps ou
nous sommes, eussent mieux que
luy la souuenance de la pratique du
Zele des saincts Apostres contre
telles communications Diaboli-
ques, quand ils feirent mettre au *Act. 19.*
feu, tous les Volumes des Magi-
ciens curieux, au mesme instant
qu'ils receûrent la Foy, & aban-
donnerent ces sciences Noires &
Magiques!

Ce seroit donc vne vanité
forte & ridicule & pleine d'abus
& de mensonge, que céte Ma-

gie, ainsi qu'il apparoîtroit vrai-
ment par les effects, car ces beaux
Magiciens qui trouuoient qu'
apres le Pape Gregoire, celuy
qui luy succederoit seroit appellé
Odon, & de-là feirent feste du
Papat à ce Comte & Prelat de
Bayeux, y auroient vraiment pro-
duit vn faux Almanach, Car *Vi-
ctor* III. luy Succedant, & occu-
pant deux ans aprez luy la Chaire
de sainct Pierre, feit connoître au
prognostic de ces esprits Scruta-
teurs, que telles lunettes Magiques
seroient également impies & infi-
deles à remarquer ces secrets de la
science de Dieu.

La Reine Mathilde est sur le
Rond de la roue de la fortune, elle
y va glissant & tombant au Tom-
1083. beau au mois de Nouembre 1083.
Céte Dame auroit esté grande,

ment affectionnée par Willaume, qui honora d'vne perpetuelle chasteté Conjugale la couche de Mathilde, vertu notable en cét illustre & grand Chef de Guerre; Ils eússent nonobstant quelque petite simulté sur la fin par céte amitié maternelle dont elle ployа à assister le fils contre le Pere. ô grands & admirables effects de la haine & de l'amour ! le pere n'aymant pas le fils, hayt pour l'amour de luy ce qu'il aime au monde d'auantage; Et la Mere ne hayssant pas le fils, n'a peur d'estre haye du cher Mary dont elle a eú ce Fils! Willaume la regretá fort, n'eust aprez elle connoissance d'autre Femme.

L'Histoire yroit icy reprenant la Fable dont aucuns voudroient dire, qu'aprez estre paruenu au Comble de l'honneur royal, Wil-

laume se seroit mis à garçail
Que la Reine Mathilde luy ay
fait estropier vne Concubine
Roy traicta la Reine aprez in
gnement & la feit trainer à
elm. queuë d'vn Cheual; Fausse re
mesb. rie, (asseure l'Histoire,) & l'A
. Reg. gloise Obseruation extrémem
gl. l. clair-voyante & curieuse à Sy
quer le Roy Willaume, y pa
muette.

Elle a esté inhumée dans l'
baye de la saincte Trinité fo
par elle à Caen; L'Archeuesq
Roüen, *Willaume*, celebra se
ques, accompagné d'vn
nombre d'Euesques, Abb
Seigneurs de Normandie; F
vne glorieuse representati
sur la Tombe, & richeme
d'or & de pierres precieu
Epitaphe y estoit-leü.

regio pulchri tegit hæc structura sepulchri
Moribus insignem, germen regale, Mathildem.
Dux Flandrita pater; huic extitit Adala mater,
Francorum Gentis Roberti filia Regis.
Et soror Henrici Regali sede potiti,
Regi magnifico Willelmo juncta marito.
Præsentem sedem, præsentem fecit & Ædem,
Tam multi terris quam multis rebus honestis.
A se Ditatem, se procurante dicatam,
Hæc consolatrix inopum, pietatis amatrix.
Gazis dispersis pauper sibi, dives egenis,
Sic infinitæ petiit consortia vitæ.
In prima mensis post primam luce Nouembris.

Tandis que la Reine M
alloit ainsi glissant & to
dans le Sepulchre, Thom
cheuesque d'Yorch en A
183. re, se releuoit par mira
grande Maladie, l'Histo
roit narrée par luy-m
commencement d'vne
donatiue. *Thomas, par*
Dieu Archeuesque d'Yo
Euesques, Prelats, & A
Roger. de Houden. Ann. Angl. *gleterre, salut; Comme c*
particuliere Fonction, d
chacun des Saincts bien
tes sortes d'offices de P
stant le seruice de nostr
roit à estre employé d'au
& honorer ceux-là,
qu'aurions receu diu
aide particulier & q
main de Dieu nous a
ler & châtier par d

d'vne ardante fiéure, & reduits iusques-là que les Medecins ne nous alloient promettans autre guarison que la mort, ne trouuans pas la loy de la Medecine suffisante à rendre esteint ce mal; Donc aduerty par vision, i'aurois fait vne deuotion à la Tombe du Bien-heureux Euesque sainct Cuthbert, Et là fremissant, ie veillay presque vne nuict; En céte veille tout appesanty & accablé par nostre indisposition, mes yeux cederent au somme; Et sainct Cuthbert Euesque seroit venu tandis que ie dormois à nous apparoître, Mit ses mains Episcopales par sur tous mes membres, & me commanda qu'en céte Deuotion que ie luy tesmoignois, i'en laissasses à ceux-là qui religieusement tenoient dans son Diocese quelques Pocessions aumosnées en son nom, paisiblement & librement la jouyssance; Incontinent ie me esueillay, sain & guary entierement

Tandis que la Reine Mathilde alloit ainsi glissant & tombant dans le Sepulchre, Thomas, Archeuesque d'Yorch en Angleterre,
1083. se releuoit par miracle d'vne grande Maladie, l'Histoire en seroit narrée par luy-mesme au commencement d'vne Chartre donatiue. *Thomas, par la grace de Dieu Archeuesque d'York : Aux*
Roger. de Houden. Ann. Angl. *Euesques, Prelats, & Abbez d'Angleterre, salut ; Comme ce seroit nostre particuliere Fonction, de rendre à vn chacun des Saincts bien-heureux toutes sortes d'offices de Pieté ; ce nonobstant le seruice de nostre Deuotion auroit à estre employé d'auantage à reuerer & honorer ceux-là, dont il apparoit qu'aurions receu diuinement quelque aide particulier & quelque grace. La main de Dieu nous ayant voulu flageller & châtier par deux ans continuels*

alloit flüant la riuiere d'*Arne* ; Il s'y defend longuement & vaillamment, le Roy y laiſſe des forces pour luy reſiſter & empeſcher ſes entrepriſes, & s'en reua de là en Normandie, où il y receut la premiere nouuelle d'vne grande Menée qu'alloient tendant au chaſſis & bendans ſur le Meſtier, le Roy *Chunuth* de Dannemarch, auquel ſe joignoit le Satrape Flamend, *Robert*, pour enuahir le Regne d'Angleterre par droit d'vne antique & jà ſurannée Pretenſion, qu'alloit ſuppoſant y auoir ce Roy *Chunuth* ; Ce qui meût le Roy Willaume penſer à defendre le Royaume Anglois, & pour n'eſtre ſurpris il fait faire vne generale Perquiſition & reueuë de tous les hommes de Guerre qui y eſtoient au Païs, y treuue qu'ils ſeroient en tout, ſoi-

xante mil Gendarmes combatans. Le Roy pour la subuention d'vn Negoce si pressant, exige sur chaque Charruë d'Angleterre, six sols par chacun an, legere Taille & Subside sans excez.

L'Euesque de Bayeux, Frere du roy, de la Prison, enuoye à Rome,
84. y prie par Lettres ceux-là qui y auoient jà participé aux pieces d'or d'Angleterre, obtenir du Pape, qu'il l'oblige d'vn Rescript au Roy pour sa deliurance; Le Pape Gregoire VII. combien qu'il endurât luy-mesme vne grande Tribulation, chassé de Rome, vn Empereur & vn Antipape le pressans d'vne persecution sans relasche, A compassion & soin d'ayder à releuer les Euesques affligez, & reconnoissant qu'il y auoit-jà vn an que cét *Odon*

estoit prisonnier, il enuoye ses Lettres au Roy, qu'il y loüe sur beaucoup d'instances, mais il le Reprimende sur le mespris de la Dignité sacerdotale, par ces paroles.

Certes, cét Affront-là nous touche, & nous Touchant il nous presse. Et vous diray-ie qu'il obscurciroit dans le cœur de vos Amis, céte pure ioye qui y naîtroit des excellentes Marques de vos royales Vertus, car en la Capture que vous auez faite du Prelat de Bayeux vostre Frere, sans y obseruer le respect deú au haut rang de sa Dignité, ains postposant à la Prudence humaine la raison de la Loy diuine, Vous n'auriez pas eú esgard, ainsi que vous deuiez, à céte Reuerence episcopale. Ie croy que vostre Prudence n'ignoreroit pas, la parole qui est escrite, & qui doit estre vn bouclier aux Prestres de Epist. vl Greg.

la part de Dieu ; Ceux-là qui vous touchent, ils touchent à la prunelle de mes yeux. *Et ailleurs* ; Ne vous aduantagez pas de toucher à ceux-là qui me sont Sacrez. *Et comme encor nostre Seigneur mesme n'auroit pas voulu desdaigner rendre l'honneur aux Prestres Mosaïques, combien que tous s'en rendissent indignes pour ce qu'ils estoient grandement dépravez, &c.* Et conclud, par l'Exemple du grand *Constantin*, & l'Authorité de sainct *Ambroise*, à rendre libre *Odon* hors de la Prison.

Le Roy qui auoit connû, c que le Pape n'auoit sceú, hono la Lettre de sa Saincteté, & lo son affection, mais il n'en vou pas relascher l'Euesque *Odon*: D vouloit châtier ce Prelat par c captiuité contre ses trop grar

& licentieuses libertez, car il n'eust pas seulement céte damnable Curiosité de la Magie agreable, mais il eust conjoinctement encor l'habitude à exercer toutes sortes de licences sensuelles, l'Histoire y roit mentionnant de luy, qu'il engendra vn fils, il s'appelloit, *Iean*, lequel auroit esté aprez luy reconnú par céte qualité, en la Cour du Roy Henry quatriesme fils de Willaume, Il ne s'en faut pas beaucoup esbahir, c'est vn Mariage que les charmes, & la luxure, chaque Magicien est conjoint à quelque Fée, *Et la force du Diable est en ses reins*, dit sainct Gregoire sur Iob, C'est à dire en la dissolution dont il regne aux courages de ceux qui affectionneroient la Magie & les Sorciers.

Ora tal. Ecc

S. G Mo 33.

Le Roy fait Cheualier Henry

son dernier fils à *Westmonstier*, le
1084. iour de la Pentecoste, & y orne la
la Ceremonie d'vne grande &
royale Magnificence, Y reçoit generalement, de tous les Seigneurs
& Gentils-hommes Anglois, le
Serment de fidelité. Coûtume
estoit-ce au Roy Willaume Celebrer céte feste de Pentecoste, à
Westmonstier quand il estoit au
Royaume Anglois, & la feste de
Pasques, à *Wintonne*, & la feste de
Noël, à *Gloucestre*, esquelles Solemnitez il y faisoit de grands &
superbes Banquets, vouloit paroître en ces jours-là royalement &
splendidement Vestu, y mandoit
tous les premiers Seigneurs d'Angleterre & faisoit pleine Cour, afin
que les Ambassades & Legats des
Princes estrangers qui y estoient
prez de luy, admirans ce Lustre &

cét Apparat, Augmentassent en la creance du Respect qui luy estoit deú, Il s'y voyoit sur tous autres temps estre en sa gaye humeur, & facile à ployer à l'Indulgence & au Pardon; Céte festiue obseruation auroit esté gardée ric à ric par le second Roy Willaume, qui luy succeda au Regne, l'autre Roy *Henry* qui vint aprez, ne l'obserua pas.

Aprez, il hausse la Voile & repasse en Normandie, sans qu'il laisse arriere-luy dans le Royaume aucuns leuains à produire en son absence de nouuelles dissentions, au contraire, céte Dextre royale qui y tenoit si fortement l'Espée aux Combats, auroit sceú y rendre encor si justement la droicture des Loix exercée, que les Forests d'Angleterre, auparauant pleines de Loups rauissans, Volleurs & assa-

ſins, reſſembloient pour l'aſſeurance qu'vn chacun y auoit, aux Places & ruës connuës des grandes Villes, eſquelles on void les facs pleins d'or & d'argent ſe tenir & porter librement & loin d'apprehenſion à la publique cõnoiſſance.

Il receût aduis dans la Normandie du deceds du ROY *Suene* de Dannemarch, auquel ſucceda *Harald*, regna trois ans, & aprez luy, *Chunuth*, Celuy que le Roy Willaume auoit contraint fuir de Northomberland; Ce *Chunuth* veut ſe venger maintenant de l'affront qu'il y receût, & arme vne grande Flotte juſques à mil Nauires, à deſcendre au ROYAUME Anglois, *Robert le Flamend* le ſeconde, & luy promet ſix cens Nauires dont il veut eſtre Admiral luy-meſme, car il auoit jà

fait Alliance de la premiere de ses Filles, *Adele*, au Roy *Chunuth*. Mais que vous vous trompez " grandement, ô courages presom- " ptueux, si vous estimez que les " Batailles soient à gaigner par la " force du nombre des Hommes! " Auez-vous céte creance? *Dieu vous fera vaincre à vos ennemis, car c'est à l'Eternel à qui il appartient rendre forts les cœurs, & à tourner les Armées en fuite.* 2. Paral. 25.

Pour ses preparatifs à tenir teste aux desseins d'vne si puissante conjuration, nostre Roy Willaume auroit recueilly la plus grande & belle Armée, qu'vn Prince de son merite & de sa qualité pourroit jamais leuer; il y eust des Hommes de la Normandie, de la Bretaigne, de la France, de l'Allemaigne, & de l'Espaigne, Car le Roy Willau-

me auoit par tout là, ou quelques Amis, ou quelques Alliez ; Céte Armée s'embarque, & va surgir au ROYAUME Anglois ; Descenduë, incontinent il la distribuë sur l'entiere estenduë du Regne, dans les Eueschez, Abbayes, Comtez, Baronies, Viscomtez, Villes, & Villages, & y designe à chacun la quantité & le nombre que leurs forces estoient Capables d'entretenir ? L'Abbé de *Croyland*, *Ingulphe*, qui auoit esté auparauant Secretaire du ROY, Narre céte Police, par l'exemple mesme de son Abbaye, car il a escrit, qu'ils eúrent pour Hostes, six Gendarmes & vingt-huict Arbalestriers à loger & à nourrir. Le ROY Preuoyant que les Nauires de la Flotte aduersaire alloient coûtumierement abordans au païs de Northomber-

Ingulph. Hist. Abbat. Croyland.

land, y va faire vn grand degast, y desole & ruine quelques huict à neuf lieuës du Territoire voisin de la Mer, Tout y est rendu desert & inhabitable, afin que les Ennemis ne trouuans la Table mise, n'eussent affection y descendre & s'y Apaïser comme auparauant.

Il reçoit aprez nouuelles, que les Nauires de Dannemarch estoient demeurez arrestez par la force d'vn vent contraire, & qu'il y auoit-jà presque vn an qu'ils y perdoient temps, & l'esperance de sortir en pleine Mer hors des Hâures; Le Roy incontinent louë Dieu, & reconnoit qu'il Combat contre ses ennemis. Céte nouuelle asseurée, il r'enuoye la plus grande partie de son Armée aux Prouinces transmarines, & en retient l'autre en Angleterre, qui y acheue

aux Estappes tout l'Hyuer. Céte belle Nuë donc se dissipá par soy-mesme, & ces desseins demeurerent pendus & perdus au vent, par la Iustice du Roy des Roys, „ qui hait l'iniquité, & l'audacieuse „ outrecuidance taschant se preualoir à circonuenir & nuire à autruy.

La Paix appatoissante regnante sur la Coronne du Roy Willaume par céte grande Flotte ainsi renduë esclaue du vent contraire dans ses Hâures, il fait faire vne description generale de toute la Terre d'Angleterre, reconnoit jusques à vne charuë, la quantité des plaines qui y estoient Labourables, la Pescherie des Riuieres & des Lacs, la Couppe annuelle des grandes Forests; Sçait le Reuenu de toutes les Duchez, Comtez, Seigneuries,

1086.

Baronnies, & autres grands Fiefs Nobles du Royaume, comme encor la Declaration au certain des circonstances & dépendances de la pure Valeur que ces Terres-là estoient baillées ; Il y auoit quelques Hommes esleuz & Commis à notifier au Roy céte perquisitiō, n'apportoient par Procez verbaux ces actes au Bureau royal à *Wintonie*, à l'imitation du *Rotulus*, qu'auparauant le Roy *Alfredus* auroit d'vne pareille recherche voulu disposer par Centuries & Decuries.

Si n'auroit pas esté céte recherche exercée d'vne si exacte & si juste fidelité, que ceux-là qui y estoient commis ne s'y declarassent aucunesfois fauorables aux subjets qu'ils y vouloient gratifier, car l'Abbé de *Croyland*, qui auoit esté Domestique du Roy auparauant *Ingu Hist. bat. Croyland.*

uant, sur la recherche des Terres de son Abbaye, y voit aduoüant luy-mesme, qu'on luy auroit fait alors de la courtoisie, & dit que ceux-là, d'vne pieuse bien veillance, preuoyans qu'au temps aduenir le Roy pourroit taxer ces Places au prix & à la grandeur de la circonference du Territoire qui y seroit propre & adjacent, n'auroient pas voulu y recenser céte juste quantité du bien & Terres de l'Abbaye.

Ce seroit en céte illustre Action qu'apparoîtroit la Prudence du Roy Willaume à connoître l'Estat, & comme vn si grand Roy n'ignoroit pas qu'en ses Fonctions de l'administration du Royaume, il deuoit y estre semblable au soin d'vn pere de famille, qui ne sçauroit pas rendre mise à profit l'entiere masse du bien de toutes ses Po-

ceſſions, ſi au auparauant l'intelligence ne luy en eſt manifeſte & reconnuë, & par ce il y auroit voulu voir clair. Vraiment c'eſt aux " Rois à conſiderer eux-meſmes en " quoy conſiſte le Reuenu, & les " Charges de l'Eſtat, car eſtre aueu- " gle en céte partie, c'eſt ſe ranger " deſſous la conduite d'autruy. Céte " negligence aux Monarques, ſeroit " d'vn grand détriment aux Peuples, " par ce qu'il conuient de-là qu'il y " ait quelques autres gens commis " à ſeruir d'yeux au Roy, & coûtu- " mierement il aduient que ceux-là " Gouuernans l'Eſtat, y appauuri- " roient ſes ſubjećts, par ce qu'ils ne " l'adminiſtreroient pas ſans quel- " que Affećtion d'accroître & aug- " menter quand & quand de grãds " biens & de Richeſſes. "

L'Abbé de *Croyland* alla au Roy

luy porter luy-mesme la Declaration des Terres, Redeuances, Appartenances, & Dependances de son Abbaye, & la depose au Bureau royal de Wintonne pour estre enregistrée dans céte grande Table & *Rotule* du Roy Willaume. Céte Abbaye auoit esté premierement fondée par le Roy d'Angleterre *Ethelbadus*, & destruicte aprez par quelques rauages suruenuz, le Roy d'Angleterre *Edredus*, la remit sus & restaura, l'Abbé prudent obtient du Roy vne ample confirmation des Tiltres de la Donation seconde, Elle se commence, *Ego Willielmus Dei beneficio Rex Anglorum*, &c. Y signerent pour tesmoins, les Archeuesques, *Lanfranc, Thomas, Guillaume Mallet*, & autres. R'apporte de la Cour en son Abbaye, les Loix du Iuste

Edouard,

Edwart toutes nouuellement proclamées & enjointes d'estre obseruées exactement par tout le Regne d'Angleterre de l'Ordonnance du Roy Willaume. L'occasion qu'il eust de faire vn tel Edict sur la publication des Loix du sainct Roy, est, que le Roy Willaume ayant voulu faire ensuiure au Royaume conjointement aux Loix & coûtumes de Normandie, quelques certaines Loix du païs de Noruegue obseruées desiá aux regions de *Northfolc, Suthfolc,* & *Cantbrig Sire,* Alleguant céte raison, que ses Predecesseurs, & presque tous les autres Barons & principaux Seigneurs de Normandie seroient premierement venuz du Royaume de Dannemarch, Et par ce estoit-il cõuenable que toutes les Loix d'vn tel Regne demeurassent gardées *Roger. Houden. Ann.*

par Tous dans ce païs d'Angleterre, joint qu'il treuuoit que les Loix normandes auoient la Droicture à grand poids, & vne plus grande Iustice par dessus celles des Nations de la grand Bretaigne. Mais tous les premiers Iuges du Païs Supplierent tres-humblement le Roy ne rendre subjects à ces Loix estrangeres sur leur Sol natal, ceux qui y vouloient luy rendre obeissance comme auparauant ils faisoient au Roy sainct *Edwart*, duquel il r'emplissoit le Trosne, & portoit la Coronne. Le Roy tient Conseil, il donne aux Prieres de ses principaux Amis & Confidens, céte conjonction des Loix du S. Roy aux Siennes. Ces Loix du Roy *Edwart* principalement & absolúment defendoient l'Vsure, par ce (disoit ce S. Roy) que l'Vsure seroit la racine de tous

maux, il sçauoit la Loy diuine qui dit; *Qui pecuniam suam non dedit ad vsuram, & munera super innocentem non accepit. Qui ne baille point son argent à vsure, & n'accepte des Dons des Grands pour nuire à l'innocence, &c.* Ps. 14.

Au mesme temps le Pape Gregoire VII. acheua céte lutte mondaine, au vingt quatriesme iour du mois de May dans la Ville de *Salerne*, où il y faisoit la Dedicace de l'Eglise de *sainct Mathieu*; Il auoit esté auparauant chassé de Rome par *Henry*, l'Empereur d'Allemaigne, qui feit eslire *Guibert* Antipape contre luy; Ses dernieres paroles tesmoignerent céte violence, car preconnoissant que il alloit mourir de la Maladie dont il estoit agité, Il dit, *Dilexi iustitiam, & odi iniquitatem, propterea morior in exilio; I'ay affectionné ce qui*

estoit de la droitture, & aimois hayn l'iniquité, Par ce ie meurs esloigné & banny de Rome. Vn Versificateur de ce temps là a escrit.

Domnizo. In Mathild.

Interea planctus de Præsule nascitur alter:

Gregorio, testatur Dominus quem Christus ad astra.

Ante dies septem quam finis adesset.

Huic Monachi sternis, Monachus quia noscitur esse:

Hunc Clerici flebant valde Laïcique dolebant,

Pura fides quorum procul est à Schismaticorum,

Quando suum sanctum reuerenter corpus humatur.

Il feit reuenir à l'Eglise, & sortir de la puissance des Monarques, l'Authorité qu'ils s'estoient attribuée de l'entiere inuestiture des

Eglises ; Redonna aux Prestres Cardinaux de Rome, la seule & libre eslection des Papes ; Il releua par ses vertuz & sacrées Exhortations la Discipline ecclesiastique presque toute negligée, ruinée, & abatuë; Exhiba des Miracles aprez céte sortie de la vie, Est mis au Catalogue des Saincts. *Martyr. Romain. 25. May*

Le Roy Willaume sur la Primeuere de l'année suiuante, retourne en Normandie , & là surpris de quelque indisposition, il se seroit fait purger, & y prend du Repos; Le roy *Philippe* de France s'en raille, & par ce que le roy *Willaume* estoit d'vne grasse repletion au ventre, qui sur-eminoit, tout ainsi que les Femmes prestes à faire leur Part ; Y alludant par céte Metaphore d'vne femme accouche, auroit dit, *Il y a long-temps qu'on n'a*

tenu Femme en Normandie aprez l'accouchement, estre en Gesine de la façon que le Roy d'Angleterre, vrayement mais qu'il releue, il deura y auoir beau Luminaire à ses releuailles. Céte fornette, piqua nostre Roy ; Il respond, *Le Roy Philippes sçaura mes Releuailles, i'en yray ouyr la Messe en France, & il y aura mil Flambeaux sans Cire, & mil autres Candles à la pointe acerée pour rendre ces Torches allumées* ; Il jura ses grands Sermés accoûtumez, sçauoir, par la Resurrection & la Splendeur de Dieu, qu'il ne manqueroit pas à accomplir ces paroles.

Considere icy, ô toy qui lis céte Histoire, comme seroit sensible aux paroles de Gausserie la grandeur des courages Genereux ! Tout ainsi que les piqueúres des Taons n'offenceroient pas

autrement quelques Asnes & toutes autres sortes de Bestes qui ployent aux fardeaux, mais ce seroient-là des pointures insupportables au sentiment Delicat de la peau des Hommes; Ainsi ces brocards & poignantes railleries artificiellement adressées d'vn Grand à vn Grand, yroient penetrans beaucoup d'auantage dans les cœurs des Braues, que toutes les Espées tirées & sagettes mirées cōtre eux, & principalement quand ces grands & royaux Courages seroient jà auparauant preoccupez l'vn contre l'autre par quelques émulations d'Estat, sur la Gloire paralelle ou concurrent leurs Coronnes.

Conuient au Roy Willaume treuuer vn pretexte, il luy arriue tout à propos; Deux Gentils-hom-

mes françois, *Hugues de Stavle*, & *Raoul Mauuoisin*, qui Commandoient lors à Mante, Attrouppez d'vne bande de petits Brigandeaux s'eschapperent à la proye, & à courre çà & là à la Picorée par quelques endroits de la Normandie; Ils sortoient la nuict, & venoient passer la riuiere d'*Eure* qui fait la separation de la France & de la Neustrie, & s'espandoient furieusement sur le territoire d'Eureux, qu'ils rauageoient cruellement, comme encor alloient-t'ils jusques à *Pacy*, qui appartenoit à *Willaume de Breteuil*, & pilloient sur les Terres de *Roger d'Iury*, y prenoient Prisonniers toutes sortes de gens, forces Trouppeaux qu'ils emmenoient, & conduisans tout à *Mante*, fiers & Glorieux ils se gaussoient aprez des Normands.

Le Roy Wilhaume, indigné de ces Affronts, enuoye au Roy *Philippe* luy demander tout le Territoire qu'on appelloit communément, *Veulqßin François*, *Pontoise*, *Chaumont*, & *Mante*, & dit que ces Villes & païs luy appartenoient, y joint au deny du Droict, la Declaration de la loy par ses Armes, & qu'il yroit s'en mettre en Pocession par la force & l'Euenement de la Guerre. A rendre céte pretension elucidée & reconnuë; Le Pere du Roy Philippe, *Henry*, fils du Roy *Robert*, prest à perdre le droit de la Coronne par la Reine *Constance* Mere dudit *Henry*, qui luy preferoit à la gloire du Regne, *Robert*, Duc de Bourgoigne vn de ses autres fils, s'en va secretement en Normandie treuuer le Duc *Robert* qui estoit à Fescamp, le

supplie de luy aider de ses Armes contre la volonté de la Reine, qui vouloit d'vne fraude injuste le rendre du tout miserable, & le priuer des Honneurs royaux qui luy estoient justement deubs par l'Ordonnance du Pere. Le Duc l'honore, & comme son Souuerain Seigneur le retient auec luy jusques à Pasques suiuantes.

Aprez, il est remis par la force des Armes du Duc, en la Pocession de la Coronne de France; Le Roy *Henry* non ingrat, reconnoit le Duc *Robert* de la Donation du territoire du Veulqssin François, s'estendant depuis la riuiere d'*Ayse*, jusques aux marches & confins de la riuiere d'*Epte*; Et celuy qui estoit lors Comte de ce Païs-là, *Drogon*, (l'Histoire dit, que ce Seigneur estoit sorty du Tige de

harlemaigne) y consentit fort
olontiers , & feit hommage au
uc de la Seigneurie que le Roy
y concedoit ; Pour affermir céte
ouuelle Bien-veillance , le Duc
y bailla vne Niepce qu'il auoit
n Mariage, Sœur du Roy des An-
lois, *Eduart* , Nopces dont sorti-
ent aprez , les Comtes *Raoul* , &
aultier , & le Venerable Euesque
'Amiens, *Fulco*, Elle estoit venuë
uitiue auec ce jeune Prince en
Normandie , quand le Roy *Canut*
le Dannemarch enuahit par force
l'Armes le Regne d'Angleterre,
& y auoit mis en fuite *Alfred* , &
Eduart , & fait esteindre d'vne
mort preuenuë , *Edmont* , &
Eduin.

Depuis , le Comte *Drogon*,
estant mort auec le Duc Robert
de Normandie dans la ville de

Nicæe au retour du voyage de la Terre saincte, le Roy Willaume, fils de *Robert*, n'ayant encor que huict ans seulement, quand tous les plus grands de la Prouince de Normandie se Rebellerent contre luy, mis par son Pere sous la Tutelle de *Alain*, Comte de Bretaigne, qui mourut par Poison tenant le Siege pour luy deuant Mongommery, n'auroit pas esté assez fort pour empescher le Roy *Henry* de remettre en ses mains ce païs du Veulqssin François, & s'en ressaisir lors au prejudice de nostre Willaume.

1087. Mais en céte année 1087. & le 21. du Regne de Willaume en /Angleterre, il en fait la demande & requisition à Philippe, fils du Roy *Henry*; Demande, à laquelle il n'eust autre response du Roy, que

Bayes & desfaites à eluder & mocquer ses pretensions, quoy que justes & raisonnables.

Tandis, tout le Royaume Anglois pâtissoit vne extréme inclemence des Constellations celestes, il n'y auoit que Tonnerres, que Orages, que Tempestes, desquelles la violence ruina force grands & superbes Edifices, & feit mourir beaucoup d'Hommes; La Peste & la Famine y sembloient conjurer la mort des Peuples, car si vous y eussiez eschappé la dent de l'vne, la cruauté de l'autre vous y venoit soudain attaindre & surprendre; Céte calamité y estoit si grande & si generale, que les animaux, & les Oiseaux familiers & domestiques, n'en auroient pas esté mesme exempts, les Poules, les Oyes, les Paons, recherchoient Nic, aux

1087. grandes Forests, y fuyoient & y deuenoient Sauuages ; Augures, Presageans la fin de la royale Scene du grand Roy Willaume, que les bornes prescrits de la volonté de Dieu, luy auroient auparauant limitée.

Ce nonobstant, nostre Heroz releué, il partiroit à la fin du mois de Iuiller, & s'en va faire vne charge à l'improuiste dans la France, & Combattant contre la Garnison de la ville de Mante, sortie aux Champs à reconnoître le degast que *Asceli n Goüel* auec ses Normands, y auoit jà fait auparauant sur les Moissons & Vignobles circonuoisins, comme il alloit battant & chassant céte Garnison jusques dans leurs Barrieres & aux portes de la Ville, il y entre ensemble quand & ses Soldats ; Et tous

Goujats des Bandes du Roy
ımerent incontinent & portent
feu aux Maisons, si qu'on auroit
udain apperceu toute la Ville &
; Eglises n'estre que feu, & re-
ire d'vn horrible embrazement,
:aucoup d'Hõmes & de Creatu-
s humaines innocentes auroient
souffert par le feu, la fin de céte
e caduque; Et nostre Willaume
ıe les ardeurs du temps, jointes
là fatigue des Armes alloient par
'op eschauffans dans céte belli-
ue action, y conceút par céte
haleur vne maladie, dont il alicta
pres dans la grande & royale
'ille de Roüen; Aucuns diroient
Jue les pas du Cheual sur qui il al-
oit galoppant, y broncherent dans
/ne fosse qu'il rencontra par la
:uë, & que au releuer de la Bride,
a Selle blessa nostre Roy au ven-



cét accident, l'Esperance
aux perduz & Aduersai
Paix, de se rendre libres
Maladie qui captiuoit le
Roy, à voller & pratique
lence aux larcins du bien
ticuliers, se couurans du
du repos public; Mais cou
tres qui affectionnoient le
l'asseurance de la tranqu
Regne, alloient déplorar
mité de ce juste Roy; Il

auroit tousiours voulu se seruir du Conseil des Hommes sages, craignant sur toutes choses la diuine Majesté, & honorant & defendant l'Eglise, n'auroit esté jamais abandonné de la viuacité de son esprit ny de la force de la memoire, ains comme il auroit fait paroître auparauant vne vie grandement loüable, il en feit reconnoître encor la fin du tout pareillement royale & honorable. Eust ce bonheur jusques au dernier souspir, que les sens luy demeurerent entiers, & la parole claire & intelligible; Y feit paroître vne grande Contrition des pechez par luy commis, & s'en Confessa aux Prestres, & suiuant que les Chrestiens ont accoûtumé, il y voüá de toutes ses forces la deuotion à y satisfaire. Tout autour de luy l'honoroient

1087. toutes ſortes d'Eueſques, Abbez, & Prelats d'vne deuë reconnoiſſance. Et par ce que les bruits de la Ville luy offençoient & troubloient ſon Repos, ce grand Roy Willaume ſe ſeroit fait tranſporter hors la porte Cauchoiſe en l'Hoſtel du Prioré de *ſainct Geruais*, Place qu'auparauant le Duc Richard ſon Ayeul, auoit par Aumoſne joincte à l'Abbaye de Feſcamp; Là principalement l'Eueſque de Liſieux *Gilbert*, & *Gontart* Abbé de Iumieges, eſtoient touſjours proches du Roy, n'adminiſtrans pas ſeulement à ſes penſées ce qui eſt du Salut ſpirituel, ains y conjoignoient-ils encor d'vne fidele conſideration, leur Miniſtere au ſoin du corporel.

Ce pendant le Roy *Chunuth* de Dannemarch, ſeroit Martyrizé &

cruellement occis par ſes propres ſubjets dans ſon Royaume, tenant à l'Autel d'vn ſacré Temple où il faiſoit ſes Prieres à Dieu; L'hiſtoire eſt, que ce Roy ayant eú vne extréme enuie de Combatre & chaſſer le Roy Willaume hors du Royaume d'Angleterre, euſt pareillement vn extréme regret du long-temps cõtraire qui y borná ſes deſſeins, & l'y empeſcha de mettre la Voile au vent; Il en attribuá du commencement le retardement à la volonté de Dieu, & ſagement; Mais quelques-vns, par vne preoccupation de l'intelligence & ſubite mutatiõ du Sens, luy piperent & trõperent le Iugement, Ils perſuadent au Roy d'vne fauſſe imputation que les Sorciers luy auoient charmé les Vents, & y enueloppe-rent meſmes les Femmes des prin-

cipaux Seigneurs du Païs, Voulans que ces Dames y eussent par sortileges mis la force d'Enfer à rendre ces Vents contraires pour diuertir ce voyage, par ce *qu'Elles craignoient* (disoient-ils) *veú la Reputation des Armes du Roy Willaume, la perte & la mort de tous leurs Marys.* A raison dequoy il establit des Daces & Charges insupportables sur ses Peuples; Vn Frere qu'il auoit, *Olaüs*, par accusation rendu Criminel d'vn tel Sort, est mis Prisonnier; Son beau-Pere, r'enuoyé hors du royaume. Ces gens Barbares ne pouuans pâtir l'iniure que souffroit leur liberté par céte Procedure du roy, entrent dans l'Eglise, y treuuent le Roy *Chnuth* à genoux; Luy, voyãt ces Furieux, promet toute satisfaction à ses subjets, & embrasse l'Autel, nonob-

tant ils le Tuent; Eſt honoré du iltre de Martyr par le Chef de l'E-;liſe, *Victor* III. Canonizé pour la ecommandation du grand Zele qu'il auoit à rendre punis les Tranſgreſſeurs des Loix diuines, par ſes Ieuſnes, Aumoſnes, & de-uotes Contemplations.

La maladie du Roy Willaume alloit tandis augmentant, & ſe voyant preſt à payer l'acquit na-turel du cours de la vie Humaine, il eſleue ſes Conſiderations aux choſes Inuiſibles, appelle à luy ſes deux fils, *Willaume*, & *Henry*, & quelques autres des premiers de ſon Conſeil, y deſploye & donne à connoître ſagement ſes Inten-tions ſur la Succeſſion & conduite du regne aprez luy. *Robert* auquel par la préeminéce du droit d'Aiſ-néeſſe, la Corõne royale d'Angle-

terre alloit eſcheát, s'en eſtoit rédú indigne, par ce qu'il feit la Guerre à ſon Pere, & luy eſtoit encor contràire lors ſejournant auprez du Roy *Philippes* de France, Et par ce y auroit-il perdu, & la Benedictió paternelle, & la gloire aprez luy d'eſtre Roy. Ainſi céte preuoyance exercée à aduancer Autruy, Il preuoid aprez d'vne grande prudence à acquerir vn Regne ſpirituel pour luy-meſme ; Eſt liberal de ſon Eſpargne & la diſtribuë aux Egliſes, aux ſacrez Miniſtres & aux paures ; Vne grande diſcretion reluit en ces Dons, car il taxá luy-meſme à chacun la ſomme des Deniers qu'il Vouloit que ceux-là receúſſent, Auroit fait par Notaires publics eſcrire deuant luy ces Aſſignations.

Ce nonobſtant, l'horrible feu

dont il auroit veú consummer la belle Eglise *nostre Dame de Mante*, luy tenoit tousiours grandement dans la pensée ; Ce luy sembloit (comme en effect y auroit-ce esté) vne acte vraiment impie & mesloüable, Destruire vn Temple virginal où la deuotion accroissoit l'affection du Salut aux loüanges de la diuine Majesté, comme encor à rendre inuoquée & honorée la tres-Illustre & tres-Haute Reine des Cieux, c'estoit-là vne œuure remurmurát & redarguant dans le cœur du Roy, la Foy pure & syncere, la Foy religieuse qui y estoit asseize comme vne Reine, & y alloit regnant pleinement. Iadis le Senat romain r'enuoya aux *Locriens* la precieuse couuerture du Temple de *Iuno*, que *Fluccus* en auroit fait leuer, pour en couurir à

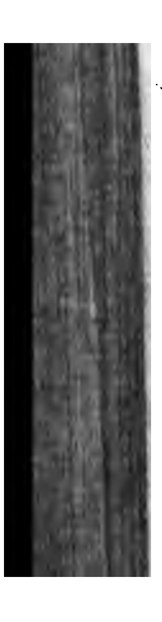
Valer. Maxim l. 1. c.

Rome le Temple de la *Fortune* à Cheual qu'il y auoit fait bâtir, Par ce qu'il consideroit la mesaduanture aduenuë de-là au Romain Censeur *Flaccus*. Mais le grãd Zele de la Religion du Christ, ne feit pas attendre au Roy Willaume que autres aprez luy subuinsset & suppléassent au defaut du Temple abbatu par ses Armes royales, Ainsi il enuoya luy-mesme au Clergé de la ville de Mante de grands Dons, & la Pecune suffisante à rebâtir vne autre Eglise beaucoup plus grande & plus Magnifique, qu'on ne l'auroit veuë estre auparauant.

Aprez, le Roy exhorta sur l'exercice de la Foy, Reuerence de la loy de Dieu, Pratique de la Iustice, Affection à la Paix, *Willaume*, & *Henry* ses deux fils; Et à tous les autres Euesques, Prelats, & Barons qui y

stoient-là prez de luy, Il recommanda n'enfraindre l'integrité des Priuileges aux Eglises, obseruer les Reigles qui estoient jà determinées & resoluës aux saincts Conciles, Et semblable au Cygne qui chante quand il se meurt, parla auec grand soin, des Actions de toute sa vie, Il n'appartenoit qu'à *Lysippe*, à tailler *Alexandre*, Ainsi auroit-il esté propre au seul Roy *Willaume* exposer ses Merites, L'histoire a voulu conseruer dans le Cedre immortel d'vne vraye & entiere Narration, ses belles & dernieres paroles.

Ce ne seroit pas sans Apprehension, mes Amis, que ie reconnoy le grand fardeau de tous mes pechez commis, & serois-ie assez certain que ie vay au terrible Iugement de Dieu, mais ie ne sçay pas quel Euenement m'y arri- *Dernieres paroles du Roy Willaume.*



ſang reſpandu , il me ſeroi
mettre en conte toutes les of
depuis ſoixante & quatre an
en céte vie, voſtre Roy y a p
dont il ſeroit ores contraint
raiſon au Tribunal d'vn tre
tres-équitable Iuge.

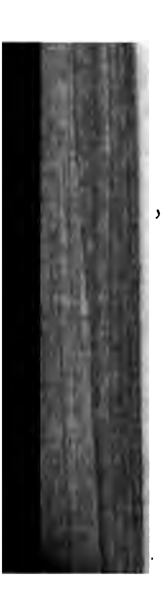
Ie n'auois pas d'auantag
de huict ans, quand celuy
gendré, allant Pelerin au
Terre ſaincte, me voulut
luy Duc ſur céte grande

:s Combats. Ceux sur qui i'auois puis-
nce, les plus grands Seigneurs de ce
'aïs, nonobstant la qualité Ducale, al-
ient s'esleuans Insidieusement contre
noy, M'auroient à grand tort rauy &
ccis mes. Confidens seruiteurs, comme
m· grand Escuyer de Normandie,
Auber, Le Comte Gilbert Pere &
Conseruateur de tout le Païs, Turctil,
mon premier Gouuerneur, & beaucoup
l'Autres grandement necessaires à la
Republique; I'esprouuay donc-là vne
outrageuse infidelité de ceux qui estoient
mes propres Vassaux; Et souuent mes
Domestiques qui veilloient sur moy,
auroient esté contraints, craignans la
mal-veillance dont m'en vouloient mes
proches Parens, me transporter la nuict
hors de la chambre Ducale où ie repo-
sois, dans quelques logis de pauures gens
mechaniques, à rendre ma vie asseurée
des perfides qui la recherchoient.

Guy, *fils de* René, *Duc de Bourgoigne, & sorty de* Adelize *ma Tante du costé paternel, me rendit de grands maux contraires aux fauorables accueils & Plaisirs qu'il auoit receuz de nostre liberalité, Car reuenant d'un autre Pays estrange, ie l'auois fort affectueusement admis à bras ouuerts dans céte Region, & y honoray ses merites par deux bonnes Places dont nostre gratification le rendit pocesseur, sçauoir, le Chasteau, & Bourg de* Brione, *& la ville de* Vernon, *Mais il ne tarda pas beaucoup, plein d'une ingratitude mes-loüable, à abuser d'une si grande Amitié, me voulant rendre indigne du Rang que j'auois, & à deposer de la principauté Ducale par ses diffamations. Que diray-ie d'auantage? Il se rendit du tout infidele en ses promesses, & me desbauchá mes Gentils-hommes & Capitaines,* Ranulphe *de Bayeux*, Haymon

dentat, & celuy qu'on appelloit, Néel, Viscomte de Costentin, il les contraignît par ses desloyales exhortations à coniurer contre Nous, & de-là fit-il presque soubsleuer à le suyure toute la Normandie; Ces Rebelles me forcerent à déployer pour ma defense l'Estandart au vent, Pris les Armes contre celuy que estoit mon propre Cousin, Homme lige & Vassal, & à l'aide de Dieu (qui est iuste Iuge,) Ie vainquy mes Ennemis au Val des Dunes, sur le Territoire d'entre Argenten, & Caen; Guy, y auroit esté nauré, Il se sauuá dans Brione, ou mes Trouppes l'assiegerent; Et n'aurois fait cesser la poursuite commencée, que ie n'eusses tout à fait mis hors cét aduersaire public de la Neustrie, & reduit derechef sous ma Puissance toutes ses Places.

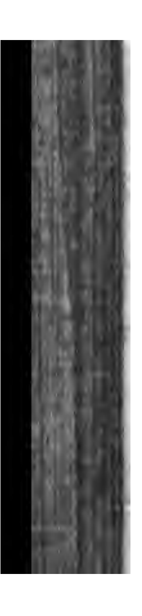
Céte Tempeste passée, une autre Conspiration esleua ses orages contre



dre sur la Principauté que i
voulurent se rendre Seigneu
mandie, & par ce y appell
de France, Henry, & le
gelran Seigneur de Pont
ces nouuelles dans le païs
i'arme contre Eux, m'ache
batre ces Audacieux, con
de beaucoup de mes Am
vouloient diuertir, I'enuo
Braues, & choisis par m
Armée, pour surprend

it vaillamment nonobstant en cete
encontre, car il estoit bon Capitaine, &
ort Courageux; Il tombe abbatu mort,
& ses gens prindrent la fuite? Nous re-
misismes aprez le Chasteau d'Arques
ar force, & contraignismes le Comte
Villaume infidele fuir hors du Pays, &
n'aurois iamais voulu depuis permettre
qu'il r'entrât aux biens qu'il y auoit par
son ingratitude perdus. Quand à l'Ar-
cheuesque Mauger, qui n'auoit pas
l'auantage de loyauté à mon Seruice,
qu'il auoit de deuotion enuers Dieu, il se
seroit veu descendre, par l'authorité du
Decret du Pape, Victor II. de la
Chaire Archiepiscopale de nostre Eglise
de Roüen, & y auroit esté mis Arche-
uesque, Maurille, celuy que Dieu nous
enuoya de Florence, une des grandes
villes d'Italie.

Le Roy Henry, fort en Puissance,
ardant d'une Audace guerriere, & que



ment, auroit fait souuent
& rauages sur mes Terres
auosloit par brauerie, & y a
ce vaillans Hommes, & i
traint aprez s'en retirer a
d'vne grande honte, car n
& le courage des Norma
roient pas qu'ils retournaſſ
nans nos Hommes & la pr
mandie, en leurs Pays. I
rechef faire vn dernier eff
opprimée noſtre Prouince, :

d'vn Renault de Clairmont, d'vn Raoul de Montdesir, & Guy de Ponthieu, *ruyna tout le pays de Caux, & celuy de Bray, feirent le degast tout autour de la ville de Roüen, & y alloient desolans nos Bourgs & Villages iusques aux riuages Marins par rapines, feu, & l'Espée.*

Ce n'aurait pas esté sans m'y opposer; Commence à border la riuiere de Seine de nos Enseignes, y faisant Teste aux drappeaux du Roy, i'y empeschay d'vne part la ruine de nostre Pays; Et contre l'autre, i'enuoyay deux experimentez Capitaines, Robert Comte d'Eu, & Roger de Mortemer, *Ils attaignirent & battirent nos ennemis prez du Chasteau de* Mortemer, *cruelle & sanglante Bataille, car c'estoient tant d'vne part que d'autre courageux & vaillans Hommes, céte Fleur de liz combatoit par affection d'acquerir, Et*



mer, ce qu'ils auroient fait
de Raoul de Montdesir
ger de Mortemer, *Com*
mon absence, qui voulut, p
noit quelque Fief à Hom
conseruer ledit Raoul,
dans son Chasteau à Mort
il le rendit aprez sain &
ses Terres, cét acte ne me
Et par ce, il en auroit e
moy hors du pays de Norm
uint aprez, & reconcilié

gnage; Céte journée seroit aduenuë dans la rigueur de l'Hyuer auparauant le Caresme huict ans aprez la Bataille du Val des Dunes contre Guy de Bourgoigne.

Quand au Seigneur de Ponthieu prisonnier, il n'auroit receu la liberté que deux ans aprez, il me promit fidelité & qu'il yroit s'armant accompaigné d'vne Cornette de Caualerie pour nostre Seruice, toutesfois & quantes que ie voudrois & la part où i'aurois agreable; Ouuerte luy est la Prison, nous l'honorasmes de riches & precieux Dons, & il s'en alla chez luy content & paisible, Le Roy Henry eust aduertissement par nous, de la Victoire acquise sur ses Gens au de-là de la riuiere de Seine, Incontinent prenant la fuite, il desloge la nuict ensuyuant, il ne seroit iamais venu depuis passer ses nuicts en la Normandie.

Voila, mes Amis, comme en mes premieres Années i'aurois esté de tous parts engagé dans de grandes Contradictions; & desquelles neantmoins aussi par la grace de Dieu, i'en serois honorablement sorty, rendu la bute de l'envie à tous mes voisins; mais que i'aurois tousjours heureusement surmontez par céte mesme grace divine, que i'ay tousjours reconnue n'estre moins prompte & favorable à seconder mes desseins, que i'en aurois mis toute la Confiance & l'assurance en ses secourables Bontez; La Bretaigne auroit souvent ressenty céte verité, les Armes du pays d'Anjou, espreuvée, la vertu des François, redoutée, la fraude des Flamens, reconnue, la temerité des Anglois, declarée, & l'obstination des Manseaux, experimentée. Un Godefroy Martel Comte d'Anjou, & Conan Breton, Robert grand Satrape de Flan-

dres, auroient souuent fait des Coniurations contre nostre Estat, mais par la conduite de la diuine protection, ils n'ont iamais eú aucun aduantage sur moy; Ie suis paruenu à la gloire du Diadéme royal, ou nul autre de nos Antecesseurs Ducs de Normandie ne se seroit onc veu paruenir, & céte Coronne nous seroit principalement aduenuë de la seule grace de Dieu.

Mais ce seroit trop me trauailler à vous narrer tous les autres conflicts perilleux par nous exercez & subiz aux Guerres transmarines dans le Regne des Anglois, comme contre les Oxoniens, Ceistriens, Northumbriens, Escossois, Danois, Hybernois, Noruegiens, qui presumoient abbatre céte glorieuse Coronne mise sur mon Chef.

Si vous diray-ie que la cruauté exercée par tous nos Combats, nonobstant ces Palmes & ces Triomphes, ne me

laisseroit pas sans quelque Apprehension dans l'interieur; Et par ce, ô vous sacrez Ministres qui seruez au Christ, Ie vous supplie tres-humblement que vous me recommandiez par vos Prieres au Dieu tout-puissant, afin qu'il me releue du fardeau que les sanglantes coulpes de l'Espée de vostre Roy, luy auroient chargées sur ses espaules, & que les fauorables regards de sa Clemence daignent me rendre honoré de l'autre Coronne qu'il donne aux siens quand il les reçoit en sa gloire. I'aurois commandé que les Cazes assemblées dans mes coffres, soient distribuées aux pauures & aux Eglises, afin que ce qui est procedé d'vne profane Espargne & d'vne acquisition mondaine, s'employe à l'vsage du Sainct des Saincts; Vous deuez tous vous souuenir, comme ie vous aurois cherement & doucement affectionnez, & comme encor ie vous

ay fortement defendus par mes Armes contre toutes sortes d'ennemis.

Ie n'ay iamais enfraint les Loix de l'Eglise de Dieu, qui est nostre Mere, ains par tout ou la raison l'auroit requis, vostre Roy la honorée auec passion. Ie n'aurois iamais permis que les ecclesiastiques Dignitez se conferassent par Dons & argent, i'ay abhorré & detesté la Simonie, fait recherche de gens ou le merite de la vie, & la doctrine de la Sapience y reluisassent ensemble, & autant qu'il m'a esté possible ay soigneusement pris garde à eslire au Gouuernement des Eglises, ceux qui en estoient ainsi dignes : Céte verité est reconnuë par la Prelature de Lanfranc Archeuesque de Cantorbie, d'vn Anselme Abbé du Bec, Gerbert Abbé de Fontelles, Durandus Abbé de l'Abbaye Troart, & autres grands & illustres Hommes de mon Regne, des-

quels la reputation seroit (comme ie croy) espanduë aux fins & extremitez de la terre, i'affectionnois grandement qu'ils conferassent en ma presence aux Conseils de nostre Estat, car dans céte communication, i'y rencontrois la Sagesse & la Verité.

Neuf Abbayes de Moines & vne de Religieuses, que mes Predecesseurs auoient ià basties & Fondées dans la Normandie, auroient esté richement augmentées & aggrandies par mes Aumosnes. Il y auroit eu dix-sept Monasteres d'Hommes, & six de Femmes, Construits en ce païs de Normandie tandis que i'y exerçois mon Administration Ducale, là y seroit fait chacun iour de grands Seruices, & beaucoup d'aumosnes par consideration de l'amour du souuerain Roy, spirituelles Forteresses y gardans la Prouince par ces Hommes voüez à Dieu, qui y

nt combatans contre nos [illegible] adversaires, l'en auons batu & [illegible] aucunes, acheté quelques autres, [illegible] l'affection de nos Barons [illegible] Autres, & fauori [illegible] difications l'en auons [illegible] cedé, d'une principale [illegible] toutes les Chartres [illegible] quieraons, pour [illegible] roubles opposites, [illegible]

Ce seroient [illegible] auroient [illegible] y, & [illegible] er quand [illegible] fans, [illegible] glorieus [illegible] rs à [illegible] us [illegible] ffect de Dieu [illegible] tre honorable [illegible] e, Vous, qui [illegible]



seuree, car ces pieux Conse
roient à la discretion du bien
à exercer syncerement la Iu
toutes ses intentions. la fr
quité, à estre indulgent aux
aux Iustes, & à subuenir a
comme encor à combatre &
par force l'orgueil des super
ceux qui oppriment la relig
cité d'autruy, Instruiroien
deuotement frequenter les
Eglises, ou à obtemperer

ans, & honorer céte Primogeniture d'une si releuée Principauté, & luy en feyendre mesme vn Hõmage d'entiere fidelité par nos principaux Seigneurs & Barons de la Prouince, Mais il ne la ceút pas prendre de la main, que nostre affection la luy Concedoit; Indubitablement pourrois-ie dire, que ce sera vne Region du tout malheureuse, que céte-là qui yra ployant sous sa subiection, Car cét homme est du tout superbe, accompaigné d'vne grande indiscretion, & sans sagesse. Ie n'estably aucun pour estre aprez moy Roy d'Angleterre, i'en laisse à Dieu la disposition, & luy en remets le jugement pour asseoir sur mon Trosne celuy qu'il y auroit ià preueú y Regner, Car céte Coronne ne me seroit pas venuë seulement par nature, ains par acquisition, mon Espée l'auroit fait cheoir de sur le Chef du parjure Harold, & l'aurois-ie mise sur ma Teste aprez

cete sanglante Bataille ou mes Armes le rendirent tout à fait vaincu; Nonobstant ie souhaite & desire, en l'esprit de Dieu, que Willaume y puisse paruenir, si cete diuine Maiesté veoid ses merites correspondre à ses volontez.

Ces sages & dernieres paroles, considerables du Roy Willaume, auroient mis dans la pensée d'vn chacun de la compagnie l'apprehension des Iugemens de Dieu, mais le jeune *Henry* là present, voyant que son pere n'auoit fait aucune mention de luy, tout en pleurant il dit au Roy; *Et que me laissez-vous, ô mon cher Pere, de vos Pocessions aprez vous?* Willaume luy dit; *Ie vous donne de mon Espargne, cinq mil liures d'argent.* Et l'autre respond; *Mais n'ayant point de Païs, ny de Ville à habiter, que me pourroit seruir cét argent?* Le Pere

ly dit ? *Ne portez pas impatiem-*
ment , Mon Fils , que vos premiers
Freres marchent deuant vous, & vous
voisent precedans , Resoluez-vous &
vous asseurez en Dieu , car Robert au-
ra la Normandie , & Willaume le
Regne d'Angleterre , & en vostre
temps , Vous , mon cher fils , vous
aurez l'honneur entier que i'ay eu
moy-mesme , & surpasserez en puis-
sance & en richesses vos deux Freres.
Ces paroles dites, le Roy Willaume
craignant qu'il ne suruint quelque
trouble & tyrannique inuasion
au Royaume d'Angleterre qu'il
deuoit quitter, sans qu'il y eust vn
successeur asseuré , il depesche
vne Missiue cachettée du Seau
Royal à Lanfrane Archeuesque
de Cantorbie, la baille à Willaume
son second fils, luy commandant
qu'il passe en Angleterre pour en



gesse de la pecune
grands Tresors qu'il a
tonne par toutes les
Royaume, sçauoir à c
liures aux poids d'ar
estre employez à depa
ures ; A chacune des
chiepiscopales, dix ma
par suite aux Eglises
chacune six marcs d'
ment vouloit-il qu'il
mosner à chacune

ie encor aux grandes Abbayes &
rincipaux Monaſteres du Regne,
utes ſortes d'ornemens riches &
recieux, & preſt à partir il baiſe
parauant ſon Fils, & le beniſt;
'autre, prend la route du Regne.

Tandis Henry ne ſeroit pas
nt à faire accomplir au Treſo-
er de l'Eſpargne cete liberale
ratification du Legz Royal, il
uit mettre dans la balance au
oids iuſte la pecune declarée, eſt
enduë au Gazophylace d'vne for-
e place garnie d'Hommes confi-
ens, pour luy valoir ſur la conſi-
eration du rang que Dieu & la
ature luy auroient acquiz; L'Hi-
ſtoire dit, que cete pecune fine- *Henr. Hungting. Hiſt. l. 6.*
ment ſeroit venuë aprez en la diſ-
poſition du frere aiſné *Robert*, ſur
ce qu'il feignit à *Henry* luy vendre
à Duché de Normandie, quand il

ſe preparoit d'vne Armée nauale à paſſer au regne Anglois, pour en arracher la Coronne du chef au ſecond Roy *Willaume*, & qu'auſſi toſt qu'il euſt mis cét argent en ſa puiſſance, incontinent il ſe mocqua de luy, & ſe r'aſſeura de la poceſſion du Pays, Fraude que Dieu rendra à celuy-là quand il

Pr. 3. ſera temps, *Car le Seigneur trompera les fraudulens, & donnera grace aux debonnaires.*

Apres que les Medecins & Miniſtres royaux qui aſſiſtoient auprez du Roy *Willaume*, comme encor tous les autres grands Seigneurs qui y venoient paroître en la viſite du Malade, eúrent reconnú céte domeſtique conſideration acheuée, Ils commencent à luy remettre au ſouuenir, ceux-là qu'il retenoit Captifs dedans ſes Pri-

ſons au païs Normand, & le ſupplient tres-humblement qu'il vſaſt de la Clemence royale à rendre libre tous ces gens-là ; Il reſpondit ; *Il y a jà long-temps que i'ay obligé le Comte* * Morcardus *Anglois, à tenir priſon, par ce qu'il entreprenoit trop contre moy, Homme de menée, & plein d'audace à ſuſciter Troubles & rebelles mutineries dans mon Royaume. Il y a auſsi vn Comte* * Roger, *qui conjura auec* Raoul de Guader, *à me rauir la vie & la Coronne, la Priſon luy a eſté fermée par vn Serment que i'ay fait qu'il n'en ſortiroit iamais tant que ie viurois ; Vous ſçauez que ie ne ſerois pas ignorant le Decret de la diuine Loy, qui dit aux Roys & Chefs qui commandent ſur les Peuples, qu'ils ayent à contraindre & à brider la temerité des meſchans, pour empeſcher que les Hommes inno-*

* Willaume II. mena quãd & luy au Regne, ce Seigneur Anglois, mais il l'y remit quand & quand dãs la Priſon. *Roger de Houd. Annal. Angl.*

* L'hiſtoire dit, que ce Comte Roger finit ſes jours auparauãt la ſortie de la Priſon. *Ordric. Vitalis. Hiſt.*

cens ne perissent ; Et nonobstant comme
ce seroit nostre affection que la miseri-
corde de Dieu nous pardonne nos pechez
en céte derniere extrémité de la vie, ie
vous accorde l'ouuerture des Prisons, &
la liberté à tous ceux-là qui y sont tenus
Captifs, Que ce soit neantmoins par céte
prealable promesse qu'ils feront aux
Ministres de la Iustice, ne remuer &
troubler aucunement la Paix qui fleu-
rit ores aux païs d'Angleterre & de
Normandie, au contraire, s'armeront-
ils de toute leurs Puissance à resister
contre les perturbateurs du repos pu-
blic ; I'en excepte seulement no-
stre Frere Odon, Euesque de Ba-
yeux. Ce Decret resolu & pro-
noncé de prison perpetuelle au
Prelat *Odon*, attrista grandemen
Robert son Frere Comte de Mo
taing, Il suggera tous ses Amis
s'employer à prier le Roy qu'il

uoquât cét Arrest ; *Willaume* importuné par toutes leurs remonstrances, Respond.

C'est merueille, que vos prudences ne considereroient pas quel seroit ce Prelat pour lequel vous priez tant, ne seroit ce pas celuy qui a fait lictiere sous ses pieds de l'honneur de la Religion, s'est par audace fait paroître une dangereuse alumette de Mutinerie & sousleuemens au Regne? Ne seroit-ce pas, dis-je, là cét Euesque, qui au lieu d'estre un iuste Guide en la moitié de mon Royaume que i'aurois mis sous sa charge, y a esté un tyrannique Oppresseur des Peuples, & un sacrilege Violateur des Abbayes & Monasteres sacrez? Quel merite aurez-vous à rendre hors des Prisons cét Homme? Ne vous recherchez-vous pas un grand detriment à vous-mesme? Ne seroit-il pas reconnú au sentiment de tous, pour estre un

homme inconstant & ambitieux ? qui
condescent à ses sensuelles affections, &
seroit prompt à croire aux nuisibles &
reprochables vanitez ? ie l'aurois assez
reconnú par experience en beaucoup
d'occasions, à raison dequoy il a esté mis
prisonnier par moy, non en la qualité
d'Euesque, ains comme vn Tyran am-
bitieux & contraire par ses licences au
bien public. Ne doutez pas s'il eschap-
pe à la fin hors de nos Prisons, qu'il ne
vous trouble incontinent toute la Pro-
uince ; Vostre Roy n'en parle pas ainsi
comme luy estant ennemy, ains comme
le pere de la patrie, qui preuoid à rendre
conserué le Peuple, Car si ce Prelat se
gouuernoit chastement & modestement,
ainsi qu'il conuient aux Prestres & aux
sacrez Ministres de Dieu, ce seroit
dans mon cœur la plus grande & entie-
re ioye que i'y pourrois receuoir, & :
sçauroit iamais naître. A ces derni

res paroles, Tous promirét au Roy que l'Euesque *Odon* s'yroit reformant & yroit à l'aduenir pésant du tout à s'améder. *Vous me contraignez* (dit le Roy) *de vous accorder vostre Requeste, Mais ce seroit contre ma volonté que ie vous octroye la deliurance du Prelat Odon.* Voilà comme d'vn entendement sain, & la parole nette parloit à tous le Roy Willaume, & respondoit clairement à Quiconque luy demandoit, ou proposoit quelques negoces concernans l'Estat, encor que les grandes douleurs qu'il sentoit luy accreússent & augmentassent la maladie qui l'abbatoit au Tombeau; Roy, paralelle en tout au juste Roy Dauid, Tous deux Roys par diuines Merueilles, Tous deux contre equité enuieusement poursuyuis par de grands & puissans Ennemis; Da-

uid diſoit, *qu'il ſe leuoit la nuict pour loüer Dieu*; Et noſtre ROY Willaume alloit chaque nuict à l'Egliſe honorer Dieu de ſa preſence aux Nocturnes ſacrez; Oyoit la Meſſe, aſſiſtoit aux Veſpres & Complies; Le ROY Dauid, comme vn grand Berger qui garde ſes Brebis du Loup, diſoit en luy-meſme, *Ie dé-*
100. *truiray tous les meſchans de la terre*; Et le ROY Willaume auroit fait & accomply céte meſme action. Mais ils differerent à la fin, car le ROY Dauid quand il mouroit, commanda au Roy Salomon le meurtre & le Sang, par l'extermination du Capitaine *Ioab* & autres ſes aduerſaires; Et noſtre Roy Willaum au contraire, ouure aux coulpabl la Priſon, & fait renaître en la berté, ceux-là qui auroient au rauant juſtement merité la m

Finalement, aux raiz d'vn beau jour dix-ſeptieſme de Septembre, Ferie cinquieſme, & jour de ſainct *Lambert* Martyr, y apparoiſſant le Soleil tout luiſant d'vne claire ſplendeur, le Roy Willaume eſueillé, il auroit oüy le ſon de la cloche de la grande Egliſe, demandá quel ſon c'eſtoit-là, ſes gens reſpondirent; *Sire, c'eſt deſiá le ſon qui appelle vn chacun à Prime en l'Egliſe noſtre Dame.* Alors le Roy, oyant céte parole de noſtre Dame, d'vne grande Deuotion il hauſſe ſes yeux au Ciel, & comme y reconnoiſſant vne autre Eſtoille ſurpaſſant la clairté reſplendiſſante du Soleil, joint ſes deux mains, & dit, *C'eſt à céte bonne Dame, Marie, ſaincte mere de Dieu, que ie m'addreſſe, & me recommande, afin qu'elle daigne par ſes ſainctes Prieres, me reconcilier à*

son fils nostre Seigneur Iesus-Christ.
Incontinent aprez il rendit l'esprit. Les premiers Medecins du Roy demeurerent grandement estonnez d'vne si subite fin, car ils l'auoient veillé & consideré reposant toute la nuict, sans qu'il y jettast aucuns gemissemens, Cris, & plaintes du mal.

Tous les grands Seigneurs incontinent montent à Cheual, chacun d'entr'eux va aux Places & Forteresses dont ils auoient le Gouuernement, pour en rendre la Pocession asseurée; Les moindres, comme ses Gardes, Valets de Chambre, & autres communs Officiers de la maison du Roy, reconnoissans de la façon que les premiers Chefs abandonnoient ainsi le Corps royal, se saisirent incontinent eux-mesmes de ce

u'ils peûrent rauir, Armes, Vais-
:lle d'argent, Accoûtremens, Ta-
isseries, & autres Meubles de la
hábre; C'estoient-là des Oiseaux
e Proye ouurans la Serre sur ces
esfpoüilles du Roy, qu'ils laisse-
:nt presque tout nud contre l'ai-
:, & s'enfuirent aprez. ô Subjets
igrats ! ô Courtizans ! ô Mon-
aine infidelité ! l'impieté helas !
pparoit desiá regnante, par ce
ue la mort a fait disparoître la
orce de la Pieté ; Et l'injuste rapi-
: va premierement s'exerçant sur
:luy, qui vangeoit seuerement
ar la Iustice toutes sortes de ra-
:nes.

La renommée vosle prompte-
ent par tout de la mort du Roy
illaume, porte aux cœurs des
ns vne grande joye, aux autres
ne grande tristesse ; Céte renom-

mée, dis-ie, vosse par miracle à ho-
norer céte mort, d'vne merueille
qui ne nous rendra pas d'oresna-
uant sur d'autres semblables Mi-
racles, incredules. Ie ne doute
plus de la foy de l'Histoire de Fran-
ce, quand elle dit, que le propre
jour que le Roy *Philippes Auguste*
seroit mort à Mante, le Pape *Ho-
norius* feit faire à Rome ses Exe-
ques publiques, car le mesme iour
que le roy Willaume decedá aux
Fauxbourgs de la ville de Roüen à
sainct Geruais, quelques fuitifs du
païs de Normandie, & mis hors de
la pocession de leurs Heritages pa
larcins, trahisons, & Crimes d
leze-Majesté dont ils auoient es
treuuez coulpables, l'auroient s
à Rome & à Calabre, Naples,
ailleurs, ainsi que ceux-là decl
rét & asseurerét eux-mesmes r

as en la Prouince de Normandie;
raiment les Messagers de ces
ouuelles auroient esté quelques
itelligences diaboliques, grande-
ient resiouyes, parce que ces es-
rits preuoyoient que leurs bons
liens qui desiroient encor mieux
1'auparauant rauir & piller, se re-
ueroient par la cheute d'vn si ju-
e Roy, des precedentes volleries;
*ux qui desrobent & rapinent, ne se-
nt pas receuz au Regne de Dieu*, dit
inct Paul. 1. Cor. 6.

Par ce royal Cadauere, que les
ix cruelles de l'ingratitude expo-
ient ainsi sur la terre nuë. ô
ompe, ô grandeur du Siecle,
u'apparois-tu mesprisable & vai-
e? C'est par céte Coronne gisan-
, qu'on reconnoit jusques au ju-
e Karat ou yroit & seroit à pri-
r la gloire mondaine; Donques

mée, dis-ie, vosse par mira-
norer céte mort, d'vne merue
qui ne nous rendra pas d'ore
uant sur d'autres semblables
racles, incredules. Ie ne
plus de la foy de l'Histoire d
ce, quand elle dit, que l
jour que le Roy *Philippes*
seroit mort à Mante, le
norius feit faire à Rom
ques publiques, car le
que le ROY Willaume
Fauxbourgs de la vill
sainct Geruais, quelc
païs de Normandie,
la pocession de leur
larcins, trahisons
leze-Majesté don
treuuez coulpab
à Rome &
ailleur
réı





nieres mises au vent,
Nations estrangeres c
que ses Peuples alloie
seroit ores seul & aba
ses propres Domestiqu
dé jusques aux linceu
maison qui ne luy
pas.

Céte Mort royale a
grande perturbation à
toyens de la ville de Ro
Mutation qu'ils y appr

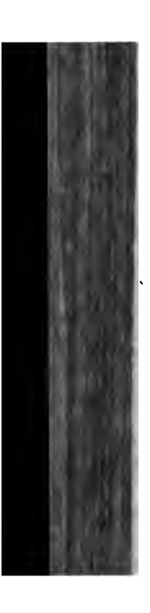
lu Roy Willaume, ainsi craignoiét
ls de-là ses Ressentimens, & qu'il
n'aiguisast contr'eux quelques
oudres d'effroyables vengean-
ces, luy qui estoit encor prez du
Roy de France, & fuitif par disgra-
ce hors du païs de Normandie.
Beaucoup en sortirent & aban-
donnerent la Ville.

Or par ce que le corps du Roy
ne deuoit pas estre inhumé dans
la ville de Roüen, ains à Caen
dans l'Eglise de l'Abbaye sainct
Estienne qu'il y auoit Fondée au-
parauant, Tout le Clergé de la
principale Eglise, des Parroisses, &
Monasteres d'vne si grande Cité,
firent vne Assemblée generale à
prier Dieu pour l'ame du Deffunct,
& allerent pour cét effect offrir à
Dieu le sainct Sacrifice de la Messe
dans l'Eglise de sainct Georges.

L'Archeuesque Willaume, aprez le Seruice, se transporta ou gisoit le corps du ROY; Mais par ce que ses Freres & Cousins s'estoient desiá retirez, & qu'il n'y auoit pas là vn seul de tous les Seruiteurs & Officiers royaux qui y assistât & prît la peine y penser aux Funerailles du ROY, *Herluinus*, Cheualier Normand, par vne bonté naturelle entreprit pour l'amour de Dieu & l'honneur du Païs dont il estoit né, accomplit céte bonne œuure, il y feit venir à ses despens ceux qui auoient accoûtumé d'estre employez à l'embasmer les Corps; Luy feit faire vn Coffre, & sur vn Brancard royal achepté de ses propres deniers, enleue cét illustre Corps de l'Hostel de Fescamp, ou Prioré de sainct Geruais, & le feit apporter jusques

lu Roy Willaume, ainsi craignoiét
ls de-là ses Ressentimens, & qu'il
n'aiguisast contr'eux quelques
foudres d'effroyables vengeances,
luy qui estoit encor prez du
Roy de France, & fuitif par disgrace
hors du païs de Normandie.
Beaucoup en sortirent & abandonnerent la Ville.

Or par ce que le corps du Roy
ne deuoit pas estre inhumé dans
la ville de Roüen, ains à Caen
dans l'Eglise de l'Abbaye sainct
Estienne qu'il y auoit Fondée auparauant, Tout le Clergé de la
principale Eglise, des Parroisses, &
Monasteres d'vne si grande Cité,
firent vne Assemblée generale à
prier Dieu pour l'ame du Deffunct,
& allerent pour cét effect offrir à
Dieu le sainct Sacrifice de la Messe
dans l'Eglise de sainct Georges.



dit l'Apostre; *Aux Sie*

2. Tim. 3. *il y aura des hommes ingrat*

le affection, &c.

Le Nauire abordé a

Territoire de Caen, l

bert, auec tous les Re

l'Abbaye sainct Estie

Clergé de la Ville, v

deuant du royal Cadau

uerit la Biere, & pleura

Dieu ils le portent vers

Mais entrans dans le F

ur les toicts des autres maisons
:irconuoisines, ce qui troublá &
ompit l'ordre du royal Conuoy,
)ar ce que, & les Clercs, & les Laï-
ques, y coururent tous ensemble
ifin d'esteindre ce feu, Il n'y au-
'oit eú que les seuls Religieux de
'Abbaye qui continuerent la
Psalmodie, & accompagnerent
le corps jusques à l'Eglise.

Pour le mettre au Tombeau, tous les Prelats des Eglises de Normandie se treuuerent-là, Willaume Archeuesque de Roüen, & ses six Euesques Diocesains, les Abbez de sainct Oüen, du Mont de la Trinité, du Bec, de Fescamp, de Fontenelles, de Iumieges, de sainct Eurould, de Diues, de Sées, de Bernay, du Mont sainct Michel, & tous les premiers Barons & Chefs principaux de la Noblesse

Quand l'Arch[illegible]
de la Prouince. Quand l'Arche-
uesque eust dit la Messe, & que le
Cercueil auroit esté mis dans la
Tombe à y receuoir le Corps du
Roy, Le grand *Gilbert* Euesque
d'Eureux, entra dans la Chaire, &
y prononçá la Harangue Funebre
auec autant d'Eloquence, que la
Magnificence du subjet alloit re-
querant, s'estend sur la genereuse
vaillance dont il auoit augmenté
la gloire & les droits de la Nor-
mandie, honoré son Païs d'auanta-
ge que n'auoient fait ses Predeces-
seurs, rendu la Iustice & la paix
fleurissantes sur toutes les Regions
qui luy obeissoient & estoient des-
sous sa Principauté, Chastié & re
frené la violence des Audacieu
qui osoient entreprendre enuah
le bien d'autruy, N'auoit jama
espargné la force de son Espé

releuer & assister la foiblesse indefenduë des Clercs, Religieux, & autres pauures Affligez pour les conseruer; Et à la fin, comme il alloit concluant par vne exhortation au peuple de voüer à Dieu ses deuotes Prieres pour le Roy Deffunct, Quelqu'vn d'entre la Tourbe qui auoit nom; *Ascelin*, fils *d'Artus*; se leue sur pieds, & dit tout haut deuant l'Assemblée. *Céte terre ou vous estes Tous, Messieurs, auroit esté vne Place qui appartenoit à deffunct mon Pere; que cét homme pour lequel vous estes en Prieres maintenant, luy a enleuée par force, & sur laquelle il feit bâtir puissamment céte grande Abbaye, ie vous la redemande, & la reclame au nom de Dieu; & y couche opposition; que le Corps n'aye à y estre enterré; par ce que c'est ma Glebe, & mon Heritage; &*

l'empesche de la part de Di
parole ouye, incontinent les Euesques & grands Seigneurs doucement l'appaiserent, & eust soixante sols d'argent pour le payement de la Place, & promesse de luy rendre vne semblable quantité d'autre terre que céte-là qui pouuoit estre au circuit de l'assiette de l'Abbaye. Instruction aux Roys, N'achepter pas aucune chose d'autruy, sans la payer eux-mesmes aux vendeurs, car il n'est pas croyable qu'vn si juste Roy, eust voulu commettre vne si grande injustice, ains que le payement de l'heritage auroit esté voslé par ses propres confidens Seruiteurs ausquels il en auoit commis le negoce, s'y couurans de la redoutée puissance & de l'authorité du Duc leur Maître.

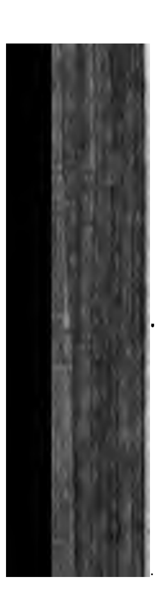
Le Corps du Roy est mis au Cercueil, ils l'y ployerent par force, car la place du Vaze se voyoit trop estroite, Imprudence des Artizans qui taillerent la pierre du Cercueil, & par ce, le ventre du Roy qui estoit grand & ample, creuá & exhalá vne puanteur de telle sorte intolerable, qu'on y voulut subuenir par la fumée des encens, mais céte Odeur royale penetra au sens de tous, & feit connoître céte grande indiscretion des Artizans qui manquerent de jugement sur la forme du Cercueil.

Cét illustre Tombeau, comme celuy de la Reine Mathilde, y representoit, par vne Effigie royale, le Roy Willaume au Naturel, sur vn splendide Mausolée auquel l'artifice, & la richesse, luisoient d'vne

égale recommandation. Profanes, qui violâtes & détruisistes ces innocentes Sepultures, que vous estes blasmables & pleins d'inhumanité! Au mois de May 1562. la belle Religion des Caluinistes ruina ces Tombeaux, que les respects des royales qualitez & Dignitez ducales auroiét jusques alors conserué, & y subirent la faux cruelle du temps. Admirables, ains abominables productions des licences de nos Religionaires!

Quand ils eurent abbatu la Magnificence de la structure du Sepulchre du grand Roy Willaume, que l'or & l'argent, & les Gemmes precieuses ornoient encor, ils passerent outre, & penetrerent jusques au Loculle ou les Ossemens royaux reposoient, & par ce que la pierre qui couuroit

d'vne petite voûte ce Cercueil, auoit du vuide sous céte voûte, qui estoit soûtenuë de trois petits pilastres d'vne pierre blanche, ces auares, (ains ces Barbares) y oyans rendre du son, creúrent que ce qu'ils desiroient, seroit vray, sçauoir, qu'il y eust-là quelques grãds tresors cachez, casserent par la dague céte voûte, & treuuerent seulement le Cercueil, où il n'y auoit autre chose dedans, que les oz de ce grand Roy, ils y estoient enueloppez d'vn magnifique Taffetas de couleur rouge destainct, les maschoires y adheroient encor jointes à la teste, ou tenoient plusieurs dents, & les autres ossemens tant des bras, cuisses, que des jambes, y estoient fort longs. Aux pieds du royal Squelette se lisoit cét Epitaphe, que *Thomas* Arche-



Britannos

Audacter vicit, fortiter

Et Cenomannenſes virtu
enſes,

Imperiique ſui legibus ap

Rex magnus paruâ iacet hîc
in vrna,

Sufficit & magno parua
mino.

Ter ſeptem gradibus ſe vol
duobus

Virginis in gremiis Phœb
obiit.

ce qu'ils auoient jà auparauant apperceu dans l'autre, il est vray qu'ils permirent qu'vne bague d'or qui y resplendissoit sous vn riche & precieux saphir aux doigts de céte grande Reine, se donnast à la Dame Abbesse, fille de Monsieur le Connestable de Montmorency, auquel depuis céte Dame Religieuse l'auroit voulu offrir quand ce Seigneur arriua à Caen auec le Roy Charles IX. au mois d'Aoust an 1563.

Mais l'Histoire representeroit mieux encor que les oz mesme du Roy Willaume n'auroient fait, la forme royale que ce grand Prince auoit. Cét illustre Roy donc estoit d'vne belle & haute Stature, d'vne grande & large masse de corps, auoit la face guerriere & Martiale, tout chauue sur le deuant de la te-

ste, ainsi qu'elle a esté reconnuë par vne Medaille antique conseruée jusques à huy, dans la ville de Falaize où il auroit pris naissance, Elle y apparoit jointe & enclauée dans la paroy d'vn ancien logis basty de ce temps-là, dit, *l'Aigle d'Or*, dans vne grande chambre que les habitans y diroient encor & appelleroient, *La Chambre au Roy Willaume*; Auoit les nerfs d'vne si extréme force, qu'il n'y auoit aucun autre que luy qui peût bender, son arc, l'apparence Majestatiue & d'vne grande dignité; soit qu'il jugeât asseiz au Trosne royal, où qu'il repartit par discours familiers aux autres qui luy estoiét supplians & requerans, D'vne complexiõ si heureuse & santé si cõmode, qu'il n'en pâtit jamais nulle infirmité dont il deust craindre luy ar-

riuer aucun danger, fors céte derniere qui luy aduint en l'extrémité de sa vie.

Ses exercices durant la paix, estoient la Venerie, & la chasse aux Cerfs, qu'il affectionnoit sur toutes choses; Grandement cupide de gloire, & jaloux de conseruer l'hõneur du Regne acquis; Il ne se remarque en luy qu'vn seul vice, auquel l'enuie y pourroit ficher ses dents, sçauoir l'auarice, mais ie la nommeray beaucoup plus justement, *Preuoyance* à assembler de la Pecune, Car il conuient aduoüer que tous les derniers Troubles esmeúz à luy dispurer la Coronne receuë nouuellement sur son Chef, excitoient dans ses affections cét extréme soin qu'il auoit d'y tenir ses Coffres pleins. Il auoit vne sagesse accompagnée d'astuce; Sa ri-

cheſſe, il l'employoit & meſnageoit d'vne grande Prudence : C'auroit eſté le plus grãd Duc de Normandie, il la gouuerna trente ans : Le plus puiſſant Roy des Anglois, il y regna vingt-deux ans, & y feit porter aux Armes d'Angleterre la Banniere de la Prouince Normande, y adjoûtant par deſſus les deux Leopards d'or en Champ de gueulles, vn autre Leopard, pour la dignité du Regne.

Il euſt vne tres-grande affection à honorer la memoire du Duc *Robert* ſon pere, parce qu'il enuoya céte année meſme qu'il deceda, vne Ambaſſade exprez au païs du Leuant, pour en r'apporter le Cadauere paternel, (car ce grand Duc Robert y eſtoit mort au retour de la viſitation des lieux Sainčts, & giſoit à Nicæe) mais comme ſes Le-

ats reuenoient du voyage, r'apportans d'vne entiere satisfaction es ossemens Ducaux, ils eúrent ouuelles en la region d'Italie au aïs de la Pouille de la mort du oy Willaume, dont ils se seroient arrestez & y enterrerent l'illustre quelette de ce grand Duc. D'vn emblable soin il remariá sa mere, vn Seigneur de Normandie, apellé, *Hellouyn de Conteuille*, duquel econd Mariage elle auroit eú deux ils, *Robert* Comte de Mortaing, & *Odon* Euesque de Bayeux.

Il feit paroître vne grande Deuotion sur le Culte sacré, & les Ornemens des Eglises: *Sainct Denys*, comme encor *Marmonstier*, deux des premieres Abbayes de France, honorent leurs Histoires de la Pieté du grand Roy Willaume à honorer Dieu par les Dons qu'il y

auroit faits; Car il est leú qu'il Aumosna par deuotion à l'Abbaye de *Sainct Denys*, vn riche Prioré Conuentüel, asseíz au Regne d'Angleterre sur la Comté de *Gloucestre*, le Tiltre donatif en seroit de l'an 1069. & commence par ces Termes, *Willelmus Rex Anglorum, &c.* Il y a emprainte sur la cire du Seau royal d'vne part la figure d'vn Roy, tenant en la main droite vne Espée, & porte la rondeur d'vn Globe en l'autre; Sur l'autre part, Est la figure d'vn Caualier, qui tient vn Estandart d'vne main, & de l'autre vn Bouclier. L'Histoire de l'Abbaye de *Marmonstier* narreroit pareillement de luy; *Tempore Alberti Abbatis, fecit Rex Anglorum Willelmus, nostrum Dormitorium; Hic præbuit nobis duo meliora Candelabra, & Calicem aureum* LXXX.

Hist. des Antiquitez de l'Abbaye de S. Denys. l. 3. c. 12.

Hist. de Episcop. Turonens. & Abbatum maioris Monast.

iciarum, & alia multa. C'est à
re, *Au temps que viuoit Albert
Abbé, le Roy Willaume d'Angleter-
feit construire nostre Dortoir; Il
us feit Don de nos deux meilleurs
andeliers, & d'vn Calice d'or poi-
nt quatre vingts onces, & feit beau-
up d'autres liberalitez. Comme
cor Mathilde, femme du mesme
oy Willaume, feit bâtir nostre Re-
ctoir, & y donna vne grande & riche
appe, feit assez d'autres grands
ens Ceans.*

Il feit obseruer en la Iustice du
egne d'Angleterre, toutes les
oix de son païs de Normandie, *Gaguin. Hist. Franc. in Philip. Reg.*
oit enuoyé des hommes sages &
udens par toutes les republiques
u Monde, y recueillir les regle-
ens des Loix qu'ils tenoient,
our de-là s'instruire à estre vn
ssi juste Legislateur, qu'il s'estoit

acquis par ses Armes la gloire d'e-
stre vn vaillant Roy ; L'introdu-
ction du discours que les historiens
Anglois auroient fait des Loix du
Roy Willaume, se commence. *Pre-
mierement, il voulut & ordonna, que
Dieu seroit par dessus toutes choses ado-
ré & honoré dans son Royaume; Qu'une
seule foy du Christ, y auroit à estre inuio-
lablement gardée & obseruée ; Que la
Paix & l'asseurance, se conserueroient
mutuellement des Anglois aux Nor-
mands, & des Normands aux Anglois
&c.* Institua dans le regne des A[nglois]
glois quelques coûtumes nouu[el-]
les, comme entr'autres, céte-
que le Roy Willaume son fils a
guoit contre le Prelat de Car[...]
bie sainct *Anselme*, sur le d[...]
qu'ils eurent aprez ensemble
*suetudo Regni mei est, à Patre me[o]
tuta, ut nullus Prater licentia[m]*

[...]er de
[...]d. An-
[...] Angl.
[...] 2.

appelletur Papa; C'est un article de la coûtume de mon Regne, jà establie par mon Pere, Que nul de nos subjects y ose appeller aucun du nom de Pape, sans la permission du Roy. S. Anselme luy respondit, *Ce qui est deû à Dieu & au Roy, Christ la declaré*, Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo; *De-là, rendray-ie sans faire aucune offence, aux choses qui concernent le spirituel, obeyssance au Vicaire de sainct Pierre, & pour ce qui regarde la dignité terrestre de mon Seigneur, ie luy presteray aide & fidele conseil de toute ma puissance.* Céte coûtume auoit esté establie par nostre Roy Willaume, contre la licence que quelques vns se permettoient & prenoient alors dans le Regne Anglois, d'accepter & y suyure l'Anti-pape *Cuibert*, estably par Henry l'Empereur d'Allema-

Willelm. Malmesb. l. 2. Pont. Angl.

gne comme le vray & legitime succeſſeur de S. Pierre, au prejudice de la dignité des ſaincts Peres, *Gregoire* VII. & *Victor* III. Et le Roy Willaume ſon fils qui affectionnoit Guibert contre ſainct Anſelme qui vouloit ſuyure Vrbain II. lors Séant, s'en vouloit preualoir à obliger l'Archeueſque de Cantorbie, à contre-ſens de l'eſtabliſſement du reiglement de Willaume le Pere.

Voilà donc comme ce grand Roy, aymant la Iuſtice, (premiere vertu conuenable aux Roys par ſus toutes les autres) prenoit grand ſoing à faire que les Loix regnaſſent dans la pieté, & la pieté ſur ſes Loix, par la regle du ſouhait du grand maiſtre de tous les Philoſo-
riſt. „phes, qui vouloit que les Iuges
„euſſent Séance à adminiſtrer la

Iuſtice dans les Temples des «
Dieux; Et ainſi faiſoit-il apparoî- «
tre (comme auroit dit l'Oracle)
*Le Dieu des Armées, ſouuerain, par
le Iugement; Et la ſaincte Diuinité,* Iſaye 5.
Saincte par la Iuſtice.; Pour n'eſtre
à cheoir en céte damnation des in-
juſtes Roys oppreſſeurs; *Malheur,
& malediction ſur ceux-là, qui conſti-* Iſaye 10
tuent des Loix iniques.

Mais, Roys, grands Monarques, Glorieux & Superbes Chefs des Hommes, la diuine Prouidence, par la vie du grand Roy Willaume, ne vous auroit pas ſeulement mis aux yeux de l'entendement la Reigle à conduire royalement vos Coronnes, Elle auroit encor voulu particulierement vous y r'ameiner, par vne reflexion ſur vous-meſme en céte pitoyable Cataſtrophe d'vne ſi haute & Heroïque

gloire, à connoitre l'humaine & propre misere qui accópagne vos conditions mortelles. Car estes vous enflammez d'vne ambition de joindre Regne à Regne, & Coronne sur Coronne? Mettre en vos Bastilles des sacs pleins d'or & d'argent jusques à la hauteur d'vne Pique? Ce grand Dieu vous touche l'œil à considerer le Roy [illegible] me, qui est Mort, & mis à nud dans sa Chambre royale, Nobles y abandonnent le Roy, Domestiques despouillent le Maistre, Officiers jouent la Coronne.

Vous enflez-vous de la Puissance ou de la Gloire d'vn Ce[illegible] d'or qui vous orne & ceint le front? Et regardez ce grand Cadaure royal, il auoit Conquis si vaillamment, Conseruoit si prudemment, & gouuernoit si justement, la

ronne & le Sceptre du Royaume d'Angleterre , & nonobſtant la Diuinité vous y fait connoître à quelle aulne ſe meſurent ces royales & mondaines Grandeurs , il à beſoin d'vn Suaire & de la pitié d'vn honneſte Homme , qui par vne action charitable rende à ce Roy cét office , & le conduiſe au Tombeau.

Eſtes-vous Superbes , par ce que les plus grandes Villes du Monde, par ce que toutes les Nations, les Royaumes entiers vous redoutent, & que vos cruelles bouches à feu vous auroient fait paſſer par deſſus des Fortereſſes inexpugnables ? Conſiderez comme vn grand Roy qui vous reſſembloit, eſt par vn ſubit & grand incendie qui donne à tous l'eſpouuante & rompt la Pompe du Conuoy royal,

quitté ſur le Paué, Et il ſeroit aprez, par quelques pauures & ſeuls Religieux tous tremblans & effrayez, mis à la haſte au giron de l'Egliſe.

Eſtes-vous ſi Glorieux, par ce que vous eſtes Roys & Poceſſeurs d'vn grand nombre de fortes & Magnifiques Villes, de Châteaux, de Maiſons royales? Et la grandeur immuable de Dieu vous r'ameine à conſiderer, qu'vn Roy ſi Fameux, n'auroit pas eú la diſpoſition libre de ce qu'il luy falloit ſeulement du Sol natal & terreſtre pour eſtre mis en la Sepulture, il a plainte d'vn *Aſcelin* qui aud cieuſement s'y oppoſe?

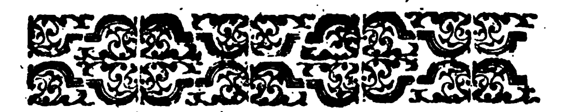
Aurez-vous de l'Orgueil, ce que vous pouuez vous aduan ger ſur les autres, en la jouyſſa du delicieux Apparat d'excelle

& rares Viandes, & à vous vestir d'Estoffes estoillées de Gemmes precieuses? Et ce Ventre royal ouuert, vous produit par céte honte, sur quelle baze est appuyée la gloire de la chair, & comme aux seillons d'vne vie trop exquisement cultiuée, y meurent la vertu & le merite, & la corruption y germeroit & accroîtroit seulement.

Va donc, Medaille illustre d'vn grand & Magnanime Roy, va reluire aux yeux des Magnanimes & grands Roys; Accourage par la vie de celuy que tu representes, ces Monarques à l'imiter; Declare à tous que les grands Sceptres fleuriroient, par les grands Actes qui naissent des justes Roys dans la Guerre & dans la Paix, & que

les Monarques ne paruiennent point au Lustre d'vne vraye Gloire royale, si auparauant ils ne l'acquierent par la force d'vne loüable Vertu.

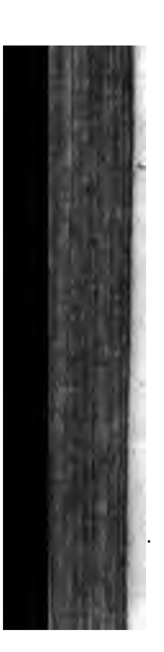
FIN.



NOMS, PAR ORDRE *d'Alphabét, des Seigneurs, & Gentils-hommes, & autres gens de Guerre accompaignans le Roy Willaume le Bâtard, quand il conquit l'Angleterre; Ceux qu'il recompensa par Terres, & Seigneuries, y seroient reconnuz par céte parole, Recompense.*

A

Sainct Amand.	Augilliam.
Auberuille.	d'Aincour. *Recomp.*
Sainct Amous.	Argenton.
Aumerle.	de l'Aigle. R.
d'Arques. *Recomp.*	Angenoun.
Audeley.	de Abetot. R.
d'Aubigny. R.	l'Archer.



d'Aumale. R.
Aſpremond.
Albeny.
Arondel. R.
Arey.
Adobed. R.
Auenel.
Arcy.
Auenant.
Abel.
Arras.
ſainct Aubin.
d'Aungers.
Aiguillon.

Beauc
comp
Baſſet.
Biſet.
Boneu
Brut.
Bouue
Barne
Bernie
Bodyt
Bertra
Bigod.
Breuu
Boleb

Beaux amis.	*B*on Valet. R.
Beaumont.	*B*audry. R.
Breteuille. R.	de *B*uron. R.
Barry.	*B*eausaut. R.
Blondel.	le *B*lanc. R.
Berchlay. R.	*B*ethencour.
Belet. R*ecomp.*	*B*ohan.
Bosc Herbert. R*ecomp.*	*B*ondeuile.
	*B*arbanson.
Bussy. R*ecomp.*	*B*onnelaine.
Blond. R*ecomp.*	*B*ourg.
Breton. R*ecomp.*	*B*elasseíze.
Baignard. R.	*B*anastre.
du Bec. R.	*B*urnel.
Beauuais. R.	*B*ertin.
Berseres. R.	*B*elot.
Baudouyn. R.	*B*eaufort.
de Biuile. R.	*B*erteuille.
Beuzelin. R.	*B*art.
de Bussi. R.	le *B*ret.
de Beuuray. R.	du *B*ois.
Bajole. R*ecomp.*	*B*armeual.

Botetour.	Cardon.
Buſchel.	Canuile.
Beaupont.	Criel.
Barret.	Corbet.
Beleſme.	Chauuard.
Barchampe.	Coinel.
Beleu.	Cari.
Buffard.	Crenauel.
Bourdet.	Clarel.
Botteuille.	Chalers.
Belefroun.	Chaudut.
Branche.	Claraux.
Beleners.	Coudray.
C	la Croix.
Sainct Cler.	Courcy.
Chantelou.	Clere.
Cleuile.	Chaumont.
Coleuile.	Chandos.
Chamberlain.	Courtenay.
Colombieres.	Creſſy.
Chamberſon.	du Croc.
Cauuile.	le Comte Euſta

che. R.
omte d'Eu. R.
omte de Mortaing. R.
omte Alain. R.
omte Roger. R.
omte Hugues. R.
omte d'Eureux. R.
omte Aubery. R.
omte de Meulenc. R.
ôte Iues Taillebois. R.
rispin. R.
hambrier. R.
Clerc. R.
ormeilles. R.

Corbouzon. R.
de Caux. R.
Courcelles. R.
le Comte. R.
Cirecestre. R.
Clauille. R.
Canisy.
Canut. R.
Chieure. R.
Cocus. R.
de Cahaignes. R.
Credon. R.
Cormieres.
Chaucy.
Corbine.
Coucy.
Carrey.
Curly.
Champeney.
Carbonelles.

Charles.
Chauues.
Gateray.
Cliffort.
Chaunuille.
Chareberge.
Champaigne.
Cursen.
Chayters.
Cherecourt.

D

Sainct Denis.
le Diacre.
D'auuray.
Dandeuille.
Deueroug.
D'auernom.
Dosuil.
D'Anuer.
Dauil.
de Douay. R.
Despensier. R.

Derouues. R.
Dauid. *R.*
D'arcy. *R.*
Denyse. *R.*
Daniel. *R.*
Druel. *R.*
Dupent. *R.*
Damery.
D'augreuille.
De la Bere. *R.*
D'Auntre. R.
De la Vere. *R.*
De Suye. *R.*
Daqueny. *R.*
D'Aueros. *R.*
Disart. R*ecomp.*
Dabernonne. R*ecomp.*
Delielé. R*ecomp.*
Doningselz. *R.*
Dragons.
Darel.

aueret.	R.	Fauecourt.
'enuerois.		Fits-Philip.
E		Freuile.
preuille.		Fourneual.
trange.	R.	Friſſel.
ıgayne.	R.	Fits-Roger.
touteuille.	R.	Fits-à-Lyne.
tierney.	R.	Faunuille.
ıers.	R.	Facombrige.
criolz.	R.	Finer.
F		Fits-Paine.
eſnes.	R.	Foleuile.
ennes.	R.	Foreſtier.
oiſſeleu.		G
rrieres.	R.	Sainct George.
laize.	R.	Gornay.
ammie.	R.	Giffard. R.
Feugeres.	R.	Geneuille.
andres.	R.	Greil.
ılcher.	R.	Gomer.
ts-de-Lou.	R.	Grimbauld. R.
ɔrneux.	R.	Godeſcal. R.

Graungers.
Gray.
Gaſcoigne.
Gracy.
Granſon.
Goloſer.
Glanuile.
Gamaches.
Gurly.
Goſſelin. R.
*C*urdon.
*C*ant.
*C*uerin. R.
*C*randmeſnil.
R*ecomp.*

H

Harecourt.
Hauteuille.
Helyon.
Haualing.
Huſay.
Hyldebrond.

Hautein.
Haſting.
Haulay.
Hamelin.
Hareuil.
Hamon.
de la Heuze.
de Heſdin.
de la Haye.
Hanſart.
Hardel.
Hainric.
Hoſtelier.
Hecket.
Hubert.
Helgot.
*H*acquebert
R.

I

Iamelin.
D'Iury.
Iaſparuille.

ſainct Iean.
ſainct Iay.
Fits-Iuon. R.
Ianuile.
du Iardin.

L

Longueuile.
ſainct Leger.
de Laci. R.
Limeſi. R.
Lury. R*ecomp.*
Long-Pets.
ſainct Lou.
Loges.
Louuain.
Lucy.
Louuel.
Legat. R*ecomp.*
Lundon. R.
Loremare. R.
Lambert. R.
Lincolne. R.
Leſtrange.
L'euony.
Logenton.
Leuel.
Leſcrope.
Lindſey.
Longue-æle.
Latomer.
Loterel.
Long-champ.
de la Londe.

K

la Kaine.
Kneuil.

M

Muffet.
Malveſine.
Moruile.
Malebranche.
Maleuile.
Montagu.
Malherbe.

Muſgros. R.
Mainard.
Montpincon.
Mont Martin.
Muſart. R.
Morel.
Manle.
Meſny le Villers.
Muſchampe.
Marteine.
Montalent.
Morley.
Mort-meine.
Mandeuile. R.
Malins.
Mortemer. R.
ſainct Martin.
ſainct Mor.
Montſorel.
Mallet.
Mont-fichet.
Mare.
Mautrauers.
Mombray.
Molyns.
Montfort.
Mauduyt. R.
Mombanc.
ſainct Malou.
Monchamp.
Manneuile. R.
Merleberg. R.
Mareſchal. R.
Mortaigne. R.
Montgommeri. *Recomp.*
le Medecin. R.
Mantel. R.
le Moyon. R.
Malœuure. R.
Moduin. R.
Hugo de Mara. *Recomp.*

N	Olgi. *Recomp.*
Neuers.	P
Neufbourg.	Pont large.
Neufchamp.	Pimeray.
Neuuile.	Ponchardon.
Neruile.	Payns.
Norbet.	Pauilly.
Néele.	Pigot.
Neumarché. R.	Pembert.
Normanuille. R.	Pipard.
Norton.	Perdriel.
O	Paynel.
Fits-Osber.	sainct Per.
Olifant.	sainct Philbert.
Orbec.	de Port. R.
Oyssel.	Peurel. R.
Oliford.	le Pescheur. *R.*
Orybl.	Pantulfe. *R.*
Oufreuile.	de la Pole.
sainct Omer.	de la Planche.
Orteil. *Recomp.*	Picot. *Recomp.*
Osmond. R.	Poicteuin. *R.*

Pointel. R.	Quintiné.
de Pons.	R
Portier.	Rosselin. R.
Perrel. R.	Reynard. R.
Phin. R.	Reimbodcourt.
Papilion.	*recomp.*
Pierrecourt.	de la Riuiere. R.
Pinel. R*ecomp.*	Rond.
Ponteaudemer.	Richard. R.
R*ecomp.*	de Rodelent. R.
Picard.	Regnault. R.
Pekenay.	Rysle.
Poterel.	Roze.
Penitord.	Rabelle. R.
Pôure.	Rynel.
Pounsey.	Raymond.
Perot.	Restold. R.
Placy.	Raimbauld. R.
Q	Rochefort.
sainct Quentin.	Richemond.
Quincy.	Roussel.

oux.	Traſſel.
S	Turbeuile.
douuile.	Tanny.
ier. *Recomp.*	Turbemer.
ſelin. R.	Taket.
lde. R.	Talbot.
age.	Truſſebot.
iford.	Tuchet.
rd.	Tibtote.
meri.	Truſſelot.
ruille.	Tocri.
ne.	Theſaurier. R.
lemor.	Todene. R.
T	Turgod.
ers.	Trayli. R
ruile.	Tirel.
et.	Touſtain. R.
inel.	Turgis. R.
ets.	Teſſon. R.
el.	Tiſon. R.
ernier.	Tournay.
lebois.	

V

Vardes.

Vatteuille. R.

de Ver. R.

Vaux.

de Vescy. R.

Vagu.

Verdun.

Vautort.

Vernon.

Varbeuille.

Videlou. R.

le Veneur. R.

de Valoignes. Recomp.

Vancord.

Vngemar.

la Varenne.

Valeran.

Vaulquelin.

Vigot.

des Vaux.

Valence.

Vauasseur.

Vaucourt.

Vnfreuile.

Valeric.

Vager.

la Vache.

de la Vate.

Vender.

Varen.

FIN.





